

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1931.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

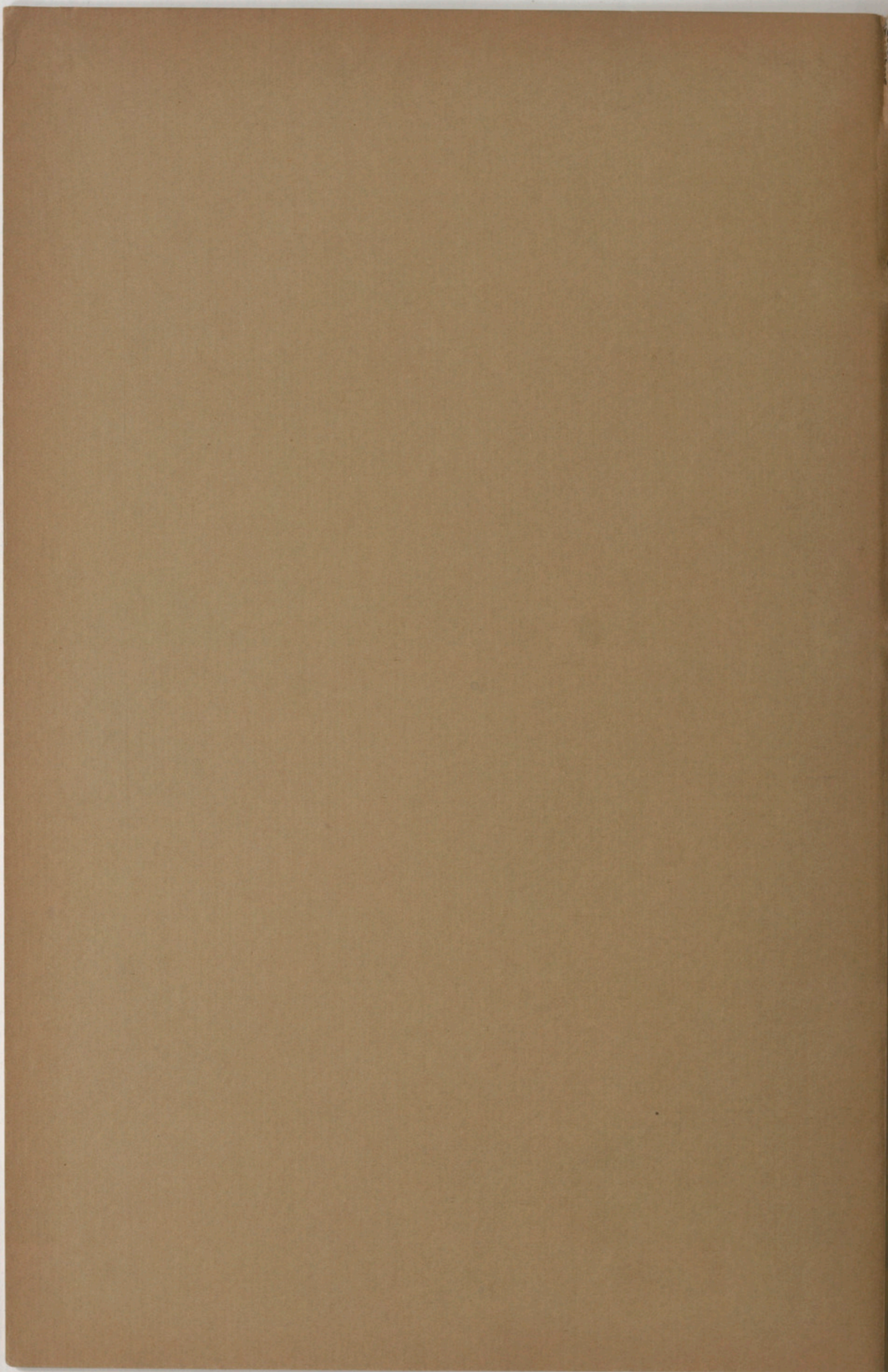
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1931/2

1931/2

4^o O²^o
623



23006

DEPOT LEGAL
Seine-et-Marne
n° 92
1931

N° 73
(de 1931).



BULLETIN
de la
Société Franco-Japonaise
de **Paris**

Fondée le 16 Septembre 1900

日佛協會



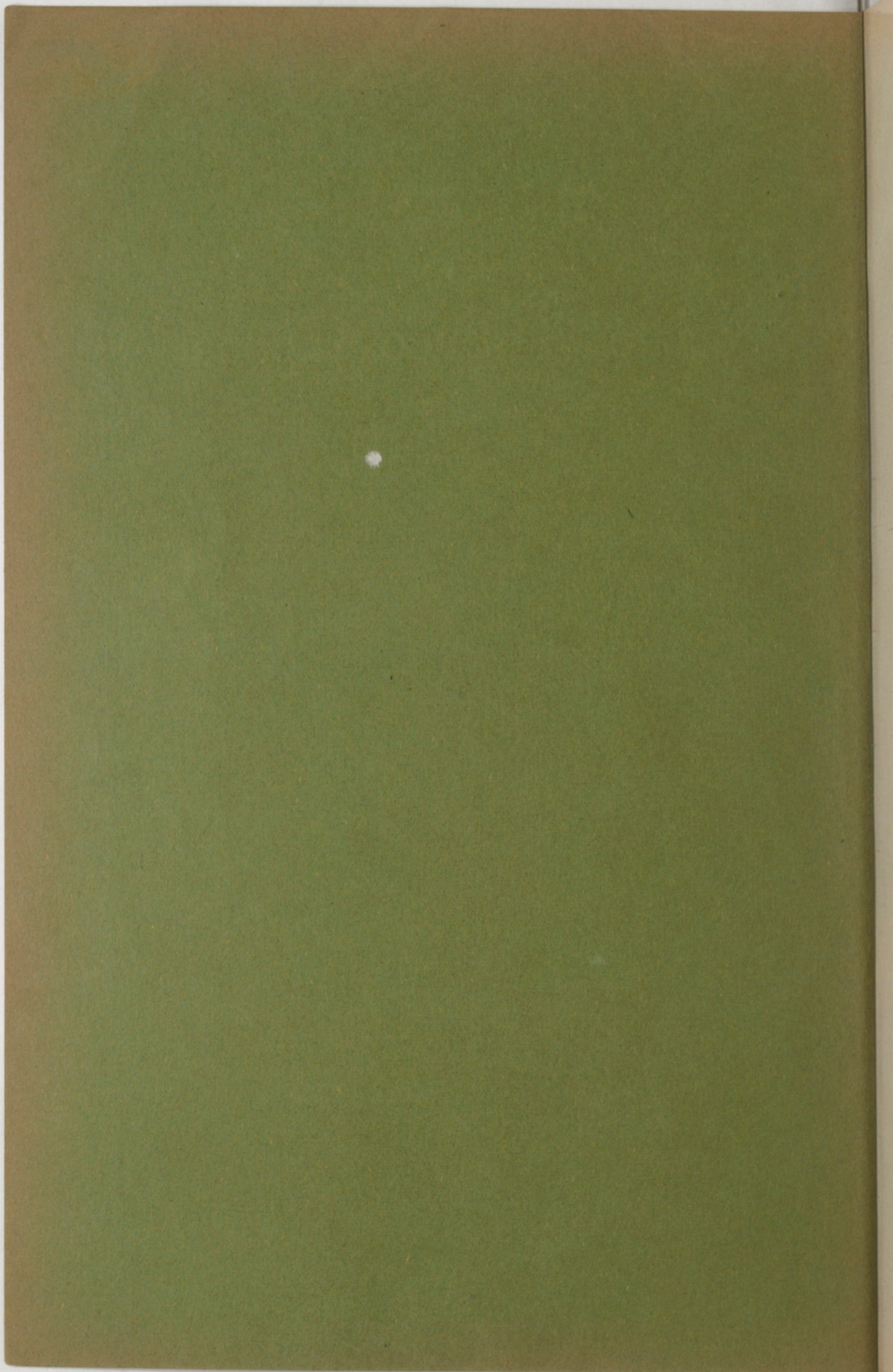
SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société : Musée d'Ennery (59, Avenue Foch).

PARIS

—
1931

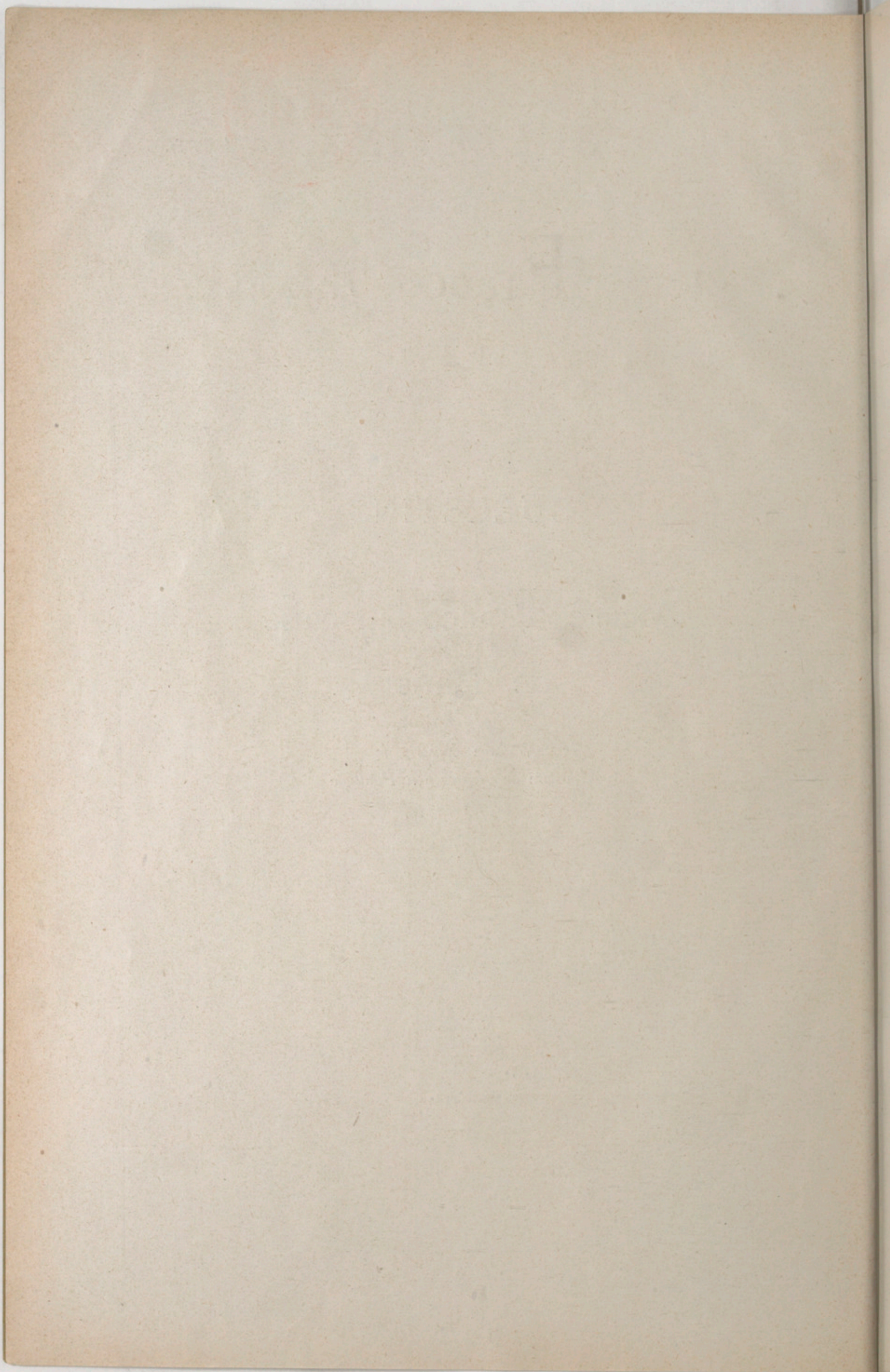
h: 0² 623



N^o 73
(1^{er} de 1931).

BULLETIN
de la
Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une Souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*





BULLETIN
 de la
 Société Franco-Japonaise
 de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL:
 PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
 107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société : Musée d'Ennery (59, Avenue Foch).

PARIS

—
 1931

h^o 0² 0 623

BULLETIN

Société Française Japonaise

de Paris

1882

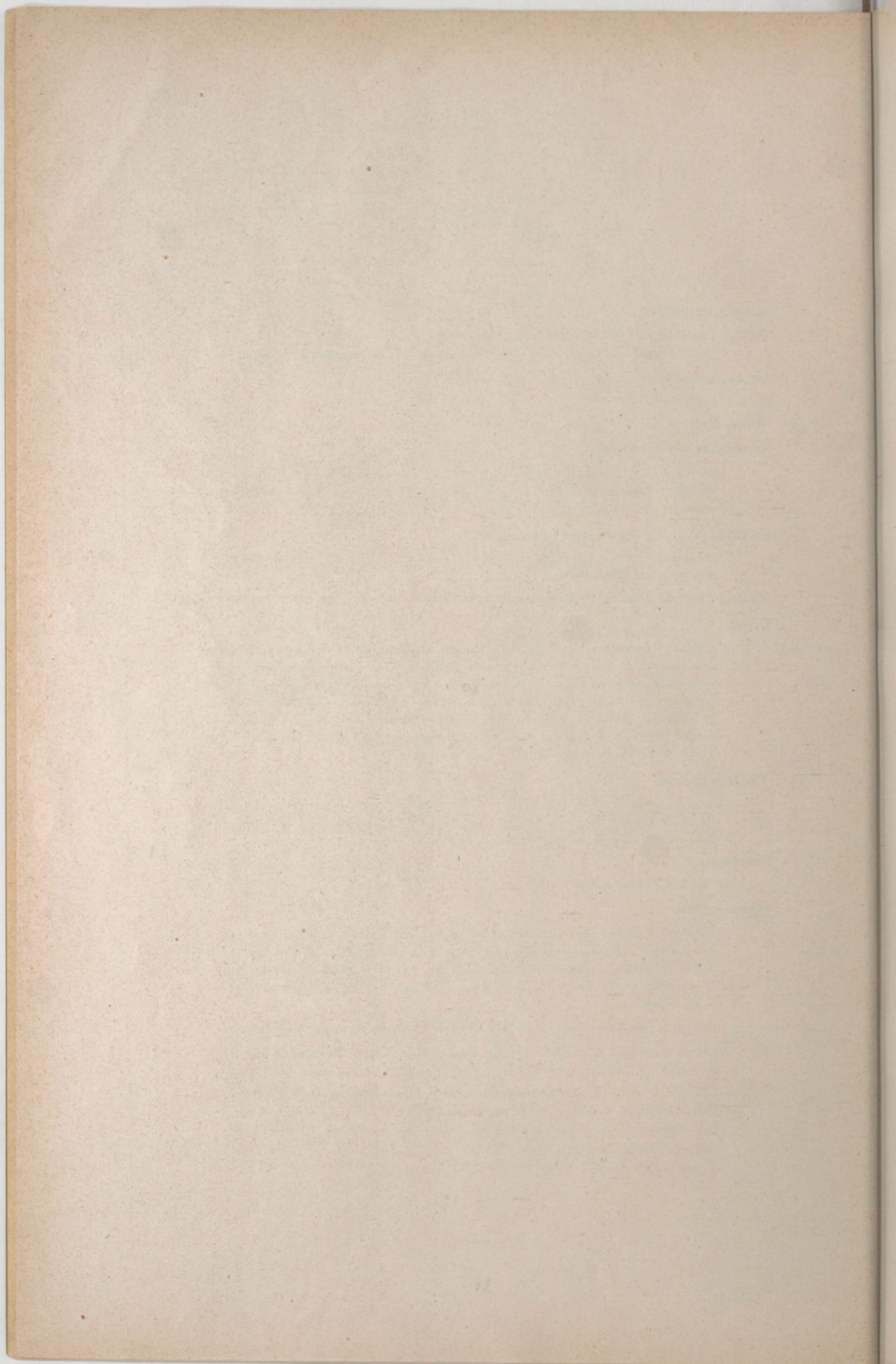
1882

BULLETIN

1882

INDEX

| | |
|---|----|
| Statuts. Annuaire | 7 |
| Ryutei Tanehiko : traduction par RAYMOND MARTINIE. Nise Murasaki Inaka Genji. — Le Genji rustique, de la fausse Murasaki. — Chapitre I. | 19 |
| W. Aerts , Attaché aux Musées Royaux. — Bruxelles. Le sabre japonais. | 29 |
| Notes d'art. | |
| Chronique des expositions. | |
| Mlle YOKO TOHYAMA. Lettre de M. Ulrich Odin. — Exposition de M. et Mme Kinoshita. — Salon des Tuileries; Mlle Masako Matsumoto. — Saison de théâtre japonais; dessins de M. C. Meili. | 47 |
| La division navale japonaise d'instruction. | |
| Son escale en France, mai 1931. — Note sur l'instruction des jeunes officiers dans la marine impériale japonaise. | 50 |
| Visite à Paris de deux aviateurs japonais , août 1931. | 55 |
| Échos. | |
| Population; résultats du dernier recensement, octobre 1930. — Les Japonaises pourront voter. — Traversée aérienne du Pacifique. — Liaison radiotélégraphique entre Washington et Tokio. — Échauffourée à Formose. — Œuvres japonaises au Vatican. — Raid aérien Paris-Tokio. — Quatrième Centenaire du Collège de France; participation du Japon : MM. Sanki Ichikawa et Souéo Gotô, délégués de l'Université Impériale de Tokio et de l'Université Hosei. — Le « Miracle japonais ». — Cours de M. l'abbé Michel Ribaud sur le shintoïsme. | 61 |
| Vie de la Société. | |
| Assemblée générale du 27 février 1931. — Rapport du Secrétaire général. — Départ de M. le Général Nagaoka, attaché militaire. — Réception offerte à M. l'Amiral Sakouji, aux officiers et élèves-officiers de la division d'instruction. | 67 |
| Nécrologie. | |
| LE COMTE DE BEAUMONT | 75 |
| Bibliographie. | |
| <i>Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient</i> , tome XXXIX, 1929. — M. SOUÉO GOTÔ. <i>Les premiers échanges de civilisation entre l'Extrême-Orient, et l'Occident.</i> — SANKI ICHIKAWA. <i>Influence de l'anglais et de diverses langues européennes sur le japonais.</i> — S. GOTÔ et M. PRUNIER. <i>Épisodes du Heike Monogatari</i> , par M. Ed. CLAVERY. | |
| Analyses, comptes rendus par M. Ed. Clavery. Ouvrages reçus par la Rédaction : | |
| FÉLICIE CHALLAYE. <i>Contes et légendes du Japon.</i> — KIKOU YAMATA. <i>La vie du général Nogi.</i> — SAIKAKOU EBARA. <i>Contes d'amour des Samouraïs, XII^e siècle japonais.</i> — K. K. KAWAKAMI. <i>Le Japon et la Paix Mondiale.</i> Paris, P. Roger, 1921. Collection des Pays Modernes. — ÉTIENNE MICARD. <i>Le Japon</i> , Collection : Monographies économiques. Paris, Pierre Roger, 1928. — T. ENOMOTO. <i>Morceaux choisis de Victor Hugo</i> , 278 p., in-12. Tokyo, 1915. — T. ENOMOTO. <i>Contes choisis de Émile Zola</i> , 304 p., in-12. Tokyo, 1923. | |



Société Franco-Japonaise de Paris

Fondée le 16 novembre 1900

STATUTS

I. — But et siège social

ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidants et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du Bureau.

II. — Composition de la Société.

ART. 4. — La Société se compose : 1^o de membres d'honneur; 2^o de membres donateurs 3^o de membres à vie; 4^o de membres annuels; 5^o de membres libres.

Pour devenir membre de la Société, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 500 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 300 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle minima de 30 francs.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

III. — Administration de la Société.

1^o CONSEIL.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil composé de 35 membres élus en Assemblée générale, et renouvelables annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

2^o BUREAU.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un Bibliothécaire archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire général.

ART. 14. — Les fonctions des membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des assemblées générales en séance extraordinaire; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale. Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

COMPOSITION DU BUREAU
ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE

PRÉSIDENT D'HONNEUR

SON EXCELLENCE M. L'AMBASSADEUR DU JAPON EN FRANCE.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.
LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.
LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.
BOUSQUET. Ancien Conseiller d'État.
DUBAIL (G.) Ministre plénipotentiaire.
FURUICHI (B^{on} Koï) Membre du Conseil privé.
HANOTAUX. Membre de l'Académie Française.
HIRAYAMA Membre de la Chambre des Pairs du Japon.
ISHII (S. E. le Vicomte). Ancien Ambassadeur du Japon en France, ancien Ministre des Affaires étrangères du Japon.
KURINO (Vicomte) Ancien Ambassadeur du Japon en France.
LÉVI (Sylvain) Professeur au Collège de France.
MASAKI (S.) Directeur de l'École des Beaux-Arts de Tôkyô.
MATSUI (S. E. le B^{on}). Ancien Ambassadeur du Japon en France.
S. A. le P^{ce} MOMTAZOS-
SALTANEH Ancien envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Perse à Paris.
SAÏONJI (Marquis) Ancien Président du Conseil des Ministres du Japon.
SASAKI Commissaire général de la Section japonaise à l'Exposition des Arts Décoratifs de Paris en 1925.
SCHNEIDER. Maître de Forges.
SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.
SOGA (Vicomte). Membre de la Chambre des Pairs, Président de la Société Franco-Japonaise de Tokio.
SUYÉMATSU (Vicomte). Ancien Ministre.
† TATSUKÉ Ancien Ministre du Japon au Brésil.
TSUJI-SHINGI (B^{on}). Président de la Société Impériale d'Instruction publique à Tôkyô
WADA. Ancien Commissaire général de la Section japonaise à l'Exposition de Londres en 1910.

BUREAU

Président.

SOUHART (F.), Ministre plénipotentiaire.

Vice-Présidents.

CLAVERY (Edouard), Ministre Plénipotentiaire.
CORVISART (Général B^{on}), Ancien Attaché militaire au Japon.
FRANÇOIS-MARSAL, Sénateur, ancien Président du Conseil.
HERRIOT (Edouard), Député, Ancien Président du Conseil, Maire de Lyon.
KURIYAMA, Conseiller à l'Ambassade Impériale du Japon.

BUREAU (suite).

KOECHLIN (R.), Président du Comité des Musées Nationaux et de la Société des Amis du Louvre.
 LE ROND (Général), Ancien Attaché Militaire au Japon.
 MERLIN, Ancien Gouverneur Général de l'Indo-Chine.

Secrétaire général.

JORDAN (Marcel), Chef de la Section d'Extrême-Orient à l'Office national du Commerce extérieur.

Bibliothécaire-archiviste.

DOPFELD, Ancien Directeur des Postes françaises à Shanghai.

Trésorier.

MARTINIE (C^{no} de Frégate E. R.), Ancien attaché naval au Japon

Trésorier adjoint.

LAMBERT (Paul), de la Banque Franco-Japonaise.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANCELET Docteur en Médecine.
 BAPST Ancien Ambassadeur de France au Japon.
 BERTHELOT (Ph.) Ambassadeur-Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères.
 DAUTREMER Consul général de France.
 DUFOURMANTELLE Secrétaire général honoraire de l'Alliance Française.
 DUVAL (G^{ai})
 DUVENT Artiste peintre.
 KRAFFT Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Décoratifs.
 LABBÉ (Paul) Directeur de l'Alliance Française.
 LEMAIRE (Eug.) Ag^t G^l de la Soc. d'Encouragement pour l'Industrie Nationale.
 LÉVY (RAPHAËL-GEORGES). Sénateur, Membre de l'Institut.
 MAZELIÈRE (M^{is} de la) Homme de Lettres.
 METMAN Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.
 MEYNADIER (Robert) Ancien Directeur de l'Agence Radio télégraphique de l'Indochine et du Pacifique.
 NAKAOKA (G^{ai}) Attaché militaire à l'Ambassade du Japon.
 ODIN (Ulrich)
 REGNAULT Ancien Ambassadeur de France au Japon.
 SATSUMA
 TOGARI Attaché naval à l'Ambassade du Japon.
 VEVER

Membre honoraire.

H. DESLANDRES Membre de l'Institut, Directeur de l'Observatoire de Meudon.

Composition du Conseil d'Administration par séries.

(Y compris les Membres du Bureau.)

| Première série. | Deuxième série. | Troisième série. | Quatrième série. | Cinquième série |
|-----------------|---|------------------|------------------|---------------------------------|
| HERRIOT | BAPST | BERTHELOT | ANCELET | KURIYAMA |
| KRAFFT (H.) | G ^{ai} B ^{on} CORVISART | DOPFELD | DAUTREMER | MARTINIE |
| LEMAIRE (E.) | G ^{ai} DUVAL | DUFOURMANTELLE | JORDAN | M ^{is} DE LA MAZELIÈRE |
| METMAN | DUVENT | FRANÇOIS-MARSAL | KOECHLIN | MEYNADIER |
| REGNAULT | G ^{ai} LE ROND | CLAVERY | R.-G. LÉVY | SATSUMA. |
| TOGARI | MERLIN | LABBÉ (P.) | NAKAOKA | |
| VEVER | ODIN | SOUHART | | |

LISTE ALPHABÉTIQUE
DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE
DE PARIS

à la date du 30 Juin 1931

H. *membre d'honneur*; D. *membre donateur*; V. *membre à vie*; A. *membre annuel*; L. *membre libre*.

-
1900. D Adatci (Mineitciro) Ambassadeur, Président de la Cour Permanente de Justice Internationale, 173, Badhuisweg, La Haye.
1911. V Ambrun, 46, rue de Richelieu, Paris (1^{er}).
1900. V Akidzuki (S. E. M.), Ambassadeur, Tokio.
1925. V Alsot (Georges), 11, rue de Châteaudun, Paris (9^e).
1925. V Alsot (Simon), 11, rue de Châteaudun, Paris.
1914. V Amieux, avocat, 48, rue de la République, Lyon.
1900. V Ancelet (Dr), 104, rue de Rennes, Paris (6^e).
1919. A Appleton, avocat, 6 bis, rue Lavoisier, Paris.
1910. L Arcambeau (Mme), 33, avenue Philippe-Auguste, Paris (11^e).
1930. A Asaka, Maison Kurabayashi, 13, rue Marivaux, Paris (2^e).
1902. V Aubry, propriétaire, 21, rue de la Source, Paris (16^e).
1930. A Audièvre (Mlle), 38, rue d'Alésia, Paris.
1914. V Armandy et C¹^e, négociants en soie, 2, quai de Retz, Lyon (Rhône).
1928. D Asaka (Prince S. A. I.), Tokio (Japon).
1922. V Association amicale des anciens élèves de l'Institut de Géologie de Nancy, 94, rue de Strasbourg, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1930. A Bachy (L^t de vaisseau), Contre-Torpilleur *Tigre*, Toulon.
1925. A Balet, publiciste, 59, rue du Mont-Cenis, Paris (18^e).
1912. V Bancelin (Jacques), orfèvre, 352, rue Saint-Honoré, Paris (1^{er}).
1906. V Banno, négociant, 2, rue des Italiens, Paris.
1930. D Banque Franco-Japonaise, 33, rue Cambon, Paris (1^{er}).
1919. D Bapst (S. E. M.), Ambassadeur de France, Le Reichemberg, Bergheim (Haut-Rhin).
1912. A Barrier (André), Vice-Président du Tribunal de la Seine, Villa les Lilas, 1, rue André-Guillaume, Garches (Seine-et-Oise).
1928. V Barthe (Léopold), Chef d'Escadron d'artillerie coloniale en retraite, Charpey (Drôme).
1920. A Bazin (Jean), administrateur-délégué de la Banque franco-japonaise, 3 bis, rue Denis-Poisson, Paris (17^e).
1931. A Beaujard, Avocat à la Cour, 36, rue de Penthièvre, Paris (8^e).
1925. A Bec (Louis), agrégé de l'Université, 2, avenue de Villiers, Paris (17^e).
1914. A Bechetoille (Joseph-Léopold), négociant en soies, Lyon (Rhône).
1900. V Benazet, chef de service au ministère de l'Hygiène, 1, avenue Marguerite, Viroflay (Seine-et-Oise).
1914. A Bernot, 55, rue d'Alsace-Lorraine, Pau (Basses-Pyrénées).
1908. A Berthelot (S. E. Philippe), Ambassadeur de France, 13, boulevard des Invalides, Paris (7^e).

1906. D Bertin (Ch.), Colonel, ancien attaché militaire au Japon, 36, rue du Peintre-Lebrun, à Versailles (Seine-et-Oise).
1928. V Bertin (François), Lieutenant aviateur, 29, Avenue de l'Opéra, Paris.
1928. A Bianchi (Mme E.), 31 Via du XX Settembre, Gênes.
1919. A Bith, docteur, 29, rue Hamelin, Paris (16^e).
1913. V Blanc (Auguste), industriel, 26, rue des Colonnes-du-Trône, Paris (12^e).
1921. A Blanc (Georges), Ingénieur du génie maritime, 2, rue de Fleurus, Paris (6^e).
1930. A Blaringhem, de l'Institut, 77, rue des Saints-Pères, Paris.
1923. A Blind (Aug.), docteur, 26, place des Vosges, Paris (3^e).
1928. A Blind (Mme), 26, place des Vosges, Paris.
1919. A Bommer (J.), docteur en médecine, Conservateur-adjoint à la section d'Extrême-Orient, Bibliothèque des Musées Royaux du cinquantenaire à Bruxelles (Belgique).
1930. V Bouasse-Lebel, 19, quai Malaquais, Paris.
1921. A Bourguignon (Pierre), 4, rue Edmond-Valentin, Paris (7^e).
1924. A Bord (Henry), professeur, 2, rue Cujas, Paris (5^e).
1913. V Bourlet (Maurice), négociant, 12, rue Jean-Bart, Lille (Nord).
1912. H Bousquet, conseiller d'État honoraire, 1, rue Fontaine, Paris (9^e).
1912. A Boyer (P.), administrateur de l'École des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (7^e).
1930. A Boyer (Paul), 6, rue Antoine-Chautin, Paris (14^e).
1930. A Braun, 54, rue de Sabloulville, Neuilly-sur-Seine.
1921. A Bréguet, horloger, 2, rue Édouard-VII, Paris (9^e).
1913. V Brioux, membre de l'Académie française, Palais de l'Institut, Paris (6^e).
1925. V Brissaud (Albert), 11, rue de Châteaudun, Paris (9^e).
1902. V Bruhel (H.), négociant, 57, rue de Châteaudun, Paris (9^e).
1913. V Brulin (K.), 339, avenue de l'Hippodrome, Lambérsart (Nord).
1908. A Brylinski (R.-A.), ancien attaché naval à l'Ambassade de France au Japon, 86, rue du Ranelagh, Paris (16^e).
1926. A Burnand (Robert), Archiviste-Paléographe, 3, rue Gay-Lussac, Paris (5^e).
1901. V Cazenave, Ministre plénipotentiaire, 87, avenue Malakoff, Paris (16^e).
1901. V Challaye (F.), professeur, 11 bis, rue Thiers, Le Vésinet (S.-et-Oise).
1928. D Chambre de Commerce de Paris, 27, avenue Friedland, Paris.
1923. V Champoiseau, Capitaine de vaisseau, ancien attaché naval au Japon, 39, rue de l'Université, Paris (7^e).
1925. A Charles, 18, rue des Villaramains, Saint-Cloud.
1909. A Charpentier (Maurice), Consul de France, Valence (Espagne).
1912. V Charron (l'Abbé Isidore), missionnaire apostolique, Kanaguchi, Tomigamciho-cho Tenshudo Osaka (Japon).
1920. A Chauvelot (R.), publiciste, 33, avenue de Neuilly, Neuilly.
1925. A Chevalier (Mme), 14, boulevard Emile-Augier, Paris (16^e).
1924. A Chevalier (Mme Geneviève), 14, boulevard Emile-Augier, Paris (16^e).
1912. V Clausse (Roger), Ministre plénipotentiaire, 44, rue de la Faisanderie, Paris (16^e).
1906. V Clavery (Edouard), Ministre Plénipotentiaire, Vice-Président de la Société, 24, Avenue Gallieni, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
1928. A Colonnier (Mme), 5, rue de Crussol, Paris.
1930. A Colonnier (Mlle), 5, rue de Crussol, Paris.
1925. A Collard (André), ingénieur de l'Aéronautique, 18, rue de Bruxelles, Paris (9^e).
1926. D Compagnie des Chemins de Fer P.-L.-M., 88, rue Saint-Lazare, Paris.
1912. V Corbin (Paul), ingénieur, 43, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris (16^e).
1904. V Corvisart (Général B^{on}), 26, rue Sainte-Sophie, Versailles (Seine-et-Oise).
1920. A Crozier (Philippe), Ambassadeur de France, 131, boulevard Malesherbes, Paris (17^e).
1928. A Coubertin (Mlle de), 7, avenue de l'Observatoire, Paris.
1911. D Dan (Takuma), directeur de la Société Mitsui, Tokio (Japon).
1930. A Dangeville (Mme), 30, rue Tronchet, Paris (8^e).
1925. A Dartmouth College Library, Hanover. — (N. H.) États-Unis.
1920. A Dautremet, Consul général de France, 26, place de l'Église, à Bièvres (Seine-et-Oise).
1925. A Debré, 24, quai de Passy, Paris (16^e).
1903. V Deguy (Alfred), ingénieur, 2, rue du Pont-de-Barre, à Montgeron (Seine-et-Oise).

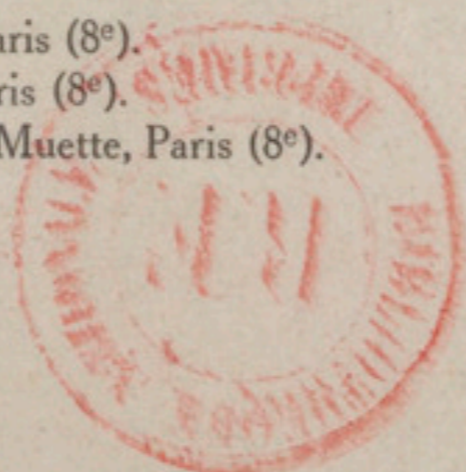
1914. A Deschars, Société l'Air Liquide, 48, rue St-Lazare, Paris (9^e).
1901. V Deslandres (H.), membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire de Meudon, Bellevue (Seine-et-Oise).
1920. A Dizengremel (Gabriel), 33, rue Cambon, Paris.
1912. V Dopfeld (H.), 3, rue de Chantilly, Paris (9^e).
1913. V Dorizon (Louis), 72, rue Ampère, Paris (17^e).
1911. A Doucet (Raoul), courtier maritime, 70, quai de la Fosse, à Nantes (Loire-Inférieure).
1908. H Dubail (G.), ministre plénipotentiaire, 19, rue Godot-de-Mauroy, Paris (9^e).
1930. A Duboscq (André), *Le Temps*, 5, rue des Italiens, Paris (4^e).
1909. A Dubreuil (Émile), lieut.-colonel, 19, rue Soufflot, Paris (5^e).
1924. A Dufour, 7, rue Raspail, Maisons-Alfort (Seine).
1900. V Dufourmantelle (L.), secrétaire général honoraire de l'*Alliance française*, 6, rue de Madrid, Paris (8^e).
1924. V Dugand, Agent consulaire de France, Barranquilla (Colombie), Amérique du Sud.
1918. A Dumont (Charles), sénateur, ancien Ministre, 41 bis, avenue Victor-Emmanuel, Paris (8^e).
1925. V Dumoulin, négociant, 4, rue d'Uzès, Paris (2^e).
1910. V Duval, général, 10, rue Crevaux, Paris (16^e).
1908. A Duvent (G.), artiste peintre, 78, avenue de la Grande-Armée, Paris (17^e).
1925. V Elcus, banquier, 36, rue du Colisée, Paris (8^e).
1917. V Emery (Mlle Germaine), 39, rue de Constantinople, Paris (8^e).
1912. A Faraut (Léon), publiciste, 38 bis, rue Lamarck, Paris (18^e).
1909. A Faure (Ed.), Consul du Japon, 35, Pavé des Chartrons, à Bordeaux (Gironde).
1930. A Fauveau, Arbitre Rapporteur, près le Tribunal de Commerce, 66, boulevard Voltaire, Paris.
1911. A Ferrand (Fr.), chirurgien-dentiste, 6 bis, rue de Châteaudun, Paris (9^e).
1910. V Flourey, éditeur, 83, rue de la Victoire, Paris (9^e).
1921. A Flury (Xavier), 27, avenue Rapp, Paris (7^e).
1929. A Flury, 15, rue de Franqueville, Paris (16^e).
1925. A Forgues, ingénieur de l'Aéronautique, 17, avenue Loubet, Oran.
1930. A Fourment (Gérard), 6, rue de Bellechasse, Paris (7^e).
1919. A de Fourtou, Administrateur délégué de la Banque franco-japonaise, 25, avenue Charles-Floquet, Paris (7^e).
1926. V François-Marsal, sénateur, ancien Président du Conseil, 22, avenue Emile-Deschanel, Paris (7^e).
1923. A Fujita, 3, square Montsouris, Paris (14^e).
1910. H Furuichi (D^r Koi), membre du Conseil Privé de S. M., Vice-Président Honoraire de la Société Franco-Japonaise de Tokio (Japon).
1909. D Fushimi (S. A. I. le P^{ce} Hiroyasu), amiral, Kojimachi Kioïcho, à Tokio (Japon).
1919. A Gadiot, ingénieur aux Chemins de fer de l'Est, 7, rue Chaptal, Paris (9^e).
1914. A Gamber, libraire, 7, rue Danton, Paris (6^e).
1921. A Garibaldi, négociant, 53, boulevard de Strasbourg, Paris (10^e).
1909. V Gaudineau (Félix), General Delivery, à Oakland (États-Unis).
1909. A Gaussen, Ministre plénipotentiaire, Stockholm (Suède).
1923. A Gauthier, 28, boulevard Jean-Jaurès, Boulogne-sur-Seine (Seine).
1930. A Gentil, Ingénieur, à la Direction des Glaceries de la Compagnie de Saint-Gobain, 1 bis, place des Saussaies, Paris (8^e).
1930. V Gentil, Conseiller d'Ambassade, Ambassade de France près le Saint-Siège, Rome.
1925. A Geuthner, Libraire, 13, rue Jacob, Paris (6^e).
1911. A Gillot (Mme), 79, rue Madame, Paris (6^e).
1911. V Gilson, Consul de France, 8, avenue Alphand, Paris (16^e).
1918. V de Gonet (Henri), 12, rue de Moscou, Paris (8^e).
1916. A Gontier, 3, rue de la Chine, Paris (20^e).
1914. V Gookin, 321, Linden Street, à Winnetka, Illinois (U. S. A.).
1921. A Gouilloud (Louis), 41, rue Gambetta, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
1922. V Gourdin (André), 10, avenue André (Parc Aumont), à Chantilly (Oise).
1928. A Gourdon (Henri), ancien Directeur Général de l'Instruction Publique en Indochine, 16, rue de Bagneux, Paris (6^e).
1930. A Gremaud, Avocat à la Cour d'Appel, 5, rue Jouffroy, Paris.
1920. V Grenier (Capitaine), Commandant le 31^e bataillon du Génie, Rabat (Maroc).

1914. A Guérin et Fils, 31, rue Puits-Gaillot, Lyon (Rhône).
1912. A Halberstadt (D^r), Osthanege, 21, Copenhague (Danemark).
1900. H Hanotaux, membre de l'Académie française, 4, avenue Hoche, Paris (8^e).
1925. A Hart (Henri), Oriental-Art, 328, Post-Street, San Francisco (Etats-Unis).
1929. V Hartmann, Membre de l'Académie de Médecine, 4, place Malesherbes, Paris.
1909. V Hatano (Tadao), contre-amiral, Kayakusho (Konagawa-Kan), Hiratsuka (Japon).
1922. V Heliot (Gaston), 34, rue de Liège, Paris (8^e).
1928. A Henseler (Baron de), 29, rue George-Sand, Paris.
1916. A Herriot, Ancien Président du Conseil, vice-président de la Société franco-japonaise, Chambre des Députés, Paris (7^e).
1919. A Hibiki (Makoto), Société anonyme française, Foukkokou, 33, rue Cambon, Paris (16^e).
1912. V Hiraoka (Hirotaka), propriétaire du Restaurant du Kagetsu-Rō, Shiba, à Tokio (Japon).
1930. A Hiraga, Artiste peintre, 93, rue de Vaugirard, Paris.
1903. D Hishamatsu (C^{te} S.), Shiba, Sakaïtcho, 13, à Tokio (Japon).
1931. A Horii (Hisayoshi), 21, rue Sextius-Michel, Paris.
1902. V Houdard (Ch.), artiste peintre, 90, avenue Niel, Paris (17^e).
1908. V Hyde (James H.), 67, boulevard Lannes, Paris (16^e).
1930. A Inuzuka (C^{te}), Attaché Naval adjoint, 86, rue de la Muette, Paris.
1912. H Ishii (S. E. le vicomte), ancien Ambassadeur du Japon à Paris, Membre du Conseil Privé, Tokio.
1904. V Itchijo (P^{ce} S. E.), Membre de la Chambre des Pairs, Akasakaku à Tokio (Japon).
1909. A Jacmart, 4, rue Lechapellier, à Bordeaux (Gironde).
1921. V Jordan (Marcel), chef de la section d'Extrême-Orient à l'Office national du Commerce extérieur, 7, rue Chambiges, Paris (8^e).
1906. D Kahn (A.), banquier, 102, rue de Richelieu, Paris (2^e).
1925. V Kajiki (Capitaine de Frégate), Ancien attaché naval adjoint à Paris, ministère de la Marine-Tokio.
1928. A Kawai, Ministre du Japon, Varsovie.
1910. V Kijima, Ancien Consul du Japon, à Lyon, Secrétaire de la Société Franco-Japonaise à Tokio (Japon).
1909. V Kiobukowski (A.), Ministre plénipotentiaire, 5, rue Favioud, Paris (16^e).
1928. D Kita (Princesse S. A. I.), à Tokio (Japon).
1925. V Ko (Yasuo), ancien attaché naval, Ministère de la Marine, Tokio.
1900. V Kœchlin (R.), président des Amis du Louvre, 14, boulevard Saint-Germain, Paris (5^e).
1928. V Koga, ancien attaché naval, Ministère de la Marine, Tokio.
1900. A Krafft (H.), 42, rue de Lubeck, Paris (16^e).
1908. A Krauss (A. E.), ingénieur-mécanicien, 18, rue de Naples, Paris (8^e).
1921. V Kuga (Teisaburo), Société Mitsubishi, Tokio.
1900. V Kurino (vicomte), ancien Ambassadeur du Japon à Paris, 4, Hinochiko Akasaka, à Tokio (Japon).
1928. A Kuriyama, Conseiller d'Ambassade, Vice-Président de la Société, 24, rue Greuze, Paris (16^e).
1901. A Labbé (P.), directeur de l'Alliance française, 30, rue Washington, Paris (8^e).
1903. L Lagoudaki (D^r), 103, avenue de Villiers, Paris (17^e).
1917. A Lamare, éditeur, 235 bis, rue de Vaugirard, Paris (15^e).
1920. A Lambert (Paul), Banque franco-japonaise, 33, rue Cambon, Paris (1^{er}).
1900. V Langweil (Mme), 61, rue de Varenne, Paris (7^e).
1912. A De Lapomarede, Lieutenant-Colonel, ancien attaché militaire de France au Japon, Légation de France à Bangkok (Siam).
1926. A De Lapradelle, professeur de Droit international à l'Université de Paris, 2, rue Lecourbe (15^e).
1925. A de Laptow, Assureur-Conseil, 145, boulevard Haussmann.
1929. A De Laverde (Guy), Avocat, 17, place de la Madeleine, Paris (8^e).
1921. A Laurent (Charles), 1, Square Lafontaine, Paris (16^e).
1904. V Leblanc (Mme H.), 4, avenue Malakoff, Paris (16^e).
1925. A Lefèvre-Demelette (Charles), 10, rue Las-Cases, Paris (7^e).
1916. V Le Lasseur (B^{ne}), 7, rue Greffulhe, Paris (8^e).
1904. V Le Goff (D^r), 178, faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e).
1908. A Lemaire (E.), agent général de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, 44, rue de Rennes, Paris (6^e).

1928. V Le Monnier (Mlle), 33, rue Cambon, Paris.
1929. A Lepaulle, Avocat, 2, rue de Clichy, Paris (9^e).
1928. A Lequel (Daniel), sous-directeur de la Banque franco-japonaise, 33, rue Cambon, Paris
1928. A Leroy (Amé), Consul Général de France, Genève (Suisse).
1930. A Le Roy (Maxime), 48, avenue Mozart, Paris (16^e).
1913. V Lepage, ingénieur civil, 7, rue du Moulin-Dieghem, Bruxelles (Belgique).
1921. A Lepine (Professeur), doyen de la Faculté de médecine de Lyon (Rhône).
1921. A Le Prieur (Y.), lieutenant de vaisseau, 80, rue Georges-Lardennois, Paris (19^e).
1910. L Lequeux (Mme A.), 52, rue Vaneau, Paris (7^e).
1909. V Le Rond (Général), 23, rue de l'Arcade, Paris.
1904. H Levi (Sylvain), Professeur au Collège de France, 4, rue Guy-de-la-Brosse, Paris (5^e).
1908. A Lévy (Raphaël-Georges), membre de l'Institut, 3, rue de Noisiel, Paris (16^e).
1922. A Lucas (Commandant), état-major de la 1^{re} brigade d'aéronautique, 7, rue de l'Université, Paris (7^e).
1904. L Lucy-Fossarieu (Mme de), 207, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine (Seine).
1923. A Macaire (Marcel), représentant, 8^{ter}, rue de Clermont, à Compiègne (Oise).
1912. V Madrolle (Claudius), explorateur, 95, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine (Seine).
1912. A Madvig (C.), artiste peintre, 27, boulevard Montparnasse, Paris (6^e).
1921. D Maeda, banquier, aux soins de l'Ambassade du Japon, 24, rue Greuze, Paris (16^e).
1921. D Maeda (marquis), Ministère de la Guerre, Tokyo (Japon).
1924. A Maitrot (Lucien), constructeur d'avions, 2, route de Bezons (Carrière-sur-Seine).
1913. A Malle, ingénieur conseil, 11, rue Magellan, Paris (8^e).
1900. V Mallet, Le Bois du Moutiers, à Varangeville-sur-Mer (Seine-Inférieure).
1903. V Martinie, Capitaine de Frégate, ancien attaché naval de France à Tokio, administrateur de la Banque franco-japonaise, 130, avenue Victor-Hugo, Paris (16^e).
1910. H Masaki (S.), ancien directeur de l'École des Beaux-Arts, membre de l'Académie des Beaux-Arts du Japon à Tokio (Japon).
1910. V Massip (Armand), 70, rue d'Auteuil, Paris (16^e).
1915. A Masson (Pierre), éditeur, 120, boulevard St-Germain, Paris (6^e).
1925. V Mathews (Frédéric), 7, rue Lalo, Paris (16^e).
1916. H Matsui (S. Exc. le Baron), ancien Ambassadeur du Japon en France, ancien Ministre des Affaires étrangères, à Tokio (Japon).
1916. V Matsumura (K.), contre-amiral, ancien attaché naval en France, aux soins du Ministère de la Marine, à Tokio (Japon).
1922. A Maurouard (Lucien), Ministre plénipotentiaire, 39, avenue Mozart, Paris (16^e).
1928. A Maybon (Albert), 16, rue des Girondins, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
1902. V Mazelière (M^{is} de la), 44, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7^e).
1928. A Merlin (Martial), ancien gouverneur général de l'Indochine, 14, rue Saint-Pierre, Neuilly-sur-Seine.
1900. A Metman, conservateur du Musée des Arts décoratifs, 38, rue de Lubeck, Paris (16^e).
1925. V Meynadier (Robert), 2, avenue Sainte-Foy, Neuilly-sur-Seine (Seine).
1901. D Ministre (le) des Affaires étrangères, quai d'Orsay, Paris (7^e).
1901. D Ministre (le) du Commerce et de l'Industrie, 101, rue de Grenelle, Paris (7^e).
1928. D Ministère de l'Instruction publique, Paris.
1910. D Mitsui (B^{on}), Iwai Cho, Az., à Tokio (Japon).
1928. V Mitani (Tekanobu), Ministère des Affaires étrangères, Tokio.
1912. V Miura (Yagoro), ancien Ministre plénipotentiaire à Tokio (Japon).
1921. A Miyakoshi, légation du Japon, Athènes.
1924. A Morita, 27, rue La Fontaine, Paris.
1924. A Moriyama (T.), Ministère des Affaires étrangères, Tokio.
1925. V Motonon (vicomte), attaché à l'Ambassade du Japon, Bruxelles.
1919. A Muller (Leo), directeur de la Banque franco-japonaise, 33, rue Cambon, Paris (17^e).
1914. A Nabholz, 3, quai de Retz, à Lyon (Rhône).
1916. V Nagai (Général), ancien attaché militaire à l'Ambassade du Japon, à Kanazawa (Japon)
1918. V Nagaoka, Ambassadeur du Japon, Ministère des Affaires étrangères, Tokio.
1929. A Nakaoka, général, attaché militaire à l'Ambassade du Japon, 24, rue Greuse, Paris.
1924. A Nagashima, Secrétaire à la Banque franco-japonaise, 33, rue Cambon, Paris (11^e).
1913. L Naito, secrétaire-interprète de la Société franco-japonaise, 15, rue Bonaparte, Paris (6^e)
1904. D Nashimoto (S. A. I. le Prince), général de Division, Tokyo (Japon).

1906. V Nel, capitaine de frégate, 9, rue de Chabannes, à Toulon (Var).
1930. A De la Nézière, 6, rue de l'Abreuvoir, Paris.
1928. A Nijhoff (Wouter), 9, Lange Woorhout, La Haye.
1913. V Noguchi, Professeur à l'École normale supérieure de Tokio (Japon).
1928. V Oda Yorogu, ancien Juge à la Cour Permanente de Justice Internationale, Kyoto (Japon).
1911. V Odin (Ulrich), 24, quai de Béthune, Paris (4^e).
1925. V Ortet (Pierre), 24, rue Demours, Paris (17^e).
1928. V Otoni (Comte), Tokio (Japon).
1928. V Otori (B^{on}), Tokio (Japon).
1904. L Oyamada (S.), administrateur de la Société franco-japonaise de Tokio, 485, Omyam, Takaidocho, Tokyo-fu (Japon).
1923. A Pécaud, 12, rue Baillon, Paris (14^e).
1922. A Pelliot, membre de l'Institut, 38, rue de Varennes, Paris (7^e).
1913. A Petithomme (Albert), industriel, 66, rue des Boulets, Paris (11^e).
1925. A Pfeiffer, Assureur-Conseil, 145, boulevard Haussmann, Paris
1914. A Pila, 2, rue de la République, à Lyon (Rhône).
1922. A Pin, docteur, 36, rue de Maubeuge, Paris (9^e).
1914. A Pinnau (Adolphe), négociant, 7, quai des Brotteaux, à Lyon (Rhône).
1911. A Pohl (L.), 4, rue d'Hauteville, Paris (10^e).
1922. A Pohl (Otojino), 4, rue d'Hauteville, Paris (10^e).
1921. A Pommier (Henri), publiciste, 9, avenue de l'Aqueduc, Paris (10^e).
1909. A Portier (André), expert, 24, rue Chauchat, Paris (9^e).
1920. V Price (M. et Mme), 92, rue du Bac, Paris (7^e).
1930. A Rabusson Corvisart (B^{on}), Chef d'escadron, Professeur à l'École Supérieure de Guerre, 105, Quai d'Orsay, Paris (7^e).
1930. A Rabusson Corvisart (B^{onne}), 105, Quai d'Orsay, Paris (7^e).
1913. A Ragault, 6, avenue Percier, Paris (8^e).
1930. V Société Rateau, rue du Colisée, Paris (8^e).
1930. A Ray (Jean), 6, avenue Vion Whitcomb, Paris (16^e).
1922. A Réallon (Robert), négociant, 14, rue Oudinot, Paris (7^e).
1919. V Regnault, ancien Ambassadeur de France au Japon, 11, rue Lalo, Paris (16^e).
1913. A Renondeau, colonel, ancien attaché militaire, 2, quai des Allobroges, Grenoble (Isère).
1904. V Reubell, 23, rue de Marignan, Paris (8^e).
1928. A Revon (Michel), Professeur à l'Université de Paris, 30, rue de Lille, Paris.
1920. A Rey, ingénieur civil, 12, rue Nicolas-Charlet, Paris (15^e).
1913. A Ribaud (Abbé Michel), vicaire à Saint-Marcel, 38, rue de Campo-Formio, Paris (13^e).
1918. A Ricci (Raoul de), 15, avenue Matignon, Paris (8^e).
1920. A Richardson (G.), 24, rue Octave-Feuillet, Paris.
1928. V Robert (Georges), Secrétaire général de la Société des Gens de Lettres, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris (14^e).
1930. A Robin (M.), 4, boulevard Excelsmans, Paris (16^e).
1920. V Rolland (Joachim), Homme de Lettres, 48, rue Pigalle, Paris (9^e).
1909. V Rondon (Louis), négociant, 104, rue Réaumur.
1909. A Roubeaud (Adolphe), négociant, 40, rue Albouy, Paris (10^e).
1930. A Roussel de Vauvilliers (D^r René), 21 bis, avenue de la Motte-Piquet, Paris.
1930. A Roy (C^{dt}), Ingénieur aux Établissements Schneider, 23, rue d'Orléans, Neuilly-sur-Seine.
1928. A Ruellan, 38, avenue Gallois, Bourg-la-Reine.
1901. V Saburo (Yamava), 140, Bentecho Ushigome, Tokio.
1904. H Saïonji (Prince), ancien Président du Conseil des Ministres, à Tokio (Japon).
1908. D Sakatani (B^{on}), ancien Ministre des Finances, Membre de la Chambre des Pairs, à Tokio (Japon).
1912. H Samad Khan Montazos-Saltaneh (S. A. le Prince), ancien Ministre de Perse, 64, avenue Malakoff, Paris (16^e).
1912. V Sarraut (A.), ancien ministre, Palais du Sénat, Paris.
1928. A Sato, Ambassadeur du Japon, Bruxelles.
1929. D Satsouma (Jirohachi), Pavillon Japonais, Cité Universitaire, Paris.
1912. L Schmoll (C^{dt} Henri), 124, avenue Victor-Hugo, Paris (16^e).
1929. A Schmoll-Daugny, Ingénieur, 124, avenue Victor-Hugo, Paris.
1903. H Schneider, maître de Forges, 34, Cours-la-Reine, Paris (8^e).

1922. V Schwob (Georges), rédacteur à l'Ambassade impériale du Japon, 24, rue Creuze, Paris.
1931. A Scott (M^{rs} E. W.), Hôtel Belfast, 10, avenue Carnot, Paris.
1925. V Semba (Colonel), ministère de la Guerre, Tokio.
1930. A Sebillot (Paul-Yves), Homme de Lettres, 142, rue Pelleport, Paris (20^e).
1915. A Serrin (Henri), Ingénieur Électricien, 20, rue Saint Vincent-de-Paul, Paris (10^e).
1911. V Seure (Georges), professeur agrégé, 16, avenue Élisée-Reclus, Paris (7^e).
1911. V Shirai (Général), ancien attaché militaire du Japon à Paris, Tokio (Japon).
1914. V Shiboya (Général), ancien attaché militaire de l'Ambassade du Japon, Ministère de la Guerre, Tokio.
1928. D Société des Chantiers de la Loire, 11 bis, boulevard Haussmann, Paris.
1921. D Société L'Électro-Entreprise, 44, rue de la Chaussée-d'Antin.
1930. A Sol, 5, rue Chartran, Neuilly-sur Seine.
1928. H Soga (vicomte), membre de la Chambre des Pairs, Président de la Société Franco-Japonaise, Tokio.
1912. D Sougimoura (Y), Ministre plénipotentiaire, Sous-Secrétaire Général et Directeur des Affaires Politiques de la Société des Nations, Genève.
1907. V Souhart (F.), Ministre plénipotentiaire, Président de la Société, 61 bis, boulevard Beausséjour, Paris (16^e).
1900. A Souwa, 6, boulevard de Clichy, Paris (18^e).
1914. A Stechert, libraire, 16, rue de Condé, Paris (6^e).
1914. V Stillman, docteur, 45, East, 75 th Street, New-York.
1916. V Tagawa, 73, rue Grignan, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1911. V Tajima, directeur général de la Société Shimbi Shoin, Tokio (Japon).
1928. V Takamatsu (Eytaro), Tokio (Japon).
1924. A Takashima (Tadayuki), chancelier à l'Ambassade du Japon, 24, rue Greuze, Paris (16^e).
1901. V Takénouchi (H.), contre-amiral, c/o Ministère de la Marine, à Tokio (Japon).
1930. A Takeuchi, Banque Franco-Japonaise, 33, rue Cambon, Paris.
1924. A Tamaki, attaché à l'Ambassade impériale du Japon, 24, rue Greuze, Paris (16^e).
1901. V Térashima (comte), membre de la Chambre des Pairs, 7, Kojimatchi Hirakawatcho Rokutchomé, à Tokio (Japon).
1928. V Terajima (Hirobumi), Tokio (Japon).
1928. V Thiébaud (Henri), Domaine de la Migonière, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
1900. V Thiébault-Sisson, rédacteur au *Temps*, 5, rue des Italiens, Paris (9^e).
1924. A Timmel, tailleur, 52, rue de Laborde, Paris (8^e).
1930. A Timmel (André), 50, rue de Laborde, Paris (8^e).
1930. A Timmel (René), 50, rue de Laborde, Paris (8^e).
1914. A Thoyer-Rozat (D^r), 25, rue Marbeuf, Paris (8^e).
1920. A Thoyer-Rozat (Paul), docteur, 12, rue Desaix, Paris (15^e).
1911. V Thouroude (Gabriel), agent général de la C^{ie} des Chargeurs réunis, Arveyres (Gironde).
1901. V Thurneyssen (E.), 10, rue de Tilsitt, Paris (8^e).
1930. A Togari, Attaché naval, 86, avenue de la Muette, Paris (16^e).
1930. A Toibana (K.), Lieutenant de vaisseau, Attaché naval adjoint, 86, avenue de la Muette, Paris.
1910. D Tokugawa (S. E. le Prince), Président de la Chambre des Pairs, Sendagaya, à Tokio, (Japon).
1925. V Touttain (André), artiste peintre, Clos Touttain, Chemin de Monval, Marly-le-Roy.
1912. V Turenne d'Aynac (de), Ministre plénipotentiaire, 72, avenue Victor-Hugo, Paris (16^e).
1928. A Uhl (Léon), 19, bis, rue Pierre-Guérin.
1925. A University of Michigan Library, Ann Arbor, Michigan c/o (Librairie Champion, 5, quai Malaquais, Paris (6^e).
1928. A Valat, 33, rue du Marais, Paris.
1912. A Valet (Paul), directeur honoraire à la Société générale, 133, rue du Cherche-Midi, Paris (15^e).
1914. A Valet (Mlle M.), critique d'Art à la *Revue des Beaux-Arts*, 133, rue du Cherche-Midi, Paris (15^e).
1900. A Vernes (P.), 30, avenue de Messine, Paris (8^e).
1900. V Vever (H.), 59, rue de La Boétie, Paris (8^e).
1904. A Versillé (Jacques), 4, Chaussée de la Muette, Paris (8^e).



1913. A Victoria and Albert Museum (Library), South Kensington, Londres, S. W. (Angleterre).
1914. A Viel (Albert), directeur de l'Agence de la Société générale, 87, rue des Belges, Lyon (Rhône).
1928. A Vignier, négociant, 4, rue Lamennais, Paris.
1926. A Volante (Mme), 1, rue de l'Arrivée, Meudon (Seine-et-Oise).
1910. H Wada, Professeur à l'École des Beaux-Arts, membre de l'Académie des Beaux Arts du Japon, Tokio (Japon).
1930. A Wada, Maison Mikimoto, 7, boulevard Haussmann, Paris (9^e).
1920. A de Waleffe (B^{onne}), 1, rue de Saint-Cloud, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).
1920. A Waleffe (baron Maurice de), publiciste, 1, rue de Saint-Cloud, Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).
1913. V Watanabe (vicomte Chifuyu), membre de la Chambre des Pairs, à Tokio (Japon).
1910. V Watanabé (Mantaro), général de division, à Tokio (Japon).
1928. A Weil (Elie), Import and Export, 117, Faubourg Poissonnière, Paris.
1909. D Yamaoutchi (M^{l^{le}}), membre de la Chambre des Pairs, Paris.
1930. A Zunofro, Société anonyme Bussan, 44, rue de Lisbonne, Paris.

Nise Murasaki Inaka Genji

(Le Genji rustique, de la fausse Murasaki.)

par **RYUTEI TANEHIKO**

Traduction de Raymond Martinie.

CHAPITRE I

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR.

En plein centre du grand Edo, en un lieu appelé Shikibu Kôji, vivait une très gracieuse jeune fille du nom d'O Fuji.

Comme elle avait l'habitude d'attacher la racine de son chignon avec un lien violet, les gens, au lieu de la désigner par son nom O Fuji, l'appelaient Murasaki Shikiku⁽¹⁾.

Ayant appris cela, une idée lui vint, dont elle fut bientôt assiégée matin et soir, celle de composer un ouvrage qui ressemblât à ce Genji monogatari que rappelait son surnom. Mais, en fait de livres, elle n'avait jamais rien lu d'autre que des « kusa zôshi », et comme poésies, elle ne connaissait que les chansons les plus vulgaires.

Un ami lui conseilla de se mettre à la littérature en commençant par lire des ouvrages faciles dont il lui donna une liste. Elle en fit la commande, mais non sans commettre toutes sortes d'erreurs et de confusions, qui compliquèrent beaucoup la tâche du libraire.

Ayant obtenu à peu près ce qu'elle cherchait, elle se mit en quête d'un logis où elle pût commencer à écrire son roman.

Il y avait bien, dans son voisinage, une maison dont le nom, Omi dana était de circonstance, mais elle se trouvait sur une large rue que parcouraient des charrettes aux roues grinçantes, et qui retentissait du bruit des mortiers à piler le riz. Ce dernier détail rappelait la demeure de Yugao, mais rendait ce lieu peu propice au recueillement par clair de lune.

Heureusement, dans le quartier Teppô zu, dont l'appellation s'accordait bien avec les vaines paroles dont elle était coutumière, elle connaissait quelqu'un grâce à qui, après être allée invoquer non la déesse Kwan on, mais, dans sa petite pagode, la divinité Hito Maru, elle s'installa provi-

(1) Violet se dit en japonais « murasaki ».

soirement au-dessus de la boutique d'un « ishiya » (tailleur de pierres), du quartier Akashi chô, et là, le quinzième jour de la huitième lune (août septembre), tout en contemplant sur l'étendue des flots les reflets de l'astre des nuits, elle prit son pinceau, et couvrant de ses pattes de mouches, cinquante-quatre mains de papier mouchoir, composa son œuvre informe.

Ainsi donc, tandis qu'aux temps anciens, Murasaki Shikibu avait écrit son œuvre après avoir approfondi les sublimes enseignements de la secte Tendai, et pénétré les mystères des *Six voies du Salut* et de la *Roue du Destin*, la fausse Murasaki Shikibu moderne, n'ayant pour elle qu'un physique gracieux, bien que criminelle, de par ses yeux assassins, et ignorant tout de la voie du Bouddha au point qu'elle prenait pour un compte de gros sous l'expression « San kwan Shi mon ichi bu hachi kwan », a écrit dans un langage aussi vulgaire que ses sentiments, ce *Genji* si justement qualifié de rustique qui a provoqué les moqueries de tous, riches et pauvres, nobles et manants.

NOTE DU TRADUCTEUR.

On voit que dans cet avant-propos du chapitre I^{er}, Tanehiko, très modestement et par manière de plaisanterie, donne comme auteur de son œuvre une jeune fille illettrée, alors qu'elle est écrite en un style raffiné et émaillée de nombreux « haiku » qui ne sont pas tous sans mérite.

Cet avant-propos contient un certain nombre d'allusions qui nécessitent quelques explications :

D'abord, le surnom donné à la jeune fille : Murasaki Shikibu qui est exactement le nom de la noble dame auteur du fameux *Genji*; murasaki (violet), provenant de la couleur du lien avec lequel elle attachait ses cheveux, et Shikibu, du nom de la rue où elle habitait.

Omidana : Allusion à la province d'Omi, où se trouvait la véritable Murasaki lorsqu'elle a écrit son « *Genji* ».

Yugao : Nom d'un personnage du « *Genji* ». C'est une jeune fille d'humble condition bien que d'origine noble, qui est courtisée par le prince « *Genji* », le héros du roman. Elle habite un quartier populaire de la capitale qui, dès le matin, retentit du bruit que font les ménagères, en pilant leur riz.

Teppô zu : Teppô, tuyau, tube métallique, puis fusil, arme à feu; mais il y a l'expression « teppô wo hanasu », prononcer de vains discours, dire des vantardises.

Hito Maru et Kwan on : Hito Maru est une divinité inférieure du « *Shintô* », que la fausse Murasaki est habituée à invoquer, tandis que la noble dame auteur du *Genji* se plaçait sous la protection de la grande déesse bouddhique Kwan on.

Ishiya, tailleur de pierres. — Rappelle Ishiyama, le nom du monas-

tère situé au bord du lac Biwa, en Omi, où la véritable Murasaki s'était installée pour écrire son œuvre.

Le quinzième jour de la huitième lune. — Dans l'ancien calendrier, le quinzième jour de chaque mois coïncidait avec la pleine lune, et celle de ce jour-là était considérée comme la plus brillante de l'année. Akashi chô, quartier qui existe encore avec ce nom, se trouvant à l'embouchure de la Sumida, sur la baie, la fausse Murasaki a pu contempler les reflets de la lune sur les flots, ce qui est une allusion au fait que, du moins d'après la légende, Murasaki Shikibu, le soir où elle a commencé à rédiger son roman, a contemplé un beau clair de lune reflété par les eaux du lac Biwa.

Cinquante-quatre mains de papier mouchoir. Allusion au nombre des chapitres du *Genji*.

L'expression « San Kwan Shi mon ichi bu hachi kwan » désigne un livre sacré du bouddhisme; mais comme l'ancienne monnaie japonaise comprenait des « kwan », des « mon » et des « bu », une personne ignorante pouvait comprendre trois « kwan », quatre « mon », un « bu », et encore huit « kwan ».

RAYMOND MARTINIE.

PREMIÈRE PARTIE

Au palais shogunal de Muromachi, à Kyôto, la charmante Hanagiri, favorite du seigneur Yoshimasa, est en butte aux persécutions de ses rivales délaissées et jalouses. — Mauvais tour que lui joue l'une d'elles, Hirugao. Mystérieux assassinat de Hirugao.

Or, en ce temps-là, vivait en son palais fleuri de Muromachi, le grand seigneur Ashikaga Yoshimasa, en pleine prospérité ascendante, tel le soleil levant qui s'élève resplendissant au-dessus de l'horizon.

Son épouse la princesse Toyoshi, fille du célèbre Ouchi Tamemitsu, avait mis au monde, l'année précédente, un fils, et depuis lors, jouissait auprès de tous au palais, d'un grand prestige.

On était à la fin de la première lune (janvier-février). Ayant épuisé toutes les réjouissances de la nouvelle année, la princesse, un soir, voulut admirer le ciel crépusculaire, et accompagnée seulement de deux ou trois petites suivantes encore enfants, se mit à parcourir tout le jardin.

Au cours de cette promenade, elle s'entendit tout à coup ainsi interpellé :

« Eh là, madame la princesse, ne pensez-vous pas qu'il y ait danger pour vous à sortir ainsi, même dans votre jardin, sans être escortée, surtout à cette heure tardive? »

Interloquée, la princesse se retourna :

« Ah! c'est vous, dit-elle, Hirugao, qui me parlez ainsi? En vérité

parmi les nombreuses jeunes femmes qui entourent au Palais mon seigneur, vous êtes certainement celle qui me témoigne le plus d'attentions. »

Celle que la princesse avait appelée Hirugao, à ces mots se rapprocha :

« En effet, Madame, reprit-elle, nous toutes, qui, bien qu'indignes, sommes admises dans les appartements intimes de notre seigneur, vous devons la plus grande considération; mais, sans vouloir médire d'autrui il en est une qui ne s'astreint pas à cette règle; je veux parler de cette Hanagiri, qui, se prévalant de la tendresse que lui témoigne le prince, promène partout un visage méprisant; et à quoi tient cette préférence dont elle est l'objet? Très souvent malade, elle se rend, chaque fois, pour se soigner, dans sa famille, et comme dit le proverbe, « tant loin la fleur, tant désirable son parfum », elle se trouve rarement près de notre seigneur, qui, lorsqu'il la voit, n'en est que plus attentionné pour elle; si bien qu'il semble maintenant qu'elle va être bientôt mère, et voilà sa personne malade hissée comme sur un piédestal. N'est-ce pas scandaleux? De plus, le bruit court que par jalousie pour vous, et pour nous aussi, elle passe son temps à nous vilipender auprès du prince; tous les soirs, elle est appelée près de lui, et lorsqu'elle passe devant nos chambres, elle nous jette, de côté, de mauvais regards; toute son attitude respire la haine et la méchanceté.

Ainsi, d'une langue acérée, elle cherchait à exciter la jalousie de la princesse, et à troubler son cœur; mais celle-ci n'en fut nullement émue. Elle répondit avec le plus grand calme :

« En vérité, comme vous le dites bien, Hanagiri est grande favorite auprès de mon seigneur; et me souvenant de l'exemple historique de l'empereur de Chine Suân Song, dont l'amour pour la princesse Yang Koei a été la cause de grands désordres dans l'empire, j'ai souvent pensé à faire de respectueuses remontrances à mon mari; mais il y a une chose qui me rassure, c'est la douceur du caractère de Hanagiri, que je crois tout à fait incapable de calomnies; son attitude méprisante, et ses regards de côté quand elle passe, n'existent sans doute que dans votre trop méfiante imagination.

— Mais non, je vous assure, Madame, ne parlez pas ainsi, et vous verrez que si elle devient mère d'un enfant mâle, son orgueil la rendra encore plus insupportable.

— Voilà certes, de votre part, des soucis bien prématurés; et vous paraissez avoir une nature bien inquiète; pour le moment, l'héritier de la maison Ashikaga, est le fils que j'ai mis au monde, et à ce sujet, je suis tout à fait tranquille; au surplus tout ce que je désire, c'est que celui qui succédera à mon seigneur, soit un enfant de sa race, quelle que soit la femme dont il sera né, hâtez-vous donc, vous aussi, de lui en donner un. »

Et la princesse, souriante, partit sans même se retourner.

Hirugao, tout interloquée, ne put rien trouver à répondre, et comme elle se livrait à de tristes réflexions, elle entendit qu'on l'appelait :

« Madame, Madame, où êtes-vous donc? Comme vous nous aviez

défendu de venir près de vous, nous vous avons attendue tout ce temps; mais voilà que le soleil est couché; n'allez-vous pas rentrer? »

C'étaient ses deux servantes, Kikyô et Kogiku.

« Vous avez bien fait, leur dit-elle sans avoir l'air de rien, de venir me chercher, rentrons ensemble. »

Mais sous sa tranquillité apparente, elle avait le cœur en feu. De retour dans sa chambre, elle appela auprès d'elle les deux jeunes filles et leur dit :

« Vous avez sans doute entendu tout à l'heure? Dans l'idée de nous débarrasser de cette Hanagiri, j'ai essayé d'exciter contre elle, par mes paroles, la princesse Toyoshi, mais il semble que je n'ai réussi qu'à l'indisposer contre moi. Que faire maintenant? »

Kogiku répondit aussitôt :

« Il est bien sûr qu'à voir toujours en faveur, la nuit et le jour, Hanagiri, la vie, pour vous comme pour les autres femmes du palais, n'a rien d'agréable, et comme je comprends votre irritation! Chaque fois qu'elle est appelée chez Monseigneur, elle passe par ce couloir; justement, j'ai aperçu tout à l'heure la jeune fille qui va la prévenir; si nous pouvions lui jouer un bon tour qui nous permette de la confondre et de rire à ses dépens! Voyons, Kikyô, vous qui êtes si ingénieuse, cherchez un peu. »

Tout en lui parlant ainsi, elle lui donnait des petites tapes amicales dans le dos. Kikyô parut flattée.

« Voilà qui vient à point, dit-elle, il y a là-bas, un baquet plein de vidures de poissons; nous n'avons qu'à en parsemer le couloir; Hanagiri ne les voyant pas, dans cette demi-obscurité, ne manquera pas d'en mettre après sa robe, ce qui attirera les chats, lesquels s'acharneront à la tirailler en tous sens. Ne sera-ce pas là, pour vous Madame, une amusante vengeance? Allons, Kogiku, aidez-moi à approcher ce baquet. »

Comme elle avait parlé haut :

« Doucement, dit Hirugao, ne faites pas tant de bruit; en effet, pour aller chez Monseigneur, Hanagiri est obligée de passer par ce corridor, et il est possible de l'y enfermer au moyen de ces deux portes. »

Et elle se mit à leur parler tout bas, pour leur expliquer son idée. Les deux jeunes filles approuvèrent en souriant, et aussitôt, se mirent à tout préparer.

Hanagiri, qui ne se doutait de rien, arriva donc tranquillement en soulevant sa robe, de couleur claire, et son vêtement de dessous; tout à coup, comme elle approchait de la deuxième porte, Sugibae sa servante, éclairant le plancher en tous sens avec sa lanterne, lui cria :

« Faites attention Madame, cela sent bien mauvais par ici; Oh! Quelle saleté! Il y en a beaucoup sur vous; cela a tout à fait l'air de vidures de poissons, comment se fait-il qu'on en ait ainsi répandu sur ce parquet? »

Comme elle s'agitait beaucoup, Hanagiri, montrant peu d'émotion, répondit :

« Sentant cette mauvaise odeur, je m'étais couvert le nez de ma manche,

mais je n'avais pas fait attention au bas de mes vêtements, qui sont salis. Je ne puis me présenter ainsi. »

Et comme elle faisait mine de s'en retourner, Sugibae l'arrêta :

« Holà! Holà! dit-elle, veuillez donc regarder, il y en a plein le couloir, je vais tout de suite vous chercher des vêtements de rechange.

— Faites donc, bien que ce soit beaucoup vous demander. »

Et comme, ayant à peine entendu ces mots, Sugibae allait partir : elle la retint :

« Attendez, dit-elle, je ne puis, même un instant, supporter sur moi cette robe souillée, je vous prie de la remporter. »

Et elle commença à défaire sa ceinture.

Sugibae, examinant le bas des vêtements de sa maîtresse, lui dit :

« Il n'y a de salis que votre robe de dessous et votre manteau, l'autre robe est propre; sans doute vous aurez un peu froid, mais patientez ainsi un moment. »

Et remplie de zèle, elle plaça sur son épaule les vêtements à changer, et, s'éclairant de sa lanterne, elle s'en alla, en marchant sur la pointe des pieds, le plus vite possible.

Hanagiri, en attendant sa servante, voulut ouvrir la porte près de laquelle elle se trouvait, mais, l'ayant trouvée bloquée, ne put, malgré ses efforts, y réussir.

Comme elle se demandait pourquoi, elle entendit Sugibae qui était de retour, et qui, de l'autre côté de la première porte, lui criait :

« Madame, Madame, êtes-vous encore là? J'ignore qui cela peut être, mais quelqu'un, avant que j'aie pu revenir, a mis le verrou à cette porte, de sorte que je ne puis entrer. »

Hanagiri, de plus en plus étonnée et fort mal à l'aise, releva avec précaution sa robe et revint sur ses pas jusqu'à toucher cette porte. Parlant alors le plus doucement possible, elle dit à Sugibae :

« Je vous en prie, ne frappez pas si fort; la seconde porte, aussi, a été fermée je ne sais par qui, et il m'est impossible de passer; c'est sans doute un mauvais tour qu'on a voulu me jouer. »

Sugibae, très émue à ces mots, répondit :

« C'est certainement par jalousie, à cause de la grande tendresse que vous témoigne Monseigneur, qu'on vous a encore ainsi mal traitée. C'est que, aussi, avec votre nature trop douce, vous supportez tout sans rien dire, et on en abuse. Mais vraiment qu'allons-nous faire pour vous venger de cette méchanceté? Il ne faut pas continuer à vous montrer aussi patiente, car vous finiriez par vous en repentir sérieusement. Veuillez donc appeler, en criant très fort, de manière que Monseigneur vous entende. »

Insensible à ces excitations, Hanagiri répondit doucement :

« Toutes ces jeunes femmes qui ont ici le même service que moi, appartiennent à des familles nobles; moi-même, il est vrai, suis la fille du chef de district Majima Tomoyoshi, de la province de Tamba, mais

par malheur, j'ai perdu mon père de bonne heure, et je n'ai plus maintenant comme soutien que ma mère, qui habite, comme vous le savez, une maison retirée, aux environs de Saga; elle fait bien tout ce qu'elle peut pour moi, mais les personnages influents et prospères qui sont les parents de mes compagnes, m'accablent de leur mépris, avec raison sans doute. Ils m'en veulent beaucoup de ne pas m'en aller, et comme je m'en suis aperçue depuis longtemps, cherchent souvent à me nuire. Aussi, toutes les fois que ma santé m'a obligée à me rendre auprès de ma mère, j'ai voulu obtenir mon renvoi, mais ne l'ai pu à cause de la faveur bien imméritée que me témoigne Monseigneur. D'autre part, je dois considérer que si je quittais le palais et restais sans emploi, la situation de ma mère serait encore plus triste; aussi, ai-je décidé de continuer mon service, en supportant avec patience toutes les avanies, sans en vouloir à personne. Allons Sugibae, ne criez pas si fort, car on va dire que même mes servantes profitent des bontés qu'a pour moi Monseigneur pour agir à leur guise, et gardez-vous de seulement prononcer mon nom. »

Sugibae, de l'autre côté de la porte, ne tint aucun compte de ces objurgations :

« Mais alors, dit-elle, jusqu'à quand allez vous rester dans cette situation ? »

— Eh bien, lorsque le jour se lèvera quelqu'un, sans doute, viendra me délivrer. En attendant, je vais réfléchir à la poésie que je composerai pour le prochain concours.

— Ce que vous dites là, Madame, n'est pas raisonnable; allez-vous supporter ainsi, avec sur vous une seule robe légère, le froid de cette nuit ?

— Mais je n'ai pas froid, n'ayez donc pas tant de soucis, rentrez plutôt, et couchez-vous; surtout ne dites plus rien, de peur d'attirer quelqu'un et de m'exposer à être trouvée dans cette situation ridicule; j'espère que vous m'avez bien comprise ? »

Et elle s'en alla de nouveau près de la deuxième porte.

Sugibae, ne l'entendant plus, se résigna, découragée, et s'appuyant à la porte, se mit à surveiller ce qui se passait à l'intérieur des appartements.

Le temps s'écoulait ainsi lugubrement; on entendait au loin le son triste des cloches des temples, et comme cette nuit-là, une tempête faisait rage au dehors, un vent glacial passait sous les portes et pénétrait par le col et par le bas des vêtements de Hanagiri, jusqu'à sa peau, de sorte qu'elle était transie de froid, et restait là comme stupéfiée. Vers le milieu de la nuit, toutes les lampes qui éclairaient le couloir, n'ayant sans doute plus d'huile, s'éteignirent, laissant régner une obscurité complète; et la jeune femme, sentant s'égarer son faible cœur, se demandait si elle ne se trouvait pas dans le sombre chemin qui, traversant une profonde caverne, conduit aux enfers. En proie à la plus vive terreur, elle invoquait sans cesse à voix basse, le nom sacré de la déesse Kwan on.

Tout à coup, elle entendit du bruit et vit la porte près de laquelle elle

se trouvait, s'ouvrir et laisser passer la lumière d'un flambeau; en même temps, la lame éclatante d'un sabre brilla à ses yeux; effrayée, elle poussa un cri perçant, puis fut toute surprise de reconnaître son seigneur. Sugibae, de son côté, ayant entendu le cri de sa maîtresse, se mit à frapper violemment l'autre porte, cherchant à la briser ou à l'enfoncer, si bien que tout à coup elle céda, s'échappant de ses rainures, et vint tomber, en même temps que la jeune fille, du côté intérieur.

« Calmez-vous! » dit le Seigneur Yoshimasa, qui était là, impassible, un flambeau dans une main, et son sabre de chevet dans l'autre.

« Mais pourquoi cette tenue si légère? » demanda-t-il.

Hanagiri, sans pouvoir répondre, s'écarta vivement, et se prosterna; Sugibae, cherchant un coin où se cacher, s'était accroupie, et se faisait aussi petite que possible.

Le seigneur Yoshimasa dit alors en souriant :

« Trouvant étrange votre long retard à venir ce soir, je me suis rendu jusqu'à cette porte, que j'ai trouvé fermée solidement au moyen d'un long cordon de soie rouge. J'ai essayé d'abord de dénouer ce cordon, mais il y avait tant de tours, que j'ai perdu patience et ai fini par le trancher avec mon sabre. C'est l'éclat de cette arme, sans doute, qui vous a tant émue? Mais vous avez maintenant, je pense, recouvré vos esprits? Et sans doute avez-vous vos raisons pour être si peu vêtue par une nuit si froide? »

Hanagiri ne répondait toujours pas, tant elle redoutait d'avoir à accuser qui que ce fût; elle restait là, hésitante, et n'ouvrait pas la bouche. Sugibae, ne pouvant supporter cette scène, se décida à parler :

« Monseigneur, dit-elle posément, veuillez excuser ma hardiesse, mais je veux tout vous expliquer. Comme ma maîtresse traversait ce couloir pour se rendre chez vous, ses vêtements ont été souillés par ces vidures de poissons, qui, comme vous le voyez sont répandues sur ce parquet; pendant le court instant où je l'ai quittée pour aller lui chercher des robes de rechange, des gens malintentionnés l'ont enfermée entre ces deux portes, et lui ont infligé cette pénible attente dans le froid; veuillez faire rechercher les coupables. »

Hanagiri intervint alors :

« Que faites-vous, dit-elle, comment osez-vous ainsi parler à Monseigneur? Si j'avais jugé que ces choses fussent bonnes à dire, je l'aurais fait moi-même; retirez-vous, je vous prie. »

Sugibae, ainsi réprimandée, se retirait tout émue, mais le prince la retint :

« Cela n'a pas d'importance, dit-il, restez ici. Venu ici tout seul, sans même emmener un page, je puis permettre ce qui, dans des circonstances ordinaires, serait inadmissible; cessez donc Hanagiri, de la gronder ainsi. Holà, quelqu'un! Que l'on m'amène ici Hirugao, j'ai quelque chose à lui dire. »

Kikyô, qui dissimulée tout près de là avait entendu cet appel, se précipita tout émue dans la chambre de sa maîtresse.

« Madame, lui dit-elle, comme vous me l'aviez ordonné, j'ai mis le verrou à la porte, et j'ai bien ri avec Kogiku de l'embarras dans lequel s'est trouvée Sugibae, mais voilà que Monseigneur est venu inopinément, et vous fait dire d'aller lui parler. »

Hirugao, maîtrisant avec peine une vive émotion, rectifia ses vêtements et en arrivant devant le prince, se prosterna à distance respectueuse.

« Pourquoi, Monseigneur, dit-elle en posant ses mains sur le parquet, m'avez-vous fait appeler? »

Yoshimasa, l'air de fort belle humeur, lui répondit :

« Pourquoi? Je vais vous le dire : L'appartement de Hanagiri étant très éloigné, elle a, chaque fois qu'elle vient, un long chemin à parcourir; et ce soir, singulièrement, quelqu'un a semé dans le corridor qu'elle devait traverser des choses malodorantes, et de plus, l'a enfermée entre deux portes de ce passage; je ne puis vraiment souffrir que l'on traite ainsi celle qui va me rendre père. Votre chambre est placée en dedans de la deuxième de ces portes, et tout près de celle où je couche; dès maintenant, vous allez la céder à Hanagiri, et prendre la sienne. »

Hirugao, ayant écouté jusqu'au bout, répondit :

« Excusez-moi, Monseigneur, d'oser vous répondre, mais je ne suis absolument pour rien dans cette affaire, et ce n'est pas moi qui ai fermé la porte dont vous parlez pour jouer un vilain tour à Hanagiri.

— Mais, reprit le prince, il ne s'agit pas de cela; je ne vous ai pas dit que c'était vous la coupable; je vous ai simplement ordonné de changer d'appartement; il est bien naturel que je désire rapprocher de moi la future mère de mon enfant. Quant à l'auteur insolent de cette méchanceté, je sais fort bien qui il est, mais je ne désire pas, pour des choses si peu importantes prononcer les noms des gens. Et à propos, Hirugao, vous vous rappelez cette bibliothèque roulante que je vous ai donnée un jour? Est-ce que le cordon qui servait à la traîner y est toujours attaché? »

Hirugao poussa alors une exclamation étouffée.

« Le cordon de soie qui a servi à lier cette porte me paraît lui ressembler beaucoup. »

Et il le lui plaça sous les yeux : Hirugao ne sut que répondre; le visage cramoisi, atterrée, elle ne put que demeurer prosternée.

Hanagiri, qui assistait à cette scène, en souffrait beaucoup pour elle tandis que Sugibae en était enchantée et souriait doucement.

A ce moment, les premiers rayons du soleil levant, éclairant vivement la nature souriante, apparurent sur le haut des murs du couloir, et le seigneur Yoshimasa, qui était en costume de nuit et ne désirait pas être ainsi rencontré, se retira, emmenant Hanagiri dans ses appartements.

Aux paroles pleines de bonté et de générosité de son seigneur, Hirugao, en dépit de sa malice, n'avait rien pu répondre; elle se rendit aussitôt dans

la chambre de Hanagiri, et prétextant une maladie, y resta enfermée toute la journée sans vouloir, par honte, sans doute, se montrer à personne.

Elle attendit la fin du jour avec impatience, et dès qu'il fit nuit, se coucha.

Or, au milieu de cette même nuit, un inconnu, s'étant introduit en brisant la muraille dans la nouvelle chambre de Hirugao, la transperça de part en part, d'un long sabre.

La malheureuse femme poussa un grand cri et mourut presque aussitôt, non sans avoir pu prononcer ces mystérieuses paroles :

« C'est Hanagiri sans doute, qui, ayant eu vent de mes desseins, a pris les devants et m'a envoyé cet assassin. Eh bien ! soit, que je meure, mais on verra ce dont est capable le ressentiment posthume d'une femme. »

L'assassin s'enfuit aussitôt, comme s'il avait des ailes, et sans laisser la moindre trace.

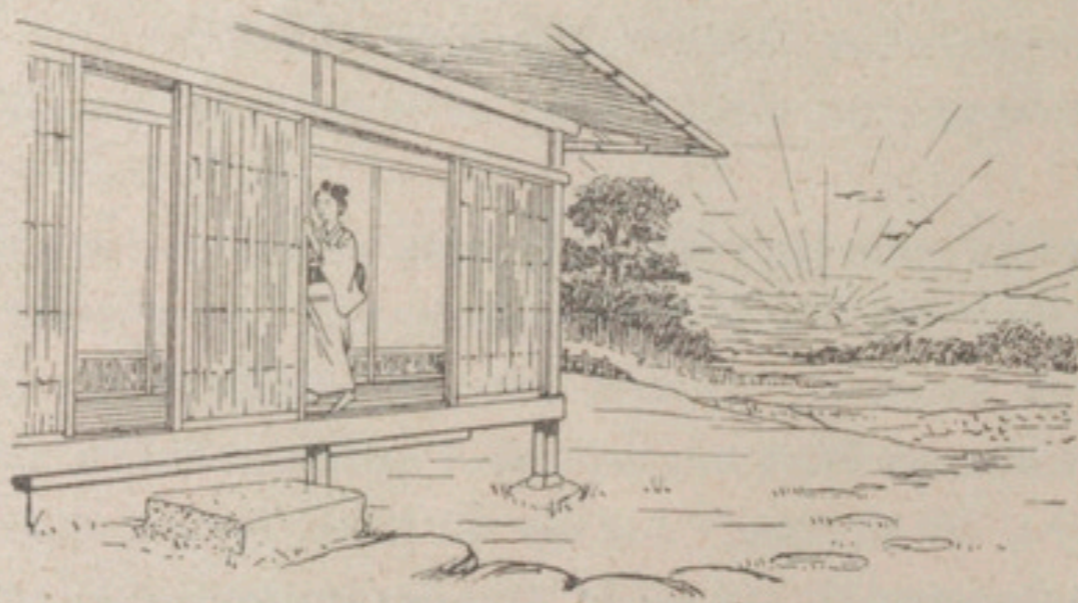
Les deux servantes Kikyô et Kogiku, qui couchaient dans la pièce voisine, furent réveillées en sursaut par le cri de leur maîtresse, mais transies de peur, elles n'osèrent bouger, et restèrent recroquevillées sous leurs couvertures jusqu'au matin.

Lorsque le seigneur Yoshimasa fut informé par elles de ce tragique événement, il en fut sincèrement apitoyé et ordonna que l'on fît des recherches actives et minutieuses, mais on ne put découvrir où se trouvait le coupable.

NOTE DE L'AUTEUR.

Bien que le personnage de Hirugao corresponde à la Dame du « Kô chin den » du « Genji monogatari », son assassinat mystérieux a entièrement été ajouté par moi.

Fin de la première partie du chapitre I^{er}.



Le sabre japonais

Quand le fils du dieu Izanagi, Susano O No Mikoto (Son Impétueuse Altesse mâle) descendit des cieux et atterrit dans la province d'Izumo, près de la rivière Hi, il rencontra d'abord un vieillard, une vieille femme et une jeune fille qui se lamentaient. Comme il leur demandait les raisons de ce désespoir, le vieillard lui répondit : — Hélas ! j'avais huit filles, mais chaque année un monstre affreux, un serpent à huit têtes, vient m'en enlever une pour la dévorer. Voici la huitième année révolue. Va-t-il me ravir ma dernière enfant ? — Me donneras-tu ta fille si je la sauve, demanda le dieu, touché par la grâce et la beauté de cette enfant des hommes ? — Le vieillard s'y étant engagé, Susano lui dit : — Prépare huit cuves de *saké* très fort et place-les dans ton jardin. Quand le monstre — le *Yamata No Orochi* — aperçut la boisson ainsi préparée, il ne manqua pas d'introduire à la fois ses huit têtes dans les huit cuves et d'engloutir l'eau-de-vie de riz dont les fumées l'endormirent bientôt. Susano tirant alors son épée, coupa le serpent en morceaux et transforma ainsi la rivière HI en un fleuve de sang, mais arrivé au milieu de la queue, l'arme se brisa. Cherchant la cause de l'accident, le dieu découvrit dans la queue du serpent, la grande épée *Ama No Murakumo* (l'épée des Nuées du Ciel assemblées) et s'en empara.

* * *

Or, les Nippons se vantent d'avoir conservé l'*Ama No Murakumo No Tsurugi* dans un temple d'Isé. C'est l'ancêtre mythologique de toutes les armes japonaises. C'est l'épée révérée devant quoi s'inclinent toutes ces lames célèbres dont on peut dire que leur histoire est inséparable de celle du Daï Nippon.

* * *

Il n'est plus question aujourd'hui que de *sabres* quand on parle de l'arme de main favorite des Japonais, et qui se servirait du vocable *épée* passerait pour faire montre de licence poétique ou d'ignorance. Et cependant, c'est bien le nom d'épée qui convient à toutes ces armes d'avant le VIII^e siècle de notre ère en remontant jusqu'au VI^e avant la Chrétienté — ce qui, soit dit en passant, nous reporte aux débuts de l'histoire connue du Japon.

D'ailleurs la terminologie du sabre, de l'épée et du poignard japonais est étonnamment touffue. L'occidental peu versé dans la langue des lettrés est immédiatement perdu dans un fatras d'expressions discutées par les archéologues nippons eux-mêmes. Quoi d'étonnant? Sommes-nous plus versés, au point de vue archéologique, dans la science des armes européennes? Maindron avouait que tout est à faire dans ce domaine : « Cette science est loin d'être codifiée.... Elle est encore dans les langes.... On s'est trop pressé de généraliser avant même que de posséder les premiers principes.... Et si nous ânonnons chez nous, que ferons-nous en Extrême-Orient, là où rien ne nous est familier? Pourtant quelques expressions reviennent constamment et se maintiennent parmi cent autres comme des récifs qui dominant les flots pendant la tempête, sans se soucier de la pluie des galets et des coquillages. Elles nous suffiront pour le présent aperçu, projet ou plan d'une étude plus fouillée.

Pour désigner les épées anciennes, les vieux textes mis à jour par les archéologues japonais, le célèbre Arai Hakuseki en tête⁽¹⁾, se servent surtout des mots *Ken*, *Tsurugi* et *Katana*. Plus tard, le mot *Tachi* remplacera *Tsurugi* tombé en désuétude, mais s'appliquera aussi bien aux grands sabres qu'aux épées. Enfin, *Katana* (lame à un tranchant) finira par être seul employé comme le sabre qu'il désigne. Mais ceci est d'hier. Longtemps, les annales de l'Empire retentiront des exploits de héros armés du *Tachi*, du *Naganaki* ou du *Sé Oi Tachi* portés au dos comme un carquois, et le *Katana* ne sera qu'une petite arme, presque un poignard.

Remontons plus haut encore. Au Japon, le travail du bronze se perd, suivant l'expression consacrée, dans la nuit des temps. C'est un art préhistorique, dit un archéologue anglais. Des cloches, des armes, des pointes de flèche en bronze existent dont rien ne fixe l'âge ni l'origine. Et quand, quelque six siècles avant notre ère, l'histoire du Yamato se dégage de la légende, alors que les Chinois en sont encore au bronze et au fer, les Japonais n'utilisent plus déjà que le fer et l'acier forgés.

Le *Tsurugi* (de *Tsuruga* : bois de cerf), voisine avec le *Ken* dont quelques exemplaires atteignent 1 m. 50 et rappellent par leur profil les épées assyriennes et les armes pré-helléniques mises au jour à Mycènes. Ces lames à section losangique n'ont rien de l'aspect des sabres que tirèrent pour la dernière fois les Samourais de Saïgo et dont tant de mauvaises copies ornent aujourd'hui nos studios.

Pourtant, à côté de ces épées aux prises courtes, aux gardes plutôt chinoises, on découvre parfois l'épée à la garde classique, cette *tsuba* si caractéristique dont s'enorgueillira plus tard l'art japonais. Ces *tsubas* embryonnaires garnissent l'étrange *Kabutsuchi*, l'épée à pommeau énorme, quasi sphérique, de bois ou de matière fibreuse recouvert de cuivre, d'ori-

(1) Arai Hakuseki, né à Yedo en 1657, décédé en 1725, conseiller privé du Shōgun, collabora au *Honcho Gunkikō*, recueil de 12 volumes de texte et 2 d'ill. sur les armes et objets d'équipement militaire. Cette œuvre a été traduite en 1913 par M. L. Henry Joly.

gine scythe ou persane, le *Kazuchi*, au pommeau plat, le *Koma Tsurugi* ou épée coréenne (du nom d'un des trois gouvernements du Chōsen) avec sa monture d'argent, porté en même temps que le *Warabidé no Tsurugi*, dont la prise affecte la forme d'une jeune pousse de fougère.

Le sabre de ces époques est à lame presque toujours droite⁽¹⁾, et plate, à laquelle il manque la caractéristique du *Katana* classique : les *shinogi* qui sont les pans de la lame à angle avec le tranchant, et dont l'origine remonte sans doute au x^e siècle. Mais dès le VIII^e, la fabrication des sabres et des épées est florissante au Japon. Nous sommes à peine à l'époque où Charles Martel combat les Maures d'Espagne et au pays du Soleil Levant comme dans nos contrées, l'épée est fée, légendaire, et d'une trempe que n'égalèrent jamais nos produits en série.

Déjà certains édits impériaux montrent en ces îles lointaines, un stade d'organisation et de police qu'on ne soupçonnerait pas. Mommu Tenno, 42^e Empereur, qui règne de 697 à 707, exige que tout sabre, toute épée, porte le nom de son forgeur, la date de sa fabrication et cette prescription sera observée au cours des siècles. Le même décrète que seuls pourront porter le sabre de cérémonie, les fonctionnaires du *Nakatsukasa No Sho* ou administration de l'intérieur. Les membres eux-mêmes de la famille impériale, les ministres, n'y seront autorisés qu'en certaines circonstances. Les gens de guerre feront exception — et ce privilège est à retenir. Par contre tout le monde pourra porter le poignard qu'on nomme alors *Katana*.

De ces temps date encore mainte prescription d'étiquette relative aux ornements de l'épée, à la couleur des cordons de suspension, etc.... L'or et l'argent des gardes et des fourreaux sont réservés aux plus hauts grades, les armes des simples Samourais sont montés en fer (*Kurokané*). Le cordon de suspension est, suivant le rang, vermillon, vert foncé, bleu clair, jaune, rose. Le cordon du pommeau — nous dirions la dragonne — est d'abord en cuir, et plus tard, par tradition, la dragonne de cuir sera conservée pour le costume de cérémonie.

Dans l'enceinte des palais impériaux, le sabre, l'épée sont interdits si ce n'est aux gardes. Les sabres de cérémonie ne sont plus des armes de guerre *Bu No Tachi*. Leur lame n'a point de tranchant; bientôt même elle ne sera plus en métal que pour escorter les princes. L'usage est alors dans la société d'offrir des sabres de bois : *Tsukuri-Tachi*, dont la mode varie, car d'ores et déjà, le sabre et l'épée sont partie intégrante du costume.

*
* *

Il y aurait lieu de s'étendre sur les armes de luxe de ces époques lointaines. Mais que valent, à côté du moindre croquis, les meilleures descriptions? Pour nous, Européens, nous serons surtout frappés du style chinois

(1) La pointe seule présente parfois une légère courbure, en forme de crochet.

que dénotent certaines armes, tant par leur prise à renflements, à gros pommeau, à quillons garnis de pendeloques, que par leur croquette à bouts trilobés ou au profil triangulaire, et toujours absolument différents de ce que nous avons coutume d'appeler sabre japonais.

Examinez les portraits du prince Régent *Shotoku Taishi*, l'un des grands réformateurs de l'Empire (572-622) qui, par sa conversion au Bouddhisme donna naturellement une grande force d'expansion à la religion de Sakya Muni, prêchée alors depuis soixante ou quatre-vingts ans dans les îles du Soleil Levant. Nous voulons bien que les artistes aient revêtu et armé le Prince suivant la mode d'une époque plus récente (probablement du VIII^e siècle, mais il n'en reste pas moins que sa longue épée à lame droite, étroite, offre un caractère vraiment remarquable. La prise, très courte, garnie d'une sorte de crête de coq en manière de pommeau, s'orne d'une *tsuba* qui au lieu d'être perpendiculaire à la poignée lui est parallèle, comme une rondelle destinée à protéger les doigts et cette épée est suspendue ni plus ni moins qu'un sabre de notre Europe et de notre époque par deux anneaux et deux bélières; de même, le fourreau se termine par un dard qui rappelle étrangement une bouterole héraldique.

Non moins étrange est le Sabre sacré *Tamanaki No Tachi*, avec sa *tsuba* dans le plan de la lame, en forme de croquette courte, et dont les extrémités servent à fixer un énorme cercle de métal garni de grelots, qui entoure la prise dans le plan vertical.

De telles pièces sont, faut-il le dire, rarissimes.

Rares aussi les pommeaux en forme de têtes d'animaux. Sans doute une épée ou un sabre à tête de dragon ou d'oiseau dut être anciennement réservé aux fauconniers de la cour. Plus près de nous, on en trouve encore, du moins en feuilletant les estampes, et, entre autres, dans un dessin signé Okumura Masanobu qui a figuré un seigneur armé d'un immense *tachi* à pommeau en tête de coq.

Les premières armes recourbées se montrent dès le VIII^e siècle. Comme partout ailleurs, elles seront d'abord l'exception. Elles servent à cheval surtout car, jusqu'à la fin de l'ère d'Onin, soit aux dernières années du XV^e siècle, le véritable guerrier japonais sera monté et méprisera la piétaille. Ce n'est point là, soit dit en passant, la seule analogie avec notre Europe.

* * *

Nous voici arrivés à l'époque classique où l'épée fait place au sabre.

C'est, dit M. Philippe Burty, pendant les interminables et sanglantes péripéties des guerres civiles engagées du XI^e au XII^e siècle, d'abord entre la famille des Taira et celle des Minamoto, puis entre divers seigneurs féodaux et le pouvoir central, les expéditions de Hideyoshi en Corée, 1590-1598 (V. infra, p. 8-12), que le Japon affirma ce goût passionné, ce culte pour ses armes.

Dès lors, et exception faite pour les dimensions, le sabre ne se transforme plus guère dans son aspect général. Mais de ces dimensions, précisément, naît un classement, qu'il est nécessaire de fixer le mieux possible : il y a le grand sabre, le sabre moyen, le petit sabre ou poignard et le stilet.

A diverses reprises, les guerriers nippons se servirent d'armes qui, par leurs dimensions, rappelaient nos épées géantes du XIII^e siècle, les espadons allemands et suisses et les grandes claymores écossaises. Ainsi, au XIV^e siècle, il est fait mention communément de sabres de 1 m. 50 à 1 m. 80. On parle même d'une lame qui aurait atteint, au cours de l'ère Genko, vers 1321, l'honorable dimension de 3 mètres, dont près d'un tiers pour la soie. Mais c'est là une exception. Comme ces sabres coûtaient fort cher et qu'ils étaient peu maniables, ils finirent par ne plus être qu'un ornement ou un épouvantail⁽¹⁾ où le bois remplaçait l'acier. Il est question, dans les annales coréennes d'une rencontre avec des Japonais portant au dos d'immenses sabres nus qui étincelaient aux rayons du soleil et dont la vue remplit de terreur les fils du « *Matin Calme* ». Mais, ajoute le commentateur nippon, ce n'étaient que des lattes de bois recouvertes d'étain⁽²⁾. Ceci se passait en l'an 1598 de notre ère. A peu près à la même époque, les Samourais du premier rang, dans l'armée du Shōgun *Taira No Nobugana*, étaient armés du *nagamaki*, un sabre de plus de 2 mètres, mais dont la prise était plus longue que la lame, ce qui, au point de vue tactique, pourrait le faire classer parmi les fauchards, d'autant mieux que le fauchard japonais (*Naginata*) montre souvent un fer semblable à une lame de *Katana*.

Ces grands sabres étaient aussi portés à cheval, nous l'avons dit, en sautoir comme un carquois ou une carabine. Ils avaient alors une forte courbure — allant parfois jusqu'à 30 p. 100 de la longueur — et une prise courte. Mais après l'ère d'Onin, soit vers la fin du XV^e siècle, quand l'infanterie prit le dessus et que les combats à pied se firent plus fréquents, la lame du sabre se raccourcit, se redressa et la prise s'allongea. Il y eut encore des sabres géants, il y eut même une recrudescence d'armes longues vers

(1) On trouve en japonais l'expression *Ikamonozukuri* s'appliquant à un sabre « monté de façon à inspirer la terreur ».

(2) Les Européens n'étaient pas ennemis de ces stratagèmes. S'il faut en croire les chroniqueurs du XVIII^e siècle, les Hollandais racontèrent qu'à la bataille de Fontenoy, les Français avaient complété leur artillerie dans les retranchements par un grand nombre de morceaux de bois taillés grossièrement en forme de canons, ce qui jeta le trouble dans les rangs du prince de Waldeck.

L'histoire de la campagne de 1796, en Italie, nous offre un autre exemple, assez typique, de ces légitimes ruses de guerre... dont le cheval de Troie ne fut sans doute pas la première, non exempte de perfidie, ce qui d'ailleurs n'a pas été le cas à Fontenoy non plus que dans l'épisode que nous croyons devoir rapporter ici en quelques mots. « Lors de la bataille de Rivoli (27 brumaire ou 17 novembre 1796) un marais plein de roseaux assurait l'aile gauche de l'ennemi; Bonaparte ordonne au chef de bataillon Hercule de prendre avec lui vingt-cinq de ses guides, de filer à travers les roseaux et de charger à l'improviste avec un grand bruit de trompettes.... Les Autrichiens, croyant être chargés par toute une division de cavalerie, cèdent le terrain.... » (V. Thiers, *Révolution Française*, Paris, 1834. T. VIII, p. 482.)

C'étaient les temps de la guerre en dentelle... ou en sabots!

le milieu du XIX^e siècle ⁽¹⁾, mais ce ne sont là que des ressauts passagers et le grand *Sé Oi Dachi* (sabre de dos) termina en réalité son odyssée aux mains des acteurs, des bateleurs et des marchands d'orviétan du XVIII^e siècle.

A l'époque des grands sabres, les guerriers japonais furent souvent armés à la fois du sabre de dos, porté au moyen d'un cordon passé sur l'épaule, et dont on rejetait le fourreau au moment du combat, d'un sabre ordinaire dont nous allons parler, et du long poignard, désigné par une foule d'expressions dont la plus courante est *Wakizashi* ⁽²⁾.

En dehors de la guerre et des expéditions, le noble Japonais portait dans le principe un seul sabre d'assez grandes dimensions : le *Tachi*, ou plutôt il le faisait porter derrière soi par un serviteur, mais il arriva souvent que cette mode mit, dans une embuscade, l'attaqué hors d'état de se défendre. L'armement fut alors complété d'une arme plus courte portée à la ceinture : ce fut l'*Uchi-Katana* (littéralement sabre de maison) qui était jusque-là le sabre du commun peuple. Muni d'une *tsuba* (garde) sous les Ashikaga, ce poignard s'allongea, devint le *Katana*, toujours porté à la ceinture, et finit par remplacer le *Tachi* que les nobles seuls eurent le privilège de faire porter derrière eux et seulement dans certaines cérémonies. Telle est, dit-on, l'origine du sabre ordinaire porté jusqu'à l'époque du Grand Changement, concurremment avec le poignard *Wakizashi*.

Il y a quelque analogie, on le remarquera, dans ce *Daisho* ou port de deux sabres, avec la mode des gentilshommes européens armés de l'épée et de la dague. La ressemblance va même plus loin, car, comme nos gendarmes des XIII^e au XV^e siècle, les hommes d'armes japonais, nous l'avons dit, portèrent à plusieurs reprises trois sabres, sans préjudice du fauchard, de la javeline ou de l'arc.

Perpétué par le théâtre et l'estampe, l'aspect de ces guerriers farouches au casque à nuquière éployée, au masque grimaçant revêtus de leurs pièces d'armures en lames imbriquées et laquées, armés jusqu'aux dents, nous est aujourd'hui familier. Hokusai ne les a point dédaignés et ses illustrations de la guerre des Taira, ses Samouraïs en embuscade passent avec raison pour les pages les plus classiques sinon les plus belles de son œuvre gigantesque.

* * *

C'est ici le lieu de dire un mot des Samouraïs, qui formaient, au Japon, la classe des gens de guerre, telle qu'elle fut définie, par le Shogun Ieyasu

(1) Pendant les ères *Tempo* et *Ansei* (1830-1854); le petit sabre prit alors des proportions inusitées pour appareiller le *Katana*.

(2) Aichuki, Chiisa Katana, Himo Katana, Jin Wakizashi, Kaishuto, Kiubatsu, Kojiki, Koshi Katana, Kwaiken (poignard de femme), Kwaito, Metezashi, *Mihakashi*, Naga Wakizashi, Sahi *Sayamaki*, *Shito*, *Shoto*, *Tanto*, Tosu, Toshi, Uchi-Katana, Wakigatana, Wakizashi, Warabidé (très ancien) Yamagatana (sabre de montagne), Yoroï-Doshi (sorte de dague dont on se servait dans les corps à corps en armure). Les noms soulignés étaient appliqués anciennement à des armes plus longues.

(mort en 1616), dans sa constitution de l'empire nippon encore imprégnée de féodalité. Les Samourais (du verbe *samurau* : servir, étaient des descendants des guerriers de Yoritomo (XII^e siècle), et comme tels, ils formaient une véritable caste et se considéraient comme infiniment supérieurs au reste de leurs compatriotes. Ils étaient au service du Shōgun ou de l'un ou l'autre daimio ou seigneur, mais parfois aussi la disgrâce ou la mort de leur maître en faisaient des soldats vagabonds, des épaves ou, comme on dit en langue nipponne, des *Ronin*⁽¹⁾.

La loi testamentaire de Ieyasu n'était pas faite pour abaisser leur orgueil plusieurs fois séculaire. La population, en dehors des seigneurs, du bas peuple et de la lie (*Eta*) se trouva partagée entre quatre classes : les hommes de guerre (Samourais), les fermiers, les artisans et les marchands.

« Les Samourais, disait le Shōgun, sont les maîtres des trois autres classes qui leur doivent le respect. Si un Samourai tue quelque individu qui ne s'est pas comporté avec lui comme il convenait, il ne sera pas inquiété.... » Et d'autre part : « Dans le cas où un Samourai oublie son sabre, c'est un acte à signaler, c'est impardonnable : le sabre à la ceinture, c'est l'âme d'un Samourai.... »

Ceux-ci ne manquèrent pas d'en abuser, surtout dans les villes, où ils se retrouvaient toujours nombreux et oisifs. Ils se firent un passe-temps d'éprouver la lame de leur *Katana* sur les passants et c'est sans doute ce qui poussa les autres classes de la population, les prêtres eux-mêmes, à porter le sabre en dépit d'ordonnances, édits et règlements sans cesse renouvelés. *Arai Akuseki* rapporte qu'au XVII^e siècle tous les Japonais portaient un sabre (le port des deux sabres ou *Daisho* étant réservé aux Samourais). Soit dit en passant, les excès commis par les Samourais ne doivent pas faire oublier que tout ce qu'il y avait de bon, d'intelligent et d'instruit au Japon appartenait à leur caste. (Voir à ce sujet *The Story of Nations Japan*, by David Murray. London et New York, 1896, p. 81).

*
* *

Il y a tout lieu de croire que les défenses concernant le port des armes ne furent jamais strictement observées.

Le Kwambaku Hideyoshi (1586-1598) usa d'un stratagème pour désarmer les gens du peuple : il annonça son intention de construire à Kyoto un sanctuaire pour lequel des millions de clous seraient nécessaires

(1) Il n'y a peut-être pas, on le sait, dans les annales nipponnes de récit plus connu et plus célèbre que le roman des quarante-sept samourais du daimio Takumi No Kami, devenus Ronin à la mort de leur seigneur, et le vengeant d'une manière éclatante après mille péripéties cent fois retracées par la peinture, la poésie et le théâtre (1701 de notre ère). Voir à ce sujet le roman de *Tamenaga Shounsou* dont B. H. Gausseron publia, en 1882, chez Quantin, une excellente traduction — un curieux article d'Edmond de Goncourt dans le *Japon Artistique*, — les *Mitford's Tales of Old Japan* (Londres 1871), et les remarquables dessins de Utagawa Kuniyoshi I et de Hiroshigé.

Cf. également M. Renon, *Anthologie de la littérature japonaise*.

(on sait qu'au Japon le bois était à peu près seul employé dans la construction). Mais soit qu'ils se méfiasent ou qu'ils préférassent ne pas sacrifier à leur sécurité, les Nippons firent la sourde oreille et gardèrent leurs armes. En 1623, nouvel édit, défendant le port du sabre au commun, suivi à quelques années de là d'une défense aux serviteurs des hommes d'armes de porter le grand sabre (1640). En 1670, la longueur du *Tachi* ne pourra plus dépasser 80 centimètres et celle du *O Wakizashi*, 50 centimètres. En 1683, renouvellement de l'édit de 1623. Les gens du peuple ne pourront avoir à la ceinture qu'un *tanto* ou poignard, et cette mesure s'étend aux musiciens et aux peintres, même s'ils appartiennent à la caste des Samourais. En 1798, un édit porte que tout sabre dépassant 50 centimètres de longueur sera considéré comme *Naga Wakizashi* (long poignard) et interdit. Un peu plus tard, la dimension maximum fut réduite à 43 centimètres. Enfin, l'édit de 1877 proscrivit définitivement le port des sabres de tout genre sauf dans l'armée et la police, ce qui n'alla pas sans soulever de vives protestations.

*
* *

Armes géantes à part, le *Katana*, dit M. Philippe Burty, était l'arme de combat. Le *Katana* veillait sur la vie de son maître. Le *Wakizashi* était le gardien de l'honneur, de l'honneur dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. Dans la maison, il occupait une place désignée, dans une chambre spéciale, sur un porte-sabre posé dans une niche. Il décidait de la mort de son maître vaincu ou outragé, ne pouvant se faire rendre justice ou condamné par la loi et ayant le privilège légal de ne pas subir l'affront du bourreau. Il était l'agent définitif du *Hara-Kiri* ou *seppu*. Qui mieux qu'un Japonais pourrait nous faire connaître cette tragique cérémonie sur laquelle on a écrit tant de légendes à la fantaisie desquelles, il faut le dire, la littérature nipponne n'a pas été étrangère? Le baron Suyematsu prêtant à l'un de nos périodiques européens les plus en vue son autorité de lettré et d'érudit va nous apprendre ce que fut, en réalité, le *hara-kiri*⁽¹⁾. Tout d'abord, cette expression qui vient de *hara* (ventre) et *kiru* (couper), est peu usitée chez les Nippons. Les mots *Kappuku* et mieux encore *Seppuku*, qui ont d'ailleurs la même signification, sont d'un usage plus courant, en littérature du moins, car il existe dans la conversation un autre vocable que nous allons dire.

Le *Seppuku* n'existait au Japon que depuis l'époque chevaleresque. Outre le suicide pour motifs personnels, il y avait depuis ces temps héroïques une condamnation à mort qui, pour la noblesse et les Samourais portait le nom de suicide (*ji-jin*). C'était un privilège de caste, la main du bourreau ne pouvant toucher un Samourai que dans des cas exceptionnels et s'il avait été au préalable dégradé.

(1) *The Nineteenth Century*, 1904, p. 960.

Selon les rites consacrés, le condamné devait, au moyen d'un petit sabre, tenu par la lame enveloppée de papier, et de la main droite, se faire au ventre une incision à *fleur de peau* de 24 centimètres environ de longueur — d'où l'expression de 9 *pouces et demi* (*Ku-Sun-go-bu*) presque toujours employée par les Japonais pour désigner le suicide masculin. Plus la blessure était superficielle, plus elle était conforme aux traditions car elle indiquait ainsi le courage et le sang-froid par la fermeté de la main. Nous voilà loin du hideux étripaillement de la légende. Le condamné (ou le suicidé) se tranchait alors la gorge, à moins qu'un ami ou un parent, désigné par lui, ne lui fît voler la tête d'un coup de sabre, au signal qu'il donnait lui-même en levant la main gauche et en baissant la tête.

Le *Ku-Sun-go-bu* était exclusivement réservé aux hommes. Les femmes se suicidaient en se tranchant la carotide au moyen de *kwaiken* qu'elles portaient à la ceinture ou dans une poche intérieure du vêtement sur la poitrine. Il n'y a pas d'exemple qu'elles aient eu recours au *hara-kiri*. Il n'y en a pas non plus qu'un *Samouraï* se soit donné la mort par pendaison ou au moyen d'une arme à feu.

* * *

Le port du sabre n'allait pas sans mille préceptes de civilité peut-être un peu puérile, mais en tout cas très honnête. D'abord, on n'entrait pas dans une maison avec le *Katana* à la ceinture : c'eût été un signe de provocation. L'arme remise aux mains d'un serviteur était déposée par celui-ci sur un porte-sabre, meuble commun à toutes les habitations du vieux Japon. Le heurt des fourreaux dans la rue devait être évité; mettre à nu la lame, sans motif, était considéré comme un acte malséant (puni de la peine de mort s'il était commis dans un palais impérial ou shogounal), de même que tirer le sabre devant une dame ou se poser en fine lame, ce qui était du dernier mauvais goût.

* * *

Sans vouloir faire étalage d'érudition, nous croyons qu'il convient de donner, en langue japonaise, la nomenclature des différentes parties du sabre. La lame est rarement droite dans le sabre moderne (nous entendons par là le sabre dont le profil classique est universellement familier). Sa cambrure ou flèche (*sori*) varie beaucoup d'une époque à l'autre, mais, en général, elle se redresse dans le cours des temps. Le dos (*Muné*) peut affecter trois profils : l'angle, l'arc de cercle ou trois côtés. Le tranchant (*Ha* ou *Yakiba*) est toujours en acier et présente, dans la plupart des cas, un nuage ondulé ou non, plus mat que le reste de la lame, presque toujours polie et étincelante. Anciennement, pourtant, on n'admettait pas que la lame fût polie jusqu'au brillant, ceci à cause des embuscades et des combats de

nuit. Généralement, la pointe (*boshi* ou *Kissaki*) est dans le prolongement du dos. Le *Shinogi* est la partie plane de la lame, séparée du tranchant par une arête. La soie (*Shin* ou *Nakago*) qui, dans les bonnes lames, porte le nom du forgeron et la date de fabrication est forée d'une ou deux ouvertures (*Mekugi Ana*) servant à fixer la poignée au moyen de chevilles qu'on doit pouvoir faire sauter facilement, on verra plus loin pourquoi. Les évidements de la lame (*Hi*) faits pour l'alléger sont toujours à section demi-circulaire.

La poignée (*Tsuka*) est en bois, le plus communément recouverte de peau de requin (*samé*) avec torsade de soie, ou bien de quelque autre matière garnie de cuir ou de métal. Anciennement, la poignée n'était entourée de fil ou de cuir que pour les sabres portés avec l'armure.

Une cheville, d'habitude en bois (*Mekugi*) fixe la poignée à la soie. Elle doit pouvoir s'enlever d'un coup de pouce pour permettre de changer la monture du sabre suivant la mode et le goût du propriétaire.

Le pommeau (*Kashira*) n'est qu'un prolongement de la poignée dont il affecte la même largeur; sa calotte métallique présente un œil (*Kabuto-gané*) destiné à fixer soit la ganse tressée (*tsuki*) de la poignée, soit le cordon ou dragonne (*Tsuyu no O* ou *Kaké* ou *Tenuki O*). La poignée est encore garnie d'une bague (*fuchi*) à la partie inférieure et vers le milieu des *Menuki*, petites ciselures qui jadis coïncidaient avec les *Mekugi* et empêchaient la main de glisser. Ces *Menuki* s'ornaient souvent du *Mon* ou blason du propriétaire.

La garde (*tsuba*), est plate et affecte une variété incroyable de contours et d'ornements. Elle peut être percée de trois ouvertures, l'une pour le passage de la fusée, les deux autres — parfois absentes, pour le stylet (*Kozuka*) et la brochette (*Kogai*).

La *tsuba* fait défaut dans certaines armes anciennes et notamment dans les poignards.

Le fourreau (*saya*), en bois, est garni avec la plus grande variété. Il prend le qualificatif de *Nagafukurin* quand ses côtés sont renforcés de bandes métalliques réunies par des bracelets comme dans certains sabres européens, hongrois, notamment.

L'extrémité n'est pas toujours munie d'un dard, mais le plus souvent, d'un bouton et encore mieux, d'un talon métallique (*Kojiri*).

Le *Kozuka*, aussi *Kozugo* ou *Kogatana*, ou stylet, que les guerriers passaient jadis dans la torsade de leurs cheveux pour aller à l'action, servait aussi à fixer le chapeau ou le bonnet, à nettoyer les sabots des chevaux (jamais ferrés en Extrême-Orient), à suspendre à l'arçon une tête coupée, à découper l'indéchirable papier de riz, enfin à frapper à distance, comme cela se pratique parfois encore avec le *bolo* ou la *navaja*. Le *Kozuka* réduit dans nos salons à l'humble rôle de coupe-papier faisait pendant au *Kogai* « épingle de tête », formé d'une lame, émoussée, servant encore à différents usages, et qu'on remplaça par des baguettes à manger le riz.

La dimension des sabres — en dehors de ce que nous avons dit au sujet

des décrets impériaux — variait, avec la taille de celui qui les portait, de trois, quatre ou cinq fois la longueur de la soie.

Les dimensions les plus courantes du XVI^e siècle à nos jours paraissent être, dans le sabre de ville, de 80 centimètres, pour la lame, avec une prise proportionnée à la taille du propriétaire.

On ne peut se fier absolument aux estampes japonaises qui représentent volontairement tantôt des armes démesurées, tantôt deux sabres de même longueur portés en ceinture. En réalité, le *Wakizashi* n'est qu'un poignard plus ou moins long.

Les premiers décorateurs du monde, comme les qualifie Louis Gonse, ne pouvaient manquer d'appliquer leurs trésors d'art à ce qu'ils considéraient comme une partie d'eux-mêmes.

La lame est parfois damasquinée, c'est-à-dire incrustée de métaux précieux sur la partie du *shinogi*, vers la garde, mais c'est surtout dans la prise, dans la garde et dans le fourreau que l'imagination des artistes s'est donnée libre cours. Les matières employées pour la poignée variaient beaucoup : on cite l'extravagance de certains personnages dont les sabres, fourreaux et poignées, étaient garnis d'argent et de peau de requin blanche, mais que dire des fourreaux en métal ciselé ou en laque de toutes couleurs rehaussée de motifs ou d'appliques en or, en argent, en nacre, en ivoire.

D'ailleurs, quelle que fût la valeur des matières en usage, elle était dépassée et de loin par leur mise en œuvre. Aucune partie de l'arme n'atteignait, sous ce rapport, les gardes ou *tsubas*, dont il existe de merveilleuses collections et dont l'histoire et la description exigeraient un volume.

Car chaque sabre en possédait de rechange et la mode en variait constamment. L'histoire des *tsubas*, dit M. Louis Gonse, est l'histoire même de la ciselure au Japon. De bronze, d'or, de fer, d'argent, de cuivre, de *shibuitshi* (alliage de cuivre et d'argent dont le ton rappelle la lumière et les ombres portées par la lune), rondes, ovales, à pans, en fleurons, damasquinées, ciselées, repercées à jour, massives ou diaphanes, allant du monstrueux à la grâce éthérée, moins larges qu'une main d'enfant, plus grandes qu'un poème, elles constituent un domaine où l'art japonais s'est exercé avec un incomparable succès ⁽¹⁾.

Un ornement moins connu, et d'ailleurs fort ancien, était le *shirizaya*, sorte de gaine élargie, faite de peau de tigre, de léopard ou de quelque autre matière : il y en avait pour le costume de cérémonie, pour le deuil (en peau

(1) Quantité de ces *tsubas* ont été reproduites et décrites avec succès par L. Gonse dans l'*Art Japonais*, par Ph. Burty et L. Falize dans le *Japon artistique*. Les artistes nippons s'inspirèrent parfois de nos styles européens, mais il faut rejeter ces tentatives sous la rubrique curiosités, un peu comme nos essais occidentaux de chinoiseries appliquées à la décoration.

W. A.

Sur ce sujet des gardes ou *tsubas*, le lecteur trouvera, dans la Bibliographie sommaire figurant à la suite de cet article, la référence complète de travaux originaux et fort remarquables, dus à M. Henry L. Joly d'une part, au marquis de Tressan, de l'autre, publiés en 1909-1912, par la Société Franco-Japonaise de Paris, dans son *Bulletin*, fascicules XIV, XVIII, XIX-XX, XXII, XXV.

(N. D. L. R.)

de léopard noir ou en cuir bleu uni), en forme de poisson, avec la queue et les ailerons. Au début, le *Shirizaya* ne fut porté qu'à la guerre, mais dans la suite l'usage s'en généralisa. Le *Taishogun* ou commandant en chef enveloppait son *tachi* de peau de tigre, laissant la peau d'ours aux simples guerriers.

Au Japon, comme chez nous aux belles époques, le luxe des armes s'exprime en raison de la magnificence des vêtements; sortis de leur boîte d'essence précieuse où ils reposent dans une gaine de soie ou de brocart (*Kenyé*), les sabres de cérémonie, orgueil du propriétaire, et dont le prix atteint des hauteurs démesurées, sont montrés aux hôtes, mais avec politesse, en retirant l'arme du fourreau petit à petit, non pas de la main nue, mais au moyen d'une feuille de papier, et jamais entièrement, à moins que les visiteurs n'en expriment le désir auquel on ne se rend qu'après mille semblants de modestie embarrassée. Ce sont là les armes portées d'abord au moyen de bélières courtes (*obitori*) le fourreau étant à cet effet muni d'anneaux et de bagues souvent ciselés et décorés à profusion. Partie du cordon de ceinture ou pièces séparées d'entrelacs, de tresses ou de chaînettes, les *obitori* font ensuite place au simple cordon passé dans le *Kurikata* ou anneau de côté du fourreau. Dès lors, le sabre est passé à la ceinture et sauf avec l'armure, l'*obi* en dissimule le mode de suspension très varié dans la combinaison des nœuds faits au cordon. Plus rarement, les sabres sont portés en panoplie sur une plaque.

*
* *

Vers la fin du XVII^e. siècle, le luxe atteint son apogée tout en s'efféminant : le Samouraï de bon ton se farde, se peint les lèvres comme une femme. La tyrannie de la mode s'étend aux armes. Un certain Yodora-Fatsyoro, d'Osaka, se ruine avec des *geishas* et des *oiran*. Condamné à l'exil, le gouvernement confisque ses biens et constate dans l'état de ses effets la présence de 170 sabres de toutes longueurs.

En multipliant cet exemple ou de moindres on s'étonne peu des trésors du Dahi Nippon. Et les collectionneurs européens ne datent pas d'aujourd'hui. Philippe II, qui reçut une ambassade japonaise, Louis XIV, dont les pièces précieuses ornent aujourd'hui le Musée des Invalides, le cardinal Mazarin lui-même et le grand Rembrandt sont du nombre.

Certaines armes étaient d'un tel prix, qu'on les ménageait : tout beau sabre avait des fourreaux « de petite tenue » si l'on peut ainsi dire, où on les engainait quand on ne les portait pas. Il y avait des sabres plus modestes pour le port journalier d'où le nom *Kawari* : littéralement *au lieu de*. Ceux-là prenaient place sur le meuble dont nous avons parlé.

*
* *

La fabrication des sabres exigerait pour être expliquée par le menu tout un livre. Nous craindrions d'ailleurs de fatiguer l'attention du lecteur par une infinité de détails techniques dont il n'a que faire ici. Résumons. Le sabre japonais offre cette particularité de n'être pas toujours d'un métal homogène. Certaines lames sont en acier, d'autres combinent le fer et l'acier, toutes ont le tranchant différent du corps par la trempe. D'après *Arai Hakuseki*, qui écrivit vers la fin du XVII^e siècle, et dont M. Henry L. Joly a traduit et commenté les œuvres, bornons-nous à dire que le minerai (fer titané ou fer oxydé magnétique) était mêlé au charbon de bois dans des fourneaux de terre séchée et battue avec soin, creusés à même le sol. Le métal résultant de cette fusion était d'une extrême pureté. La fonte s'écoulait par des conduits. Par des adjonctions de minerai à la masse en fusion on obtenait l'acier, qui demeurait dans le four sous forme de loupe. Celle-ci, trempée ou non dans l'eau (disons en passant qu'il y avait d'autres procédés en usage et surtout beaucoup de variantes dans les détails) était brisée en morceaux. Parfois on mêlait au minerai du cuivre dans la proportion d'un millième, ce qui avait l'avantage d'augmenter la dureté du métal et de produire, au fourbissage, des lignes argentées sur la lame.

Le forgeage — qui était la grande opération, s'accomplissait selon un rituel dont on ne se départissait point.

L'opération commençait par des purifications, des offrandes et des invocations, le forgeron (un véritable personnage, nous le dirons) et son marteleur, ayant revêtu leurs habits de cérémonie, la forge garnie de la corde de paille consacrée d'où pendaient alternées des tresses de paille et des feuilles de papier propitiatoires.

Le souvenir de cette cérémonie a été fixé par de beaux dessins, et entre autres par celui d'Hokusai, qui représente la divinité Kami-Inari aidant Masamuné à forger une lame. Le célèbre forgeron vêtu, armé et coiffé ni plus ni moins qu'un daimio en tenue d'apparat, se sert d'un marteau à tête cylindrique et à manche étroit et frappe sur la lame qu'il maintient à l'aide de pincettes sur une enclume parallépipédique. A côté de lui, un petit autel est garni d'offrandes : fruits et flacons de saké présentés avec tout le soin et la grâce nippons.

Il y avait plusieurs procédés de forgeage, et particulièrement deux manières appelées façon pure et façon mixte.

Dans la première, la lame était tout entière en acier. Pendant qu'on le forge, dit M. Pagé, le métal est enveloppé avec soin de terre glaise réfractaire saupoudrée de cendre de paille, ce qui l'empêche d'être converti en fer doux par suite de l'oxydation de son carbone. Une lame d'acier avec une barre de fer soudée comme une poignée et quelques morceaux d'acier placés dessus, est chauffée puis martelée jusqu'à ce qu'elle ait une forme

longue de 15 à 20 centimètres, large de 3 à 6, épaisse de 6 à 19 millimètres. La barre ainsi formée est marquée au ciseau à mi-longueur, repliée, chauffée à nouveau et martelée en une barre d'à peu près les mêmes dimensions que précédemment, redoublée et chauffée, martelée encore une fois, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle ait été pliée et martelée quinze fois. Sa poignée de fer est alors tranchée. Trois autres barres sont ainsi faites de la même manière, puis les quatre sont soudées les unes sur les autres en une barre quelque peu plus épaisse et plus longue, et celle-ci est de nouveau repliée cinq fois et martelée pour atteindre environ les mêmes dimensions. La barre ainsi produite est donc faite d'un grand nombre de lamelles intimement soudées ensemble. En conséquence de ces replis répétés, la lame a des lignes comme le grain du bois. La barre d'acier est maintenant, par des chauffes partielles et fréquentes, martelée à la longueur voulue. La forme est donnée sans mesure ni patron, mais seulement par l'habileté exercée de l'œil du forgeron. La lame brute est dégrossie avec une sorte de ciseau à main en métal et à la lime; elle est prête alors à recevoir son tranchant.

Dans la seconde manière, le fer est employé en même temps que l'acier. Il y a différents moyens de combiner les petites barres pour former la plus grande.

La façon trois-lamelles : une barre d'acier entre deux barres de fer, était la plus employée, concurremment avec la façon pure par les forgerons de *Bizen* et de *Sagami*.

Venait alors l'opération caractéristique consistant à donner au tranchant une trempe plus complète qu'au reste de la lame. Pour y arriver, le forgeron enveloppait cette lame d'un enduit argileux ne laissant à découvert que la partie à tremper. Ce procédé avait aussi pour résultat, on l'a vu, de rendre visible sur le tranchant un tracé que l'on variait à l'infini.

Les évidements de la lame étaient obtenus à l'aide d'un outil à graver en acier. La lame une fois trempée, ou plutôt son tranchant, passait aux mains du fourbisseur⁽¹⁾, qui donnait le fil et le poli au moyen d'une pierre placée dans une cuve remplie d'eau et finissait avec de petites pierres et enfin donnait le dernier coup au moyen d'une baguette d'acier.

Il fallait, en moyenne, vingt journées de travail à un ouvrier pour fourbir un sabre. Si l'on ajoute à ceci les matières premières, le forgeage et les ornements on ne s'étonne pas de voir certains sabres atteindre des prix fabuleux.

Il y eut cependant, deux écoles de forgerons au Japon, dont l'une, coréenne, très estimée, mais le style et la technique furent aussi influencés par les Chinois, ceux-ci ayant à diverses reprises envoyé aux empereurs nippons de fort beaux sabres en manière de présents.

Selon M. Louis Gonse, les lames japonaises sont incomparablement

(1) Tout comme en Occident, la forgeron et le fourbisseur formaient deux catégories très différentes d'artisans.

les plus belles du monde. Celles de Tolède ne peuvent rivaliser avec elles au point de vue de la trempe.

Le rapport des maîtres ouvriers et contrôleurs de l'Arme blanche de la Manufacture de Châtellerauld, au sujet d'une lame offerte en 1867 au gouvernement français par le prince Satsuma, rapport reproduit par M. Burty dans le *Japon artistique* et par M. Pagé dans son histoire de la *Coutellerie*, ne tarit pas en éloges pour les ouvriers japonais qui « exécutent, probablement avec des moyens grossiers, un véritable tour de force que nos meilleurs ouvriers seraient hors d'état de produire avec toutes les ressources d'un outillage perfectionné.... Nos forgers avaient peine à en croire leurs yeux ».

On sait que parmi ces armes merveilleuses, celles de Bizen jouissaient de la plus grande réputation, sans doute à cause des richesses minérales de cette province.

* * *

Tout bon Samouraï devait porter un sabre capable de trancher une tête d'un seul coup. Il tenait donc à ce que la lame de son Katana fût éprouvée, et pour cela il y avait des procédés très variés. On exécutait les essais sur une feuille de métal, sur un vieux casque, sur un poteau de bois, sur une botte de paille, sur un cadavre et parfois même sur un vivant. Longtemps, certains Samourais se firent assassins ou bourreaux pour la seule satisfaction d'éprouver leurs lames. Quelques-uns étaient devenus d'une habileté consommée dans le métier d'exécuteur des hautes œuvres. Un certain Goto décapitait plusieurs condamnés en quelques minutes sans quitter, s'il pleuvait, le parapluie qu'il tenait de la main gauche, et sans que ses habits ni son sabre reçussent une goutte d'eau. Généralement, cependant, le sabre se maniait à deux mains. C'était le cas pour les essais de sabres sur les cadavres, que l'on plaçait alors sur un monticule de sable. La poignée et la garde étaient remplacées par une gaine de bois. L'essayeur tenait le sabre à deux mains au-dessus de la tête, la lame inclinée en arrière, tendant tous ses muscles et frappait en poussant une exclamation (yah!). Il n'était point rare qu'il tranchât d'un seul coup deux cadavres par le milieu du corps. Cependant l'exécution des condamnés n'était pas toujours la décapitation. Il y avait plusieurs méthodes ou styles de « découpage », restes d'une barbarie commune à tous les orientaux, mais ils finirent par ne plus être employés que sur des cadavres de suppliciés pour l'essai des sabres. Cependant, si le condamné était un meurtrier, son corps ne pouvait servir à cet usage, non plus que s'il était tatoué ou atteint d'une maladie de la peau, ou si c'était un Samouraï, un prêtre ou un mendiant.

*
* *

Les bonnes lames japonaises sont signées, et les annales nipponnes ont gardé le nom d'une pléiade de forgers qui, comme en Occident d'ailleurs, étaient de véritables personnages. Dès le XIII^e siècle, l'empereur Go-Toba avait réuni à sa cour, douze forgers célèbres et travaillait sous leur direction.

Au XV^e siècle (1452-1455) l'administration militaire ayant été réorganisée, on créa un arsenal où furent employés tous les armuriers. Un grand nombre de ces artisans reçurent des titres et des honneurs conférant la noblesse, mais aucun forger n'eut, dit-on, la célébrité d'*Okazaki Goro Niudo Masamuné*, qui vécut au XV^e siècle de notre ère sous le règne de *Hanazo No In*. Masamuné ne forgeait que des lames d'acier qu'il dédaignait de signer, certain, disait-il, que nulle confusion n'était possible entre ses chefs-d'œuvre et les productions de ses confrères. On rapporte de lui ce trait qui montre à quel point ces maîtres de l'art étaient jaloux de leurs secrets : *Samonji*, son pupille, ayant peut-être par mégarde plongé la main dans le bassin d'eau préparé pour la trempe, Masamuné, prompt comme l'éclair, la lui trancha d'un coup de sabre. La température de l'eau faisait en effet partie des arcanes du métier.

*
* *

La légende, la poésie, la superstition se sont tout naturellement emparées d'une arme à laquelle les Japonais rapportaient les principaux actes de leur vie, et il n'est guère que les épées des preux de Charlemagne qui puissent être comparées aux *tachi*, aux *tsurugi*, aux *sayamaki* et aux *katanas* des Nippons. Comme celles-là, ceux-ci portaient un nom de baptême. Il y en avait de sacrés, jalousement conservés dans les temples, et la légende voulait qu'il y en eût de vivants, comme le *Ama No Murakumo* dont nous avons parlé au début de cette notice, et qui jaillit spontanément du fourreau pour sauver la vie au héros *Yamato Daté No Mikoto* : un jour que celui-ci se trouvait dans une prairie, à laquelle ses ennemis avaient mis le feu.

Un autre sabre, le *Takemata Kanemitsu* appartenait à un habitant d'Echigo qui, surpris par l'orage dans la montagne, se mit en prière, les yeux fermés, en brandissant le sabre au-dessus de sa tête jusqu'à la fin de la tourmente. Quand il rouvrit les yeux le sang ruisselait de la pointe de l'arme jusque sur les vêtements de celui qui la portait. Il est certain, conclut la légende, que le dieu du tonnerre avait été mis en fuite après s'être grièvement blessé à la pointe du *Takemata*.

Le *Yagen toshiro* appartenait à Masanaga. Celui-ci ayant voulu se sui-

cider, le sabre se refusa à entamer l'épiderme de son maître. Masanaga le jeta alors avec colère sur une enclume de fer que le sabre fendit du haut en bas.

Le *Kogarasu Maru*, fabriqué, dit-on, au VIII^e siècle, par le forgeron Sukékuré de Bizen, passait pour avoir tranché en deux un guerrier revêtu de son armure.

Si les légendes étaient nombreuses, les superstitions étaient innombrables. Les sabres des nobles, indûment portés étaient cause de malheur, infailliblement. Il était même dangereux de les posséder : ils avaient une âme vindicative.

Jamais un Samourai n'eût acquis un sabre dont la lame ne correspondait pas à certaines dimensions consacrées. Il fallait que le rapport de la longueur totale à celle de la soie pût s'exprimer par un chiffre heureux. Il y avait telles longueurs de lame qui octroyaient au possesseur du sabre la chance et la fortune tandis que d'autres attiraient sur sa tête toutes les calamités. On examinait aussi attentivement les traces laissées sur la lame par le forgeage, car c'étaient autant de présages dans l'explication desquels les devins récoltaient de gros profits.

On redoutait les sabres de Muramasa — un forgeron célèbre — parce qu'ils poussaient, disait-on, leurs propriétaires au meurtre. Ils étaient assoiffés de sang. D'ailleurs, la croyance voulait qu'un Muramasa plongé tout droit dans une rivière tranchât nettement ce qui se présentait flottant au fil de l'eau, même un morceau de papier.

*
* *

Un mot pour finir. Nous avons dit que le vieux sabre japonais avait vu la dernière fois le jour lors de la restauration de 1867 et du soulèvement du clan Satsuma. Ce n'est pas tout à fait exact.

Pendant la guerre sino-japonaise, et au cours de la guerre russo-japonaise, beaucoup d'officiers nippons se servaient encore dans les corps à corps de lames ancestrales dont la monture avait été modifiée d'une manière bien peu esthétique, pour rappeler plus ou moins celle du sabre européen. La poignée et la garde de ces armes étaient alors *Kawazutsumi*, c'est-à-dire, recouvertes de cuir pour empêcher l'oxydation, mais ce procédé est antérieur en date. Il y eut même jadis pour les simples soldats des gardes de sabres tout en cuir (*neri-tsuba*) probablement de ce même cuir durci dont on fabriquait les masques, les armures et les casques.

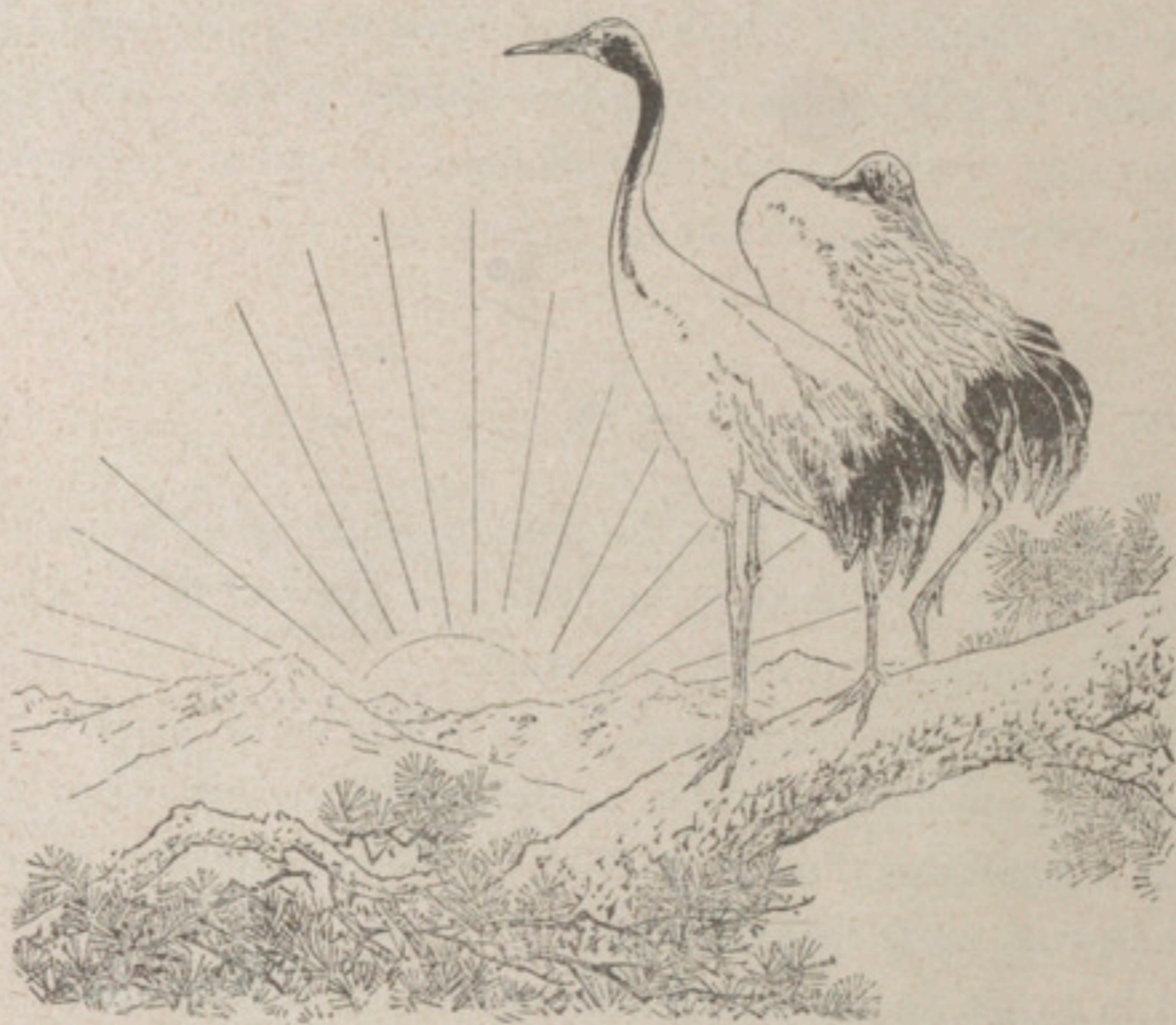
Bruxelles, août 1931.

W. AERTS,

Attaché au Musée Royal de l'Armée belge.

Nos sources : HENRY L. JOLY et INADA HOGITARO. *Araï Hakuseki*. The Sword Book. Chelsea 1913; — A. MITFORD. *Tales of Old Japan*. London, Mac Millan, 1871; — BARON SUYEMATSU. *Hara-Kiri. Its real significance*.

The Nineteenth Century, 1904, p. 960; — Catalogue de la Collection HAYASHI. Dessins, Estampes, Livres illustrés. Préface de S. BING. Paris, 1902; — *The Story of the Nations*. Japan by DAVID MURRAY. London and New York, 1896; — LOUIS GONSE. *L'Art Japonais*. Paris, 1883; — *Le Japon artistique*. Documents d'art et d'industrie réunis par M. S. BING. Paris, s. d.; — CAMILLE PAGÉ. *La Coutellerie, depuis l'origine jusqu'à nos jours*. Châtelleraut, 1900. Tome V; — Collections particulières et passim la bibliographie japonaise réunie par WENCKSTERN; — HENRY L. JOLY. « Introduction à l'étude des gardes de sabres japonais ». *Bulletin de la Société Franco-Japonaise de Paris*, XIV. Mars 1909; — MARQUIS DE TRESSAN. « Évolution de la garde de sabre japonaise des origines (VI^e siècle) jusqu'à l'époque des Tokugawa (1612-1868). » Quatre articles in *Bulletin* précité XVIII, XIX-XX, XXII, XXV, mars, juin-septembre 1910, — juin 1911, — mars 1912, avec nombreuses illustrations.



Notes d'art

Au sujet d'une jeune artiste japonaise travaillant en France depuis plusieurs années, un de nos très distingués collègues, M. Ulrich Odin qu'il n'est point besoin de présenter à nos lecteurs, comme amateur fort éclairé de tout ce qui touche la peinture, la sculpture en Extrême-Orient en particulier au Daï Nippon — nous adresse quelques notes que nous sommes heureux de reproduire ci-après. Elles recommandent en effet à notre attention actuel, l'un des exemples les plus intéressants de l'interprétation de la France et du Japon dans le domaine de l'esthétique.

Paris, 16 mai 1931.

Laissez-moi vous signaler les œuvres d'une jeune Japonaise, de nos amies, qui a trois toiles au Salon de la Nationale. Douée de remarquables dons spontanés pour la peinture, cultivés, développés par une observation intelligente et de fortes études poursuivies au Japon et chez nous, Mlle Yoko Tohyama n'est pas seulement un vrai peintre mais encore une lettrée accomplie. Les deux portraits, un jeune garçon et une jeune fille et le paysage qu'elle expose sont d'une coloriste née qui manie le pinceau avec vigueur et sûreté; aussi les figures sont-elles douées d'une rare intensité de vie et la note rapide du paysage en fixe bien l'instant fugitif. Ses toiles sont exposées sous les n^{os} 2002, 2003 et 2004. Mais le catalogue lui a joué par cas tout fortuit évidemment, — un assez méchant tour. Son prénom ayant été pris comme appartenant au genre masculin, elle apparaît, dans la publication, comme un Japonais, au lieu de la charmante Japonaise qu'elle est. Heureusement, le talent reste.

U. ODIN.

Une fois de plus apparaît la difficulté de percevoir, telle qu'elle est, la réalité du monde extérieur. La contemplation des œuvres de Mlle Yoko Tohyama n'a pas permis de distinguer le signe dénotant que leur auteur appartient à la plus belle moitié de l'humanité.

Exposition de M. et Mme Kinoshita.

Du 1^{er} au 15 mai deux jeunes artistes de l'École occidentale du Japon, M. et Mme Yoshinori Kinoshita ont exposé avec succès une trentaine d'œuvres exécutées avec une habileté et un goût indéniables. Une bonne

part des dix-huit toiles de M. Kinoshita se rapporte à des paysages de Provence, ou de la région, Vence, Antibes, Saint-Paul dont elles évoquent le ciel lumineux, le coloris net et précis. Citons encore : Oliviers, Nu, Bateau au Filet, Danse champêtre.

En même temps, Mme Masako Kinoshita, épouse du précédent, nous offrait surtout des natures mortes : aux Oignons, aux Oranges, aux Saucissons, une autre sans qualification. Nous trouvons encore des esquisses tracées d'un pinceau délicat : Robe rouge, deux poupées, poupée jaune, portrait de jeune fille. Des fleurs, des fruits : anémones, poires, paysage printanier.

Bonne chance à ces essais loyaux et gracieux où il est du reste permis de ne voir encore que des préludes annonçant d'ici un assez bref délai des œuvres plus poussées où l'artiste exercera avec encore plus de maîtrise une technique dès à présent fort adroite cependant.

*
* *

Au Salon des Tuileries, ainsi nommé parce qu'en juillet-août il est resté ouvert Faubourg Saint-Honoré, au coin de la rue Cézanne, 7 ou 8 artistes au moins ont représenté l'Empire du Soleil-Levant. A Tokio (Yasouhiko), Foujioka, Hasegawa (Kiyoshi), Hare, Matsumoto (Masako), Okami (Tomio), Sakata, etc.

Nos lecteurs connaissent déjà M. Okami qui, depuis tant d'années, vit parmi nous et dont le beau talent s'affirme de plus en plus. Les trois œuvres exposées par lui cette fois : Neige en banlieue, Village de pêcheurs, Paysage du Var ne peuvent que nous confirmer dans l'opinion favorable par nous exprimée dans l'avant-dernier Bulletin.

Nous nous bornerons aujourd'hui à signaler aux amateurs les toiles d'une jeune compatriote de M. Okami, Mlle Masako Matsumoto, qui, comme lui, se donne tout entière à la peinture à l'huile, selon les méthodes et les procédés de l'Occident.

Née dans l'île de Sikok il y a quelques printemps elle a, de bonne heure, senti la vocation, *e yo pittore!* Après avoir étudié à Tokyo elle est venue à Paris où elle a suivi quelque temps le cours du maître Bourdelle à l'Académie de la Grande Chaumière. Elle a également pris conseil de divers autres artistes.

Si elle a, de la sorte, fait siens, comme nous venons de le dire, les méthodes et les procédés d'Occident, elle les applique à sa manière, c'est-à-dire, avec son tempérament original, fait d'acuité de vision, de sûreté, dans le dessin, de sincérité et d'harmonie dans le coloris. Les difficultés ne la rebutent pas, au contraire ; elle sait les vaincre avec aisance comme le prouve son beau nu féminin, traité de face. Quant à l'étude, elle appartient au même thème : l'Éternel féminin plastique ! Mais, cette fois, il s'agit simple-

ment du buste, au galbe élégant, d'une nymphe endormie, demi-nue. Les deux paysages reproduisent divers aspects de la côte, près de Monaco, ils font valoir la richesse de la palette, l'adresse et la loyauté du pinceau de l'artiste, habile à rendre avec délicatesse les nuances et les reflets où se joue la lumière de l'été parmi les plantes et les fleurs, les falaises et les eaux miroitantes de la Grande Bleue!

Bon succès à Masako Matsumoto comme à son émule, dans une autre note, Mlle Yoko Tokyama. E. C.

Saison de Théâtre japonais à Paris. Dessins de C. Meili.

Nos lecteurs se souviennent de la suite de représentations de théâtre japonais données, au printemps, l'an passé, au Théâtre Pigalle, par la troupe Tsutsui.

Un art très conventionnel, fort original en même temps, fut ainsi révélé au public de nos grandes premières à Paris; art d'autant plus intéressant qu'il est le legs d'une longue tradition historique remontant au moyen âge du Japon, aux grandes guerres civiles des Taïra et des Minamoto (époque de Philippe I^{er}, Louis le Gros, Philippe Auguste) évoquées par le *Heicke Monogatari* que MM. S. Gotô et Prunier ont su mettre à notre portée par le petit ouvrage signalé ici même sous la rubrique *Bibliographie*.

Ce caractère si particulier, si spécifiquement japonais, serions-nous tentés de dire, séduisit un artiste italien d'origine, croyons-nous, parisien d'adoption qui se complut à transposer par son crayon ou sa plume, les attitudes, les traits, les gestes des auteurs et danseuses du Daï Nippon incarnant les personnages typiques et légendaires de leurs pays. Parmi les quarante dessins (dont un ou deux à la détrempe) dus à M. C. Meili, citons entre autres ceux que l'artiste a consacrés à quelques-unes des figures les plus vivantes dans l'imagination populaire, aux Iles du Soleil Levant :

Yoshitsune, déguisé en pèlerin pour passer les frontières; — Benkei, le géant, loyal serviteur qui s'attacha à la personne de Yoshitsune après un combat singulier; — Kitanokala, épouse de Yoshitsune, déguisée en page pour suivre le héros; — Shizouka, maîtresse du célèbre guerrier, Shirabyoshi (danseuse) s'appêtant à danser à Kamakura pour sauver son seigneur; — Singoro, le Pygmalion japonais, amoureux de la statue qu'il vient de sculpter et qu'il anime en lui versant du *saké* entre les lèvres; — Onnagata, acteur dans un rôle féminin.

Cette exposition a été ouverte du 25 juin au 9 juillet à la galerie Jean Charpentier.

La cérémonie du vernissage, jeudi 25 juin, 3 heures de l'après-midi, fut placée sous le haut patronage de S. E. Robert de Billy, ancien Ambassadeur de France au Japon. L'assistance fut nombreuse et choisie.

**La division navale japonaise d'instruction.
Son escale en France, mai 1931.**

Sous le titre qui précède les principaux journaux de Paris et de province publiaient, les 18 et 19 mai, les informations suivantes :

Le garde-côte cuirassé *Irumo*, battant pavillon du vice-amiral Seizo Sakonji, et le garde-côte cuirassé *Yakumo*, qui constituent tous deux la division-école des élèves officiers de la marine japonaise, ont quitté Toulon hier matin, se rendant à Marseille où ils séjourneront plus d'une semaine.

L'amiral et des groupes d'officiers et d'élèves officiers de la division se rendront à Paris.

La division est arrivée à Marseille hier dans l'après-midi.

Les deux bâtiments ont pris leur poste d'amarrage dans le bassin de la Joliette, à la traverse des Messageries Maritimes, mise à leur disposition par la Compagnie.

Le premier geste de l'amiral Sakonji, avant toute visite officielle, a été de se rendre avec son état-major à la crypte des morts de la guerre au cimetière Saint-Pierre. Des fleurs y ont été déposées.

La division séjournera à Marseille jusqu'au 27 mai et appareillera pour Malte.

Par une heureuse coïncidence, à la même date un croiseur français faisait escale au Japon. C'est ce qui ressort de la dépêche suivante donnée au même moment par la presse.

Le *Waldeck-Rousseau* est arrivé à Nagasaki le 17 mai.

Il arrivera à Yokosuka-Yokohama vers le 10 juin. Une cérémonie aura lieu à Yokosuka où un monument vient d'être érigé en souvenir des officiers français et belges qui ont contribué à la construction de l'arsenal.

Le 18 mai au matin, *Figaro* et d'autres quotidiens ont reproduit un bel hommage de la marine japonaise à la France, hommage dont nous sommes heureux de donner ici le texte à notre tour.

TOULON, 17 mai. — Le vice-amiral Seizo Sakonji, commandant la division navale japonaise, adresse cet émouvant salut à la nation française :

« Le vice-amiral Seizo Sakonji, commandant la division d'application navale du Japon, au nom des officiers et des équipages de la division, a l'honneur de présenter ses hommages respectueux à la nation française.

« Partis de notre pays au début du mois de mars, nous avons parcouru les mers de Chine, l'océan Indien et la mer Rouge, et nous avons atteint la Méditerranée au commencement de ce mois.

« A mesure que nous nous approchions de la terre hospitalière de France et, en rencontrant de plus en plus fréquemment le pavillon tricolore nous sentions croître notre sympathie et notre admiration pour votre pays.

« C'est un très grand plaisir pour nous de présenter un salut amical à un des plus grands ports militaires de la glorieuse France; nos navires : l'*Izumo* et le *Yakumo*, qui ont déjà joué des rôles très importants dans plu-

sieurs guerres, ont déjà visité la France deux fois depuis la grande guerre. Mais la plus grande partie de nos équipages, remplacés depuis lors, vient en France pour la première fois.

« Les quarante officiers, médecins, élèves, et les 150 aspirants dont l'éducation est le but principal de notre longue croisière, sont littéralement enchantés de pouvoir enfin se trouver en France, centre de la civilisation humaine. Avec le bon accueil que leur réserve le peuple français, à qui ils adressent leur expression de reconnaissance bien sincère, quoique venus pour la première fois, ils se sentent en France un peu chez une vieille connaissance parce qu'ils la connaissent déjà dans leur avide désir d'être toujours en contact avec les mouvements de la civilisation française.

« Les relations cordiales qui existent depuis de longues années entre la France et le Japon ne font que se resserrer avec le temps, et si notre visite contribue quelque peu au développement de l'amitié entre nos deux nations, cela nous serait particulièrement agréable. Nous avons l'ardent désir d'approfondir la connaissance de la civilisation française pour mieux l'admirer. Nous voulons aussi nouer les liens d'amitié avec vous qui êtes déjà sympathiques.

« Pour réaliser cette mission dont le peuple japonais nous a chargés, nous ferons tout notre possible pour la mener à bien, et nous espérons beaucoup de votre cordial concours. »

Les navires japonais sont partis pour Marseille hier dimanche.

* * *

Nos lecteurs trouveront plus loin à la *Vie de la Société*, le compte rendu du thé offert le mercredi 20 mai, dans les salons du Cercle Interallié, par notre groupe, à M. l'Amiral S. Sakonji, son état-major ainsi qu'à un bon nombre des 150 aspirants faisant partie de la croisière.

Nous avons pensé qu'un aperçu touchant le programme d'instruction des jeunes officiers dans la marine japonaise ne serait pas sans intérêt pour nombre d'entre nous. Avec grande obligeance, M. le Capitaine de vaisseau T. Togari a bien voulu donné satisfaction au désir que nous lui avons manifesté à cet égard. En lui exprimant ici nos remerciements les meilleurs, il nous est agréable de donner ci-après les quelques notes claires et nettes qu'il a eu l'amabilité de nous faire communiquer, ce printemps, sur l'organisation des études des distingués élèves officiers qui ont été nos hôtes.

Instruction des jeunes officiers dans la marine japonaise.

Il faut distinguer : Les officiers de la Marine; — Mécaniciens; — Commissaires; — Médecins; — Pharmaciens; — Les Ingénieurs du Génie Maritime; — d'Artillerie Navale; — Hydrographes.

Les Officiers de la Marine sont formés à l'*École Navale*. Les Officiers Mécaniciens à l'*École des Mécaniciens*, et les Officiers Commissaires à l'*École des Commissaires*.

Les autres sont recrutés parmi les élèves des Facultés. Il n'y a pas d'école spéciale pour eux.

1^o *Instruction des Officiers de la Marine.*

L'*École Navale* se trouve à Etajima près du port de guerre de Kure, (le Toulon japonais). La durée des études est de trois ans et huit mois.

Les matières enseignées sont les suivantes :

Artillerie. Torpilleurs. Navigation. Mécanique. Langues étrangères. Instruction générale. Et tout ce qui concerne la vie à bord.

Il y a quelques années, la durée des études était seulement de trois ans, mais elle a été prolongée de huit mois pour donner une instruction générale plus soignée aux élèves.

L'*École* reçoit chaque année, environ 120 élèves, sur plus de 4000 candidats⁽¹⁾.

Pour être admis à l'*École Navale* il faut être âgé de seize à dix-neuf ans, être célibataire et de bonne honorabilité. Les diplômes universitaires ne sont pas demandés, mais étant donnée la difficulté de l'examen, il faut avoir fait d'assez fortes études pour réussir. Il y a peu de lauréats qui ne sortent pas d'un lycée ou d'une école supérieure. Il est très difficile de se préparer seul étant donné le peu de temps dont on dispose, avant l'examen, la limite d'âge limite étant de dix-neuf ans.

Les frais d'études, d'entretien, de costumes sont payés par le Gouvernement. Jusqu'au grade d'enseigne de vaisseau tout est absolument gratuit. Le Gouvernement paie également les nouvelles tenues des élèves qui passent aspirants, puis enseignes. Dès qu'ils sont aspirants, les élèves touchent une solde.

L'*École Navale* possède deux bâtiments d'instruction. L'un est un navire de guerre équipé et l'autre un bateau sans armes de guerre. Sur ces bâtiments, les élèves font deux fois par an une petite croisière qui dure à peu près dix jours et au cours de laquelle ils exécutent des exercices pratiques à bord. Ils font aussi des exercices sur de petites embarcations et sur des bateaux à voiles pour les habituer à toutes les manœuvres maritimes.

A la fin de cet apprentissage, on devient aspirant, après examen. Il y a très peu d'élèves qui ne réussissent pas cette dernière épreuve.

Aussitôt les aspirants sont embarqués sur les navires de la division d'application. Là, ils commencent leur vraie vie de marins.

(1) On voit donc à quel point le personnel de la Marine impériale japonaise est une sélection. En effet, la proportion des admis définitivement ne dépasse pas 3 p. 100.

Les exercices à bord se font au cours de deux croisières :

1^o Navigation côtière qui dure à peu près cinq mois, sur les côtes du Japon et de la Chine.

2^o Croisières lointaines et visites en pays étrangers.

Le voyage au long des côtes est à peu près le même chaque année :

YOKOSUKA, OMINATO, HAKODATE, NIIGATA, MAIZURU, CHINKAI, MOPPO, JINSEN, PORT-ARTUR, DALNY, KIAO-TCHEOU, SHANGAI, SASAEBO, KURE, KOBE, OSAKA, NAGOYA.

Son but principal est d'apprendre aux élèves à se servir des instruments d'approche et à naviguer le long des côtes.

La croisière lointaine a lieu ensuite. Son but est d'habituer les élèves à faire le point. Elle dure environ six mois et n'est pas la même tous les ans.

Amérique du Nord, Amérique du Sud, Australie, Méditerranée (comme cette année).

Le programme du voyage de cette année était le suivant :

YOKOSUKA, KELOUNG, MAKO (Formose), HONG-KONG, SINGAPOUR, COLOMBO, ADEN, PORT-SAÏD, NAPLES, TOULON, MARSEILLE, MALTE, ALEXANDRIE, DJIBOUTI, BATAVIA, MANILLE, PARAO, SAIPAN, FUTANI, YOKOSUKA.

Après quinze jours de vacances, les élèves reprennent leurs études à un degré supérieur. Les cours sont les suivants :

Quatre mois d'artillerie, quatre mois torpilleurs et radiotélégraphie, trois mois d'aviation.

Les cours d'aéronautique comprennent de la théorie, connaissances générales, un peu de pilotage.

Après être restés *un an et quatre mois*, au grade d'aspirant, les élèves sont nommés enseignes de vaisseau de 2^e classe et à la fin des classes sont affectés à un bâtiment.

L'enseigne qui veut se spécialiser concourt pour l'École de sa spécialité. Les admissions sont limitées, mais les deux tiers passent. Les études durent un an.

A la fin de ces études, la carrière est vraiment orientée.

L'Officier peut alors entrer à l'École de guerre, qui est à Tokio, où l'on forme les officiers supérieurs. L'examen est très sévère. Il y a à peu près une vingtaine d'admis. Les élèves font leurs études jusqu'aux grades de lieutenant de Vaisseau et de capitaine de Corvette, pendant deux ans.

2^o Instruction des Officiers Mécaniciens.

L'École des Officiers Mécaniciens est à Maizuru.

On y entre après examen. Les candidats sont nombreux mais il n'y a qu'environ 40 admissions par an (à peu près la même proportion qu'à

l'École Navale). Les élèves sont admis aux mêmes conditions que les Officiers de la Marine.

Après trois ans et huit mois d'études, ils deviennent aspirants et sont embarqués sur les navires de la division d'application, en même temps que les aspirants de l'École Navale.

Au retour de la croisière lointaine, ils entrent à l'École Supérieure de Yokosuka⁽¹⁾ pour six mois. Ils deviennent enseignes en même temps que les officiers de la Marine.

Ils peuvent concourir pour entrer à l'École de Guerre, dans la section des Mécaniciens, au grade de lieutenant de Vaisseau. L'examen est très sévère. Les études durent deux ans.

3^o Instruction des Commissaires.

L'École est à Tokio. On y entre après examen, dans les mêmes conditions que ci-dessus. Il y a dix ou douze admissions par an.

Après trois ans et huit mois d'études, les élèves passent aspirants et partent avec la Division d'Application. Au retour, ils reprennent leurs études à un degré supérieur, pendant six mois. Ils sont nommés enseignes en même temps que les précédents.

Ensuite, ils passent, après examen, à l'École des Commissaires à Tokio et font leurs études pendant un an, au grade de lieutenant de Vaisseau.

Tous les autres officiers techniques sont recrutés par voie de concours parmi les universitaires ou les élèves des Écoles de leur spécialité. Leur nombre n'est pas le même chaque année.

Dès leur admission, le gouvernement paie une partie de leurs études et ils ont le grade d'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe s'ils viennent de l'Université (étant donnée la durée des études déjà faites) et celui d'enseigne de 2^e classe s'ils sortent seulement d'une École technique.

Parmi ces officiers, les médecins sont destinés plus que les autres à être embarqués. Aussi, tous les médecins sont-ils obligés de partir en croisière lointaine avec les autres aspirants.

Au retour, ils entrent à l'École de Médecine à Tokio, et font leurs études pendant six mois avec le grade d'enseigne de 1^{re} classe, puis pendant un an avec celui de lieutenant de Vaisseau.

(1) Arsenal maritime près de Yokohama, fondé en 1867-1868 par la mission navale française appelée dès 1865 par le Shogun Tokugawa. Cette mission ayant à sa tête M. Verny, ingénieur du Génie Maritime. V. Ed. Clavery, *Les étrangers au Japon*, Paris, 1904.

Visite à Paris de deux aviateurs japonais

En l'honneur des deux aviateurs japonais, MM. Kurimura et Kumakawa, dans l'après-midi du mercredi 19 août, le professeur A. Tanakadaté, Membre de l'Académie Impériale des Sciences de Tokio, Président d'honneur de l'Aéro-Club Universitaire du Japon, a offert un thé, dans les salons de l'Hôtel Continental.

Dès le lendemain, sous la signature de G. Davenay, *Figaro* a donné de cette réunion un compte rendu que nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ci-après.

Au début du mois de mai, deux jeunes hommes s'envolaient de Tokio pour entreprendre le tour du monde par les airs, et d'abord de rallier Paris, première grande escale de leur vaste voyage.

Ces deux entreprenants voyageurs étaient M. Kurimura et son professeur M. Kumakawa, qui appartiennent tous deux à l'Université d'Hosei⁽¹⁾ et sont l'un et l'autre membres de l'Aéro-Club universitaire du Japon, qui groupe l'élite intellectuelle et sportive de la jeunesse estudiantine nippone.

A bord de leur petit avion de tourisme — le premier qui ait été construit au Japon, — l'élève M. Kurimura et le professeur M. Kumakawa volèrent avec audace et bonheur à travers les cieux de Mandchourie, de Mongolie, de Sibérie, de Russie, d'Allemagne, de Belgique, d'Angleterre et de France, et atterrirent enfin, il y a une quinzaine, au Bourget, où, préparée par la colonie japonaise et les étudiants japonais de Paris, leur fut faite une réception élégante, fleurie et chaleureuse.

C'est cet événement de l'arrivée à Paris de deux braves aviateurs nippons venus de la terre ardente du Japon, qu'a fêtée hier, dans les salons d'un grand hôtel de la rue de Rivoli, M. le professeur Tanakadaté, membre de l'Académie impériale des sciences de Tokio.

A ce thé, donné par M. le président d'honneur du Club universitaire japonais en l'honneur de ses deux jeunes compatriotes, on remarquait notamment :

MM. le professeur Nagaoka, recteur de l'Université d'Osaka; le général Tani, représentant naval du Japon à la Société des Nations; M. Édouard Clavery, ministre plénipotentiaire, vice-président de la Société franco-japo-

(1) Université libre fondée il y a une trentaine d'années, à Tokio, comme École de Droit indépendante.

naise de Paris, représentant M. C. Souhart, Président, empêché; M. Iwaï, délégué du Japon à la Commission internationale de navigation aérienne, et Mme Iwaï; M. Marcel Jordan, secrétaire général de la Société Franco-Japonaise, et Mme M. Jordan; le commandant Fleury, ancien membre de la mission du colonel Faure au Japon; le colonel Bouscat, secrétaire adjoint du ministre de l'Air, et l'ingénieur L. Hirschauer, directeur de l'aviation civile, représentant M. J.-L. Dumesnil, absent de Paris, et M. E. Riché, sous-secrétaire d'État de l'Aéronautique.

A 17 heures, S. E. M. Yoshizawa, ambassadeur du Japon à Paris, venait apporter aux deux héros de la fête ses félicitations et les remercier d'une entreprise qui, menée avec cœur et intelligence, servait bien la cause de l'aviation dans la jeunesse nipponne.

Aux Français présents, l'ambassadeur tint à renouveler les témoignages de l'intérêt qu'il portait et de l'importance qu'il attachait à la tentative que vont, pour la seconde fois, entreprendre Le Brix et Doret, à bord du *Trait-d'Union* n° 2.

« Je sais, a dit S. E. M. Yoshizawa, que Le Brix et Doret se préparent à nouveau pour relier d'un seul vol Paris à Tokio, et qu'un nouvel avion a été mis à leur disposition par M. François Coty. Je voudrais... nous voudrions tant qu'ils réussissent. Dites bien à vos hardis compatriotes que le peuple japonais, convaincu qu'ils réussiront, les attend avec impatience et émotion.

Cependant MM. Kurimura et Kumakawa, contaient à leurs amis et admirateurs de l'Association aéronautique universitaire de Paris leur grand et magnifique voyage, leur traversée de la Sibérie, par Moukden, Kharbine, Irkoustk, où un léger accident les retarda quelques jours, leur randonnée à travers la Russie, leur visite de Moscou, leur survol de l'Allemagne, de la Belgique où, à Bruxelles, ils prirent quelques jours de repos; leur passage et arrêt à Londres et leur arrivée enfin à Paris, dont la beauté, l'harmonie et la séduction ont fait leur conquête.

M. le professeur Tanakadaté, dans une allocution — dite dans le français le plus pur — rappela que, pour la première fois, un avion construit au Japon avait quitté la terre japonaise pour venir se poser dans le beau pays de France. Il rendit hommage au rôle des instructeurs français au Japon, et avec émotion adressa des remerciements au gouvernement français et à tous ceux qui avaient fait, avec tant de grâce, un accueil courtois et enthousiaste à ses jeunes compatriotes Kurimura et Kumakawa.

M. L. Hirschauer, au nom du ministre de l'Air, qu'il représentait, félicita les deux aviateurs japonais de leur voyage hardi et instructif qui contribuera à resserrer les liens, déjà si étroits, entre les aviateurs nippons et les aviateurs français.

Grâce à l'obligeance de M. Tanakadaté, nous sommes en mesure de compléter cet article par la reproduction du discours par lui prononcé en excellent français, lors de cette sympathique réunion.

EXCELLENCE,
MONSIEUR LE REPRÉSENTANT DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AIR,
MESDAMES, MESSIEURS,

En présence de M. l'Ambassadeur Yoshizawa c'est pour moi un bien agréable devoir de vous remercier d'avoir accepté de fêter ensemble l'arrivée à Paris, au moyen d'un modeste avion de tourisme, des aviateurs étudiants du Club Aéronautique du Japon.

En effet, c'est la toute première fois qu'un avion construit au Japon a traversé le continent d'Asie et a atterri dans ce beau et grand pays de France, dont les relations avec le Japon sont diverses et remontent déjà loin dans le passé.

Je me plais à évoquer le jour, il y a un demi-siècle, où la France consentit à détacher chez nous un savant célèbre, l'Ingénieur Bertin qui a réorganisé le chantier naval de Yokosuka, donné les plans, dirigé la construction des quatre premiers croiseurs de la Marine Impériale, *Matsushima*, *Kutsushima* et de deux autres. Par la suite, le Japon a envoyé maints étudiants et ingénieurs en France et développé peu à peu la technique scientifique, ce qui fait précisément le noyau de la mécanique aéronautique d'aujourd'hui.

Plus récemment, nous nous sommes mis à apprendre la mécanique si bien que l'art de la navigation aérienne a été incorporé dans nos études. La première machine aérienne qui ait quitté le sol japonais et vogué avec à bord un Japonais, a été conçue par M. Leprieu, attaché à l'Ambassade de France à Tokio et construite au Laboratoire physique de l'Université de Tokio, où comme professeur, j'ai occupé la chaire. Cette machine dont le fuselage consistait en bambou, coûta d'ailleurs, en tout, 19 yen.

Les premiers aviateurs Capitaine Tokugawa et Hino ont reçu leur formation à Villacoublay en 1910, puis la France a bien voulu gratifier le Japon d'une mission de techniciens à la tête de laquelle le colonel Faure. C'est le colonel Faure qui nous a enseigné l'organisation et la tactique d'aviation militaire. Tels sont quelques-uns des faits les plus saillants qui montrent le jalonnement de la belle route du développement intense de la science, développement dont nous espérons la continuation demain.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR, MONSIEUR LE REPRÉSENTANT DE
MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AIR,
MESDAMES, MESSIEURS,

Sans vouloir vous troubler davantage par l'audition de mon médiocre français, je ne saurais assez exprimer mes sentiments de gratitude pour l'accueil si amical par vous accordé aux aviateurs japonais, accueil cordial du peuple français, du Gouvernement français, des étudiants de France, des aviateurs, des usines aéronautiques.

Leur séjour a été tellement agréable en France que nos jeunes aviateurs le voient s'achever trop tôt à leur gré.

C'est dans ces sentiments que je tiens à honneur de lever mon verre à la gloire et à la prospérité de l'aviation française.

(*Applaudissements répétés....*)

D'autre part M. l'Ingénieur en chef Louis Hirschauer, a bien voulu reconstituer pour nous l'essentiel de sa très heureuse improvisation et nous sommes heureux de donner ci-après ce résumé :

MONSIEUR L'AMBASSADEUR, MONSIEUR LE PROFESSEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

M. Dumesnil, Ministre de l'Air, retenu par les devoirs de sa charge, m'a chargé de l'excuser auprès de vous et de vous dire tous les regrets qu'il éprouve à ne pouvoir être des vôtres à cette réception due à l'initiative si particulièrement heureuse du grand ami de la France qu'est le professeur Tanakadaté.

Je suis certain d'être l'interprète de la pensée du Ministre en exprimant ses plus chaudes félicitations à MM. Kurimura et Kumakawa qui, partant du Japon, au début de juin dernier, sur un avion de tourisme, arrivèrent ces jours derniers à Paris après avoir survolé la Sibérie, la Russie, l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre. Ils apportèrent ainsi une preuve nouvelle de la magnifique qualité sportive des hommes de leur race ainsi qu'une confirmation péremptoire de la qualité remarquable des engins produits aujourd'hui par l'industrie japonaise; ils nous prouvèrent enfin, une fois de plus, combien magnifiques peuvent être les randonnées qu'il est possible d'accomplir sur ces légers avions de tourisme qui maintenant sillonnent toutes les routes du monde.

Avant de terminer je veux dire au professeur Tanakadaté avec quelle émotion je l'ai entendu, il y a un instant, évoquer les noms de celui qui fut le premier homme volant du Japon et de cet autre qui, plus tard, collabora étroitement avec les services de l'armée japonaise pour le développement de sa flotte aérienne : je veux nommer le Lieutenant de vaisseau Le Prieur et le colonel Faure.

Un exploit comme celui de MM. Kurimura et Kumakawa ne peut que resserrer encore ces liens, déjà fort anciens, et c'est dans cet esprit que je lève mon verre à la prospérité de l'aviation japonaise (*chaleureux applaudissements*).

Deux jours plus tard les deux intrépides aviateurs quittaient le Bourget à bord de leur appareil et en treize heures d'un seul vol, atteignaient sans encombre Rome, où les attendait comme à toutes les étapes de leur randonnée un très cordial et brillant accueil.

Ils furent reçus en audience privée par le Saint-Père auquel ils remirent un message spécial de la part de l'Université Hosei, Établissement d'Enseignement Supérieur libre à Tokio, ancienne école de droit fondée naguère par MM. Tomi et Kame, anciens élèves de maîtres français, Boissonnade, Appert, Revon.

Au commencement de septembre ils s'embarquaient à Naples sur un paquebot de la Nippon Yusen Kaishere pour rentrer directement au Japon.

* * *

Ce qui précède était déjà sous presse lorsque, le 13 septembre au soir, nous a douloureusement surpris la fatale nouvelle, apportée par dépêche tragique dans son laconisme : dans la nuit du 12 au 13, l'avion parti la veille du Bourget pour tenter d'atteindre Tokio d'un seul vol, s'est écrasé au sol à Klesny-Kholm près d'Oufa, sur le versant occidental de l'Oural. Ont péri dans la catastrophe, deux des trois vaillants et experts aviateurs qui montaient l'appareil; le lieutenant de vaisseau Le Brix, Mesmin. Seul Doret échappait, par miracle, en réussissant à sortir de la chambre hermétiquement close, à se lancer, par nuit noire, dans le vide, se confiant à son parachute.

Nous ne pouvons ici qu'adresser un salut ému à la mémoire des deux héros, nos compatriotes tombés dans l'accomplissement de leur mission, librement acceptée, pour la cause du rapprochement France Japon.

Du Japon, de Russie, d'Italie, des États-Unis, d'Angleterre, de tous les pays civilisés ont afflué les condoléances pour les familles des victimes, pour M. Coty, Directeur du *Figaro*, initiateur du raid, pour l'aviation française en général. Entre tous les télégrammes reproduits par la presse, nous citerons notamment ceux-ci :

M. Hikoichi Motoyama, directeur de l'*Osaka Mainichi* et du *Tokio Nichinichi*, a adressé aux familles de Le Brix et de Mesmin les dépêches suivantes :

Osaka, 13 septembre. — Sommes tristement affligés par nouvelle du douloureux accident *Trait-d'Union*. En priant qu'elle ne soit qu'un mauvais rêve, nous avons parcouru plusieurs fois notre télégramme spécial de Moscou. Nos vœux étaient vains. Télégrammes qui suivirent nous assurent réalité de la tragédie la plus inconcevable. Dans mon état d'âme actuel de trouble et de consternation, ne puis trouver mots pour vous consoler. Convaincu que celui que vous pleurez sera immortalisé comme précurseur dans l'Histoire aéronautique contemporaine, vous présente mes sentiments les plus sympathiques en témoignage de mes condoléances les plus entières.

— Hikoichi Motoyama, président Osaka Mainichi et Tokio Nichinichi.

De son côté, Mme Doret a reçu le témoignage suivant :

Osaka. — Madame Doret. Sommes tristement affligés par nouvelle douloureux accident *Trait-d'Union*. En priant blessure de M. Doret soit légère,

vous présentons nos sentiments les plus sympathiques. — Hikoichi Motoyama, président *Osaka Mainichi*, Tokio *Nichinichi*.

De Lindbergh et de sa femme.

Ayant appris la fin tragique des aviateurs français Joseph Le Brix et René Mesmin, le colonel Charles Lindbergh et Mme Anne Lindbergh ont adressé, de Kioto (Japon), un câble à l'ambassade des États-Unis, la priant de transmettre leurs plus sincères condoléances aux familles des deux infortunés aviateurs.

*
* *

Au moment de mettre sous presse nous parviennent les détails suivants que nous sommes heureux de reproduire ici, en vue de compléter ceux que contient déjà le début de l'article.

L'itinéraire prévu pour le vol de MM. Kurimura et Kumakawa comprenait le parcours de la Mandchourie, Tchita, Irkoutsk, Nijires-Oudinsk, Krasnoïarsk, Kazan, Moscou, Smolensk, Koenigsberg, Berlin, Bruxelles, Londres, Paris, Lyon, Marseille, Pise, Rome.

L'avion utilisé est un appareil de marque Ishikawajima, modèle R 3, de moteur Cirrus « Hermes », d'une puissance de 120 CV. Il était monté par les pilotes : Moritaka, Kurimura, pilote, étudiant à l'Université Hosei, Et Ryotaro Kumakawa, celui-ci comme second pilote.

Venant de Londres, l'avion est arrivé au Bourget le 10 août et a quitté Lyon le 23 du même mois.

Le séjour à Paris des jeunes aviateurs japonais a été marqué par des manifestations de cordiale sympathie et qui auront une influence très heureuse sur l'interpénétration de la jeunesse universitaire des deux pays en même temps que l'union mutuelle déjà étroite des milieux aéronautiques.

Le 13 août, à la Fondation Satsuma, Cité Universitaire de Paris, un thé a été donné en l'honneur des aviateurs japonais.

Le lendemain, un dîner au Cercle Japonais.

Le 16 août, séance de démonstration d'avion sans moteur organisée en leur honneur par le Club Aéronautique des Étudiants de France.

Le 18 août, S. Exc. M. l'ambassadeur Yoshizawa offrit une garden-party.

Le 19 août, le professeur Tanakadaté, membre de l'Académie Impériale des Sciences, président d'honneur de l'Association Aéronautique Universitaire du Japon, a donné, dans les salons de l'Hôtel Continental, le thé dont nous avons rendu compte plus haut.

Le 20 août, M. Dumesnil, ministre de l'Air, a offert un déjeuner à l'issue duquel il a remis aux deux pilotes japonais les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur.

Échos

Population; résultats du dernier recensement, octobre 1930.

Le ministre de l'Intérieur japonais vient de publier les premiers résultats du recensement quinquennal qui a eu lieu le 1^{er} octobre 1930. Ces renseignements font apparaître sous un jour particulièrement frappant le puissant accroissement démographique de l'Empire du Soleil Levant.

La population du Japon a passé de 79 millions d'habitants en 1920 (36 millions il y a cinquante ans) à 83 millions en 1925 et à près de 89 millions en 1930, dont 65 millions pour l'archipel japonais seul, 20 millions pour la Corée et 4 millions et demi pour Formose.

La densité moyenne de la population de l'Empire est de 169 habitants au kilomètre carré, nombre qui est plus du double de celui de la France et de l'Allemagne, un peu inférieur seulement à celui de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre.

Mais, en fait, comme la plus grande partie de la population nippone se trouve accumulée dans le centre et le sud de l'archipel, la densité réelle est infiniment plus forte. C'est ainsi que dans l'île de Hondo et dans celle de Kiushiu, la population a augmenté de dix millions d'unités en cinq ans, alors que dans l'île de Yeso et en Corée, la situation est à peu près stationnaire. La chose s'explique par le développement de l'industrie.

L'augmentation formidable d'un million d'habitants par an pose un problème d'adaptation assez complexe. Les autorités japonaises songent bien à organiser la colonisation agricole de la grande île de Yeso et de la Corée; elles envisagent aussi la découverte de territoires qui consentiraient à accueillir des émigrants japonais.

(*Presse de Paris*, 31-1-31.)

Il s'est trouvé déjà, notamment au Brésil, comme le savent nos lecteurs, de tels territoires. En ce monde, la vigne n'est pas encore près de manquer aux ouvriers de bonne volonté cherchant sincèrement une tâche.

En 1930, le nombre d'immigrants japonais au Brésil a été de 14 067, soit autant que les Polonais, les Italiens, les Allemands, les Français et les Syriens réunis⁽¹⁾.

Le seul Brésil, par exemple, possède une superficie égale à seize fois celle de la France. Cependant, sa population n'est encore que de 40 millions

(1) *España y America*, Cadix, août 1931, p. 96.

d'habitants. Elle n'a de densité qu'en certains points du littoral de l'Atlantique et des bords de l'Amazone. Dans tout le reste du pays on ne la trouve qu'à l'état sporadique.

Les États-Unis, eux aussi, avec environ 130 millions d'habitants, ont un territoire représentant seize fois celui de la France.

Les Japonaises pourront voter.

TOKIO, 5 février.

Le gouvernement japonais a fait part aujourd'hui de son projet d'octroyer la franchise électorale aux femmes âgées de vingt-cinq ans. On s'attend à une approbation très prochaine de ce projet, lequel comportera l'addition de 13 millions de noms nouveaux sur les registres électoraux.

(*Le Journal*, 4 février 1931.)

La traversée aérienne du Pacifique.

TOKIO, 22 avril.

L'aviateur japonais Seiji Yoshihara, qui a réussi, l'été dernier, le vol Berlin-Tokio par la Sibérie, tentera prochainement de voler du Japon à la côte occidentale américaine. — (*Havas.*)

(*Journal*, 23 avril.)

La liaison radiotélégraphique entre Washington et Tokio.

TOKIO, 24 avril.

Les expériences radiotélégraphiques entre le Japon et l'Amérique ont pleinement réussi au cours de leur premier essai officiel à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur et de la fête navale commémorative américaine. Le secrétaire d'État, M. Stimson et le premier ministre, M. Wakatsuki ont échangé les compliments par radio. — (*Agence Indo-Pacifique.*)

(*Journal*, 25 avril.)

Échauffourée à Formose.

Une grave échauffourée a éclaté, à l'île Formose, entre les tribus loyales qui ont aidé les autorités à réprimer la rébellion Musha, en octobre dernier et les Mushas concentrés dans un camp. Les tribus fidèles ont décapité 184 Mushas, en ont blessé 13 grièvement et ont brûlé 80 habitations. 104 Mushas ont disparu et 3 se sont suicidés. — (*Havas.*)

(*Journal*, 20 avril.)

Il est clair que Gouvernement Impérial prend toutes les mesures qui dépendent de lui pour extirper le plus rapidement possible les mœurs primitives subsistant encore parmi les sauvages aborigènes occupant le centre de l'île.

Œuvres japonaises au Vatican.

Les *Martyrs Chrétiens*, œuvre du peintre japonais Seiko Okamoto, seront placés au Musée du Vatican à côté des chefs-d'œuvre du monde entier. Le nombre de ces tableaux est de 38.

(*La Croix*, 27 février 1931.)

Le raid aérien Paris-Tokio.

PÉKIN, 17 mars.

A bord de leur avion *Alsa*, les aviateurs Burtin et Moench, qui tentent le raid Paris-Tokio, ont atterri à Chan-Toou. Ils arrivaient de Hong-Kong.

CHANGHAI, 13 mars.

Les aviateurs Burtin et Moench, à bord de leur avion *Alsa*, ont atterri à l'aérodrome de Hung Jao, près de Changhaï, aujourd'hui, à 15 h. 20 (heure locale). Ils repartiront demain matin pour Tokio et survoleront la Corée.

TOKIO, 19 mars.

Les aviateurs Moench et Burtin, qui avaient repris l'air ce matin, à l'aérodrome de Hung-Jao, près de Changhaï, en direction du Japon, ont atterri à Séoul, où ils ont vu leur appareil saisi par les autorités pour avoir survolé la région interdite de Moppo.

Les autorités japonaise déclarent que c'est avec regret qu'elles se voient dans l'obligation de retenir les deux aviateurs français. Elles espèrent que, dès que le résultat de l'enquête qui vient d'être ouverte sera connu, elles pourront permettre aux aviateurs de poursuivre leur raid sur le Japon. Le départ des aviateurs ne pourrait pas, toutefois, avoir lieu avant le 21 mars. — (*Havas*.)

TOKIO, 21 mars.

Les aviateurs français Moench et Burtin se sont envolés, ce matin à 7 h. 10. Ils comptent arriver à Tokio cet après-midi. Il est probable qu'ils referont leur plein d'essence à Osaka. — (*Havas*.)

TOKIO, 26 mars.

Les aviateurs Moench et Burtin ont reçu, avant leur départ, la médaille d'or de la Société impériale d'aviation.

La Maison franco-japonaise a offert un champagne d'honneur lors de leur réception, en présence de l'ambassadeur M. de Martel, et de la colonie française. MM. Sugiyama et Kijama ont félicité les aviateurs au nom de la Maison et de la Société franco-japonaise. — (*Agence Indo-Pacifique*.)

Quatrième centenaire du Collège de France. — Participation du Japon.

Du 18 au 22 juin dernier, soit pendant cinq jours consécutifs, le Collège de France a célébré solennellement le quatrième centenaire de sa fondation par François I^{er}, à l'instigation d'humanistes tels

que Guillaume Petit, son confesseur; Guillaume Budé, Rabelais, Erasme ou de savants comme Oronce Finé.

Les fêtes ont commencé, comme il convenait, dans le cadre même du Collège de France, par une brillante réception donnée par M. Joseph Bédier, de l'Académie française, administrateur général.

Le lendemain, une ample et majestueuse cérémonie s'accomplit à la Sorbonne, dans le Grand Amphithéâtre, sous les auspices de M. Paul Doumer, Président de la République.

Il y eut, en outre, plusieurs banquets de 500 couverts; à l'Hôtel de Ville, offert par la Municipalité; au Claridge, sous la présidence de M. Joseph Bédier, excursion à Fontainebleau, réception à l'Élysée, représentation de gala aux Français, et, pour la clôture, fête de danses exotiques à l'Exposition Coloniale, où le Maréchal Commissaire Général et Mme la Maréchale Lyautey ont accueilli leurs invités avec leur bonne grâce proverbiale.

Au total, assistèrent à ces brillantes manifestations environ 270 délégués étrangers représentant 150 Universités et Académies appartenant à 39 nations distinctes, la France et l'Algérie non comprises, non plus que les Colonies et Protectorats, ou Pays sous mandat rattachés à la République des Lafayette, des Danton, des Carnot, des Abbé Grégoire, des Victor Schœlcher et des Jules Ferry....

Le 18 juin, les pavillons des États étrangers de l'Ancien et du Nouveau Monde ayant tenu à s'associer directement à la grande commémoration intellectuelle, célébrée par la patrie de Descartes, décoraient, animaient de leurs brillantes couleurs les vieux murs plutôt sévères par eux-mêmes de l'antique et glorieuse maison. L'édifice actuel, construit d'après les dessins de Chalgrin, ne remonte pas, d'ailleurs, au delà des premières années du règne de Louis XVI.

Nombre d'entre les nations représentées en cette circonstance solennelle ou n'avaient pas jusqu'alors pris naissance ou étaient encore inconnues en Europe, lorsque François I^{er} prit sa décision. C'est, quant à la seconde partie de l'alternative, le cas du Japon qui ne fut découvert qu'en 1542 par le navigateur portugais Fernando Meudes Pinto, ayant abordé en 1545 à Bungo (Kiouxiou), après avoir été devancé par un compatriote arrivé, dès 1542, à la petite île méridionale de Tanegashima. D'ailleurs, dès le XIII^e siècle, le Franciscain Rubruquis avait fait mention, par oui-dire, du Daï Nippon.

Au XIV^e siècle, le célèbre voyageur vénitien Marco Polo en avait parlé dans les mêmes conditions, le désignant sous le nom de Cipangu, qui devait faire fortune.

Cependant, l'Empire du Soleil Levant, pratiquement inconnu lors de la fondation du Collège de France, ignoré de Bossuet, fut représenté, lors de la récente commémoration, par deux distingués Maîtres des Universités de Tokio et de Hosei, MM. Souéo Gotô, professeur de littérature française, et Sanki Ichikawa, professeur de littérature anglaise.

Mesdames Gotô et Ichikawa, toutes gracieuses et pleines de distinction accompagnaient leurs maris. Comment ne pas noter ici que leurs toilettes nationales, *Kimonos*, avec le classique *obi*, en soie brochée de Kyoto, apportèrent une note pittoresque et furent fort remarquées et admirées par leur sobre élégance et leur bon goût.

*
* *

En sa qualité de Délégué de l'*Academia Sevillana de Buenas Letras* (fondée en 1752), il fut donné à notre vice-président, M. Ed. Clavery, d'entrer, au Collège de France, en relations avec ses éminents collègues venus des bords lointains du Pacifique occidental, du glorieux et poétique pays du Chrysanthème et des Cerisiers fleuris. Il n'a pas tardé à reconnaître en eux des savants pleins de mérite non moins que de discrétion, d'excellents et très efficaces coopérateurs de l'œuvre essentielle du monde moderne, de ce que Paul Claudel appellerait sans doute la *Connaissance* mutuelle de l'*Est* et de l'*Ouest*, soit de la compénétration, de l'intelligence réciproque de l'Occident et de l'Extrême-Orient, au double point de vue intellectuel et moral. C'est ce que tentent de montrer deux brèves notes que le lecteur trouvera un peu plus loin, dans ce Bulletin, à la rubrique *Bibliographie*.

*
* *

Comme il était à souhaiter, à côté des cérémonies et fêtes de caractère « officiel » ou « mondain », le programme a compris quelques réunions plus particulièrement consacrées à l'étude, aux études. C'est ainsi que parmi les quatre conférences données au Collège de France, les 18 et 19 juin dans la matinée, figure celle de notre éminent collègue de la Société, M. Sylvain Levi, professeur au Collège de France, ancien directeur de la Maison Franco-Japonaise de Tokio, qui a pris la parole sur le sujet suivant : « Les origines d'une chaire. L'entrée du sanscrit au Collège de France ». Il l'a traité, devant un auditoire choisi, avec sa compétence et son talent reconnus.

Lors des mêmes solennités, notre autre Collègue, non moins éminent, M. Paul Pelliot, également professeur au Collège de France, a procuré à l'Exposition organisée à la Bibliothèque Nationale par la célèbre institution fondée en 1530 plusieurs pièces d'un haut intérêt historique et moral, par exemple :

Un estampage du poème de la *Source chaude* commenté et calligraphié par l'Empereur Taitsvay des T'ang (627-649); précieux document du VII^e siècle à l'époque où le bouddhisme imprégné de pensée chinoise, peut-être même de certaines influences chrétiennes, pénétrait au Japon;

Manuscrit bouddhique sur la rétribution des actes;
Estampe gravée en 947 représentant le *bodhisattva* Avalokiteçvara;
Texte bouddhique brodé au point de chaînette, IX^e siècle.

Ces divers objets ne sont, bien entendu, que des spécimens, des échantillons provenant du Trésor de ceux que M. Paul Pelliot, au cours de deux missions (1903 et 1908) a tirés des célèbres grottes de T'ouen Rouang au nord du Thibet dans cette région jadis bouddhiste conquise par les Turcs vers la fin du X^e siècle de notre ère et que l'on peut considérer maintenant comme l'un des principaux « relais » entre l'Occident et d'Extrême-Orient.

Explication du « Miracle japonais ».

M. A. Andréadès, membre de l'Académie d'Athènes et correspondant de l'Institut, vient de faire un séjour au Japon à l'occasion de la 19^e session de l'Institut de Statistique de Tokio. Il en a rapporté des notes substantielles et clairvoyantes, qui tendent à prouver que « le Japonais est prêt à tous les sacrifices pour que le Japon ne soit en rien classé plus bas qu'un autre pays ».

Voici, d'ailleurs, ce qu'écrit, dans *La Revue bleue*, M. Andréadès :

« Plus on vit au Japon, plus on constate que cet esprit se retrouve en tout. Un auteur américain a dit, non sans raison, que dans le domaine économique, le Japon forme un immense trust; dès qu'une grande entreprise se fonde, tout le monde, depuis l'Empereur jusqu'au plus humble citoyen, s'intéressera activement à sa réussite. Il en va de même sur les autres terrains; devant l'idée de patrie toute autre considération s'incline, y compris les plus puissantes d'ailleurs : l'intérêt matériel et l'amour-propre.

« Et voilà, au fond, la raison la plus profonde du « miracle japonais », et aussi l'enseignement le plus édifiant qu'on emporte d'un si beau voyage. Un pays devient grand dès que l'individu est prêt à se sacrifier pour la communauté et la patrie. »

Cours sur le shintoïsme.

Le 6 novembre, notre distingué confrère, M. l'abbé Michel Ribaud, a commencé, à l'Institut catholique de Paris, un cours sur le sujet suivant : *Civilisation japonaise, le Shintoïsme.*

Les leçons seront au nombre de dix et dureront jusqu'au vendredi 22 janvier (17 h. 1/4).

Souhaitons tout le succès qu'il mérite à ce cours, traité avec haute compétence, conçu dans un esprit de sympathie éclairée envers le Japon.

Vie de la Société

Assemblée générale du 27 février 1931.

La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de M. Souhart, Président de la société.

Le Secrétaire général et le Trésorier donnent lecture de leur rapport.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

MESSIEURS,

Notre Société a connu en 1930 une année d'activité et de développement.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer un grand nombre d'adhésions nouvelles et nous remercions les membres qui nous ont amené ces précieux concours. Plus que jamais nous leur demandons de continuer leur propagande.

Grâce au dévouement de notre Vice-Président M. Clavery nous avons pu faire paraître deux importants fascicules de notre Bulletin. Nous songeons toujours à revenir à la périodicité trimestrielle d'avant-guerre. Tout au moins la régularité de notre publication et l'augmentation croissante du nombre des pages prouvent que nous sommes définitivement sortis de la période difficile qui a troublé, depuis la guerre, l'existence des sociétés savantes comme la nôtre. Nous faisons encore une fois appel à la collaboration de nos membres pour enrichir notre bulletin par leurs souvenirs de voyage et l'exposé de leurs travaux sur l'histoire, la littérature ou l'aspect contemporain du Japon.

Nous avons donné de nombreuses réunions improvisées et intimes à l'occasion du passage à Paris de hautes personnalités japonaises, tantôt pour accueillir dans les majestueux salons du Cercle Interallié Leurs Altesses Impériales le prince et la princesse Takamatsu, ou pour souhaiter la bienvenue à S. E. M. l'Ambassadeur Yoshizawa qui depuis son arrivée à Paris a su gagner les sympathies unanimes.

Nous avons eu le profond regret d'assister au départ de notre ami de toujours S. E. M. Adatci. La tristesse d'un tel éloignement de Paris n'a été atténuée que par sa nomination triomphale à la Présidence de la Cour de Justice Internationale, la plus haute distinction à laquelle puisse aspirer un diplomate doublé d'un illustre juriste. Nous espérons, du

reste, le fêter de nouveau à son prochain voyage à Paris et le remercier de ses dons généreux dont vous parlera tout à l'heure M. le Trésorier.

Nous avons voulu manifester notre sympathie pour la magnifique institution due à la générosité de M. Satsuma en la dotant en 1930 d'une Bourse de voyage de 1 000 francs permettant à un étudiant japonais de connaître la France autrement que par sa capitale. Nous avons eu le plaisir de nous rendre compte de l'utilité de notre initiative.

Mais si le retour sur le passé nous donne des motifs de satisfaction nous n'en devons pas moins assurer à notre Société un développement correspondant au mouvement universel de meilleure compréhension et d'amitié entre les Nations. Ce sont les groupements comme les nôtres qui, rapprochant les élites, travaillent le plus efficacement à la cause de la paix. Votre conseil ne se laissera pas décourager par les difficultés matérielles auxquelles avec la volonté on trouvera toujours, nous l'espérons du moins, une solution. Le caractère à la fois savant et mondain de notre Société lui permet d'attirer des personnalités les plus diverses. Notre bibliothèque trop peu fréquentée est une mine de documents dont certains sont devenus fort rares. Nos réunions donnent l'occasion de prendre contact avec les nombreuses notabilités japonaises attirées par le renom et les agréments de Paris. Nous voudrions que chacun de nos membres y participe, que chacun d'eux n'hésite pas à parler de la Société aux Mécènes qu'ils fréquentent, qu'ils nous fassent part de suggestions et de désirs.

Que chacun soit assuré que notre foi en notre œuvre est la même que celle qui, il y a trente ans anima les fondateurs de notre Société dont plusieurs sont encore parmi nous, nous donnant avec les conseils de leur expérience l'exemple de leur attachement et de leur enthousiasme pour le noble pays que nous nous efforçons de mieux faire connaître et admirer.

RAPPORT DU TRÉSORIER.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après, les comptes recettes et dépenses de notre Société pour l'exercice 1930, un exposé de sa situation financière au 1^{er} janvier 1931, et un projet de budget pour 1932.

RECETTES ET DÉPENSES EN 1931.

Recettes.

| | | |
|--|-----|--------|
| Intérêts sur portef. titres et compte courant | fr. | 3 036 |
| Subvention Instruction publique | — | 875 |
| Don de S. E. M. Adatci, ambassadeur. | — | 6 000 |
| Subvention de l'Ambassade du Japon | — | 6 000 |
| Don de la Banque Franco-Japonaise. | — | 6 000 |
| Don de la Compagnie P.-L.-M. | — | 1 000 |
| Don de M. et Mme Price | — | 190 |
| 151 cotisations annuelles. | — | 4 490 |
| 3 cotisations à vie. | — | 900 |
| Diverses (Cessions de bulletins, annonces, etc...) | — | 435 |
| Recettes totales brutes | — | 28 926 |

Le produit des cotisations à vie augmenté du dixième des intérêts sur portefeuille titres et compte courant, soit 1 204 fr ayant été versé, conformément aux statuts, au fonds inaliénable, les recettes nettes de la Société en 1930 ont été de 27 722 fr, en augmentation de 16 583 fr sur celles de 1929.

Cette augmentation provient, pour une part importante du don généreux de S. E. M. l'ambassadeur Adatci, nouvelle marque de bienveillance et de sympathie, après tant d'autres, dont notre Société a été l'objet de sa part, et pour lesquelles je suis heureux de lui exprimer ici notre vive gratitude.

Nous devons aussi être reconnaissants à l'Ambassade du Japon d'avoir obtenu de son gouvernement l'octroi d'une subvention qui, pour moins importante qu'elle soit que celle qu'il accordait autrefois, est bien utile à la Société, dans la période difficile qu'elle traverse actuellement; et nous ne pouvons qu'exprimer le souhait qu'elle soit régulièrement renouvelée.

Cette subvention nous est d'autant plus précieuses que la Banque Franco-Japonaise, que je remercie également au nom de la Société, a pris comme règle de nous donner chaque fois, une contribution équivalente.

Enfin, nous devons nous féliciter de ce que nous avons obtenu en 1930, dix cotisations annuelles de plus que l'année précédente et trois nouvelles cotisations à vie.

D'autre part, la subvention du Ministère de l'Instruction publique figure en 1930, pour 875 fr au lieu de 700 fr, mais ce n'est pas là une augmentation, cela tient seulement à ce que le report au 1^{er} avril de la date de l'ouverture du budget de l'État, a eu pour conséquence de donner un trimestre de plus à l'exercice 1930-1931.

Dépenses.

Vie de la Société.

| | |
|--|------------|
| Publications et impressions. | fr. 13 834 |
| Réceptions, réunions diverses, cadeaux. | — 15 613 |
| Souscription pour le monument Yves Guyot | — 500 |
| Total. | — 29 947 |

Administration.

| | |
|--|-----------|
| Employés | fr. 1 000 |
| Frais de bureau, courses, etc... | — 344 |
| Poste et timbres fiscaux | — 1 337 |
| Bibliothèque et divers. | — 751 |
| Total. | — 3 432 |
| Total des dépenses | — 33 379 |

Les recettes n'ayant été que de 27 722 fr, on voit que le budget de la Société s'est trouvé en déficit, en 1930, de 5 657 fr.

Il a donc été nécessaire, pour assurer la trésorerie, d'avoir recours à la réserve du fonds disponible, qui, au 1^{er} janvier 1930 était de 19 691 fr.

La vente de deux bons du trésor 5 p. 100 1924, de 40 fr de rente Japonaise 4 p. 100 1905 et la cession au fonds inaliénable de 81 fr de rente Française 6 p. 100 1920, ont produit une somme liquide de 7 842 fr.

La réserve du fonds disponible n'était donc plus, au 1^{er} janvier 1931, que de 14 571 fr.

Fonds inaliénable.

Le fonds inaliénable, au 1^{er} janvier 1930, avait à placer une somme de 1 427 fr, ce qui a été réalisé, pour 1 416 fr en lui transférant, comme on l'a vu plus haut, 81 fr de rente Française 6 p. 100 1920, appartenant au fonds disponible, opération qui a laissé un petit reliquat de 11 fr.

Une recette statutaire provenant du produit des cotisations à vie augmenté du dixième des intérêts portefeuille et compte courant lui ayant été affectée, ce fonds se trouve avoir à placer en 1931, 11 fr plus 1 204 fr. Soit 1 215 fr.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 1^{er} JANVIER 1931.

Fonds disponible.

| | | |
|--|-----|--------|
| En compte de chèques et en caisse. | fr. | 2 031 |
| En titres (100 fr. rente Japon 4 1/2 p. 100 devant être remboursés le 7 janvier) | — | 12 340 |
| Total. | — | 14 371 |

Fonds inaliénable.

| | | |
|---|-----|--------|
| Somme liquide à placer | fr. | 1 215 |
| En titres divers au cours du jour | — | 55 160 |
| Total. | — | 56 375 |
| Total général | — | 70 746 |

Le capital global de la Société au 1^{er} janvier 1931, était donc de 70 746 fr. en diminution de 3 266 fr. sur l'année précédente.

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1931.

Les recettes certaines à prévoir pour 1931, sont à peu près les suivantes :

| | | |
|--|-----|-------|
| Intérêts portefeuille et compte courant. | fr. | 2 800 |
| Subvention Instruction publique | — | 700 |
| Cotisations | — | 4 500 |
| Don P.-L.-M. | — | 1 000 |
| Soit en tout | — | 9 000 |

Quant aux dépenses, elles ne peuvent être inférieures à 25 000 fr. savoir :

| | | |
|--|-----|--------|
| Vie de la Société (Bulletins et Réunions). | fr. | 22 000 |
| Administration. | — | 3 000 |

Si donc les dons et subventions obtenus en 1930 ne sont pas renouvelés, il faut prévoir un déficit de 16 000 fr, alors que la réserve du fonds disponible n'est plus que de 14 371 fr.

TABLEAUX ANNEXES

RECETTES ET DÉPENSES EN 1930.

| RECETTES. | | DÉPENSES. | |
|--|--------------|----------------------------------|---------------|
| Intérêts portefeuille et compte courant. | fr. 3 036 37 | <i>Vie de la Société.</i> | |
| Subvention Instruction publique | — 875 00 | Public. et impressions | fr. 13 833 55 |
| 151 cotisations annuelles | — 4 490 00 | Réunions, recept. cad. | — 15 613 05 |
| 3 cotisations à vie. | — 900 | Souscript. Monum. | — 500 |
| Don de S. E. M. Adatci. | — 6 000 00 | <i>Administration.</i> | |
| Subvention Ambass. Japon | — 6 000 00 | Employés. | fr. 1 000 00 |
| Don Banque Franco-Japon | — 6 000 00 | Frais bureau courses. | — 344 15 |
| Don Compagnie P.-L.-M. | — 1 000 00 | Poste timbres fiscaux. | — 1 336 45 |
| Don M. et Mme Price | — 190 00 | Bibliothèque et divers | — 750 65 |
| Divers (Annonces, cess. bull.). | — 434 85 | | |

Fonds disponible.

| | | | |
|---|--------------|---|--------------|
| Comptes ch. et caisse 1 ^{er} janvier 1930. | fr. 1 271 71 | Comptes Ch. et Caisse 1 ^{er} janvier 1931. | fr. 2 031 13 |
| Vente 2 bons Trésor 5 p. 100. | — 1 465 75 | Versé fonds in. pr. plac. | — 1 427 28 |
| Vente 40 fr rente Jap. 4 1/2 p. 100. | — 4 960 05 | Versé F 1 pr. placem. 1931 | — 1 203 62 |
| Prod. cess. F. I. 81 fr F 6 p. 100. | — 1 416 15 | | |

Fonds inaliénable

| | | | |
|---|-------------|-----------------|--------------|
| Reliquat à placer 1 ^{er} janvier 1931. | fr. 11 13 | A plac. | fr. 1 214 77 |
| A pl. 31 3 cotis. à vie | — 900 | Total | — 39 254 65 |
| A pl. 1/10 ^e revenu. | — 303 64 | | |
| Total | — 39 254 65 | | |

SITUATION FINANCIÈRE AU 1^{er} JANVIER 1931.

Fonds disponible.

| | |
|--|--------------|
| Comptes de chèques et caisse | fr. 2 031,13 |
| 100 fr. R. Japon 4 1/2 p. 100 remboursés le 7 janvier 1931 | — 12 340,22 |
| Total. | — 14 371,35 |

Fonds inaliénable.

| | |
|---|--------------|
| A placer | fr. 1 214,77 |
| 200 fr. Rente française amortissable 5 p. 100 1920 | — 5 364 |
| 1 300 fr. Rente française 6 p. 100 1920 | — 21 936,80 |
| 4 bons du Trésor 5 p. 100 1924 | — 2 914 |
| 1 obligations caisse autonome 4 1/2 p. 100 1929 | — 515 |
| 60 obligations ch. de fer Ouest, 3 p. 100 anciennes | — 23 400 |
| Total. | — 55 344,57 |
| Capital de la Société | — 69 715,92 |

PROJET DE BUDGET POUR 1931.

| <i>Recettes.</i> | | <i>Dépenses.</i> | |
|--|--------|---------------------------------------|--------|
| Intérêts portef. et Compte cour. . . fr. | 2 800 | Publications, impressions fr. | 14 000 |
| Don P.-L.-M. et Subv. Instr. | | Réunions, récept., etc. — | 7 500 |
| Publ. — | 1 700 | Frais d'administration. — | 3 500 |
| Cotisations — | 4 500 | | |
| Subventions et dons à obtenir. . . — | 16 000 | Total. — | 25 000 |
| Total. — | 25 000 | | |

Ces rapports mis aux voix sont adoptés à l'unanimité.
 Il est procédé à des élections pour la série du Conseil d'administration.
 Ont obtenu : Suffrages exprimés : 80. Bulletins blancs et nuls : 1.

| | |
|--------------------------|----|
| MM. KURIYAMA | 78 |
| MARTINIE | 78 |
| DE LA MAZELIÈRE. | 78 |
| SATSUMA. | 78 |
| MEYNADIER. | 77 |
| Divers. | 1 |

En conséquence MM. KURIYAMA, MARTINIE, DE LA MAZELIÈRE, SATSUMA, MEYNADIER sont nommés pour cinq ans membres du Conseil d'administration.

*
* *

M. Sato, Vice-président de la Société a été nommé Ambassadeur du Japon en Belgique.

M. Kawai, Vice-président de la Société a été nommé Ministre du Japon en Pologne.

Nous présentons nos respectueuses félicitations à ces éminents diplomates qui, en maintes circonstance ont manifesté de la manière la plus agissante leurs sympathies envers notre Société. Nous sommes heureux de cette occasion de leur exprimer notre très vive gratitude et de leur souhaiter un prochain retour à Paris.

M. Kuriyama, Premier secrétaire d'Ambassade a été nommé conseiller d'Ambassade. Il a bien voulu accepter les fonctions de vice-président de la Société et nous tenons à lui adresser avec nos vives félicitations, nos remerciements pour sa constante bonne grâce à notre égard.

Le commandant Togari, attaché naval, a été nommé membre du Conseil de la Société.

Départ de M. le général Nakaoka, attaché militaire.

Le général Nakaoka, attaché militaire, après un séjour de plusieurs années à Paris, vient de repartir pour le Japon.

Il fut l'un des plus fidèles amis de notre Société et nous tenons, puis que

sa délicate modestie ne nous a pas permis de lui apporter sur le quai de la gare, l'expression de notre gratitude et de notre attachement, à lui renouveler nos souhaits et notre reconnaissance.

D'une exactitude toute militaire aux réunions du Conseil d'Administration, le général Nakaoka nous a maintes fois apporté d'utiles et fines suggestions.

Au mois de juillet, au pavillon des Iles du Bois de Boulogne, dans un cadre presque japonais, il groupait autour de lui, pour un déjeuner d'adieu, quelques-uns de ses nombreux amis. Ce fut une réunion exquise, que chacun de ceux qui eurent la chance d'y assister gardera dans sa mémoire comme un précieux souvenir.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à son successeur le général Kasai.

Réception offerte à M. l'Amiral Sakonji et aux élèves-officiers de l'escadre des navires-écoles.

Suivant la tradition qu'elle a maintenue à chaque visite de l'Escadre Japonaise des navires-écoles, la Société Franco-Japonaise a reçu le 20 mai 1931 le vice-amiral Sakonji, les États-Majors et les élèves-officiers.

On trouvera, par ailleurs, des détails sur cette escadre qui se composait des croiseurs « Yakumo » et « Izumo ».

Malgré un programme très chargé, le commandant Togari, attaché naval, voulut bien réserver à nos membres une occasion de prendre contact avec ces jeunes gens qui achèvent par un périple enchanteur leurs années d'études. Nous avons été heureux de les réunir dans les vastes salons de l'Union Interalliée. Suivant le désir exprimé par l'amiral Sakonji aucun discours n'a été prononcé.

Autour de M. Souhart, président de la Société qui recevait à la table d'honneur le vice-amiral commandant en chef, les commandants des deux croiseurs et les principaux membres des états-majors, s'étaient groupés les représentants du Ministre de la marine, de l'État-Major général et les officiers détachés auprès de l'escadre, les attachés navals et militaires du Japon.

Parmi les membres de la Société, particulièrement nombreux, nous avons noté : M. et Mme Sylvain Levi, M. Édouard Clavery, M. R. Koechlin, commandant et Mme R. Martinie, M. et Mme Odin, M. et Mme Paul Pelliot, M. Lintzelman, représentant M. Eugène Schneider; M. Muller, commandant Lucas, capitaine Bertin, Mme Arcambeau, commandant Brylinski, Mme Volante de Lucy, M. et Mme Pohl, M. Serrin, M. Weill-Goudchoux, M. Seure, M. Ray, M. et Mme Schwob, M. et Mme Flury, M. Chauvelot, M. Nagashima, Mme Dangeville, commandant Champoiseau, D^r Roussel de Vauvilliers, Mme et Mlle Colonnier, M. Roy, baronne Le Lasseur, Mme Chevallier, M. Garibaldi, M. et Mme Ferraud, Mlle Marie-Madeleine Valet, M. Lemaire, Mme Lequeux, Mlle Pauline

Clavery, M. Asaka, M. et Mme Valat, M. et Mme Pommier, M. Bec, M. Gontier, M. et Mme Marcel Jordan, Dopfeld, général et générale Corvisart, etc.

Quelques jours après le capitaine de vaisseau Togari faisait parvenir à M. le président Souhart la lettre suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« J'ai l'honneur de vous adresser mes plus vifs remerciements pour la réception si amicale que vous avez bien voulu organiser pour l'amiral Sakonji et la Division d'application au sein de la Société Franco-Japonaise.

« Je suis vraiment touché qu'ils aient rencontré parmi vous un accueil aussi chaleureux et je vous prie de vouloir bien transmettre mes sincères remerciements à vos collaborateurs, et aux membres de la Société qui ont tenu à venir saluer l'amiral.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs. »

(Signé) : TOGARI.



Nécrologie

Le comte de Beaumont.

Notre Société a subi la plus cruelle des pertes en la personne du Comte de Beaumont, vice-président délégué de l'Union Interalliée, décédé presque subitement au mois de février.

Depuis qu'il était entré en contact avec notre Association, le Comte de Beaumont n'avait cessé de s'y intéresser et de nous apporter le concours le plus éclairé et le plus précieux. Nos membres avaient remarqué sa présence, malgré d'absorbantes occupations, à toutes nos réunions auxquelles il offrait l'hospitalité somptueuse du Cercle Interallié.

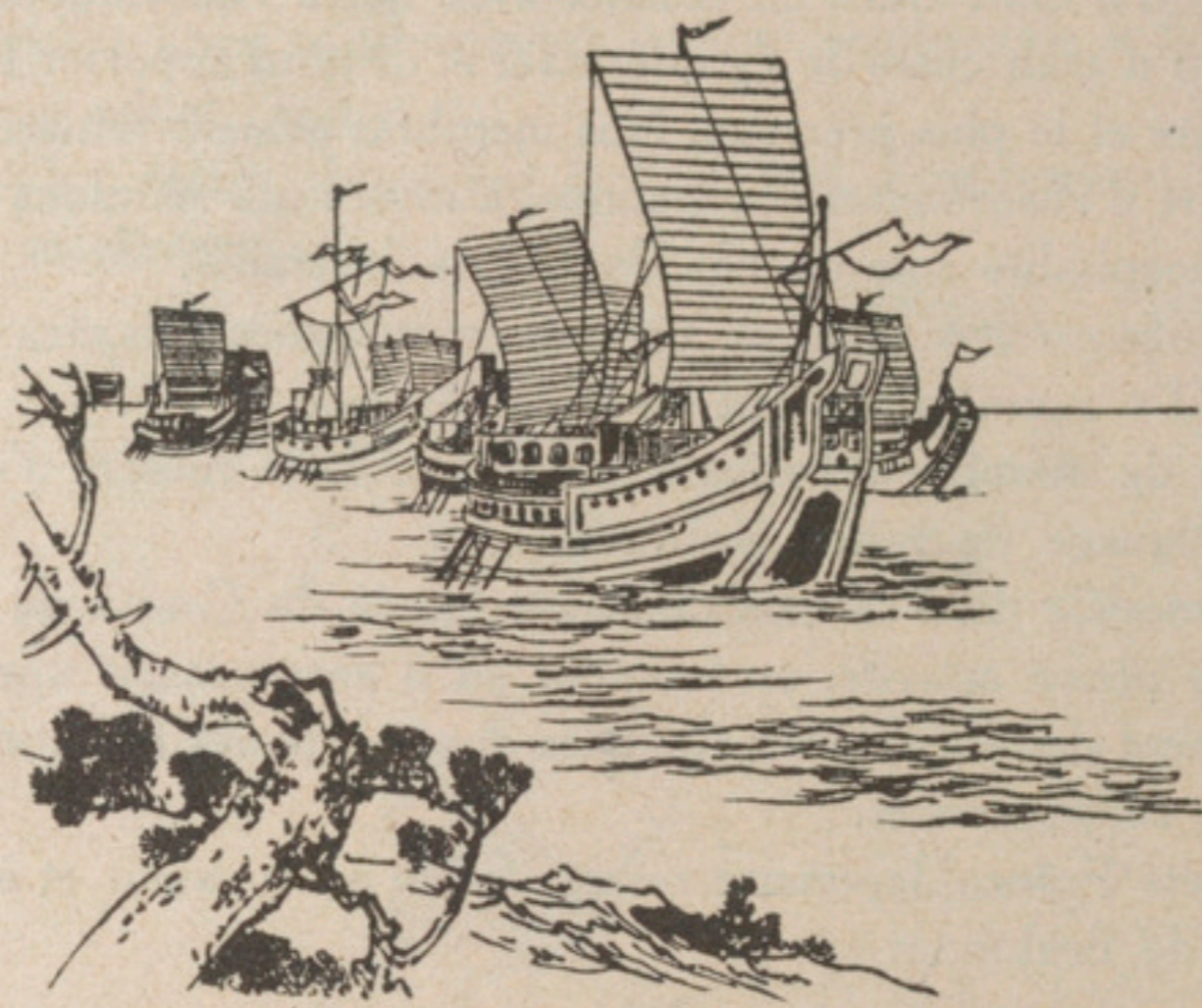
Nous songeons avec émotion à toutes les marques délicates d'encouragement qu'il n'a jamais manqué de nous adresser.

Le titre de membre d'honneur qui lui avait été conféré n'était qu'un faible témoignage de notre gratitude.

Parfait modèle du Français de haute lignée, le Comte de Beaumont disparaît en pleine activité, au moment où il entreprenait une action de rapprochement des élites internationales dont on pouvait attendre les plus fructueuses conséquences.

La Société Franco-Japonaise restera fidèle au souvenir et à l'exemple du Comte de Beaumont.





Bibliographie

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, t. XXXIX. Un beau volume de 604 pages, in-4°, 60 planches hors texte, Hanoï, 1929.

Comme les précédents, cet ouvrage, portant le n° XXIX dans la collection, se présente sous la forme d'un grand et fort volume sur papier glacé, avec nombreuses illustrations fort soignées. Il fait grand honneur à ses éditeurs, MM. Goloubev, Aymonier, Cades, L. Finot, membres de l'École française d'Extrême-Orient et aussi aux presses de l'Imprimerie d'Extrême-Orient, d'où il est sorti.

Au premier abord, l'aspect, un peu massif, de cette remarquable publication effarouche un peu, avouons-le, le lecteur parisien, en cette époque de vie trépidante, haletante, dont les chemins de fer, les autos, la T. S. F., les avions sans cesse accélèrent le cours.

Cependant, bientôt, ce même enfant de Paris, — ou de France, — curieux des mystères de l'Asie, de l'Extrême-Asie, s'aperçoit que tout est disposé dans ce volume pour en rendre la consultation aisée, rapide.

Une table des matières (p. 601-603) fort bien faite est complétée par un Index analytique 569-594 et par une table des illustrations, au nombre de soixante, comme nous l'avons vu.

C'est ainsi que très facilement nous avons pu noter que, comme il est naturel et équitable, une large part est faite au Japon dans ces études de l'École française d'Extrême-Orient.

Sur les huit articles principaux, formant comme la substance l'élément essentiel de la publication, deux concernent directement l'Empire du Soleil Levant.

D'abord le voyage de Kanshi en Orient 742-754 par Aomi no Mabito, Genkaï, suite et fin, traduit par J. Takakusu (p. 47-62).

Puis, un choix de pièces de théâtre lyrique japonais transcrites, traduites et annotées par le colonel Renondeau, ancien attaché militaire près l'Ambassade de France au Japon. IX. Yashima, X. Funabenkei, XI. Toru, XII. Sagi, p. 107-260.

Ces pièces, évocatrices du Moyen Age japonais avec sa chevalerie, sa courtoisie, son héroïsme, eussent séduit, enchanté notre regretté président M. Émile Bertin, qui seulement d'après sa collection de Netzké sut écrire un récit épique des grandes guerres civiles du Japon, les Taïra et les Minamoto. C'est le cas, par exemple, pour la pièce Yashima dont la liste seule des

personnages au nombre de cinq ou six indique assez que l'amour sentimental ou langoureux, grand ressort de nos opéras, en est exclu. En effet, l'auteur de ce Nô (Shura mono, pièce consacrée aux mânes des guerriers), ne fait intervenir dans les scènes absolument qu'un moine voyageur, deux moines (personnages muets), un vieillard, un pécheur, un jeune homme et l'esprit de Yoshitsoune, chefs hogwan des Minamoto, vainqueurs à la célèbre bataille terrestre et navale de Dan no Ura, 1185.

Notons cette sentence prononcée par le Waki (moine) : c'est suivant notre cœur qu'il nous est donné de voir la mer de la Vie et de la Mort ou la lune de l'Absolue Vérité.

Kokoro Kara coso ikishini no Umitomo Miyura Shivyo notsu kino.

Je m'aperçois que jusqu'à présent je n'avais pas relevé que le colonel Renondeau avait eu l'attention de faire figurer en *romagi* le texte du nô, dont il donne la traduction en regard.

Tous les japonisants, même débutants, lui en seront reconnaissants.

Reproduisons encore comme exemple cette invocation ou plutôt ce vœu exprimé par le chœur :

de Yoshi tsune tel qu'il était en ce monde, n'effacez pas l'image que le rêve nous montre.

Yoshi tsune no ukiyo no Yumebashi samasoï hamare nayo.

Gardons l'image légendaire que la tradition nous transmet quant à tels et tels personnages.

Les trois autres no ne comportent pas davantage de rôles féminins.

Funabenkei — Benkei à la barque, — nous montre Yoshitsune, le jeune général (26 ans) des Minamoto entrant en vainqueur à Kyoto. Au cours du voyage que le héros entreprend par mer vers le Nord, une tempête s'élève. Des esprits innombrables attaquent la barque, nous dit le savant traducteur de ce nô, ce sont tous les Taira que Yoshitsune a fait périr à Dan nô ura, et, à leur tête, Tomomori, qui veut se venger. Il attaque avec sa hallebarde Yoshitsune qui tire son sabre. Mais le moine Benkei sait qu'on ne combat pas un revenant au sabre; il frotte son chapelet entre ses mains; conjure les esprits, et grâce à lui, les mânes des Taira sont écartées; la barque arrive saine et sauve à la côte....

Ce nô, célèbre entre tous, aurait pour auteur Kwanze Kojiro qui mourut en 1516 à quatre-vingts ans.

Tôru, né en 822, était le douzième fils de l'empereur Saga. A l'âge de cinquante ans, il devint Ministre de gauche de l'empereur Uda. Sensible aux beautés de la nature, il fit reproduire dans son parc la célèbre baie de Chiga (Matsushima) l'un des trois grands paysages (Nihon Sankai).

Ce nô est un *Yurei no*, nô d'apparition. Toru est mort. Sa propriété est devenue un temple Kawaro nô; le parc, peu à peu fut abandonné, l'étang s'est desséché. Le ministre Tôru, prenant la figure du vieux serviteur à qui son maître faisait ramasser du sel revient un soir d'automne, errer au clair de la pleine lune, sur les bords de l'étang.

Le troisième nô est tiré d'une légende que le colonel Renondeau résume ainsi d'après le *Gessipei Seisui ki*.

Au temps de l'empereur Daïgo (898-930) au jardin de Shinzen près du palais de Nijo à Kyoto, Sa Majesté, apercevant un héron au bord de l'étang, fit venir un Kurando et le chargea de s'emparer de ce héron.

Comme le Kurando s'approchait, le héron ajustant ses ailes, allait s'envoler. « C'est un ordre impérial, héron, surtout ne t'en vas pas. » Le héron se laissa prendre et amener devant l'empereur. Celui-ci le regarda et il dit : « Il est loyal (à toi) d'avoir obéi à mes ordres et d'être venu, sans t'envoler. » De son pinceau impérial il daigna écrire sur l'aile du héron : « Tu seras le roi des oiseaux. » Le héros ainsi marqué fut relâché. Il vola jusqu'au pays de Bitchu et y mourut. Ce nô est avant tout le nô du loyalisme comme le prouve bien le dialogue entre le shite, le héron, et le chœur, à la fin de l'ouvrage.

La quatrième pièce, Sahi le héron, est un nô de souhaits heureux (Shugen no). Elle a pour thème le voyage de Kientchen pèlerin chinois en Orient (742-754). C'est de la version anglaise, due à M. Takakuasu que M. E. Gaspardone nous donne une traduction française.

La première partie de cette œuvre de haute valeur a été publiée par le B. E. F. E. O. de 1928. L'ensemble offre un vif intérêt pour quiconque désire étudier les origines de la vie religieuse et philosophique au Japon. Le récit nous relate le sixième et le dernier voyage du Grand Maître Kanshin résidant à Yangtcheou et au Monastère de Yen Kouang, Chine, et passant la mer venir au Japon transmettre la loi.... L'Empereur du Japon n'a jamais admiré la loi des Taoistes. Le Grand Maître et ses vingt-quatre disciples venus avec lui de Chine déployèrent leur activité religieuse surtout à Nara (754 A. D.) où le maître mourut (763 A. D.).

Si nous passons maintenant à l'abondante et riche bibliographie (349-465), nous constaterons que l'une des sept sections est consacrée spécialement au Japon et à la Corée. D'une plume alerte et compétente, M. E. Gaspardone nous y rend compte des ouvrages suivants : Georg Schurhammer, « Le problème du langage de l'Église dans la mission des Jésuites au Japon aux XVI^e et XVII^e siècles » ; « Les disputes du P. Côme de Torres avec les Bouddhistes à Yamaguchi au cours de l'année 1551. » Le même savant nous dit tout le bien qu'il pense du Catalogue de la collection de notre collègue Ulrich Odin, catalogue comprenant, comme le savent nos lecteurs, avec un avant-propos de M. Sylvain Levi, une *Introduction à la connaissance de la peinture d'Extrême-Orient*, par notre érudit confrère, et des *Notices* « où chacune des peintures reproduites dans les planches est qualifiée avec la sobriété et la simplicité d'un goût exercé. »

Nous renonçons à analyser le savant article que M. Aubouin consacre au Kohon Manyoshù, Variorum Edition; compiled by N. Sasaki et quatre collaborateurs, Tokyo 1914-1925. Bornons-nous à relever que les textes complets du célèbre recueil de poésies du haut Moyen Age japonais sont

relativement récents et ne sont que des copies dont la dérivation est lointaine et obscure. M. Sasaki possède deux des rares textes complets de l'ouvrage subsistant aujourd'hui. En 1911, il entreprit d'établir une édition *ne varietur* du Manyoshu, mais pour des raisons que j'ignore, dit M. Aubouin, il abandonna ce projet et consacra ses efforts à compiler la présente édition *variorum*.

Le travail fut envoyé à l'imprimerie le 1^{er} décembre 1919, mais ce premier tirage ne donna pas satisfaction. Un second tirage (texte copié au pinceau et reproduit en héliogravure) terminé en août 1923, fut détruit, à l'exception de deux exemplaires par l'incendie du 1^{er} septembre 1923 (Tremblement de terre de Yokohama Tokyo).

C'est la troisième impression de 1925 que M. Aubouin a eu entre les mains.

M. Sasaki décrit ainsi sa méthode. « J'ai cité, sans en omettre une seule, toutes les variantes des différentes leçons, même quand elles nous paraissaient erronées. »

Le soin de choisir entre des leçons multiples et parfois contradictoires est ainsi laissé au lecteur, qui souvent eût préféré que cette tâche lui fût épargnée; en effet, ce que désire ce dernier, c'est de pouvoir, grâce à un texte authentique garanti autant qu'il peut dépendre des méthodes de la moderne critique, se livrer sans arrière-pensée au charme des poésies en vogue aux âges révolus où elles naquirent.

Rappelons que dès les temps lointains des VIII^e et IX^e siècles de notre ère se manifestait le goût japonais pour la brièveté, la concision dans la composition poétique. L'*uta* devait tenir en 31 syllabes. C'est ce que notre érudit collègue Michel Revon sut fort heureusement faire ressortir dans sa remarquable *Anthologie de littérature japonaise*.

ED. CLAVERY.

M. SOUÉO-GOTÔ, docteur ès lettres, professeur de Littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université de Tokyo. Les premiers échanges de civilisation entre l'Extrême-Orient et l'Occident dans les temps modernes. *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre et octobre-décembre 1928.

Comme nous avons eu l'occasion de le signaler plus haut, dans le présent fascicule, M. S. Gotô venu en France depuis quelques mois afin de poursuivre ses études, engagées depuis assez longtemps, sur les relations intellectuelles entre son pays et le nôtre, a été chargé par son gouvernement de représenter l'Université de Tokyo aux fêtes du quatrième centenaire du Collège de France. Parmi les travaux et mémoires inédits que M. Gotô possède en portefeuille, signalons un essai sur l'*Orphelin de la Chine* de Voltaire comparé avec l'original chinois dont le philosophe de Ferney a

eu connaissance grâce à la traduction du P. Brémare ainsi que du reste l'auteur le déclare loyalement lui-même dans la préface.

A notre regret, nous ne pouvons présenter aujourd'hui une analyse des nombreux essais et ouvrages dont M. S. Gotô, jeune encore, a d'ores et déjà enrichi les lettres japonaises (si la métaphore peut passer à propos d'un pays où l'écriture fut d'abord purement idéographique et l'est encore, pour une bonne part, précisément pour les ouvrages de haute culture), surtout considérée dans leurs rapports, leurs échanges avec l'« Occident » et en particulier avec la France.

A vrai dire, le très remarquable article de M. S. Gotô, fort heureusement donné à ses lecteurs, il y a trois ans, par la *Revue de Littérature comparée*, dirigée par MM. F. Baldensperger et Paul Hazard, n'a pas trait principalement à l'Empire du Soleil-Levant, mais surtout à celui du « Milieu », gouverné par le Fils du Ciel. L'original, en japonais, avait été publié, un an plus tôt, par la *Culture Franco-Japonaise*, organe de la Maison franco-japonaise de Tokyo, fondée il y a près de huit ans déjà et dont ce Bulletin a eu plusieurs fois l'occasion de signaler le rôle si favorable.

Le travail de M. Souéo Gotô est divisé en trois parties dont le simple énoncé des titres suffira, pensons-nous à donner une idée : I. Introduction de la civilisation scientifique en Extrême-Orient (rôle des Jésuites en Chine, le P. Matteo Ricci à Pékin dès 1550); II. Les idées morales de la Chine introduites en Occident (Jésuites français à Pékin, 1685); III. La doctrine de Confucius introduite en Occident dès 1687. Ce chapitre, des plus significatifs comporte lui-même cinq subdivisions : 1^o La doctrine de Confucius fondée sur l'expérience; 2^o Priorité de la Philosophie de Confucius; 3^o Confucius comparé aux philosophes de l'antiquité classique; 4^o Confucianisme d'accord avec le christianisme, Ici l'auteur, en un savant raccourci, nous expose dans ses grandes lignes la fameuse *Querelle des Rites* (Matteo Ricci laissa les nouveaux chrétiens observer le culte des ancêtres et celui de Confucius); 5^o Une nouvelle interprétation de la doctrine de Confucius (fondée sur la piété filiale).

L'étude se termine par une fort intéressante conclusion en sept pages environ, dont nous parlerons un peu plus loin.

Comme le lecteur l'aura sans doute présumé, l'essai de M. Gotô repose essentiellement sur les fameuses *lettres édifiantes et curieuses* si en vogue au XVIII^e siècle, et qui demeurent encore aujourd'hui une précieuse mine d'informations, non seulement au point de vue historique, mais à certains égards, quant à la situation actuelle même. Le Présent est gros du Passé et plein de l'Avenir, a dit Leibniz, au moment même où les *Lettres* commençaient à paraître. Ces correspondances, ou chroniques concernent d'ailleurs non seulement la Chine mais les Indes, l'Amérique du Nord et du Sud. Le recueil débuta en 1702 et se prolongea jusqu'en 1776. Il y eut d'ailleurs de nombreuses réimpressions, jusqu'en 1832 et plus tard encore, peut-être.

M. Gotô les a lues en entier, celles du moins ayant trait à l'Extrême-

Orient et les a, bien entendu, rapprochées d'autres publications. Il nous en donne une synthèse fortement conçue, des plus instructives. Il a rendu ainsi un signalé service à tous ceux qu'attire ce problème essentiel des rapports de l'Occident et de l'Extrême-Orient.

L'espace nous étant étroitement mesuré ici, nous devons nous borner à un simple aperçu de la conclusion.

« La culture technique de l'Europe avait remporté la victoire; mais la culture spirituelle de l'Europe n'avait exercé aucune influence sauf dans le domaine des beaux-arts.... Malgré les efforts des Jésuites et des autres ordres, le christianisme n'avait pas réussi à se propager; il s'était heurté à des adversaires puissants et vigoureux : confucianisme, taoïsme, bouddhisme, lamaïsme. Les idées républicaines ne trouvaient aucun écho. »

En même temps une connaissance plus éclairée du Céleste Empire pénétrait en Europe. En 1697 le P. Le Comte faisait paraître les *Nouveaux Mémoires de l'état présent de la Chine*. Le thème fondamental en était l'admiration, une admiration enthousiaste, de la civilisation, des arts, de la littérature du pays de Confucius.

En 1701 l'*Amphitrite* entrait à Port-Louis (Lorient) avec une cargaison de produits manufacturés et d'objets d'art, porcelaine, laques, tissus, brocards, peintures, etc. La mode s'en mit et bientôt on vit s'ouvrir à Paris une boutique « d'articles chinois ».

Après celui du café, l'usage du thé s'introduisait en France et en Europe et ne « passa » point.

Sous l'influence des merveilleux produits de Kin te Ching⁽¹⁾, Satsuma ou d'Owari, on vit non seulement se créer, en Saxe d'abord, puis à Sèvres, ensuite à Limoges, des manufactures de porcelaine; mais les faïences bleues fabriquées à Rouen depuis le XVI^e siècle s'ornèrent de décors polychromes, avec motifs fleuris jusqu'alors inconnus.

M. S. Gotô nous rappelle que l'Empereur mandchou Kang'hi prit un vif intérêt à la médecine européenne (au moment même où Molière, en France, en faisait gorges chaudes) et dès que le P. Le Comte lui montra des planches anatomiques il les fit copier par des dessinateurs attachés à l'antique Palais des Ming. Le lecteur sait sans doute et en tout cas ne sera pas surpris d'apprendre que ce geste officiel fut de nul effet quant aux études médicales en Chine. Celles-ci demeurèrent immuables jusque vers la fin du XIX^e siècle où elles commencèrent à se transformer principalement sous l'action des missions étrangères chrétiennes protestantes et catholiques.

M. le D^r Léon Ardouin⁽²⁾ nous raconte qu'il fallut une dissection pratiquée pour la première fois dans ce pays, — le 9 septembre 1858, à Nagasaki — pour trancher au Japon le différend aigu survenu entre tenants de l'anatomie européenne et ceux du système chinois qui consistait à peu

(1) Voir lettre du P. d'Entrecolles de la Compagnie de Jésus ou P. Orry, de la même Compagnie, Procureur des Missions de la Chine, à Yao Tchéou, le 1^{er} septembre 1712.

(2) *Aperçu de l'histoire de la médecine au Japon*, Paris, Berger-Levrault, 1889.

près exclusivement dans la connaissance des points d'acupuncture. Les premiers arrivèrent au rendez-vous munis du traité de Sappey, dûment accompagné de ses planches. Point n'est besoin de dire qu'au premier coup de scalpel le litige fut tranché.

Ces simples notes n'ont, répétons-le, d'autre objet que de donner, de la belle synthèse de M. Gotô, un simple aperçu propre à inspirer le désir d'en prendre connaissance directe. Si j'avais à mon tour à formuler à ce propos une conclusion, une remarque d'ensemble, une pensée de mon cher et regretté maître Victor Brochard ne pourrait-elle pas trouver ici application? « La Vérité n'existe pas, il n'y a que des vérités. » De même, la Civilisation n'existe pas (en tant que tout actuellement réalisé), il n'y a que des civilisations. Et mieux on les connaît, mieux n'aperçoit-on pas que celles-ci ont besoin les unes des autres? En même temps, le rapprochement, la comparaison entre les diverses civilisations ne forment-ils pas à notre époque l'un des plus attrayants sujets d'étude qui puissent s'offrir à l'attention des curieux modernes, des chercheurs, des hommes de bonne volonté, l'un des plus attrayants, l'un des plus profitables aussi. N'en est-il pas de même des sciences ou des arts particuliers tels la physiologie, anatomie, la grammaire ou ethnographie, ou bien encore, la sculpture?

ED. CLAVERY.

SANKI ICHIKAWA, professeur d'anglais à l'Université impériale de Tokyo.
English Influence on Japanese. Influence de l'anglais sur le japonais.
Tokyo-Kenkyusha, avril 1928.

De même que M. Souéo Gotô, de la Faculté des Lettres, l'érudite M. Sanki Ichikawa vint à Paris au mois de juin, comme Délégué de l'Université de Tokyo au 4^e centenaire du Collège de France. Ainsi qu'il en fut pour son collègue, l'aménité de ses manières, le haut intérêt de sa conversation furent appréciés de chacun. C'est lui qui, le 19 juin 1931, a prononcé l'hommage, au nom des Universités du Japon, lors du Banquet offert aux délégués par M. Joseph Bédier, de l'Académie française, Administrateur général de la glorieuse Institution libérale fondée par François I^{er}.

Dans l'étude que nous ne pouvons que brièvement signaler ici, M. Sanki Ichikawa analyse avec méthode et compétence le phénomène linguistique, déjà connu d'une manière générale, en gros, serait-on tenté de dire, celui de l'introduction assez abondante de mots anglais dans le vocabulaire japonais, depuis trois quarts de siècle.

Tandis qu'aux XVI^e-XVII^e siècles, ce fut le portugais qui prévalut parmi les langues européennes (y compris le latin) dont les échos commencèrent à se faire entendre au Japon, au XIX^e, — après l'ouverture de l'Empire aux étrangers, — ce fut la langue de Shakespeare et d'Addison, de Macau-

lay qui, par la force des choses, en vint à prédominer, en nombre, dans les relations longtemps interdites avec l'étranger, sauf l'exception unique en faveur de la Hollande. La plupart des navires abordant à Yokohama ou à Kobé ou à Nagasaki venaient sous pavillon britannique ou sous celui des États-Unis.

Parmi les étrangers établis dans ces ports, les sujets de S. M. la reine Victoria ou les citoyens de la puissante République fédérale se trouvaient en grande majorité.

Les échanges matériels ou intellectuels qui résultèrent du régime de liberté alors institué ou restauré eurent naturellement leur conséquence inéluctable dans le domaine philologique. Le vocabulaire du Pays du Chrysanthème dut s'enrichir d'une quantité de termes, correspondant à des idées, et à des objets n'ayant pas jusqu'alors leurs équivalents, leurs correspondants dans la langue nationale. Ces termes, tels que, dans l'ordre pratique, ceux de fourchette, cuiller, beurre, folk, teller, butter, les Japonais les prirent tout naturellement dans la langue étrangère qui résonnait le plus souvent à leurs oreilles. Ils en firent entrer des équivalences phonétiques dans la langue, au moyen de l'*hirakana* et du *katakana* inventés au IX^e siècle de notre ère par le célèbre moine bouddhiste Kobo Daïshi. Cette transcription, en effet, eût été impossible dans le système des idéogrammes chinois.

M. S. Ichikawa a eu la patience et le mérite de relever méthodiquement tous les mots ayant ainsi pénétré dans sa langue par la voie qui vient d'être indiquée.

Pour plus de clarté, il a eu soin de classer ces vocables sous treize catégories distinctes qu'il ne paraît pas superflu d'indiquer ici. Pour simplifier et donner en même temps au lecteur un aperçu des résultats atteints par l'auteur, la désignation de la catégorie sera suivie d'un nombre, celui des mots qui s'y trouvent rangés. C'est ainsi que la première, nourriture et boisson, comprend 150 mots, dont quelques-uns, d'ailleurs, appartiennent autant au français, ou parfois à l'italien, qu'à l'anglais, par exemple : biscuit, cigarette, chocolate, claret, cigar, dessert, lard, macaroni, melon, orange, croquette, filet, fruit, gélatine, marmelade, nougat, omelette.

Notons-le en passant, avec M. Sanki Ichikawa, parmi les mots inclus dans le dictionnaire japonais, les uns nettement anglais, tels boiled eggs, bacon, apple pie, grill, etc., les autres français, italiens, hollandais, portugais, russes : claret, macaroni, caviar, etc., plusieurs ont de bons équivalents dans la langue nationale. Leur emploi paraît donc déceler quelque forme de snobisme. D'autres, au contraire, la plupart, même, reconnaissons-le, répondent à des produits ou des usages spéciaux, non connus dans la partie de la population nipponne peu en contact avec les étrangers.

Nous aimerions à suivre M. Sanki Ichikawa dans le détail de sa patiente et curieuse enquête. Mais nous ne pouvons qu'engager le lecteur à recourir à l'étude originale dont l'auteur nous donne lui-même le résumé statistique suivant :

| | Mots | |
|---|--|---|
| | d'origine anglaise ou européenne | ayant leur équivalent normal en japonais. |
| I. — Nourriture et boissons | 151 | 42 |
| II. — Vêtement et toilette. | 119 | 30 |
| III. — Habitations et constructions | 48 | 10 |
| IV. — Sports et jeux. | 213 | 55 |
| V. — Vie scolaire | 65 | 3 |
| VI. — Politique et vie sociale. | 113 | 17 |
| VII. — Famille et religion | 57 | 4 |
| VIII. — Littérature et beaux arts | 174 | 31 |
| IX. — Sciences. | 121 | 7 |
| X. — Mécanique et art de l'ingénieur. | 125 | 4 |
| XI. — Commerce et finance | 65 | 0 |
| XII. — Art nautique | 19 | 1 |
| XIII. — Divers | 127 | 11 |
| | <hr/> 1 397 | <hr/> 215 |

L'auteur prend soin de nous avertir qu'il ne donne nullement sa liste comme définitive, exhaustive. Il cite un bon nombre d'autres termes tirés soit des ouvrages du romancier Soseki Nabsume, qui était lui-même un lettré anglais, soit des journaux.

Il est du reste, bien entendu, que le qualificatif d'anglais doit être pris ici au sens large. En fait, dans le cas présent, il s'applique aussi bien à des vocables français venus jusqu'au Japon par la voie de la langue de Walter Scott, de Lord Byron et de Darwin, qu'aux termes proprement britanniques.

Au surplus, chemin faisant, M. Ichikawa ne manque pas de signaler lui-même les sédiments ou traces de sédiments portugais, hollandais, français qui, peu à peu, se sont déposés depuis le XVI^e siècle dans l'idiome national. Il note, par exemple, ceci, en appendice à la classe « vie de famille » : « Nous pourrions, à ce propos, traiter des termes se rapportant à la vie religieuse qui, jadis, a donné naissance à un énorme vocabulaire, principalement portugais, mais il est aujourd'hui entièrement mort, disparu. » L'auteur cite ensuite une trentaine de mots, tout ce qu'il a pu trouver en fait de termes appartenant à la vie religieuse. Nous en signalerons quatre ou cinq qui, de façon évidente, ne sont anglais que par adoption : « Amen, Angel, Bible, Jésus, Hallelujah, Messiat, Paradul, Satan. »

Dans la rubrique *Divers*, nous relevons, sous le n^o 61, le mot « energy » avec ce commentaire « le mot allemand « energi » est même plus commun que l'anglais ». Le terme peut, en effet, appartenir depuis assez longtemps à la langue de Goethe, mais y fait-il pas figure d'emprunt, d'intrus ?

L'étude de M. Sanki Ichikawa comprend encore deux chapitres ou sections, l'une relative à la prononciation (p. 32-37) l'autre à la grammaire et à l'idiome (p. 37-44); en l'espèce, cette dernière locution s'applique tantôt à la syntaxe et tantôt aux expressions proverbiales. Ces pages ne sont pas les moins attachantes, les moins révélatrices non seulement au point de vue

purement technique, mais encore pour les curieux, les amateurs de la psychologie comparée.

Bornons-nous à dire que l'auteur, philologue exercé, y fait preuve à nouveau de ses qualités de méthode, d'ingéniosité dans ses patientes recherches. Si les circonstances nous le permettent, nous reviendrons sur ces deux points dans un prochain numéro. En attendant nous ne pouvons, comme tout à l'heure, qu'inviter le lecteur à se reporter au travail même de M. Ichikawa. Quant à présent, limitons-nous à citer, à titre d'échantillon, ces quelques lignes :

« Beaucoup d'expression proverbiales et de tours de phrases tirés de l'anglais sont devenus partie intégrante de notre langage au moyen de traductions; telles que : « route royale », la « part du lion », la « tour d'ivoire », « le fruit défendu », « l'Alpha et l'Oméga », « première personne », « la Règle d'or », « le pain quotidien », « la lutte pour l'existence », « la survivance du mieux adapté », « franchir le Rubicon », « faire d'une pierre deux coups » (tuer deux oiseaux d'une seule pierre), « un homme qui se noie se raccroche à une paille », « laissons les morts enterrer leurs morts »; « Fragilité, ton nom est Femme »; cette dernière expression prête souvent à de facétieuses variations. C'est dommage que nous n'ayons pas fait plus d'emprunts à la Bible... »

N'avais-je pas raison de dire, un peu plus haut, que l'essai si minutieux, en même temps si substantiel de M. Ichikawa nous apporte de nouvelles et fort curieuses données bien propres à démontrer les rapports étroits unissant la philologie à la psychologie, et spécialement à la psychologie historique?

ED. CLAVERY.

S. GOTÔ et M. PRUNIER. *Épisodes du Heike Monogatari*. Avant-propos de M. SYLVAIN LÉVY, in-12, 147 p., 5 illustrations en noir. Paris, Leroux, 1930.

Les auteurs de cette élégante version d'extraits divers, tirés d'un chef-d'œuvre de la littérature du haut moyen âge japonais, ont cherché, avant tout, à mettre à la portée du lecteur moyen en Europe et spécialement en France, cet ouvrage célèbre, mais encore peu connu du grand public en Occident. A cet effet, dans les douze volumes ⁽¹⁾ dont se compose l'ouvrage dans sa dernière rédaction, XIV^e siècle (la première en trois volumes remontant à la fin du XII^e) ils ont fait choix de quatorze épisodes caractéristiques, appartenant les uns à l'histoire, les autres à la légende, la plupart offrant un mélange particulier, et souvent assez piquant, des deux sources d'inspiration qu'il n'est d'ailleurs pas toujours facile de distinguer, en ce domaine comme ailleurs. Afin de simplifier, autant qu'il dépendait d'eux, l'adaptation indispensable du lecteur, les deux traducteurs ont, de propos délibéré, écarté autant que possible, tous les termes proprement japonais quitte à

(1) Comprenant 170 chapitres. V. Michel Revon, *Anthologie de la littérature japonaise*.

les remplacer par des équivalents français non rigoureusement exacts. Cà et là quelques brèves et nettes explications en bas de pages donnent les indications et définitions nécessaires pour les noms de personnages et de lieux, les termes bouddhiques encore peu familiers au public de langue française.

Dans un sobre avant-propos, M. Sylvain Lévi nous présente les deux auteurs de ce recueil d'extraits ainsi groupés et traduits. Par eux-mêmes ou par les notes qui précèdent, nos lecteurs connaissent déjà l'un d'eux, M. Gotô. De M. Prunier, le savant professeur de sanscrit au Collège de France dit : « Formé dans notre Université à la culture classique il combine avec la finesse du goût français la délicatesse du goût japonais. » Le lecteur de ces « épisodes » adroitement, fidèlement rendus en français, souscrira volontiers à cette appréciation ainsi qu'à celle concernant l'autre lettré, à qui en même temps qu'à M. Prunier est due cette intéressante et attrayante publication : « M. Gotô, héritier d'une glorieuse lignée qui s'est illustrée dans la ciselure des gardes de sabre, robuste produit de l'éducation traditionnelle aujourd'hui en voie de disparaître, aussi familier avec les maîtres de la pensée et du style chinois qu'avec notre XVII^e siècle. »

M. Lévi ajoute : « une équipe idéale celle de (MM. Gotô et Prunier) pour donner le branle à l'œuvre franco-japonaise ».

Le Maître nous permettra-t-il d'évoquer à cet égard quelques noms de la *Nitchi Futsu Kyokai* fondée à Paris voici trente et un ans? Parmi ces noms, quand il s'agit du moyen âge japonais, le premier qui vient à l'esprit n'est-il pas celui de notre regretté Président, M. Émile Bertin qui, malgré toutes ses tâches scientifiques, a su trouver le loisir d'écrire un livre tel que les *Grandes Guerres civiles du Japon*, la lutte entre les Taïra et les Minamoto? Son récit, ainsi qu'il a bien voulu me l'expliquer, a été composé d'après sa collection de *netzke*, constituée par lui-même, à Tokio, entre les années 1887 et 1890. En ce qui concerne l'art de l'incrustation des métaux, du décor des gardes de sabre, des *tsuba*, n'avons-nous pas eu les érudites, les savantes études que nous envoyait de Londres notre compatriote Henry E. Joly, trop tôt disparu, celles du M^{is} de Tressan, glorieusement tombé pendant la Grande Guerre, qui, de 1909 à 1912 nous a donné une suite remarquable d'essais sur l'évolution de la garde de sabre japonais des origines (VI^e siècle) jusqu'au XVIII^e (1).

Les événements racontés ou évoqués par le *Heike Monogatari* remontent au début du XII^e siècle, à l'époque où deux clans militaires, ceux des familles Taïra (Heiké) et Minamoto se disputèrent la possession du pouvoir à Kioto, lors du déclin de la force politique des Foujiwara.

Or, il y avait alors six siècles que les premiers apôtres de la doctrine de Sakya Mouni, imprégnée d'influence chinoise et même, en quelque mesure, hellénique, avaient pénétré dans l'Empire du Soleil Levant.

1. V. *Bulletin de la Société Franco-Japonaise*, n^{os} XVIII, XIX-XX, XXII, XXIV.

A la fin de leur brève, délicate et fort instructive introduction, les deux savants traducteurs s'expriment ainsi :

« Ce n'est pas seulement dans la narration des événements et dans le tableau des transformations sociales que l'auteur du *Heike Monogatari* montre l'importance que le bouddhisme avait pris au XII^e siècle. Les conclusions que cet écrivain tire des faits lui sont dictées par un constant souci de mettre en relief les vérités enseignées par le Bouddha. » Et plus loin :

« A travers tout l'ouvrage les enseignements religieux sont si abondants qu'on y a vu une sorte de traité de propagande bouddhique. »

Sans songer à entrer ici dans de longues dissertations, dans tous les développements auxquels un tel sujet pourrait entraîner, et qui, traités avec talent et compétence, ne manqueraient pas de présenter un vif intérêt, nous voudrions illustrer par un exemple ce que viennent de nous dire à cet égard MM. Gotô et Prunier.

Cet exemple nous montrera d'ailleurs que l'auteur, ou plutôt les auteurs du *Heike Monogatari* ne se piquaient pas de rigoureuse unité de doctrine dans leur inspiration générale dérivée de *Bouddha*. Au contraire ce fragment, cet *épisode* nous démontrera plutôt ce qui, du reste, est conforme à l'histoire, que l'antique religion du Yamato, celle du Shinto, n'a pas tardé à réagir, à exercer son influence sur le culte nouveau pénétrant dans la Terre sacrée née de la volonté d'Amaterasu, la Déesse Solaire, la grand'mère du premier couple impérial. Voici donc, sans autre préambule, ce passage, significatif à nos yeux.

Après le combat sur les bords de la Minato ⁽¹⁾ où le navire sur lequel elle a pris passage va partir d'Itchi-no-Tani pour Yashima (ou Yashiro Shima?) Kozaïsho, jeune épouse de l'Empereur (Taira) Mitchimou, apprend que son mari a succombé en luttant contre sept cavaliers ennemis. Son désespoir est grand. A bord elle n'a pour confidente qu'une dame de la Cour, son ancienne nourrice, Au bout de deux semaines de navigation, elle fait part à sa nourrice de la funeste détermination par elle prise de mettre fin à ses jours : « Dans mon sommeil mon mari défunt m'apparaît; éveillée même je vois partout son ombre. Plutôt que de vivre obsédée par une passion pour un mort, mieux vaut me précipiter au fond de l'océan. » Pourtant elle est enceinte; il y a quelques semaines elle l'a révélé à son mari qui lui en a exprimé sa joie. Sa nourrice cherche à la détourner de sa fatale résolution. Après les paroles de passion et de désespoir de Kozaïsho, c'est, semble-t-il, la voix même de la raison qui se fait entendre, raison alliée à la plus fidèle à la plus profonde sympathie : « Vous vous croyez certaine que dans une autre vie vous trouverez place à côté de votre mari dans le divin Lotus et que vous passerez par les six Destinations ⁽²⁾ et les quatre

(1) Dont l'embouchure, dans la région du Sud de la grande île du Hondo, versant de la mer Intérieure du Japon, fait face à la côte nord de Sikok.

(2) Les six destinations. — Rokou Dô — sont celles assignées aux âmes, lesquelles peuvent devenir des êtres infernaux, revenants, animaux, ashouras, hommes ou dieux.

Naissances⁽¹⁾. Vous ignorez pourtant la direction que prendra votre âme et ne pouvez être assurée de le rencontrer : attenter à vos jours serait donc inutile. Attendez ici en paix l'heureuse arrivée de votre enfant et, même condamnée à vivre au milieu des rochers et des bois, ne craignez point de l'élever. Alors, votre tâche accomplie vous pourrez vous faire nonne et invoquer le grand nom de Bouddha pour assurer le salut de celui qui s'en est allé. En outre, pourquoi chezchez-vous à vous décharger sur moi des affaires que vous avez en ce monde? »

Mais la sombre passion, la voix du pessimisme l'emportent. Vers minuit, entre Itchi-no-Tani et Yashima, Kozaïsho se jette par-dessus bord, non sans avoir invoqué Bouddha « Mida-nyôraï, Maître du Paradis de l'Ouest... ». Loin, des côtes, elle avait cherché à s'orienter d'après le cours de la lune afin de se lancer du côté de l'Occident.

En effet, les Bouddhistes, dont Kozaïsho est une fidèle, plaçaient le Paradis à l'ouest, tandis que, pour dire adieu au monde d'ici-bas, c'était vers l'Orient que se tournaient les sectateurs du Shinto. C'est ce que montre clairement, toujours dans le *Heiké Monogatari*, une circonstance de la mort de l'Empereur Anntokou relatée au récit traduit par M. Michel Revon, dans son *Anthologie de la Littérature japonaise* :

Après Dan no Ura (1185), la partie est perdue pour les Taïra. Ils n'ont plus qu'à disparaître devant les Minamoto victorieux. Niidono, grand'mère du petit empereur Anntokou, âgé de huit ans, s'avance vers le bord du vaisseau, se prépare à se faire engloutir, avec les siens, par les flots. Son petit-fils lui demande : « Madame, où m'emmenez-vous? » Niidono lui répond en substance : « Vous étiez né maître de dix mille chars de guerre et pourtant... votre fortune touche maintenant à son terme. Tournez-vous vers l'Orient pour dire adieu aux temples d'Isé (du Shinto); puis, vers l'Occident, pour prier le Bouddha qu'il vous envoie de ses demeures la troupe des *messagers* qui vont nous recevoir⁽²⁾. »

Comment faire comprendre, mieux que par ce trait plein d'héroïsme et de grandeur d'âme, le syncrétisme, l'interpénétration, le mélange qui, cinq siècles à peine après la première arrivée au Japon des apôtres du Bouddhisme, s'étaient produits dans l'âme de Yamato, aussi bien chez les grands que parmi le peuple, entre les doctrines nouvellement introduites de l'Inde, de la Chine et les traditions de l'antique religion nationale?

Dans le récit de la mort de Kozaïsho, tiré du *Heiké Monogatari*, d'autres traits mériteraient d'être relevés, ceux notamment qui démontrent qu'il y a neuf siècles, au Japon, la thèse de la *reversion des grâces* n'était pas inconnue.... Elle pouvait, cependant, sembler appartenir en propre au christianisme. Pourtant elle seule peut expliquer certaines prières, certains propos étranges entre l'impératrice Kozaïsho et sa confidente. La vieille épopée nipponne

(1) Les Quatre Naissances. — Shi Shô — sont les quatre façons de renaître : d'un œuf, de l'humidité, par embryon ou par génération spontanée.

(2) *Op. cit.*, p. 239-240.

nous montre ainsi ce que les cœurs humains, ondoyants et divers dans leurs aspects, dans leurs modes extérieurs, peuvent cependant offrir, au fond, de commun à travers les âges et en dépit des distances. Soyons donc reconnaissants à MM. Gotô et Prunier d'avoir ainsi mis à notre portée, par leur traduction à la fois fidèle et non déroutante pour un lecteur français, un choix judicieux de morceaux caractéristiques d'une des œuvres du moyen âge japonais les plus justement célèbres. Grâce à leur collaboration, qui, déjà, par elle-même, est un symbole, ils ont ainsi aidé l'Humanité, ou, mieux, les humanités d'Occident et d'Extrême-Orient à mieux se connaître elles-mêmes, à se pénétrer mutuellement. Qu'ils veuillent bien recevoir ici nos très sincères remerciements et nos meilleures félicitations.

Rudyard Kipling a bien dit quelque part :

L'Est est l'Est et l'Ouest est l'Ouest.

Et jamais ils ne se joindront.

Les siècles passeront et cela ne changera pas.

Il n'est pas démontré que ce jour-là le brillant auteur de la *Lumière qui s'éteint*, des *Livres de la Jungle*, ait exprimé une vérité définitive. La netteté d'une opinion n'est pas toujours une garantie de son exactitude, de sa conformité avec le réel.

De toutes façons, nous préférons, pour notre part, nous en rapporter, sur ce point, à la thèse de l'auteur du *Discours de la Méthode* sur le « bon sens, la chose du monde la mieux partagée ».

ED. CLAVERY.

Ouvrages déposés au Bureau de la Rédaction :

FÉLICIE CHALLAYE. *Contes et Légendes du Japon*, in-12, 256 p. Paris, Nathan, 1931.

KIKOU YAMATA. *La vie du Général Nogi*. 8^e édition, in-12, 218 p. Paris, Librairie Gallimard, 1931.

SAIKAKOU EBARA. *Contes d'Amour des Samouraïs, XII^e siècle japonais*. Traduit du texte original par Ken Sato un beau vol. 40 pages in-4^o, papier vergé de Rives, publication faite sous la direction de Jean Prevost. Stendhal et Cie. Paris, MCMXXVII.

T. ENOMOTO. *Morceaux choisis de Victor Hugo*, 278 p., Tokyo. Société Hobun sha, 4^e année, Taisho, 1915 (*en japonais*).

Élégant volume précédé d'une bonne reproduction de l'œuvre fameuse de Rodin : V. Hugo sur son rocher à Guernesey.

Le même. — *Contes choisis d'Émile Zola*, 304 p, Tokyo, Société Tenyu sha, 12^e année, Taisho, 1923 (*en japonais*).

K. K. KAWAKAMI. *Le Japon et la Paix Mondiale*. Paris, P. Roger. 1921. Collection des Pays Modernes.

ÉTIENNE MICARD. *Le Japon*, Collection : Monographies économiques. Paris, Pierre Roger, 1928.

S. SAKAMOTO, docteur en Droit, représentant en France la Compagnie du Chemin de Fer Sud-Mandchourien. *L'Affaire de Mandchourie*. Paris, 15 novembre 1931. Chez l'auteur, 5, rue Erlanger 16^e.

A notre regret, l'abondance des matières nous oblige à remettre à un prochain numéro le compte rendu de ces publications, intéressantes à divers titres. Le lecteur voudra bien nous excuser pour cette fois.

* * *

La librairie Otto Harrassowitz de Leipzig continue la publication de ses bibliographies trimestrielles *Litterae orientales*. Nous avons déjà fait mention de ces fascicules, mais nous tenons à les signaler derechef aux lecteurs du Bulletin. On y trouve méthodiquement classée par régions la liste des ouvrages scientifiques paraissant en toutes langues et relatifs à l'Orient. C'est un précieux instrument de travail de recherches pour les savants ou les amateurs.

D'autre part, la librairie d'ouvrages neufs et d'occasion Karl W. Hiersemann, Leipzig, nous a fait parvenir son catalogue 615, Asien Teil II : Zentral =, Sud = O. Ostasien, comprenant la part la plus saillante de la bibliothèque laissée par feu le docteur en philosophie, d. ph. Grill, de son vivant professeur à l'Université de Tubingue. Dans cette liste, si minutieusement dressée, sont inclus 1 377 numéros, dont 265 concernent la Chine, 87 le Japon et la Corée. La simple lecture des titres relevés dans ce catalogue établi avec tant de soin, est instructive, en ce sens qu'elle procure autant de points de repère propres à marquer ce qu'ont été, dès le XVII^e siècle et même avant, les loyaux efforts de l'Occident pour comprendre l'Extrême-Orient et réciproquement.

C'est le même genre d'intérêt qu'offre l'ouvrage de références compilé par Oskar Nachod : *Bibliographie von Japan 1906-1929* — (faisant suite à la publication de Wenkstern). Trois tomes, au total xxxi-1 241 pages — prix 96 mark-or. Soit 580 francs.

Enfin les amateurs nous sauront gré de leur signaler le volume de A. Fonahn, *Monnaies japonaises à figures*, traduit en allemand par E. Junkelmann. Grand in-8^o de 19 pages de texte avec 188 reproductions et 23 planches. 1923, 20 mark-or. 120 fr. 25.

Après des catalogues, édités à Leipzig, que nous venons de citer, comment, sans encourir de justes reproches, ne pas signaler également à nos lecteurs les relevés méthodiques publiés, depuis de nombreuses années, par la librairie d'Amérique et d'Orient, ADRIEN MAISONNEUVE, 5, rue de Tournus, à Paris? Sur 1 448 titres, son dernier catalogue, n^o 15, en contient 444 ayant trait à l'Extrême-Orient. c'est-à-dire principalement, à la Chine

et au Japon. Comme curiosité digne de méditation, il convient de noter une brève étude de M. Alfred Forke : Un disciple chinois de Kant, 11 pages. Berlin, 1909. Dédié à ceux qui croient que Rud. Kipling a prononcé une sentence sans appel avec sa formule : l'Ouest est l'Ouest et l'Est et l'Est; cela ne variera jamais. E. C.

*
* *

La Chambre de Commerce française du Japon à Yokohama continue régulièrement la publication de son Bulletin bimestriel (12^e année). Dans les derniers numéros 125 à 127, janvier à juin 1931, nous avons noté, entre autres, les articles suivants :

Récolte du riz en 1930 : 66 880 000 koku pour le Japon proprement dit, en augmentation de 7 320 000 koku ou 12,3 p. 100 sur celle de 1929. La superficie plantée accuse une augmentation de 0,9 p. 100. Un koku égale 1 hl 804.

Exportations japonaises. Commerce entre la France et le Japon.

Les monopoles à Formose et le camphre synthétique allemand. — Production sidérurgique japonaise. — Le Japon voudrait améliorer sa situation commerciale en Indochine, etc.

Au n^o 26, nous ne pourrions omettre de signaler, outre les rubriques habituelles marchés des soies, des riz, commerce extérieur, deux articles particulièrement intéressants à des titres divers : 1^o l'Agriculture au Japon et l'emploi des engrais chimiques (21 p.), par M. Rouquerol, ingénieur agronome; — 2^o La presse étrangère au Japon (3 pages), traduit du *Japon Advertiser*. La presse quotidienne japonaise a pris naissance en 1861. Elle est donc âgée, aujourd'hui, de soixante-neuf ans. E. C.

*
* *

Un de nos amis nous communique la première livraison, tout récemment reçue à Paris, de la *Culture Franco-Japonaise*, publication de la Maison Franco-Japonaise à Tokyo.

Au sommaire :

En attendant la venue du professeur Henri Capitant, par NAOJIRO SUGIYAMA.

Les Transformations de Droit civil français, par HENRI CAPITANT.

La Chimie en France, par TAKU UEMURA.

Les théories sociologiques françaises au XVIII^e siècle, par H. SURI TANABE.

L'extase religieuse; sa forme élémentaire, par KIYOTO FURUNDO.

La France vue par un médecin, SHUZO SATO.

Importance de la sociologie française pour les études sociologiques du Japon, par TAKACHIKA IGUCHI.

Le conflit du droit naturel et de la loi positive, par FRANÇOIS GENY.
Une nouvelle théorie concernant la méthode juridique, l'abus des droits
et les concepts fondamentaux dans le domaine juridique, par NAOJIRO
SUGIYAMA.

Divers.

Constitution d'un comité pour l'encouragement de l'enseignement du
français au Japon. — La venue au Japon d'un grand juriste, le professeur
Capitant. — Le jubilé du professeur Geny, etc.

Le texte est entièrement en japonais, sauf le sommaire, donné dans les
deux langues. La traduction des articles de MM. les professeurs Capitant,
Geny est due à M. NAOJIRO SUGIYAMA.

Longue vie et prospérité à notre nouveau Confrère, publié au nom
de la Maison Franco-Japonaise, par la Librairie Dobunkan, Tokyo.

E. C.

* * *

L'abondance des matières, jointe aux conditions de notre budget, nous
a obligés, bien malgré nous, à suspendre, cette fois, l'intéressante rubrique :
Le Japon scientifique et industriel, due à notre excellent collègue, M. E.
Lemaire.

Mais nos lecteurs la retrouveront dans le prochain Bulletin, n° 74,
qui suivra bientôt, nous l'espérons, celui-ci et pour lequel nous comptons
déjà sur diverses collaborations de valeur, celles de MM. S. Gotô, Gracy,
notamment, qui ne manqueront pas d'être particulièrement appréciées.

* * *

Au début de novembre étaient frappées, presque simultanément,
l'une à Tokyo, l'autre à Paris, deux éminentes personnalités qui avaient
pris un haut intérêt, — et une part directe fort heureuse — aux relations
franco-japonaises : le baron Shibusawa, président de la Maison Franco-
Japonaise, au Japon et M. Raymond Kœcklin, président des Amis du
Louvre, vice-président de notre Société.

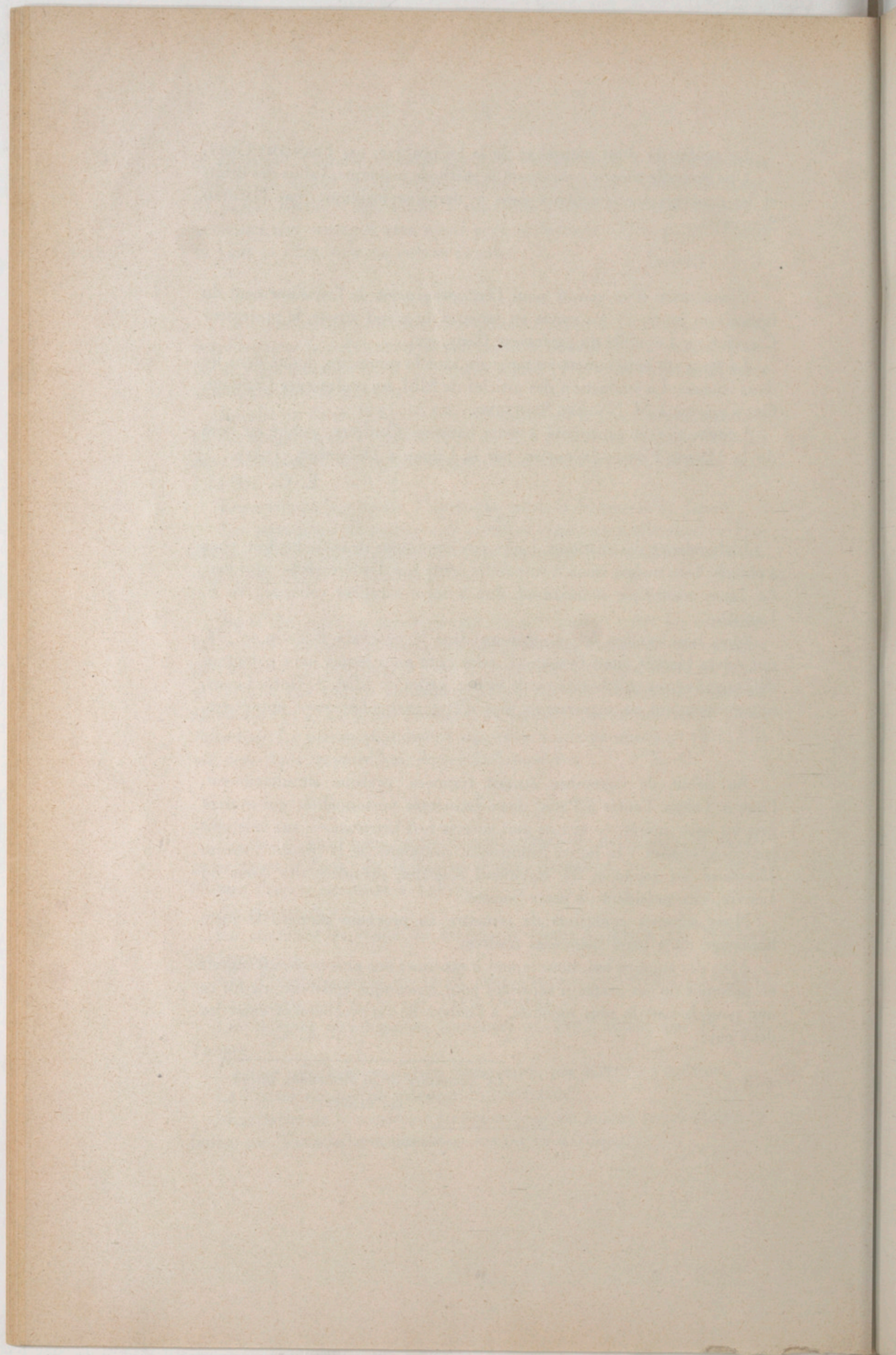
Nous sommes contraints de remettre au prochain numéro le juste
hommage dû à leurs mémoires révérees.

Mais dès aujourd'hui, nous tenons à exprimer nos plus profonds regrets
en présence de ces pertes si sensibles pour quiconque collabore, ne fut ce
que pour la part la plus modeste, à l'œuvre de rapprochement entre les
deux pays.

E. C.

Le Secrétaire de la Rédaction, gérant :

ED. CLAVERY.



N° 74

BULLETIN
de la
Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une Souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*

BULLETIN
OF THE
SOCIETY OF
SINO-JAPANESE
STUDIES
PUBLISHED
BY THE
SOCIETY OF
SINO-JAPANESE
STUDIES
AT
THE UNIVERSITY OF
TORONTO

BULLETIN
de la
Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900



SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société : Musée d'Ennery (59, Avenue Foch).

PARIS

—
1932

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

INDEX

H. Barbier.

Le japonisme des Goncourt 7

F. Gracy.

La reconstruction de Tokio et de Yokohama après les tremblements de terre de septembre 1923. 17

Échos.

Les camélias : leur origine japonaise, note de Mme G. Fleury, en littérature Jean Floryde. — Les Universités Impériales au Japon. — Un beau geste de Sa Majesté l'Empereur du Japon. — Recensement de la population. — M. et Mme J. Hackin à la Maison Franco-Japonaise de Tokyo. — M. le Commandant Raymond Martinie au Japon. — L'aviation militaire au Japon. 31

Notes d'Art.

M. Yoshinori Kinoshita, artiste peintre. — Voyage de M. Tomio Okami au Japon. Exposition, au Musée Guimet, de la Collection Ulrich Odin. — Mlle Masako Matsumoto. — Au Musée d'Ennery : Conférence de M. Sentenac 35
Une gravure 35

René de Vauvilliers.

Deux sonnets : Soleil Levant. — La Geisha 39

Vie de la Société.

Départ de S. E. M. l'ambassadeur YOSHIZAWA 41
Arrivée de S. E. M. Harukazu Nagaoka, Ambassadeur 42

Nécrologie.

M. Raymond KOECHLIN; M. le commandant SCHMOLL 45

Bibliographie.

I. — PUBLICATIONS NOUVELLES.

Mémoires sur divers sujets de géographie et de géologie, par M. FRANCIS RUELLAN, Maître de Conférences à l'École des Hautes-Études, en mission au Japon (1926-1930). M. le D^r GEORGE MONTANDON : La Civilisation Aïnou. — RAYMOND KOECHLIN : Souvenirs d'un vieil Amateur. — GEORGES BONNEAU : Notre Cœur. — RICHARD BLACKER : Le Gardien de la Boussole, The Needle Watcher, Will Adams. 47

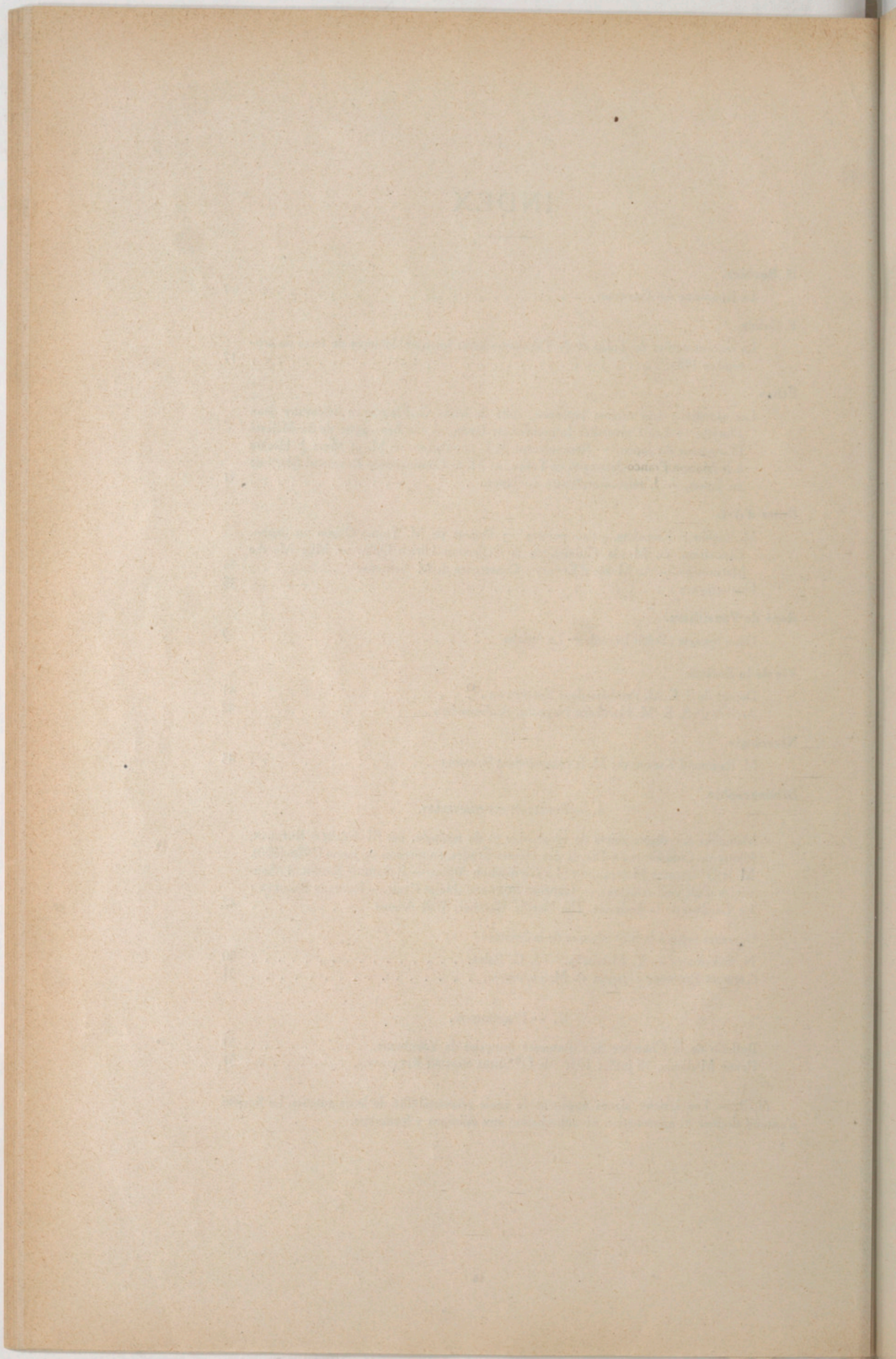
Ouvrages reçus à la Bibliothèque de la Société :

N. Sakamoto. — Y. Matsuoka. — J. C. Balet. 50
GEORGES BONNEAU : Japon et Mandchourie. 51

II. — PÉRIODIQUES.

Bulletin de la Chambre de Commerce française de Yokohama. 51
Revue Médicale, 18 juillet 1931 : le D^r SHIBA SABURO KITASVATO. 51

N.-B. — Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. La Société n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions y formulées.



Le Japonisme des Goncourt

Ce soir
pour m'amuser,
pour éclairer mon âme
en attendant,
j'ai attrapé une luciole.
Elle brûle dans ma main gauche,
ma main droite forme écran
et s'éclaire, transparente et rose
de son feu.
Comme c'est drôle...

(Steinilber-Oberlin et Hidetaké Iwamura. *Chansons de Geishas*)

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE

I

L'aube japonisante (1850-1870).

Jusqu'en 1850, date symbolique qui admet une frange d'incertitude, il n'y a pas en France, parmi les milieux artistes, le sentiment de l'autonomie, et donc de la valeur de l'art japonais. Il est peu connu, et surtout ce qu'on en connaît est confondu avec l'art chinois. Cette confusion est si profonde qu'elle subsistera longtemps encore dans le public, à en juger d'après l'opinion de Chesneau, formulée en 1868 : « La confusion entre les deux peuples est tellement entrée dans nos esprits occidentaux qu'il faudra bien des années encore et une constante protestation de la part des voyageurs et des critiques pour faire cesser une méprise qui est tout au désavantage de la race japonaise ⁽¹⁾. »

Or, c'est en ce qu'elle marque la rupture dans quelques esprits avec cette confusion que la date de 1850 est particulièrement importante. C'est à cette date, en effet, que s'opère, chez certains, la distinction de la Chine et du Japon au point de vue artistique, que s'éveille le sentiment de l'autonomie de l'art japonais. Ce n'est certes pas un mouvement généralisé, mais, limité en étendue, il n'en est pas moins profond ni moins affirmatif chez ceux qui le lancent.

(1) ERNEST CHESNEAU, *Les nations rivales dans l'art*, p. 415-416.

A cette transformation essentielle dans l'attitude occidentale devant l'art de l'Extrême-Orient les Goncourt ont présidé. Dès 1851, en effet, dans *En 18..* se trouvent des descriptions de bibelots japonais ⁽¹⁾, initiative dont ils se vanteront dans le *Journal* ⁽²⁾ et dans la préface de *Chérie* ⁽³⁾.

Ce mouvement japonisant affecte une démarche différente selon qu'on le considère avant 1862 ou après cette date.

Les caractéristiques de ce mouvement, avant 1862, sont, d'une part, l'insuffisance des moyens de documentation, c'est-à-dire des moyens de connaître les bibelots japonais, — puisque c'est par le biais du bibelot que s'éveillera le goût de l'art spécifiquement japonais, — et, d'autre part, la réserve des japonisants d'alors, et le caractère intime de leur japonisme.

Les bibelots japonais s'offraient aux amateurs par des voies extravagantes, sinon fécondes. La curiosité du XVIII^e siècle pour le bibelot extrême-oriental avait laissé un résidu, peut-être chez les particuliers et les antiquaires, assurément au Louvre, où demeurait une collection ayant appartenu à Marie-Antoinette ⁽⁴⁾.

Burty parle d'autre part de l'importation de fortune qu'on doit aux malles des matelots revenant du Levant ⁽⁵⁾, et Edmond de Goncourt d'un voyageur, M. Réal, qui, d'un séjour au Japon, en 1867, a rapporté des Toukousas merveilleux ⁽⁶⁾. Edmond de Goncourt parle, d'autre part, d'achats qu'il fit à cette époque chez Malinet, un antiquaire ⁽⁷⁾.

De ces bibelots néanmoins, et avec ces moyens de fortune, Burty avait réussi à faire une collection. C'était un rédacteur à la *Liberté* et à la *Gazette des Beaux-Arts*, esprit médiocre dont les articles au « Japon artistique » n'ont pas grand éclat, non plus que les trois conférences qu'il fit en octobre 1884 sur la poterie et la porcelaine au Japon. Mais c'était un collectionneur acharné, un des premiers et des plus actifs japonisants, à qui Jules écrit en 1867 de Trouville : « Au revoir donc. » Japonaiserie for ever ⁽⁸⁾. Sa collection fut de bonne heure abondante, comme le prouve le catalogue de l'Exposition de 1869 qui mentionne ses prêts; il possédait même, dès cette époque, des estampes ⁽⁹⁾. Il était ami des Goncourt et sa collection leur était ouverte.

C'est aussi un japonisant de la première heure que Baudelaire ⁽¹⁰⁾, mais combien différent d'esprit. Nullement collectionneur, cela va sans dire.

(1) Cf. DELSANT, *Les Goncourt*, 1889, p. 273 et *En 18..*, p. 97, 125, 126, 130.

(2) *Journal*, octobre 1868.

(3) *Chérie*, préface, p. 12.

(4) *Gazette des Beaux-Arts*, 1878, décembre. Article de Ephrussi : « Les laques japonais au Trocadéro », p. 959-960.

(5) *Japon artistique*, n° 17.

(6) *Maison d'un Artiste*, L, p. 9, note 2.

(7) *Chérie*, préface, p. 12.

(8) *Lettres de Jules Goncourt*, 1^{er} août 1867. Cf. *infra*, p. 14.

(9) DURET, *Livres et albums illustrés du Japon*, Avant-propos, p. 2.

(10) SCHWARTZ, *The imaginative interpretation of the far East in modern French Literatur*, 1927, p. 35-36.

Cherchant dans l'entourage d'objets exotiques une volupté et une quiétude pour ses yeux de nerveux et l'amorce de départs imaginaires :

Mon enfant, ma sœur
Songe à la douceur
D'aller là-bas vivre ensemble....

Chez lui, assurément, aucun attrait artificiel, aucun goût de scandale¹ mais la longue et voluptueuse contemplation des soirs d'hiver. Il est de ceux qui teignent de la plus sincère intimité le japonisme naissant et donnent un ton profond et émouvant à une tendance de goût qu'on pourrait prendre pour un banal désir de nouveauté.

D'attitude morale analogue dans le japonisme était une noble amie des Goncourt, pour laquelle ils ont des mots respectueusement tendres, la princesse Mathilde⁽¹⁾. D'une sensibilité distinguée et moderne, au sens que Bourget et Barrès donnent à ce mot, assez comparable à une Marie Bashkirtseff moins tourmentée, elle avait le goût de l'ambiance rare et personnelle, goût qui se traduisait par une sorte de cosmopolitisme à domicile, que nous révèlent, par exemple, ces quelques mots du *Journal* sur les ornements de la demeure de la princesse à Saint-Gratien : « ... bassins de cuivre orientaux, cabinets de laque rouge, petites tables de nacre et d'écaille, tout un monde de choses où brillent les reflets des métaux, où éclatent les couleurs des plumages exotiques, ... un immense meuble portant sur sa corniche des vases argentés dans lesquels sont ouverts des parasols japonais⁽²⁾ ». Des influences comme celle-là ne se trouvent peut-être pas inscrites dans les faits, mais ces êtres distingués, par la personnalité et la naissance, agissent profondément par l'atmosphère morale dont ils sont entourés. Appui impalpable, mais soutien indéniable aux temps héroïques où le japonisme faisait scandale⁽³⁾.

A partir de 1862 on constate une nouvelle phase dans le développement du japonisme : d'une part un accroissement et une plus grande stabilité dans les moyens de documentation et d'autre part l'initiation de nouveaux milieux à l'art japonais.

En 1862 s'ouvrit au 220 de la rue de Rivoli une boutique à l'enseigne de la « Porte Chinoise » dont les propriétaires étaient les Desoye. Ils vendaient des bibelots qu'ils avaient rapportés de l'Extrême-Orient, car ils y avaient séjourné, où qu'ils en recevaient. Leur boutique servit de lieu de ralliement⁽⁴⁾ aux japonisants d'alors, « boutique où trône, en sa bijouterie d'idole japonaise, la grasse Mme Desoye. Une figure presque historique de ce temps, car ce magasin a été l'endroit, l'école pour ainsi dire où s'est élaboré ce grand mouvement japonais⁽⁵⁾ »....

(1) Cf. *Journal*, 3 septembre 1865, Lettres de Jules, 4 avril 1869.

(2) *Journal*, 1874.

(3) Cf. *Journal*, octobre 1868.

(4) *Art et décoration*, février 1905, BÉNÉDITE, Félix Bracquemont.

(5) *Journal*, 31 mars 1875.

Il convient de remarquer aussi l'influence des Expositions de 1867, puis 1869. Sur l'importance de l'Exposition de 1867 les avis sont assez contradictoires. Chesneau ⁽¹⁾ dit qu'elle acheva de mettre le Japon à la mode; Duret qu'on y vit seulement quelques objets japonais exposés ⁽²⁾; Burty spécifie qu'ils furent envoyés par le prince Satzuma ⁽³⁾. Quant au catalogue de l'Exposition, publié par la commission impériale, il ne contient nulle mention d'œuvres japonaises. Si bien qu'on est en droit de conclure que l'Exposition de 1867 fut fort pauvre en envois japonais. Quant à l'Exposition des œuvres d'art de l'Extrême-Orient, organisée en 1869 par l'Union centrale des Beaux-Arts, elle fut alimentée par les prêts des collectionneurs français, parmi lesquels on relève les noms de Burty et de Desoye. L'examen du catalogue permet de constater que, pour ne citer que cet exemple, 400 porcelaines japonaises environ furent exposées, ce qui donne une idée de l'importance des apports de bibelots japonais à Paris.

Parallèlement à cette transformation des moyens de documentation se produisait une extension des milieux initiés. « C'est un peintre qui ... découvrit dans un récent arrivage du Havre des feuilles peintes et imprimées en couleurs, des albums de croquis au trait rehaussés de teintes plates dont le caractère esthétique tranchait nettement avec le caractère des objets chinois. Cela se passait en 1862. L'enthousiasme gagna tous les ateliers avec la rapidité d'une flamme courant sur une piste de poudre ⁽⁴⁾. » Cette conquête par l'estampe japonaise du monde des peintres, est notée aussi dans le *Journal*, qui marque nettement les deux aspects successifs de l'initiation : « Ça été d'abord quelques originaux, comme mon frère et moi, puis Baudelaire, puis Burty, puis Villot, presque aussi amoureux de la marchande (Mme Desoye) que de ses bibelots, puis, à notre suite, la bandes des peintres impressionnistes, enfin les hommes et les femmes du monde, ayant la prétention d'être des natures artistiques ⁽⁵⁾. » L'extension du goût pour l'art japonais au public mondain est encore notée dans le *Journal* en 1868 : « ... Ce goût aujourd'hui descendu aux bourgeois ⁽⁶⁾.... »

C'est ainsi que s'étendit le public japonisant. Voici quelques noms de collectionneurs de cette époque : « Villot, les peintres Manet, James Tissot, Fantin-la-Tour, Alphonse Hirsch, Degas, Carolus Duran, les graveurs Bracquemond et Jules Jacquemart, M. Solon, de la Manufacture de Sèvres, les écrivains, Edmond et Jules de Goncourt, Champfleury ⁽⁷⁾, Philippe Burty, Zola, l'éditeur Charpentier, les industriels Barbedienne, Christofle, Bouilhet, Falize; les voyageurs Cernuschi, Duret, Guimet, Régamey ⁽⁸⁾. »

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 1878. CHESNEAU, *Le Japon à Paris*, p. 387.

(2) DURET, *Livres et albums illustrés du Japon*, 1900. Avant-propos, p. 1.

(3) Cf. *Japon Artistique*, n° 17.

(4) *Gazette des Beaux-Arts*, 1878. CHESNEAU, *Le Japon à Paris*, p. 386, 387.

(5) *Journal*, 31 mars 1875.

(6) *Journal*, octobre 1868.

(7) CHAMPFLEURY, *Le Violon de Faïence*, 1862, p. 3-4.

(8) *Gazette des Beaux-Arts*, 1878. *Le Japon à Paris*, p. 387.

Tel était le mouvement japonisant que les Goncourt contribuèrent à lancer, et au milieu duquel, et duquel assurément, ils vécurent. Aucun texte ne permet de définir nettement les influences réciproques de ce milieu sur les Goncourt et des Goncourt sur ce milieu. Elles n'en sont pas moins certaines. Lente osmose, sympathies développant une atmosphère d'analogies sentimentales, hasard des rencontres matérielles et morales, bref, toute une série d'actions, de réactions faciles à imaginer, sinon à démontrer.

Au milieu de ce monde japonisant j'isole maintenant la personnalité des Goncourt. Les raisons épaisses de leur japonisme, celles qu'on peut considérer, selon l'humeur critique, comme des causes, comme des prétextes, ou comme des conditions, ont été exposées. Il convient de pénétrer maintenant dans l'intimité même des Goncourt, pour y chercher l'attitude individuelle qui explique leur attrait vers le japonisme.

Ce climat moral peut se condenser dans le terme d'impressionnisme, considéré, évidemment, comme atmosphère de la sensibilité, non comme forme littéraire d'expression. Attitude fort complexe, d'ailleurs, et malaisée à définir. Qu'on la définisse, en effet, par exemple, l'émancipation du jugement par la prise de possession primesautière et personnelle de l'œuvre d'art, et on laisse de côté certaines faces de cet impressionnisme, tandis que, d'autre part, on laisse subsister des malentendus ; car une telle définition pourrait s'appliquer à une formule de critique s'efforçant à porter des jugements neufs sur des œuvres admises. Or ce renouvellement des points de vue classiques, qui exigerait une royauté de l'intelligence, n'est pas le fait des Goncourt. Leur critique tend beaucoup moins à rénover qu'à innover. Le goût du non défloré, affirmé dans la préface d'*Outamaro*⁽¹⁾ et maintes fois dans le *Journal*⁽²⁾, est un des caractères essentiels de cet impressionnisme. C'est l'affirmation d'une indépendance de l'œil et du jugement, exercée en particulier dans le choix du sujet d'étude. C'est donc le goût de l'inédit — qui se double, chez les Goncourt, d'un corollaire matériel, la collection.

Le goût de l'inédit est complexe, lui aussi, et formé d'éléments profonds et d'éléments puérils. La part de puérité, c'est le plaisir naïf qu'ils ont d'avoir été les initiateurs du mouvement japonisant ; je n'exagère pas, qu'on en juge par ces deux textes : « Enfin cette description d'un salon parisien meublé de japonaiseries, publiée dans notre premier roman, dans notre roman d'*En 18...*, paru en 1851... oui, en 1851... — qu'on me montre les japonisants de ce temps-là — et nos acquisitions de bronzes et de laques de ces années chez Malinet et un peu plus tard chez Desoye... et la découverte, en 1852 à la « Porte Chinoise », du premier album japonais connu à Paris⁽³⁾ ... connu au moins du monde des littérateurs et des peintres... et les pages consacrées aux choses du Japon dans *Idées et Sensations*, dans *Manette*

(1) *Outamaro*, Préface, p. 5.

(2) *Journal*, 3 décembre 1871, 16 octobre 1890.

(3) Erreur. Dès 1852 les Goncourt possédaient des estampes, cf. *Maison d'un Artiste*, I, 194.

Salomon..., ne font-ils pas de nous les premiers propagateurs de cet art... de cet art en train, sans qu'on s'en doute, de révolutionner l'optique des peuples occidentaux ⁽¹⁾. » Et ceci : « Le goût de la chinoiserie et de la japonaiserie, ce goût, nous l'avons eu des premiers. Le goût, aujourd'hui descendu aux bourgeois, qui plus que nous l'a senti, prêché, propagé? Qui s'est passionné pour les premiers albums japonais.... Mais remontons plus haut, revenons à de vieux souvenirs de famille ⁽²⁾.... » La naïve joie de cette primauté chronologique se double du plaisir de scandaliser; de scandaliser les critiques à l'esprit « bourgeois » ou académique ⁽³⁾, et les bourgeois eux-mêmes. C'est là la forme agressive et un peu mesquine du goût des Goncourt pour l'inédit. C'est une tendance qu'il est indispensable de noter, car elle semble étonnante; elle est cependant l'un des indices significatifs des défaillances de leur personnalité, défaillances qui peuvent mettre en défiance sur la qualité de leur intelligence.

Le goût pour l'inédit comporte d'ailleurs un élément beaucoup plus profond, et non moins caractéristique certes de la personnalité des Goncourt. C'est un désir ardent de distinction, qui est beaucoup moins une attitude d'esprit qu'une attitude de sensibilité, et beaucoup plus qu'un méprisant jugement d'exclusion porté sur les profanes, un besoin intime d'isolement, de solitude dans les goûts, de cette quiétude heureuse qu'apporte le sentiment de la virginité des amours, tout cela d'ailleurs avec l'affleurement très sensible de la domination des nerfs, créant une atmosphère instable et irritable à l'excès de la sensibilité.

Cet impressionnisme s'exprime et se satisfait dans la collection. La répulsion pour les choses profanées trouve une expression matérielle dans la jalouse thésaurisation des bibelots d'art. D'autre part, l'impressionnisme a besoin, pour se satisfaire, d'un milieu favorable. C'est, en effet, par la pénétration et la jouissance de l'atmosphère plastique et colorée que les Goncourt atteignent au sentiment de l'atmosphère morale. Trait essentiel du mécanisme de leur sensibilité, manifesté en maints passages; dans celui-ci, par exemple : « Que d'heures... à regarder les primitifs, à contempler ces femmes, ces longs cous, ces fronts bombés d'innocence, ces yeux cernés de bistre, longuement et étroitement fendus,... ces maigreurs pointues du menton, ce roux ardent des cheveux où le pinceau effile des lumières d'or, ces pâles couleurs de teintes fleuries à l'ombre, ces demi-teintes doucement ombrées de verdâtre et comme baignées d'une transparence laiteuse, ces mains fluettes et douloureuses où jouent des lumières de cire : tout ce musée de virginales physionomies malades, qui montrent, sous la naïveté d'un art la Nativité d'une Grâce.... S'abreuver de ces sourires, de ces regards, de ces langueurs, de ses couleurs pieuses et faites pour peindre

(1) *Chérie*, Préface, p. 12.

(2) *Journal*, octobre 1868.

(3) *Journal*, 3 septembre 1865.

l'idéal, c'était un charme qui nous prenait tous les jours, et tous les jours nous ramenait vers ces robes bleues ou roses, ces robes de Ciel ⁽¹⁾. »

En outre la permanence de cette atmosphère de la collection est nécessaire, car elle est une condition de l'expression, du style « artiste », c'est-à-dire impressionniste : « A l'heure présente, c'est bizarre, quand je me prépare à écrire un morceau où il n'entre pas le moindre bric-à-brac, pour m'entraîner, pour me monter, pour faire jaillir le styliste, de l'écrivain paresseux et récalcitrant à l'arrachement douloureux du style, j'ai besoin de passer une heure dans ce cabinet et ce boudoir de l'Orient ⁽²⁾. »

Enfin la collection garantit sinon la fixité du goût, du moins l'exercice constant de la vision sur une certaine matière, une sorte d'habitude de l'œil. Par sa présence et la croissance constante de sa masse, elle développe et fixe un goût qui aurait pu n'être qu'une passagère fantaisie.

Explication plausible, dira-t-on, mais applicable aussi bien au goût des Goncourt pour le XVIII^e siècle qu'à leur goût pour l'art japonais. Dépouillée de sa part de protestation cette objection exprime parfaitement les faits. L'attrait vers le XVIII^e siècle et l'attrait vers le japonisme ont, en effet, des causes communes. Ils sont deux expressions parallèles des mêmes dispositions intimes.

Il est certain qu'une sorte de primauté chronologique incite à considérer le goût pour l'art du XVIII^e siècle comme la cause de l'attrait vers l'art japonais ; car les livres des Goncourt sur l'art japonais sont de 1881, 1891, 1896, tandis que les études sur l'art du XVIII^e sont de 1856-1865. Mais dès 1851 ⁽³⁾ et 1852 ⁽⁴⁾ les Goncourt s'intéressent aux choses de l'art japonais. Et d'autre part aucun texte de leur *Journal* ou de leurs livres n'indiquent l'art du XVIII^e comme l'une des causes de l'attrait vers l'art japonais. Que le XVIII^e occupe, durant ces années, une place prédominante, dans l'esprit des Goncourt, c'est indéniable, mais d'une prédominance, ou d'une primauté chronologique on ne peut conclure à une causalité. Il faut donc conclure au parallélisme de l'attrait vers le XVIII^e et de l'attrait vers le Japon, et à l'autonomie respective de ces deux manifestations d'une même attitude intime du goût.

Bien plus, loin d'être une sorte de succédané du goût pour le XVIII^e, le japonisme exprime directement une nuance particulière, ou plus précisément, un degré de l'attitude intime des Goncourt. De ces dispositions, en effet, le japonisme n'est que la forme exaspérée, hypertrophiée. Plus que le XVIII^e — et de combien — l'art japonais est un domaine inexploré, d'où tout ce qu'on tire est inédit, un domaine essentiellement vierge, dans lequel on « travaille dans le neuf ⁽⁵⁾ » ; un domaine encore qui ajoute à

(1) *Journal*, 13 janvier 1865.

(2) *Maison d'un Artiste*, II, 349.

(3) *En 18..*, p. 97, 125-126.

(4) *Maison d'un Artiste*, I, 194.

(5) Mais pourquoi, me dira-t-on, choisir ces milieux ? Peut-être parce que je suis un littérateur

l'attrait de l'inédit la fascination subtile du bizarre, du « rare »; car ce côté bizarre de l'art japonais les Goncourt n'ont jamais essayé de le réduire par un effort d'interprétation objective à un classicisme, c'est-à-dire à un point de vue normal et humain, par impuissance peut-être, mais assurément aussi par refus de la tentative, car ils aiment le bizarre pour lui-même. Si l'on ajoute à cela la passion de la collection en elle-même, à laquelle s'offre un domaine où à cette époque la concurrence est faible, et une sorte d'analogie superficielle peut-être, mais certaine, entre la sensibilité japonaise et celle des Goncourt — (passion de l'art, de l'art dans l'intimité de la vie, de l'art plastique et surtout coloré, — émerveillement plutôt que volonté d'analyse, etc...) — on aura les raisons particulières qui portèrent les Goncourt vers le japonisme.

Ce japonisme s'exprime dans les écrits des Goncourt, livres, lettres, *Journal*. Dans *18..* publié en 1851, ils décrivent quelques bibelots japonais ⁽¹⁾. C'est d'ailleurs encore assez timide; on y sent plutôt le désir d'étonner qu'une passion profonde.

Puis c'est, dans *Manette Salomon* ⁽²⁾ une description très bien articulée et très pénétrante d'estampes japonaises. *Idées et Sensations* contient une description, et des remarques sur l'imagination du monstre japonais ⁽³⁾.

Jules écrit de Trouville un mot à Burty ⁽⁴⁾ ou apparaît le mot de japonaiserie; il remercie la princesse Mathilde du dessin d'un plafond japonais qu'elle lui a suggéré ⁽⁵⁾.

Le *Journal*, bien que peu loquace avant 1870 sur le japonisme, contient des notes significatives. On peut se rendre compte que l'attrait des Goncourt vers le japonisme a été excité en grande partie par ce qu'avait d'audacieux, de fantaisiste, d'imprévu, et d'étrange, l'art japonais : « Quelle imagination dans l'hybride! Quelle invention, quelle poésie horrifique dans ces fantaisies animales! Les beaux hippogriffes de l'opium! Quelle ménagerie diaboliquement fantastique, faite d'accouplements insensés, extravagants et superbes! ⁽⁶⁾ »

« Ce soir le soleil ressemble à un pain à cacheter cerise, sur un ciel, sur une mer gris perle. Dans leurs impressions en couleur, les Japonais seuls, ont osé ces étranges effets de nature ⁽⁷⁾. »

bien né, et que le peuple, la canaille si vous voulez, a pour moi l'attrait des populations inconnues, et non découvertes, quelque chose de l'exotique. *Journal*, 3 décembre 1871.

(1) *En 18..*, p. 97, 125-126, 130.

(2) *Manette Salomon*, p. 173-174.

(3) *Idées et Sensations*, p. 15-16.

(4) Lettres de Jules de Goncourt, 1^{er} août 1867. Cf. *supra*, p. 8.

(5) *Id.*, 4 avril 1869.

(6) *Journal*, 1^{er} novembre 1862.

(7) *Journal*, 19 juillet 1864.

II

Passion de la collection (1870-1881).

La guerre de 1870 et la Commune marquent un temps d'arrêt dans l'activité japonisante. Ce marasme, auquel s'ajoute chez Edmond la douleur de la mort de son frère, survenue le 20 janvier 1870, se marque dans le *Journal* qui, de juin 1869 à août 1873, ne contient aucune remarque sur le japonisme.

Mais surtout un événement d'une exceptionnelle importance va modifier profondément le japonisme après 1870, et lui donner un essor et des caractères nouveaux. C'est la transformation politique et sociale qui, en 1867-1868, bouleverse le Japon et accroît les rapports entre celui-ci et l'Occident.

Les conséquences de l'avènement du nouveau régime sur le japonisme sont extrêmement importantes; d'une part, adjonction des documents humains aux documents matériels — voyages et rapports officiels, — d'autre part accroissement et amélioration des échanges matériels.

De nombreux Japonais vinrent en France, les uns officieusement, les autres officiellement. Des jeunes gens venaient étudier en France. « Il (le Japon) nous envoie, dit Chesneau ⁽¹⁾, d'intelligentes générations qui étudient nos sciences, notre industrie et les appliquent; on annonçait récemment l'arrivée à Marseille du premier navire de guerre à vapeur construit par des ingénieurs japonais ⁽²⁾. » Et ceci : « Depuis l'Exposition universelle de 1867 et plus encore depuis 1871, ces jeunes gens, dont le nombre va croissant chaque année, circulent ainsi familièrement dans Paris, se soumettant à nos coutumes, à nos mœurs, à notre langue, à nos chiffres arabes avec une souplesse faite pour nous étonner ⁽³⁾. »

Le *Journal* nous parle, d'autre part, de l'un de ces jeunes gens, le prince Sayounji, dont nous apprenons qu'il avait été charmé en Occident par les fraises, les cerises, et les asperges ⁽⁴⁾, qu'il a dîné le 17 février 1876 avec Goncourt chez Burty; — et il pourrait fort bien être celui qui scandalisa fort Edmond en débouchant des bouteilles de champagne avec un de ses sabres de famille.

En 1871 Mutsu-Hito envoie en Occident une mission dirigée par un noble japonais, Ito, mission d'études qui sollicite et obtient, dès 1874, l'envoi d'une mission militaire française, sous les ordres de M. le colonel d'état-major Munier ⁽⁵⁾.

Puis c'est l'Exposition de 1878, qui crée une atmosphère de « Japon à Paris (3) ». Des œuvres d'art japonais sont exposées; un enclos spécial

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 1878, 1^{er} septembre, p. 585; 1^{er} novembre, p. 841.

(2 et 3) *Id.*, p. 385-386.

(3) *Journal*, 3 mai 1877.

(4) V. MARQUIS DE LA MARCLÈRE. *Histoire du Japon*.

(5) Titre de l'article de Chesneau à la *Gazette des Beaux-Arts*, 1878.

enfermant une petite maison rustique et un jardin fleuri, une vitrine spéciale au Trocadéro, sont réservées au Japon. Voici quelques mots d'Edmond, qui montrent son enthousiasme presque exclusif pour la participation japonaise à l'Exposition : « C'est vraiment charmant cette petite et rustique maison japonaise du Trocadéro, avec son enclos de bambou, sa porte aux grosses fleurs sculptées dans un bois tendre, ses petits arbres en parafes d'écriture, des parasols, sous l'ombre desquels se remuent des volatiles minuscules ; tout ce goût et tout cet art décoratif dans une habitation des champs ⁽¹⁾. » Et ceci, sur les objets d'art japonais : « Au fond, dans toute cette Exposition de 1878, il n'y a guère que les objets d'art japonais, les imitations de verre de Venise et le moulage russe d'un seul jet du corps d'une femme ⁽²⁾. » Et encore : « Décidément, à l'Exposition du Japon, l'écran au héron d'argent et le paravent avec toute cette flore sur laque, en pierre dure, en ivoire, en porcelaine, en métaux de toutes sortes : ce sont pour moi les deux plus beaux objets mobiliers que, depuis le commencement du monde, a fabriqué l'art industriel chez aucun peuple. » Et le collectionneur ajoute, avec une nuance d'envie et d'étonnement : « Comment Rothschild a-t-il pu laisser cela à vendre, cinq minutes ⁽³⁾. »

A l'Exposition le Japon ne s'offre pas seulement par ses œuvres, mais encore et peut-être surtout par la présence des organisateurs de sa section. On entend beaucoup parler de Mutzūgata et de Mæda, les commissaires-généraux de la section japonaise ⁽⁴⁾. Ils sont reçus à Saint-Gratien, chez la princesse Mathilde ⁽⁵⁾. Ils invitent Edmond à dîner ⁽⁶⁾. Ils apportent au restaurant de la cuisine japonaise ⁽⁷⁾. Madéa écrit des articles sur l'art de son pays ⁽⁸⁾. La commission, enfin, publie un livre intitulé *Le Japon à l'Exposition universelle de 1878*.

(A suivre.)

ÉMILE-HENRI BARBIER.

(1) *Journal*, 2 mai 1878.

(2) *Journal*, 10 octobre 1878.

(3) *Journal*, 2 mai 1878.

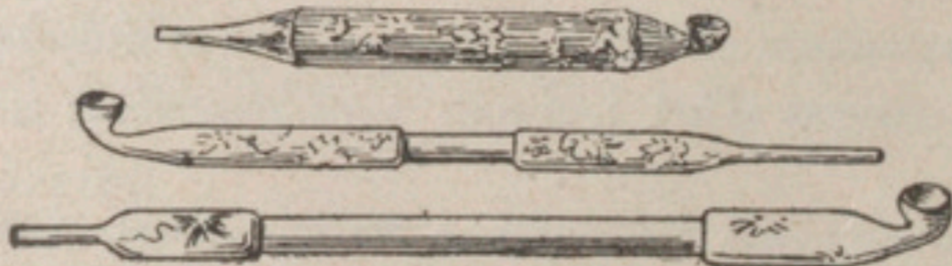
(4) *Japon artistique*, n° 17.

(5) *Journal*, 22 septembre 1878.

(6) *Journal*, 3 novembre 1878.

(7) *Journal*, 6 novembre 1878.

(8) *Revue scientifique*, 10 août 1878 et n° 50, juin 1878.



La reconstruction de Tokio et Yokohama

Après les tremblements de terre de 1923 ⁽¹⁾

Le tremblement de terre qui dévasta, le 1^{er} septembre 1923, Yokohama et Tokio a suscité assez d'émotion et il en a été assez parlé dans la presse pour que je n'en fasse pas une nouvelle description. Cependant, comme six ans nous séparent déjà de cette catastrophe et qu'en France ces six ans ont été remplis d'événements qui nous touchaient de plus près, il n'est peut-être pas inutile que j'en rappelle brièvement les grandes lignes. L'épicentre du séisme se trouvait à environ 90 kilomètres au sud de Tokio et son amplitude maximum à Tokio fut d'environ 180 millimètres. Dans ce pays, où les tremblements de terre sont chose courante (les sismographes en enregistrent à Tokio une moyenne de deux par jour), la catastrophe dépassa cependant par sa grandeur tout ce qu'on avait vu depuis fort longtemps. Ce qui aggrava le désastre et ce qui, à Tokio, causa le plus de pertes de vies humaines, ce fut l'incendie effroyable qui se déclencha. Il faut se rappeler que la maison japonaise, comme d'ailleurs le temple, est bâtie de bois. Tokio et Yokohama, où l'influence européenne s'était fait sentir fortement, comptaient bien un nombre important de bâtiments en pierre ou même en ciment armé; cependant l'immense majorité des maisons étaient des maisons en bois à un étage, sans cheminée et où les systèmes de chauffage et de cuisson des aliments étaient des plus rudimentaires. En temps normal, les incendies à Tokio étaient extrêmement fréquents (deux par jour en moyenne) et pour s'en consoler, et parce qu'une certaine conception poétique de la vie est familière aux Japonais, les incendies étaient et sont encore appelés « fleurs de Yedo » (Yédo est l'ancien nom de Tokio). De plus, la plupart des rues étaient extrêmement étroites. Enfin, le tremblement de terre se fit sentir à 11 h. 58, c'est-à-dire au moment où l'on préparait le repas du midi. Naturellement les conduites de gaz crevèrent. L'incendie n'atteignit pas tous les quartiers de la ville, mais, là où il s'étendit, le désastre fut affreux. Le temps était très chaud, ce qui est normal à cette

(1) Communication présentée à la Section d'hygiène urbaine et rurale et de prévoyance sociale le 15 novembre 1929, du Musée Social, rue de Las-Cases, à Paris, reproduite avec la double autorisation de ce grand établissement et de l'auteur, auxquels nous adressons nos remerciements les meilleurs.

saison de l'année au Japon, mais très sec aussi, ce qui est exceptionnel, le Japon étant un pays extrêmement pluvieux et l'été amenant d'abondantes averses. Les conditions les plus défavorables étaient donc réunies. En de telles circonstances, le pouvoir d'intervention de l'homme est limité. Il est difficile de dire si l'on avait assez pensé auparavant aux dangers d'incendie qui suivrait un tremblement de terre et si, pour le gaz, l'électricité, par exemple, les précautions indispensables avaient été prises. Pourtant toutes les villes du Japon ont été plus ou moins détruites par les tremblements de terre et par des incendies, à des époques différentes, et Tokio est dans une région où les tremblements de terre sont particulièrement fréquents. Le désastre survenant, a-t-on fait tout ce qu'il fallait pour le limiter? Il semble qu'on ait fait peu de chose, mais qu'on ne pouvait guère faire plus; contre le choc sismique lui-même il n'y avait rien à tenter et l'incendie, propagé par un vent violent s'est répandu avec une rapidité surprenante. Les communications étant coupées, les rues bouleversées, les autorités ne pouvaient guère agir. Quant à la population elle-même, elle fit preuve d'un certain sang-froid. Et pourtant, on assista à des scènes effroyables, toute une ville brûlant pendant près de deux jours, spectacle néronien. Des milliers de personnes affolées se réfugiant dans un parc entouré de maisons en feu où elles furent brûlées vives, une centaine d'autres cherchant abri dans un bâtiment en béton armé intact qui avait résisté à la secousse sismique et qui résista au feu, mais où, tout ce qui s'y trouvait, fut asphyxié et littéralement rôti vivant. Le bilan de la catastrophe s'établissait ainsi : en province de nombreux villages et des petites villes avaient été détruits et on comptait un grand nombre de morts. A Tokio, sur 2 260 000 habitants, 58 000 avaient péri et 1 380 000 étaient sans abri. A Yokohama, sur 442 000 habitants, il y eut 21 000 victimes et 300 000 sans abri. Notons que la secousse fut beaucoup plus forte à Yokohama qu'à Tokio, où les plus grands ravages furent surtout causés par le feu. Dans la capitale, sur 8 000 hectares, environ 3 500, c'est-à-dire près de la moitié, 44 p. 100, furent ravagés par le feu. A Yokohama, sur 3 880 hectares, 900, soit 25 p. 100 furent dévastés.

La plupart des édifices gouvernementaux ou municipaux furent détruits; seul le Palais Impérial, situé au centre de la ville, ne souffrit que de très légers dommages. Ce palais est un immense château fort qui fait penser un peu au Louvre de Charles V, mais infiniment plus étendu, car la plupart des constructions n'ont pas d'étages et de plus l'enceinte du palais contient des jardins. Il a été construit vers l'an 1600, époque de laquelle datent les grands châteaux féodaux du Japon : Osaka, Nagoya, Kyoto, mais ses murailles, entourées de très larges fossés et, à certains endroits, ses talus plantés d'arbres, rappelleraient plutôt, quoique de loin, le style de Vauban que celui de notre moyen âge.

Dès que l'incendie fut arrêté, les habitants retournèrent sur l'emplacement de leur demeure et y construisirent des baraques provisoires en

bois. Peu de temps après la catastrophe, il y eut 203 000 de ces baraques à Tokio et 19 000 à Yokohama. Le 2 septembre, le Gouvernement établit un bureau temporaire de secours pour les victimes du tremblement de terre; sous sa direction, des associations privées, des administrations publiques, des corporations s'efforcèrent de venir en aide aux victimes.

Le 12 septembre, et il faut reconnaître ici que l'on ne perdit pas de temps, un édit impérial ordonna que la reconstruction de Tokio devait être effectuée et que tous les efforts devaient être faits non pour rendre à la capitale son ancien aspect, mais pour bâtir une cité idéale très différente de l'ancienne avec un plan prévoyant l'extension et le développement de la Métropole.

Il ne semble pas que la question de rebâtir Tokio sur un autre site se soit posée pour le Gouvernement et pour le peuple japonais et pourtant elle pouvait se présenter à leur esprit. Il est bien certain que tout le Japon est en proie aux tremblements de terre et que le nombre des villes japonaises détruites à des époques diverses par des séismes est considérable. Il n'en reste pas moins que la région de Tokio est une des plus mouvementées. De plus, Tokio n'est la capitale officielle du Japon que depuis 1868. En 1590 elle devint la capitale administrative et militaire; en réalité, la vraie capitale, celle où le shogun résidait; mais la capitale officielle et religieuse, celle où habitait l'empereur était Kyoto. On aurait pu penser à rendre à cette cité la dignité de capitale. Ces dernières années, on vit des changements de cette sorte : Pétrograd a cédé le pas à Moscou, Constantinople à Ankara, Pékin à Nankin. Kyoto aurait pu reprendre son ancien rang, d'autant plus que cette ville est située dans un cadre infiniment plus pittoresque que Tokio, que les souvenirs d'un passé que tout le Japon vénère y sont beaucoup plus nombreux, qu'elle est dans une position presque aussi centrale que Tokio, plus éloignée de la mer, évidemment, mais cependant encore à très peu de distance des grands ports de Kobé et Osaka, et plus facilement défendable contre un débarquement. C'est également la ville du couronnement. Toutes ces raisons, évidemment, ne durent pas arrêter le gouvernement japonais. Depuis l'établissement du nouveau régime, administrations, banques, grandes maisons de commerce, s'étaient installées à Tokio et surtout, Tokio est à 30 kilomètres de Yokohama, le plus grand port du Japon. Il y eut peut-être aussi une question de prestige, le désir de ne pas vouloir céder devant les forces hostiles de la nature et d'affirmer la volonté du Japon.

Pour répondre aux idées exprimées dans l'Édit Impérial, un Conseil de reconstruction fut créé comme organe consultatif, ainsi qu'un bureau de reconstruction comme organe exécutif spécial. Ce dernier fut remplacé plus tard par le bureau de reconstruction du Ministère de l'Intérieur. Le plan de reconstruction fut élaboré et discuté par des différents organismes et les dispositions financières de même que les diverses mesures législatives nécessaires furent adoptées par la Diète, qui se réunit en décembre 1923.

Avant le tremblement de terre, les autorités japonaises avaient déjà pensé à établir un plan d'aménagement de leur ville. Elles s'étaient rendu

compte que Tokio ne présentait pas les commodités de circulation que toute grande capitale devrait avoir. Préoccupés comme le sont toujours les Japonais par les exemples venus de l'Occident, ils avaient fait des comparaisons avec les grandes cités d'Europe et d'Amérique, et il avait bien fallu constater que, dans son état actuel, Tokio ne correspondait plus aux nécessités de la vie moderne. Alors qu'à Paris et à Berlin, les voies diverses occupent 30 p. 100 environ de la superficie totale de la ville, à Tokio elles occupaient 12 p. 100, ce qui est incontestablement fort peu.

La capitale du Japon était encore pour la majeure partie une agglomération de petites maisons sans étages, séparées par des ruelles. Le gouvernement, désirant modifier cet état de choses, avait appelé à Tokio, dans les premiers mois de 1923 un urbaniste américain, M. Charles Béard, pour recueillir ses avis. M. Béard avait remis en juin son rapport sur la question et était reparti aux États-Unis. Après la catastrophe, il fut invité à nouveau à se rendre au Japon et, déférant à cette invitation, il arriva à Tokio le 6 octobre. Les circonstances étant entièrement nouvelles, il reprit son travail, le modifia et, après entente avec des ingénieurs et des techniciens indigènes, il remit au Gouvernement japonais un nouveau rapport. En raison de l'importance de ce document, je crois devoir l'analyser brièvement.

Tracé des rues. — Les principes dont doit s'inspirer le nouveau tracé des rues sont les suivants :

1^o Les nécessités de la capitale en tant que centre politique et administratif doivent être satisfaites;

2^o Le plan des rues doit être établi en tenant compte du transport économique des marchandises et des passagers;

3^o Les larges rues et les parcs doivent constituer la meilleure protection contre l'incendie;

4^o Il est plus important de prévoir de nombreux petits parcs et des places de sécurité dans les quartiers d'habitation que de faire des rues d'une largeur considérable;

5^o Les ruelles étroites dans les vieux quartiers congestionnés de la cité doivent être supprimées immédiatement par application de cette règle générale qu'on ne doit pas construire de maisons dans des rues de moins de 3 m. 60 de largeur;

6^o Dans toutes les rues où le trafic sera important, on doit prévoir des trottoirs pour les piétons;

7^o Le plan des rues doit être adapté aux projets établis pour les gares, les marchés et les autres services publics;

8^o Le plan des rues doit être en relation avec le développement des chemins de fer souterrains et l'extension des lignes de tramways;

9^o Le plan des rues doit être en relation avec la répartition des zones projetées pour les quartiers industriels, commerciaux et résidentiels;

10° Le plan des rues pour la zone dévastée doit s'adapter au plan conçu pour la superficie entière du plus grand Tokio;

11° Le plan des rues pour permettre un trafic rapide doit être prévu capable de faciliter le déplacement d'une large population de la zone antérieurement congestionnée aux régions extérieures.

Logements. — En ce qui concerne le problème du logement, il faut profiter de la destructions de nombreux taudis par l'incendie pour entreprendre la construction de logements ouvriers soit par le gouvernement ou la municipalité, soit par des associations privées qui recevraient éventuellement une aide officielle.

Transports. — Pour les transports, M. Béard estime qu'il faut prévoir l'unification des terminus de chemins de fer et la construction de stations secondaires. L'expérience des peuples occidentaux montre qu'on doit traiter dans son ensemble le problème des transports : c'est-à-dire les chemins de fer à vapeur et électriques, les tramways, les autobus et les règlements de circulation. Il est généralement reconnu que les chemins de fer souterrains offrent la meilleure solution au problème de la circulation rapide. M. Béard pense que la construction du chemin de fer souterrain doit être entreprise immédiatement, la possibilité de le construire dans les rues nouvelles par des tranchées ouvertes devant procurer d'énormes économies. Si le Gouvernement impérial ou la municipalité n'étaient pas disposés à financer entièrement l'entreprise, il y aurait lieu de prévoir une participation du capital privé? C'est là la méthode qui a été employée à New-York et qui a donné de bons résultats, malgré un certain nombre d'erreurs à éviter.

Ordre de priorité dans les travaux. — La priorité dans l'œuvre de reconstruction doit être donnée à la restauration complète des rues, places et parcs le plus tôt possible pour que les particuliers puissent commencer à rebâtir leurs habitations. Les services publics qui rapportent à la municipalité : eau, électricité, tramways, doivent être rétablis également au plus vite à la fois pour l'utilité de la population et pour l'amélioration des finances de la ville. Les écoles primaires et secondaires doivent être également rebâties assez vite.

En dernier lieu doit venir la construction des bâtiments officiels, des monuments, des marchés permanents et des œuvres d'un caractère ornemental ou esthétique.

Construction des immeubles. — Pour la construction des immeubles eux-mêmes, il est nécessaire de s'inspirer des enseignements du tremblement de terre de San-Francisco et de celui de Tokio. Il apparaît que les maisons en béton avec charpente métallique ont résisté généralement fort

bien. Cependant, certains se sont écroulés tandis que des bâtiments construits de brique et de pierre résistaient. L'établissement des fondations semble avoir une importance. Il appartient donc aux autorités d'édicter une réglementation et de surveiller attentivement la construction des immeubles. Il serait utile de renseigner l'opinion publique et de ne mettre en vigueur les nouveaux règlements que lorsque le plus large assentiment possible de la population serait obtenu.

Problème financier. — Avant le tremblement de terre, contrairement à ce qui se passait dans la plupart des grandes capitales, la ville avait une dette minime : 174 307 000 yens (je rappelle que le yen au pair vaut 12,75 de notre monnaie actuelle. Depuis la guerre, il a subi des fluctuations assez importantes. Il est maintenant revenu au pair). De cette dette, la plus grande partie avait été contractée pour financer des travaux productifs : eau et tramway. Une petite partie seulement, soit 26 000 000 de yens, avait été consacrée pour des travaux qui ne rapportent pas. La situation financière est donc saine, mais la ville aura à supporter une lourde charge alors que les ressources provenant des impôts vont diminuer considérablement, d'où la nécessité de procéder prudemment.

Il faut se pénétrer de cette idée que des plans d'aménagement bien conçus accroissent la valeur de tous les terrains compris dans ces plans. De plus, les plans d'avenir doivent être basés sur cette idée que tous les terrains augmenteront de prix à mesure que la population et les industries de la ville s'accroîtront.

Les exemples de l'augmentation de valeur des terrains dus à des travaux entrepris par les municipalités sont nombreux. Durant la période de seize ans qui suivit l'aménagement du Parc central de New-York, l'augmentation générale du prix du terrain dans la cité de New-York fut de 100 p. 100, tandis que dans les environs immédiats du parc elle fut de 800 p. 100. Un exemple encore plus frappant est celui du chemin de fer souterrain de New-York. L'augmentation de valeur des terrains le long de cette voie ferrée dans Manhattan supérieur et le Bronx sept ans après le commencement de l'opération fut égale à plus de six fois ce qu'avait coûté cette partie du chemin de fer.

Il est également évident que la valeur des terrains augmentera avec le développement de la ville, même si des améliorations ne sont pas faites. On peut appeler cette augmentation de valeur des terrains « augmentation normale » ; sur la base de cette augmentation normale, on est entièrement justifié à émettre des emprunts supérieurs à ceux que les revenus actuels et la valeur des terrains sembleraient permettre présentement. Dans ce cas, les sommes prévues pour l'amortissement ou le rachat des obligations émises devraient être faibles pour les cinq premières années, puis s'accroître graduellement avec la remise en état et le développement de la ville.

M. Béard conseillait pour la reconstruction le système du remembrement qui fut adopté et dont nous reparlerons plus loin.

Enfin, l'urbaniste américain insistait sur la nécessité de voir grand pour que Tokio conservât le prestige qui convient à la capitale d'un grand empire. Voir grand, ne signifie pas reproduire l'architecture d'une cité américaine de troisième ordre. La capitale du Japon doit exprimer par son aspect le genre artistique de la nation. Évidemment les nécessités de la vie moderne sont incompatibles avec certains aspects de la vieille architecture. Il ne faut donc pas demander l'impossible, mais il faut s'inspirer des principes suivants :

1^o Donner si possible une touche de style japonais à tous les bâtiments publics;

2^o Les monuments en pierre et en bronze de style occidental doivent être résolument écartés en faveur des monuments de pur style japonais;

3^o Tous les parcs et jardins publics doivent être de pur style japonais;

Dans de nombreuses cités américaines, des commissions artistiques ont été établies pour contrôler les plans des monuments et édifices publics. Elles ont fait des erreurs, mais elles ont éduqué l'esprit public et ont empêché l'érection de milliers de monstruosité.

D'ailleurs, même au point de vue pratique, la beauté, l'originalité et le pittoresque de Tokio « paieront » en attirant des milliers de touristes qui ne se dérangeront pas pour visiter la reproduction d'une ville américaine ou européenne et les Japonais eux-mêmes seront fiers de la beauté de leur ville.

Voilà en résumé les conseils que M. Béard donnait aux Japonais. Je me suis un peu étendu sur ce sujet, car les Japonais attachent une grande importance aux idées de l'urbaniste américain et beaucoup de celles-ci, pas toutes malheureusement, ont été mises en pratique. Nous allons voir comment.

La surface des terrains qui ont dû être expropriés pour la création ou l'agrandissement des rues, canaux et parcs, se monte à Tokio à 370 hectares et à Yokohama à 36 hectares. Acquérir de si vastes espaces était un problème difficile qui compliquait l'œuvre de la reconstruction. Quand celui-ci s'était présenté en d'autres pays, le terrain nécessaire pour la construction ou reconstruction de rues, canaux, parcs, devait être acheté soit de gré à gré, soit à un prix fixé à la suite d'une expropriation; de plus, des indemnités devaient être payées pour le déplacement des maisons. Ce système d'expropriation ne convenait pas aux circonstances créées à Tokio par la catastrophe. Non seulement il aurait exigé des sommes considérables, mais son adoption aurait rendu sans foyer 200 000 citoyens habitant dans la zone dévastée, rien qu'à Tokio. Un autre désavantage est que ce système aurait rendu la partie non expropriée des terrains habités irréguliers de forme et aurait déprécié leur valeur.

Les autorités adoptèrent donc un système de remembrement de toutes

les propriétés en élaborant le nouveau plan de reconstruction. Ce système, s'est, paraît-il, développé très sérieusement en Prusse. Son application la plus connue est celle qu'en a faite la loi Adickes en juillet 1902. Adickes était maire de Francfort-sur-le-Mein. Ce système a été adopté par différents pays d'Europe, mais son application, dans la plupart des cas, était limitée aux banlieues suburbaines de population peu dense. La procédure de remembrement à Tokio et Yokohama a été basée sur les principes posés par la loi Adickes; mais, comme les conditions des deux villes dévastées différaient grandement de celle des cités prussiennes pour lesquelles la loi a été élaborée, des modifications ont été nécessaires pour rendre le système applicable au Japon.

Voici brièvement résumé ce qu'est le système de remembrement ou de réajustement des terrains à bâtir :

On procède d'abord au tracé des rues, canaux, parcs et établissements publics selon le plan prévu à l'avance. On exproprie les terrains nécessaires, le reste des terrains étant attribué comme terrains à bâtir et redistribué parmi les anciens propriétaires au prorata de la dimension de chaque lot existant avant le remembrement. Par exemple, dans une zone de 100 hectares qui comprenaient 15 hectares de rues et de parcs, si l'on estime qu'il faut ajouter 15 autres hectares à ces espaces libres, on prendra en tout 30 hectares pour ceux-ci et on partagera les 70 hectares restant entre les propriétaires des 85 hectares autrefois propriété privée. Chacun recevra donc $70/85$ de ce qu'il possédait autrefois. On prit soin, dans la distribution des nouveaux lots, de prendre en considération les conditions topographiques des anciennes propriétés et on tenta de mettre le plus d'équité possible dans la distribution, mais une équivalence absolue étant impossible, certains propriétaires se virent avantagés, d'autres au contraire lésés. Dans ce cas, il y eut des ajustements entre les parties intéressées effectués par des compensations en argent. Ce qui est nouveau et original, c'est que l'État exproprie 10 p. 100 de toutes les propriétés sans aucune indemnité. Ce n'est qu'au delà de 10 p. 100 qu'il donne une indemnité fixée d'après un tarif établi à l'avance.

Peu après la catastrophe, on avait pensé d'abord qu'il serait possible à l'État ou à la ville de racheter tous les terrains touchés par l'incendie, de refaire les rues et de reconstruire tous les bâtiments. L'idée paraissait excellente, mais elle était impraticable, puisque le rachat des terrains, la reconstruction des bâtiments et la réfection des routes auraient exigé des sommes énormes : il aurait fallu recourir à un emprunt de 5 à 6 milliards de yens (c'est-à-dire 55 à 70 milliards de francs). La situation économique et financière qui avait été excellente pendant la Grande Guerre, puisque les industriels et les commerçants japonais approvisionnaient les armées et les peuples alliés, avait décliné sérieusement après la signature de la paix et au fur et à mesure de la reprise normale des affaires en Europe. Il y avait eu au Japon une crise en 1920, crise qui fut d'ailleurs à peu près

générale dans le monde à cette époque, et la situation ne s'était pas encore rétablie quand la catastrophe de 1923 vint s'abattre sur Tokio et Yokohama.

Si même l'État japonais avait dû racheter entièrement les 440 hectares qui, à Tokio et Yokohama, furent jugés nécessaires à la création et à l'agrandissement des rues, parcs et canaux, et à certains travaux d'utilité publique, la dépense aurait été au moins de 220 000 yens en calculant 50 yens par mètre carré. Il faut y ajouter 130 000 000 de yens pour le transfert des bâtiments provisoires ou baraques, les indemnités à payer aux commerçants expropriés pour les dédommager des pertes subies par suite du chômage de leurs affaires et d'une diminution dans leur clientèle étant évaluées généralement à 60 ou 70 p. 100 de la valeur des terrains habités.

Le paiement de telles sommes constituait encore une charge trop lourde pour les finances japonaises. On procédera donc comme je l'ai indiqué : expropriation sans indemnité de 10 p. 100 de toutes les propriétés, indemnité fixée selon un tarif forfaitaire pour les fractions de terrain dépassant les 10 p. 100. On estima que les propriétaires seraient dédommagés par la plus-value résultant pour leurs terrains d'un meilleur aménagement du quartier, de l'amélioration et de l'élargissement des rues. On compta aussi, et l'on eut raison, sur le sens social et l'esprit de discipline du peuple japonais. Dans l'ensemble, l'opération s'effectua sans à-coups sérieux.

Pour la faciliter, on avait divisé à Tokio la partie dévastée en 66 sections ayant chacune une étendue de 400 à 600 000 mètres carrés (40 à 60 hectares).

Prenons comme exemple la 14^e section, la plus importante par sa situation, qui comprend le centre de Tokio entre Nihonbashi et Kyobashi. Elle avait une étendue de 464 000 mètres carrés, les rues, les canaux et les quais, couvraient une surface de 172 000 mètres carrés. Les terrains habités couvraient 291 000 mètres carrés. A la suite de la reconstruction, ceux-ci ont été réduits à 240 000 mètres carrés environ, c'est-à-dire qu'on a affecté à la voirie 50 000 mètres carrés. 10 p. 100 de la superficie primitive, soit 29 000 mètres carrés, ont été appropriés sans indemnités et on a payé 4 740 000 yens pour les 22 000 mètres carrés restants.

Quant aux indemnités de déménagement, elles se sont montées dans cette section à la somme de 3 226 000 yens. Cette somme comprend 2 millions de yens pour les bâtiments, 410 000 yens pour l'aménagement intérieur et extérieur des bâtiments, 200 000 yens pour le transport du mobilier, 280 000 pour les indemnités de chômage, 230 000 pour frais divers. On a dépensé en outre 538 000 yens pour la réfection des grandes artères, 15 000 pour les rues secondaires, 63 000 pour les travaux de rectification ou de reconstruction des rues, 370 000 pour les diverses installations souterraines, 940 000 pour la construction des ponts, 240 000 pour l'aménagement des canaux, 14 000 pour les trottoirs et pour la plantation des arbres.

Le total des dépenses pour la 14^e section s'élevait donc à 10 457 000 yens soit 20 50 yens par mètre carré de terrain.

Pour la ville de Tokio tout entière, c'est à 657 390 000 yens que s'éleva le total des dépenses dont voici les principales :

| | |
|--|-------------|
| 1 ^o Acquisition de terrains pour rues, parcs, etc. (en surplus naturellement des 10 p. 100 expropriés sans indemnités) | 110 974 000 |
| 2 ^o Indemnité pour le déplacement des immeubles | 166 633 000 |
| 3 ^o Travaux publics divers, routes, parcs, canaux, etc. | 146 845 000 |
| se décomposant comme suit : | |
| a) Construction de routes | 46 000 000 |
| b) Construction de ponts. | 53 000 000 |
| c) Creusement de canaux. | 9 612 000 |
| d) Aménagement des parcs. | 2 104 000 |
| e) Travaux souterrains (c'est-à-dire conduite d'eau, de gaz, d'électricité) | 36 000 000 |
| 4 ^o Dépenses diverses comprenant le paiement des fonctionnaires employés à la reconstruction, l'établissement de dépôts de matériel, la construction de hangars temporaires pour abriter les habitants. | 75 000 000 |
| 5 ^o Écoles | 40 900 000 |

En dehors de la ville de Tokio, on dépensa 22 000 000 pour les localités sinistrées du même département et 100 000 000 pour Yokohama.

En ajoutant aux sommes déjà mentionnées, ce qui fut dépensé pour d'autres localités et sous divers autres postes moins importants, on arrive à un total de dépenses de 847 000 000 de yens, c'est-à-dire près de 10 milliards de francs actuels dépensés de septembre 1923 à mars 1929. L'œuvre de reconstruction étant pratiquement achevée, on peut supposer que ce total n'augmentera que fort peu.

La plus grande partie des frais de reconstruction a été supportée par l'État. Cependant, les villes de Tokio et de Yokohama en ont pris une partie à leur charge. La quote-part de Tokio se monte à 156 000 0000 de yens et celle de Yokohama 37 000 000. C'est naturellement par des emprunts que Gouvernement et municipalités se procurèrent la majeure partie des sommes nécessaires à la reconstitution. Le Gouvernement garantit les emprunts émis par Tokio et Yokohama et donna même une subvention à ces deux villes pour payer une partie des intérêts.

Nous allons maintenant examiner avec quelque détail de quelle façon rues, parcs, canaux, ponts, monuments publics, ont été reconstruits.

Les rues. — On a créé trois catégories de rues :

1^o Rues de grande circulation dont la largeur dépasse 24 mètres. Plusieurs de ces voies, sur une certaine longueur, ont 33 et même 44 mètres de largeur. Il existe même aux environs du Palais des rues assez courtes qui ont jusqu'à 77 mètres, mais elles constituent tout à fait une exception; les rues de grande circulation sont au nombre de 52 et leur longueur totale est de 117 kilomètres.

2^o Rues de moyenne circulation; elles ont une largeur qui varie entre 11 et 22 mètres; elles sont au nombre de 122 et leur longueur totale est de 139 kilomètres.

3^o Rues de faible circulation; très nombreuses avec une longueur totale de 660 kilomètres.

La zone de Tokio dévastée par l'incendie couvrait une étendue d'environ 3 500 hectares comme je l'ai déjà indiqué. La superficie totale des différentes voies de cette zone était d'environ 630 hectares, c'est-à-dire environ 18 p. 100, pourcentage de rues plus forte que dans toute la ville où ce pourcentage était seulement de 12 p. 100, ce qui s'explique par le fait que la zone dévastée était la partie la plus active et en quelque sorte le centre commercial de la cité. Par la création des nouvelles rues, on augmenta leur étendue totale d'environ 330 hectares, ce qui donne environ 960 hectares de rues anciennes et nouvelles, soit un pourcentage de 27 p. 100, assez voisin de celui de Paris et de Berlin.

La superficie des terrains expropriés pour la construction ou l'élargissement des routes, les parcs et pour certains travaux d'utilité publique dans la zone dévastée de Tokio, atteint 400 hectares. Une telle étendue est sans précédent, paraît-il, dans aucune grande cité. Le plan d'Hausmann (ce sont les chiffres indiqués par les Japonais que je donne) n'aurait entraîné l'expropriation que de 272 hectares. Les Japonais ajoutent que le plan d'Hausmann a été exécuté en 18 ans, de 1852 à 1869 (et encore incomplètement puisque certaines rues n'ont été achevées que bien longtemps après) alors que sept ans ont suffi pour exécuter le programme d'aménagement du nouveau Tokio de 1923 à 1929.

A Yokohama on créa 23 rues de grande circulation, d'une largeur de 18 à 36 mètres et d'une longueur totale de 43 kilomètres, et un certain nombre de rues plus étroites d'une longueur totale de 93 kilomètres.

On a évité qu'aux carrefours plus de trois rues viennent se croiser. On a également coupé les angles des rues de façon que les carrefours affectent une forme octogonale.

On a élargi la route qui reliait Tokio à Yokohama et qui a une trentaine de kilomètres de longueur.

Les ponts. — Tokio est traversée par la rivière Sumida et coupée par un grand nombre de petits canaux. Le nombre des ponts est donc très grand.

La plupart d'entre eux qui étaient bâtis en bois furent détruits par le tremblement de terre et par l'incendie.

On décida de les reconstruire de façon qu'ils fussent à l'épreuve du feu et du tremblement de terre. Plus de 500 ponts (400 environ à Tokio et 100 à Yokohama) furent ainsi rétablis. Par raison d'économie la largeur des ponts est généralement de 70 à 80 p. 100 de celle des rues qui y aboutissent. Au-dessus de la rivière Sumida ont été construits des grands ponts d'une longueur variant de 150 à 239 mètres et d'une largeur de 24 mètres.

Le coût total de leur construction a été de 13 000 000 de yens. On a adopté des types divers pour les ponts : ponts à arches, ponts suspendus. On s'est efforcé, disent les Japonais, de leur donner un caractère esthétique. Il faut avouer que l'on n'y a pas réussi ; tous les ponts sont d'une banalité

complète et ressemblent à ce que l'on peut voir dans la plupart des villes d'Europe ou d'Amérique.

On s'est occupé également des canaux qui jouent un rôle important dans le commerce de la cité. On a amélioré 11 canaux existant, d'une longueur totale de 14 kilomètres et demi. On a creusé un nouveau canal de 290 mètres. La largeur de ces canaux varie de 33 à 55 mètres et leur profondeur est de 1,80 à 2,10. On a comblé un vieux canal de 374 mètres de longueur et de 30 mètres de largeur.

A Yokohama deux canaux d'une longueur totale de 4 800 mètres et d'une largeur variant de 27 à 69 mètres ont été améliorés.

Les parcs. — La nécessité de l'établissement de nouveaux parcs à Tokio et Yokohama a retenu l'attention des autorités japonaises, mais en raison des sommes considérables à engager et du peu de terrain disponible (puisque l'élargissement des rues avait déjà exigé d'énormes étendues) on a dû se contenter d'un programme restreint. Celui-ci, pour Tokio, comprend la création de trois grands parcs avec une superficie totale de plus de 20 hectares et de 51 petits parcs avec une superficie totale de 15 hectares, ce qui donne pour l'ensemble environ 35 hectares. Un des trois grands parcs, le parc Sumida, d'une superficie d'environ 12 hectares, s'étend sur les deux rives de la rivière Sumida.

Les plus petits parcs, dont la superficie moyenne est d'environ 3 000 mètres carrés, sont généralement situés dans le voisinage des écoles primaires, ces parcs devant surtout être utilisés comme terrains de jeux par les écoliers. La plus grande partie (80 p. 100) de la surface de chacun de ces parcs n'est pas plantée et est réservée comme terrain de sport.

J'ajoute qu'en dehors de ces parcs nouvellement créés on a naturellement maintenu les parcs existant auparavant et dont plusieurs avaient échappé aux ravages de l'incendie. Cela est fort heureux pour Tokio, car certains qui contiennent de très curieux temples funéraires, des tombes et des pagodes, sont des plus pittoresques et constituent certainement la plus belle parure de l'actuel Tokio.

A Yokohama, on créa trois larges parcs couvrant une superficie totale de 17 hectares.

Reconstruction de monuments publics. — 117 écoles primaires à Tokio et 31 à Yokohama furent brûlées lors de la catastrophe. Toutes ces écoles étaient des bâtiments en bois. Elles furent reconstruites en béton armé à l'épreuve du feu et du tremblement de terre, chacune comportant trois étages et 24 salles de classe. Cinq écoles secondaires publiques furent également construites à Tokio et Yokohama. En outre, de nombreux établissements privés d'éducation secondaire ou même supérieure (car au Japon les universités privées abondent) furent reconstruites.

Cinq hôpitaux furent établis à Tokio. Chaque hôpital couvre

3 000 mètres carrés et comprend 200 lits. La plupart des malades seront traités gratuitement, mais certains seront payants. Pour une ville de plus de deux millions d'habitants comme Tokio, il est certain que le nombre des hôpitaux et des lits est minime.

A Yokohama s'élèvent trois hôpitaux, chacun muni de 220 lits.

Avant le tremblement de terre, les marchés appartenaient tous à des particuliers. Ceux-ci ayant été pour la plupart détruits, on en profitera pour créer des marchés qui dépendraient de la municipalité : un grand marché de 18 hectares et deux plus petits, l'un de trois hectares et l'autre de un hectare et demi ont été établis à Tokio; à Yokohama, un marché de cinq hectares et un autre d'un demi-hectare.

Constructions privées. — Dès avant le tremblement de terre, on avait encouragé la construction d'immeubles à l'épreuve des chocs sismiques et de l'incendie. Après la catastrophe, on décida d'accorder une prime d'environ 17 francs par mètre carré couvert pour les bâtiments construits dans la zone ravagée et dans une zone voisine considérée comme particulièrement exposée.

En outre, une compagnie anonyme, la Société d'encouragement à la reconstruction des immeubles fut créée en septembre 1925 avec l'appui et la garantie financière des villes de Tokio et de Yokohama. La compagnie a pour objet :

1^o De prêter des fonds remboursables en 20 ans au plus pour les particuliers qui construisent des immeubles répondant à certaines conditions de sécurité;

2^o Construire des immeubles pour des particuliers, ceux-ci ayant 20 ans pour s'acquitter envers la société.

Moyens de transports. — Tokio et Yokohama ont de nombreuses lignes de tramways, très fréquentées et qui fonctionnent bien. Il y a très peu de lignes d'autobus. Il n'y a pas de chemin de fer souterrain. Les chemins de fer traversent la ville du nord au sud. Il y a une gare centrale, mais tous les trains, même rapides, n'y arrivent pas et n'en partent pas. De la gare centrale partent des trains vers le sud et l'ouest; de la gare d'Ueno les trains pour le nord et l'est.

Il existe des lignes électriques pour ce que je pourrais appeler la grande banlieue, en particulier Yokohama avec laquelle les relations sont excessivement intenses. Les trains sont fréquents. Malheureusement, ils sont très lents. Entre Tokio et Yokohama, distants de 30 kilomètres, la durée du parcours est de 52 minutes en moyenne. Les chemins de fer électriques ont de nombreuses stations dans Tokio même, dans Yokohama et entre les deux villes et presque tous les trains s'arrêtent à toutes les stations. Il y a bien les rapides qui partent de Tokio et vont vers Kobé, mais ils sont très rares et ne servent guère aux relations entre la capitale et Yokohama.

Arrivés au terme de cette étude, nous pouvons maintenant jeter un coup

d'œil d'ensemble sur l'aspect du nouveau Tokio six ans après le tremblement de terre.

Reconnaissons d'abord que le Gouvernement japonais a fait preuve d'énergie, de décision, de persévérance et de sens pratique. On s'est mis au travail rapidement; malgré quelques tâtonnements inévitables, on ne s'est pas arrêté en chemin et six ans après la catastrophe il est permis de dire que l'œuvre est pratiquement achevée. Si à Yokohama on peut encore trouver quelques coins où les traces du tremblement de terre sont encore visibles et qui évoquent nos régions dévastées en 1918, à Tokio, on ne peut se douter que l'on se trouve dans une ville qui fut détruite il y a six ans. Évidemment, il y a encore de nombreux immeubles en construction, surtout des immeubles destinés aux administrations, le palais du Parlement, par exemple. L'ambassade de France et l'ambassade d'Angleterre sont logées dans de médiocres dépendances ou des baraquements, des multitudes de maisons sont neuves, mais dans son ensemble la ville ne présente plus de traces de l'effroyable catastrophe.

Rendons hommage au sens social, à la discipline, à l'esprit d'abnégation de la population. Pour les pertes subies, il ne lui fut attribué aucune indemnité proprement dite, simplement des secours minimes. Les compagnies d'assurances, s'appuyant sur certaines clauses, non contestables d'ailleurs des polices, refusèrent d'abord de payer quoi que ce soit, puis, sur la pression du Gouvernement, elles consentirent à dédommager les assurés d'une partie de leurs pertes : 10 p. 100 à ce qu'il me semble, sans pouvoir toutefois l'affirmer.

Enfin tous ces sinistrés qui n'avaient touché que des dédommagements infimes se virent, sans indemnité, expropriés de 10 p. 100 de leur propriété. Et tout cela fut accepté sans troubles et sans récriminations. Mais le Gouvernement avait fait appel au patriotisme de la population. Il fallait donner au monde le spectacle de l'effort japonais, montrer ce que pouvait faire l'énergie japonaise que les désastres n'abattent pas et relever au plus vite de ses cendres la capitale du grand Empire. La population répondit à cet appel et Tokio ressuscita.

On peut regretter qu'elle ne soit pas ressuscitée plus japonaise et qu'on se soit trop inspiré de modèles européens ou américains. Il est certain que l'architecture japonaise convient mal à la construction d'édifices comme les gares, les administrations, les banques, les grands magasins et il n'y a d'ailleurs guère de pays où ces édifices ne soient conçus sur le modèle occidental. Mais peut-être, et c'est l'avis de beaucoup de japonais éclairés, eut-on pu cependant refaire dans l'ensemble une ville japonaise. Les amis du Japon et les amoureux de son art l'auraient désiré. Telle qu'elle renaquit de ses ruines, Tokio reste cependant la puissante, active et vivante capitale d'un grand peuple.

JEAN MARCY.

Échos

Origine des camélias. Leur passage d'Extrême-Orient en Occident.

Le camélia, cette fleur d'une beauté altière et pure, est originaire du Japon, elle a été apportée en Europe vers 1739, par un Jésuite, le Père Camelli, qui lui a donné son nom. Ce missionnaire est connu aussi par ses travaux sur la flore et la faune des îles Philippines et par les Mémoires qu'il adressa sur ce sujet à la Société Royale de Londres.

C'est par des croisements et des greffes qu'on est parvenu à obtenir le camélia d'une parfaite blancheur ainsi le camélia double; au Japon, la fleur était simple et de couleur rouge. Après son introduction en France, longtemps le *Camelia japonica* resta confiné dans les jardins de Botanique, il ne devint plante d'ornement qu'au début du XIX^e siècle. Plusieurs belles espèces fournies de nouveau par le Japon attirèrent l'attention de l'impératrice Joséphine qui en favorisa la culture.

Mme G. Fleury, en littérature Jean Floryde, l'auteur très favorablement connu de *Jehan le Meneur de Loups* du *Mystère de la Tour*, du *Berger et de la Dryade* et de tant d'œuvres goûtées et appréciées, a bien voulu préparer, à l'intention du *Bulletin*, cette simple note sur un sujet qu'elle connaît bien. Nous lui en exprimons nos remerciements les meilleurs.

Nos parcs et nos pépinières se sont enrichis, depuis deux siècles, de divers végétaux, arbres ou fleurs, de caractère décoratif, en provenance du Japon. Nous en citerons quelques exemples, à côté du camélia et sans parler du chrysanthème⁽¹⁾ : *Sophora japonica* dont le Jardin des Plantes, comme le savent la plupart de nos lecteurs, possède, depuis 1750 un exemplaire, près du grand labyrinthe, non loin, par conséquent, du Cèdre du Liban; le Vernis du Japon, sorte de Sumac (*Rhus Vernis*); le Cerisier double, *Sakura*, a été introduit un peu plus tard, il y a un demi-siècle environ. Il est cultivé avec succès aux environs de Paris, notamment à Louveciennes, près de l'ancienne propriété de Mme Dubarry.

Comment ne pas citer encore le *Clematite du Japon* qui, en juillet, épanouit ses six beaux pétales lie de vin pour enrouler et entortiller ensuite, de façon si originale, ses multiples filets?

Enfin qui de nous n'a eu occasion d'admirer aux expositions d'horticulture du Cours-la-Reine, et ailleurs, soit au printemps à côté des rhododendrons, soit à l'automne, parmi les chrysanthèmes, ces merveilleux arbres nains, pins érables, aux proportions admirables, dont plusieurs établissements des environs de Paris ont la spécialité, à Saint-Cloud, par exemple, ainsi du reste qu'en bien d'autres

(1) Voir l'article de notre regretté collègue M. René Momméja, *Bull.* Déc. 1912, pp. 25-47.

points de France, de Navarre ou de Belgique. Tels et tels de ces pins aux proportions réduites, mais admirablement observées, gardent toute la majesté propre à leur âge, plusieurs fois centenaire. E. C.

Les Universités impériales au Japon.

L'Empire du Soleil-Levant compte aujourd'hui six universités officielles fondées les unes, depuis quarante-six ans, les autres depuis un quart de siècle, sur le modèle occidental. La Revue de l'*Aucam*, éditée à Louvain, nous donne à leur sujet dans son numéro de mars quelques brèves indications que nous ne croyons pas inutiles de reproduire ci-après.

Créée en 1886, l'Université impériale de Tokyo comptait en 1928, 7 938 étudiants. Son budget était de 7 798 891 yen. A la même époque l'Université catholique de Louvain comprenait 3 600 étudiants.

Le nombre des professeurs et celui des assistants à l'Université impériale de Tokyo s'élevait à 107 répartis comme il suit :

Faculté de droit : 20 professeurs, 8 assistants;
Faculté de médecine : 30 professeurs, 16 assistants;
École d'ingénieurs : 47 professeurs, 44 assistants;
Faculté des Lettres : 25 professeurs, 33 assistants;
Faculté des Sciences : 27 professeurs, 18 assistants;
Sciences économiques : 13 professeurs, 6 assistants;
Agriculture : 22 professeurs, 15 assistants.

L'Université impériale de Kyoto, où professe notre distingué compatriote M. Bonneau, fondée en 1897, compte 5 053 étudiants.

Rikkyo University, fondée en 1874, fréquentée par 930 étudiants;

Kyushu Imperial University, fondée en 1910.

Hokkaido Imperial University, fondée en 1918, composée d'une faculté de médecine fréquentée par 280 étudiants, d'une école d'agriculture comptant 321 étudiants et d'une école d'ingénieurs avec 281 étudiants, en tout 882 étudiants en 1928.

L'Université impériale, de Sendai, fondée en 1907, comprend une faculté des sciences, une faculté de médecine, une école d'ingénieurs, une école de droit et de littérature, et une station biologique à Asamuski.

L'éducation des professeurs japonais a été souvent faite ou achevée dans les meilleures universités d'Europe ou d'Amérique.

Il n'est pas rare notamment de rencontrer à Louvain, dans le laboratoire de biologie du professeur Grégoire, quelque jeune savant japonais.

Pour notre part, nous avons eu le plaisir de rencontrer, au récent Congrès de l'Association G. Budé à Nîmes (28 mars-2 avril), M. Yoki Tosaburo, docteur ès lettres, dernièrement professeur au Lycée de Nagoya.

Ajoutons, d'après l'*Almanach de Gotha*, qu'il existe à Kyotô une université bouddhique *Ryokoku* fondée en 1639, c'est-à-dire au moment où le Japon se fermait hermétiquement aux relations avec les étrangers, les Hollandais exceptés.

Un beau geste de l'Empereur du Japon.

Sa Majesté Hirohito, Empereur du Japon, a voulu, pour l'anniversaire de la mort de son père, reconnaître les mérites de diverses institutions de bienfaisance de l'Empire, en leur faisant remettre des dons importants. L'œuvre de la « Sainte-Enfance » de Takao, dans l'île de Formose, dirigée par les Dominicaines espagnoles, reçut ainsi la somme de 3 000 yen environ 26 000 francs.

Le geste mérite d'autant plus d'être relevé qu'on ne sait comment Sa Majesté l'Empereur a eu connaissance de l'œuvre de la Sainte-Enfance de Takao.

(Extrait de la Revue *l'Aucam*, Louvain, mai 1932.)

Recensement de la population.

Le résumé statistique officiel du Japon, qui vient de paraître, indique pour la population globale de l'empire le chiffre de 90 396 043, d'après le recensement d'octobre 1930. L'accroissement quinquennal (1925-1930) ressort à 6 939 114.

Sur le chiffre total ci-dessus, la métropole ressort à 64 450 005, la Corée à 21 058 305, Formose à 4 592 537.

Le total des Japonais résidant à l'étranger au 1^{er} octobre 1930 était de 755 209. Le nombre de ceux qui avaient eu l'autorisation d'émigrer était pour 1930, du fait des lois d'immigration des divers pays, de 21 829, sur lesquels le Brésil en comptait pour sa part 13 741.

(*Temps*, 19 juin.)

M. et Mme J. Hackin à la Maison Franco-Japonaise à Tokyo.

M. J. Hackin, directeur du Musée Guimet, est aujourd'hui bien remis de la grave maladie qu'il a traversée il y a quelques mois, à la suite des dures fatigues éprouvées au cours de son grand voyage à travers l'Asie. Comme directeur de la Maison franco-japonaise, il est maintenant installé à Tokyo, avec Mme Hackin. Par des réceptions fréquentes, tous deux ont fait de leur résidence un centre de relations intellectuelles et sociales entre le Daï Nippon et le pays de Chantecler. Littérature, beaux arts, sciences de l'une et l'autre nation fournissent aux entretiens des thèmes constamment renouvelés.

Par un geste d'une générosité magnifique, le gouvernement impérial japonais a fait don tant à la Maison franco-japonaise à Tokyo qu'au Musée Guimet, à Paris, des publications suivantes, achevées ou en cours d'édition :

Chosen Rekuro district. Ouvrage édité sous les auspices du gouvernement général de Chosen, donnant les résultats des fouilles pratiquées dans

le district de Rekuro sous la direction de savants japonais particulièrement compétents. Le district de Rekuro est célèbre pour sa richesse au point de vue archéologique.

China Gakku, société japonaise d'archéologie chinoise, vouée à l'étude méthodique de l'ancienne civilisation de l'Empire du Milieu, de son influence sur celui du Soleil Levant.

Bukyo Bijutsu, société japonaise consacrée à l'étude et à la reproduction des chefs-d'œuvre des arts d'inspiration bouddhique.

M. le Commandant R. Martinie au Japon.

Notre distingué collègue et dévoué Trésorier M. le commandant Raymond Martinie vient, comme le savent nos lecteurs, de faire un beau voyage au Daï Nippon où il a passé plusieurs mois, en vertu d'une mission de la Banque Franco-Japonaise.

En son honneur et en celui des quelques autres compatriotes de passage, M. et Mme J. Hackin ont donné, le 29 avril, une réception à la Maison Franco-Japonaise.

Ainsi, le commandant Martinie a pu retrouver de nombreux anciens amis : M. le vicomte Soga, ancien élève de l'École Polytechnique, président ; LL. EE. Ishii, Matsui, ambassadeur ; Tomii ; les capitaines de vaisseau Matsui, Matsumura, qui tous ont laissé parmi nous de si excellents souvenirs.

Quant à notre ami distingué M. l'amiral Hatano, il fut donné à M. le commandant Martinie de le rencontrer le 12 mai à bord de l'*Aramu Maru*, où il était venu accompagner à son départ, M. Pares, ingénieur français de grand mérite.

L'aviation militaire au Japon.

Depuis l'arrivée au Japon, en 1919, d'une mission militaire française, l'aviation militaire japonaise a fait de grands progrès. En 1925, elle a été organisée en arme indépendante. La suppression de quatre divisions d'infanterie, au même moment, a permis d'augmenter le personnel de l'aviation et de moderniser le matériel.

L'aviation japonaise comprend, à l'heure actuelle, huit régiments et un bataillon d'aérostiers. Il existe onze escadrilles d'observation, onze de chasse et quatre de bombardement.

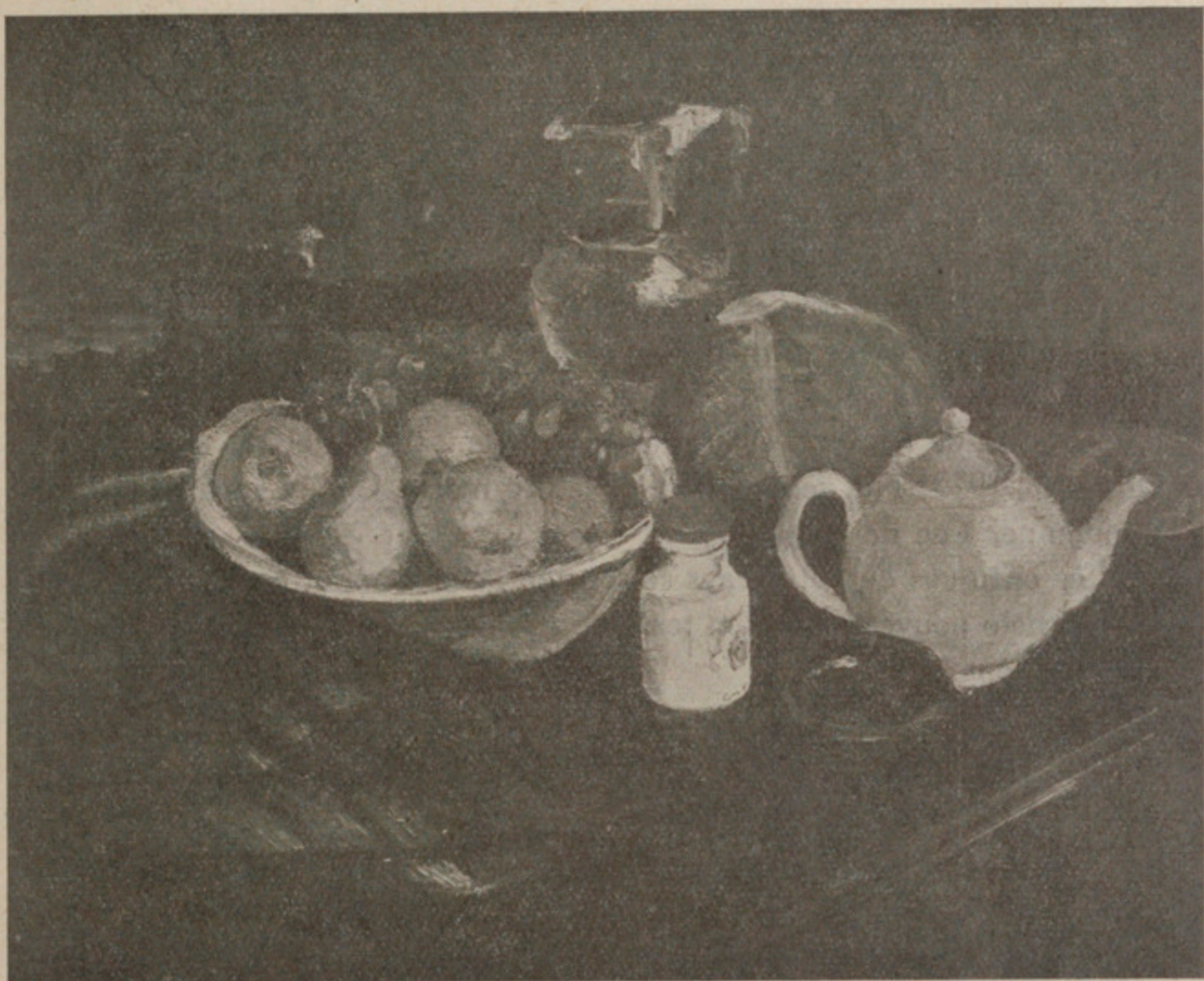
Le nombre des avions en service dans ces 26 escadrilles s'élève à 584 dont 267 d'observation, 276 de chasse et 41 de bombardement (30 de bombardement de jour et 11 de bombardement de nuit). — (*Infantry Journal*.)

(*Figaro*, 10 juillet 1932.)

Notes d'art

M. Yoshinori Kinoshita.

Très apprécié déjà en Occident, en France notamment, bien que fort jeune encore, ce bon peintre japonais a présenté au Salon d'Automne une série de toiles remarquées; dès le printemps de 1931 il avait eu



(Photo Roseman.)

YOSHINORI KINOSHITA. — Nature morte.

pendant quelques semaines, ainsi que sa femme, habile également à manier le pinceau, chez Jeanne Castel, avenue de Messine, une exposition particulière fort goûtée. Nous pensons que les brèves notes biographiques ci-après, concernant cet artiste d'avenir, seront de nature à intéresser nos lecteurs.

Disons tout de suite, qu'en dépit de son origine, qui le rattache directement à la terre du Soleil Levant, c'est dans le style occidental que cet

émule des Hokuçai, des Corot, des Français et des Daubigny, exerce décidément son talent.

M. Y. Kinoshita, né à Tokio le 19 octobre 1898 entre à l'École supérieure Polytechnique de Tokio en 1915.

Au bout de trois ans, il sort, muni du diplôme pour les cours d'industrie chimique.

Professeur adjoint à cette école, 1919-1921, il se consacre spécialement à l'étude des moteurs à explosion.

Mais la passion ou le démon de la peinture l'a saisi. Il ne peut résister davantage à l'appel de la vocation. Dès 1921 il se consacre entièrement aux arts du dessin et des coloris. Cette même année il prend part à l'Exposition de la Société des Artistes de « Nikwakai » à Tokio. En 1927 il reçoit le prix de « Nikwa » pour « le portrait de son père ».

Venu en France en 1928, il voyage en Allemagne et en Autriche.

Depuis 1928 il expose au Salon d'Automne et au Salon des Artistes Indépendants, prend part aux Expositions des artistes japonais à Paris, 1929-1930-1931 (Galerie Zak).

Sa première exposition particulière à Paris fut celle dont nous avons parlé plus haut, chez Jeanne Castel.

M. Y. Kinoshita est sociétaire de la Société des Artistes « Nikwakai ».

Parmi ses œuvres principales nous citerons : Les Portraits de ses frères, 1921, de sa sœur, 1922; d'enfants, de jeunes gens, 1925; de son père, d'une dame, de M. N..., 1926; du peintre M..., 1927; Femme assise, 1928; Oliveraie, 1929; Nu, debout, 1930; Nature morte, Choux rouges, Portrait d'indienne, Vue de Vence, 1932.

Les critiques de notre pays se sont en général montrés très favorables à cet artiste nouveau venu en terre de France. Citons au hasard quelques appréciations :

De Kinoshita, une placette méridionale plantée d'arbres, interprétée avec une intelligence très vive.

THIÉBAULT-SISSON (*Temps*, 20 novembre 1929).

Kinoshita, Japonais qui préfère l'empâtement au graphisme de sa race.

VAUXCELLES (*Excelsior*, 5 novembre 1928).

Une remarquable exposition de Kinoshita. Parti d'un subtil impressionisme, Yoshinori Kinoshita a sans cesse affermi son style pour parvenir à peindre des tableaux où la raison impose, aux emportements de la sensibilité, le rythme et la profondeur.

MAXIMILIEN GAUTHIER (*l'Art Vivant*, juillet 1931).

Voyage de M. T. Okami.

Au mois d'octobre M. T. Okami, un de nos plus fidèles amis dont le beau talent est bien connu de tous nos lecteurs est parti pour le Japon. Il emportait avec lui une centaine d'œuvres évoquant chacune, sauf exceptions, tel ou tel aspect pittoresque des diverses contrées de France, avec leur ciel changeant et ses reflets mouvants, allant du gris nuancé au bleu tendre ou à l'azur profond. Citons entre autres celles-ci : Temps gris en France; Route provençale; Petite Chapelle; Vieux village, le matin; La Neige au bord de la Seine; Le Pont de Courbevoie; La Seine à Triel; l'Église aux rochers, Quercy. Notons cependant une vue de Tokio au printemps, pour prouver que l'artiste n'oublie pas son pays. Mais les thèmes traités nous ramènent bientôt en France. C'est ainsi que nous pouvons signaler encore : La Femme au chat, Le Goûter.

Au moment de mettre sous presse nous parvient la triste nouvelle du décès presque soudain de M. Okami père. Nous ne pouvons que prier notre ami de trouver ici l'expression de nos plus sincères et profondes condoléances. Dans son deuil si grand, le sort lui aura réservé cette consolation cruelle, réelle pourtant, d'avoir pu, après de longues années d'absence, revoir pendant quelques mois celui qu'il vient de perdre et, finalement, recueillir son dernier soupir.

Exposition au musée Guimet de la collection de M. Ulrich Odin.

La remarquable collection de peintures chinoises et japonaises formée avant tant de persévérance de goût par notre distingué collègue M. Ulrich Odin a été exposée, du 24 mai au 5 juin, au Musée.

Ce fut là, pour les amateurs, un des principaux événements de la saison. Nous ne pouvons cette fois qu'en faire mention. Nous comptons y revenir avec quelques détails dans le prochain numéro.

Mlle Masako Matsumoto.

Nos collègues connaissent depuis quelque temps déjà le talent de cette bonne artiste, fervente de notre peinture à l'huile. Jusqu'à présent elle s'est adonnée surtout au paysage et au nu. Cette année, au Salon des Tuileries (à Montparnasse) elle nous présente quatre petites toiles originales où s'exprime avec élégance sa fantaisie alliée à son très réel don d'observation et à sa sûreté de dessin et de coloris. Thèmes : petits poissons étranges, multicolores, roses, bleus, verts nageant entre des eaux irisées, nacrées.

Au même Salon, le Japon était encore représenté par sept ou huit artistes œuvrant selon les méthodes et les procédés de la peinture à l'huile occidentale : MM. Shunko Deshimo (carpes, poissons rouges), Kastsuro, Hara, Kiyoshi Hasegawa (fleurs, natures mortes), Masa Hirayama (portraits, fleurs), Yoshi Kino-Outi (études de nu), Riokai Ohaski (Panthéon), Sanyu Yu (poissons), Takasaki Takeshi (chute de neige).

De plus, M. Katsu Hamanaka exposait trois objets en *laque du Japon* : table, vase, paravent.

Il y a vingt ans une telle participation soit à Montmartre, soit à Montparnasse d'un grand nombre d'artistes venus de l'Empire du Soleil-Levant, comme, du reste, — des quatre coins du monde — eût fortement attiré l'attention. Aujourd'hui, rien ne semble plus naturel. N'est-ce pas un signe des temps digne d'être noté, entre tant d'autres ? Paris est vraiment devenu Cosmopolis. Et Paul Morand n'est-il pas là pour nous rappeler qu'après tout, l'air parisien reste l'air parisien, comme l'air grec demeure l'air grec, l'air indien, indien, etc. ?

La formule résume, évidemment, l'explication du caractère d'un art, d'une civilisation, par l'influence du milieu. Il y a là certainement une psychologie qui, à défaut d'autres mérites, a tout au moins celui de la simplicité.

De toutes façons n'apercevons-nous pas qu'un même aimant attire des régions les plus diverses de la terre sur les bords de la Seine, ceux qui en sont encore aux années d'apprentissage et d'étude, qu'il s'agisse de lettres ou de sciences, de droit ou des beaux-arts : la passion du beau et du vrai, le culte du style, de l'adresse et en même temps de la franchise dans la façon d'exprimer, de rendre impressions, sentiments, en un mot, le goût du réel au service de l'Idéal ?

E. C.

Au Musée d'Ennery.

Une assistance d'élite et si nombreuse que la salle ne suffisait pas à la contenir était réunie, le 23 avril, à 4 heures 30 dans la Bibliothèque de la Société au Musée d'Ennery pour entendre M. Paul Sentenac, homme de lettres et critique d'art. Celui-ci, bien connu de nos lecteurs, fut présenté aux invités, avec beaucoup d'à-propos, par notre Président M. Fernand Souhart. Il eut ensuite la parole, pour nous entretenir des merveilles du Musée : netzkés, inrô, porcelaines, étoffes de soie, etc. et des trésors de notre Bibliothèque. La Conférence où l'érudition, la sûre information revêtirent l'habit chatoyant de la poésie et de l'esprit, fut des plus goûtées. Il nous est agréable d'annoncer sa publication intégrale dans le prochain *Bulletin*.

Deux sonnets.

Comme plus d'un parmi ses confrères, notre distingué collègue M. le D^r René Roussel de Vauvilliers, réputé disciple d'Esculape, est en même temps fervent adepte des Muses.

Il a bien voulu nous envoyer deux sonnets de forme classique, traditionnelle, où s'est traduite sa profonde sympathie envers le glorieux Empire du Soleil-Levant.

Nous sommes heureux de soumettre, ci-après, ces pièces à l'appréciation de nos lecteurs.

LA RÉDACTION.

SOLEIL LEVANT

La froide et calme nuit étend, comme un suaire,
Sur l'Océan qui dort, le collier de ses bras :
Hautains, les sapins noirs sont, du haut jusqu'en bas
De givre saupoudrés par les nymphes stellaires....

De la mer, tout à coup, surgit, incendiaire,
Rouge comme du sang, en son orbe incarnat,
Un globe incandescent qui met sur les flots las
L'éclat de tous ses feux, intenses, sanguinaires.

C'est le Soleil levant! c'est l'ardent géniteur,
C'est la source d'espoir, le grand consolateur,
Qui verse ses bienfaits sur la terre perfide....

De tous ses rayons d'or, il bénit ses enfants,
L'Empereur bien-aimé, sa lumière splendide :
C'est Amaterasou, le Soleil triomphant!

LA GEISHA

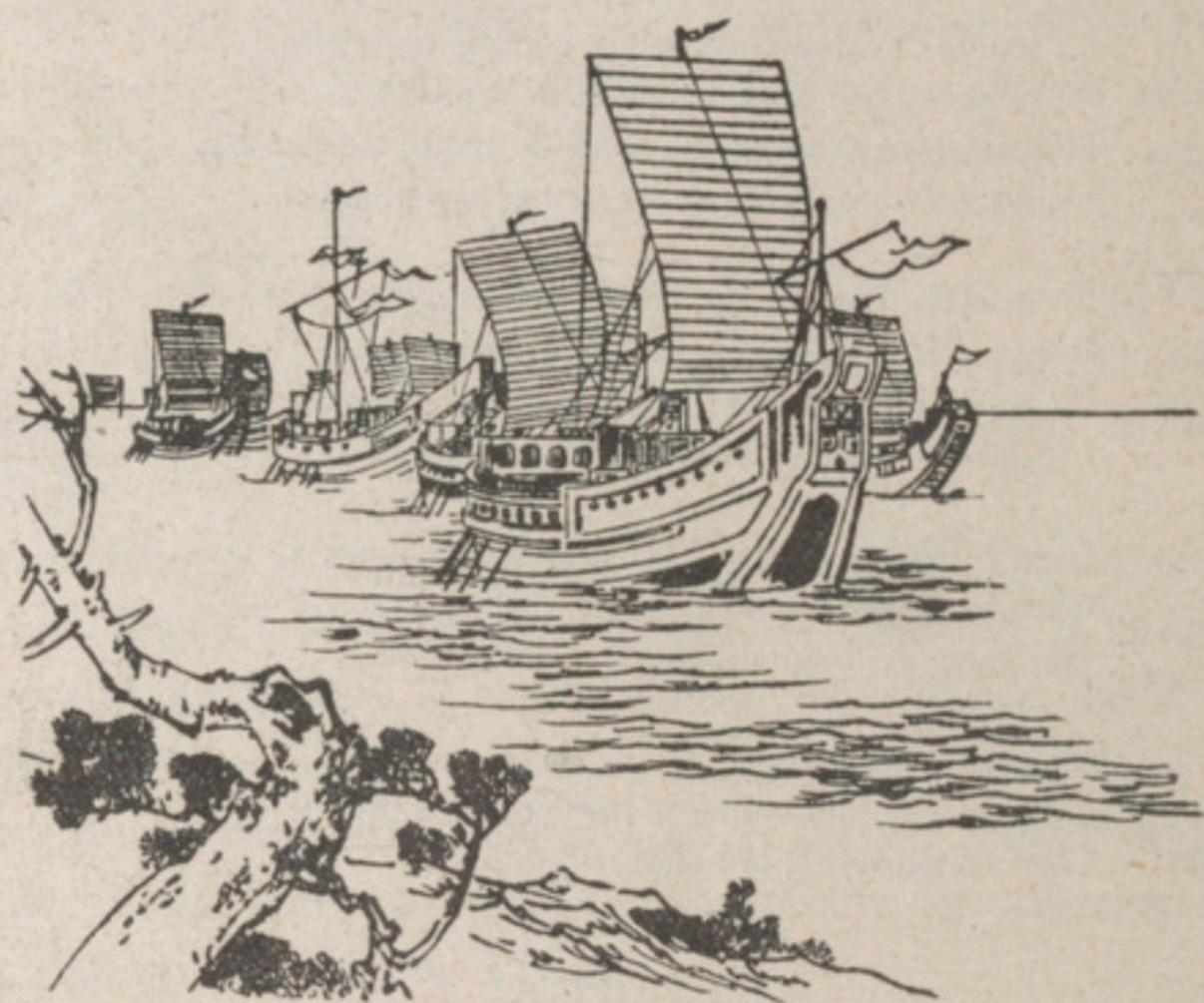
C'est un chant doux, plaintif, presque mélancolique,
Qu'accompagne le son grêle du shamisen,
Et légère est la voix, comme l'est du pollen
Au cœur d'un lys, l'été, sous des cieux romantiques....

La geisha, oiselet aux plumes magnifiques,
Sous son chignon fameux semble le spécimen
D'un précieux gâteau monté, pour quelque hymen,
Qui danserait, léger, sur l'étrange musique.

Elle babille et rit, et verse le saké,
Papillon de l'oubli, charmeur, alambiqué,
Parfois jusqu'au matin, épuisée et stoïque....

Chassant les noirs soucis par ses propos joyeux,
La geisha nous sourit, même si, tyrannique,
Quelque chagrin rongeur vient lui mouiller les yeux.

RENÉ DE VAUVILLIERS.



Vie de la Société

Départ de S. E. M. l'Ambassadeur Yoshizawa.

S. E. M. l'Ambassadeur Yoshizawa a été, au début de décembre 1931, appelé par son gouvernement pour prendre le portefeuille des Affaires étrangères. Ce choix indique l'estime dans laquelle est tenu par les dirigeants de son pays l'éminent diplomate qui, dans son trop court séjour parmi nous, s'était gagné tant de sympathies.

Le départ brusqué de Son Excellence ne nous a pas permis de convoquer nos membres en une réunion d'adieu. Mais le Président de la Société Franco-Japonaise, entouré des membres du Bureau, s'est rendu sur le quai de la gare du Nord, le 27 décembre 1931, pour présenter à M. l'Ambassadeur avec l'expression de nos profonds regrets celle de nos respectueuses félicitations, et offrir des fleurs à Mme Yoshizawa.

La veille de son départ M. Yoshizawa a remis à la presse la belle déclaration que nous reproduisons ci-après :

« Rappelé au Japon pour y assumer la direction des Affaires étrangères j'emporte un souvenir fort agréable des relations cordiales que j'ai eu l'honneur d'entretenir tant avec les sphères officielles qu'avec le peuple de ce grand et noble pays. Encore à la veille de mon départ, les nombreux témoignages de sympathie qui me sont parvenus de bien des coins de France m'ont profondément touché. Je suis désolé de n'avoir pu, faute de temps, répondre à tous pour exprimer mes sentiments de gratitude. Mon séjour ici, je le regrette vivement, n'a pas assez duré pour me permettre de réaliser intégralement mon désir d'amplifier les rapports économiques et de resserrer davantage les liens de traditionnelle amitié entre nos deux nations.

« De retour au Japon, je continuerai tous mes efforts en ce sens et j'espère qu'ils seront couronnés de succès, car économiquement et politiquement, l'Europe et l'Asie doivent maintenir et développer leurs relations d'une manière étroite et suivie. En particulier entre le Japon et la France de réels progrès ont été accomplis dans le sens de la solidarité.

« En qualité de représentant de mon pays au conseil de la Société des Nations, j'ai pris plaisir à rencontrer d'éminents hommes d'État et à collaborer avec eux pour fortifier à maints égards les relations internationales. Au sujet de la question récemment traitée par le conseil, grâce à l'autorité et à l'habileté de M. le président Aristide Briand, les caractères spéciaux du conflit sino-japonais ont été rendus plus clairs. On est ainsi parvenu à

trouver une heureuse solution tenant compte de la situation réelle en Chine : l'envoi d'une commission d'études. Disposant de l'ensemble des éléments d'information recueillis sur place, elle contribuera à aplanir le différend actuel.

« C'est donc en connaissance de cause que j'emploierai mes efforts à éclairer le public de mon pays sur les efforts inlassables pour la paix, poursuivis tant par la France que par la Société des Nations et j'ai foi de rencontrer réciproquement les mêmes dispositions. Aussi bien, je pars avec la certitude réconfortante que les vraies intentions de mon pays qui ne visent que l'affermissement de la paix et de l'ordre en Extrême-Orient sont dès maintenant bien comprises en France ainsi que dans les autres pays. »

M. Yoshizawa, au moment de quitter Paris, a été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

Arrivée de S. E. M. l'ambassadeur Harukazu Nagaoka.

Le vendredi 18 mars à 13 heures, le nouvel ambassadeur Son Excellence M. Harukazu Nagaoka est arrivé à la gare du Nord, venant de Tokyo, via Moscou et Berlin.

Se trouvaient sur le quai de la station pour saluer Son Excellence à sa descente du train tout le haut personnel de l'Ambassade, avec M. le Ministre Kuriyama, Conseiller, à sa tête, M. P. de Fouquières, ambassadeur, chef du Protocole.

Notre Société était représentée par son président M. F. Souhart, accompagné de MM. Ed. Clavery, Général Baron Corvisart, vice-présidents, Marcel Jordan, secrétaire général, Vever, etc.

Le jeudi 7 avril, Son Excellence M. H. Nagaoka a remis ses lettres de créance à M. le Président Paul Doumer, qui devait, un mois plus tard, jour pour jour, rencontrer une fin si tragique, debout, au poste d'honneur qu'il occupait par la confiance universelle de la nation.

L'abondance des matières nous oblige, à notre regret, à remettre au prochain fascicule la publication d'un résumé de la brillante carrière du nouveau représentant de l'Empire du Soleil-Levant à Paris, où il a d'ailleurs vécu à plusieurs reprises, notamment il y a une quinzaine d'années, lors de la fin de la terrible guerre et où il a laissé d'excellents souvenirs.

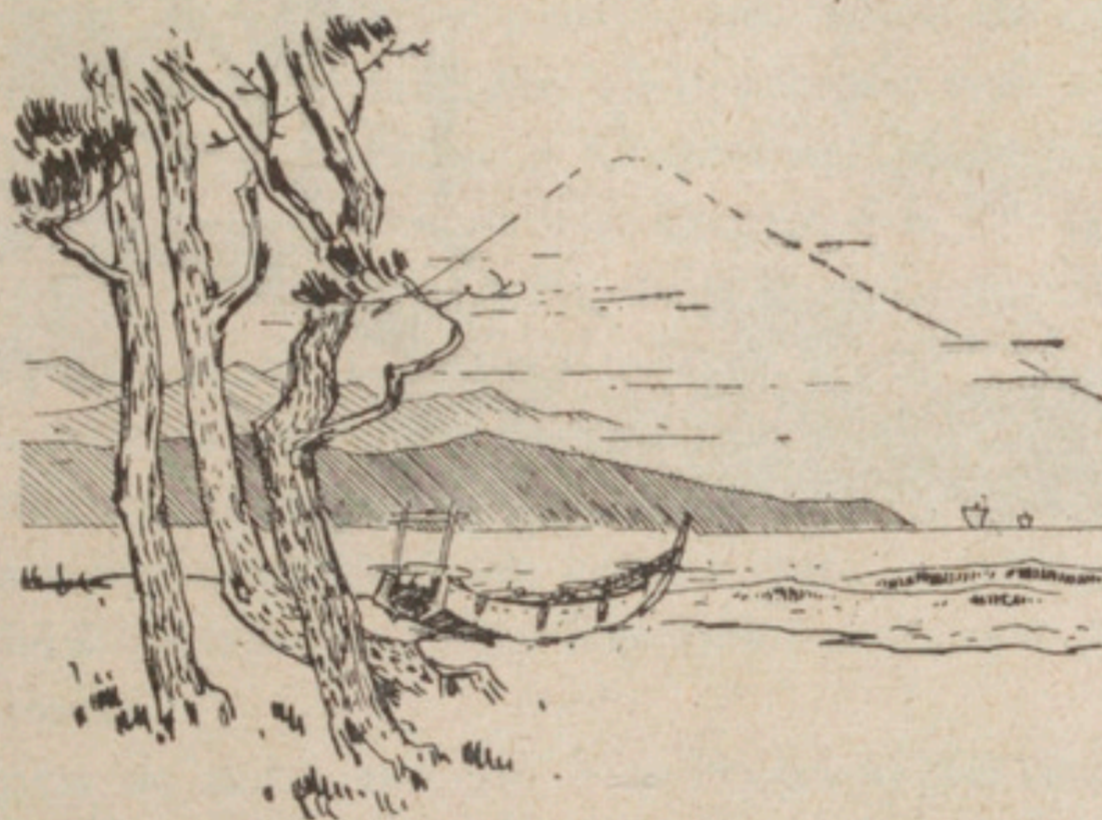
En attendant notre prochain numéro, nous réitérons à Son Excellence nos respectueux compliments et nos vœux les meilleurs, nous bornant à reproduire ici le début de la noble et belle déclaration par laquelle elle a fait connaître dans quel esprit de sympathie et de coopération Elle vient à nous :

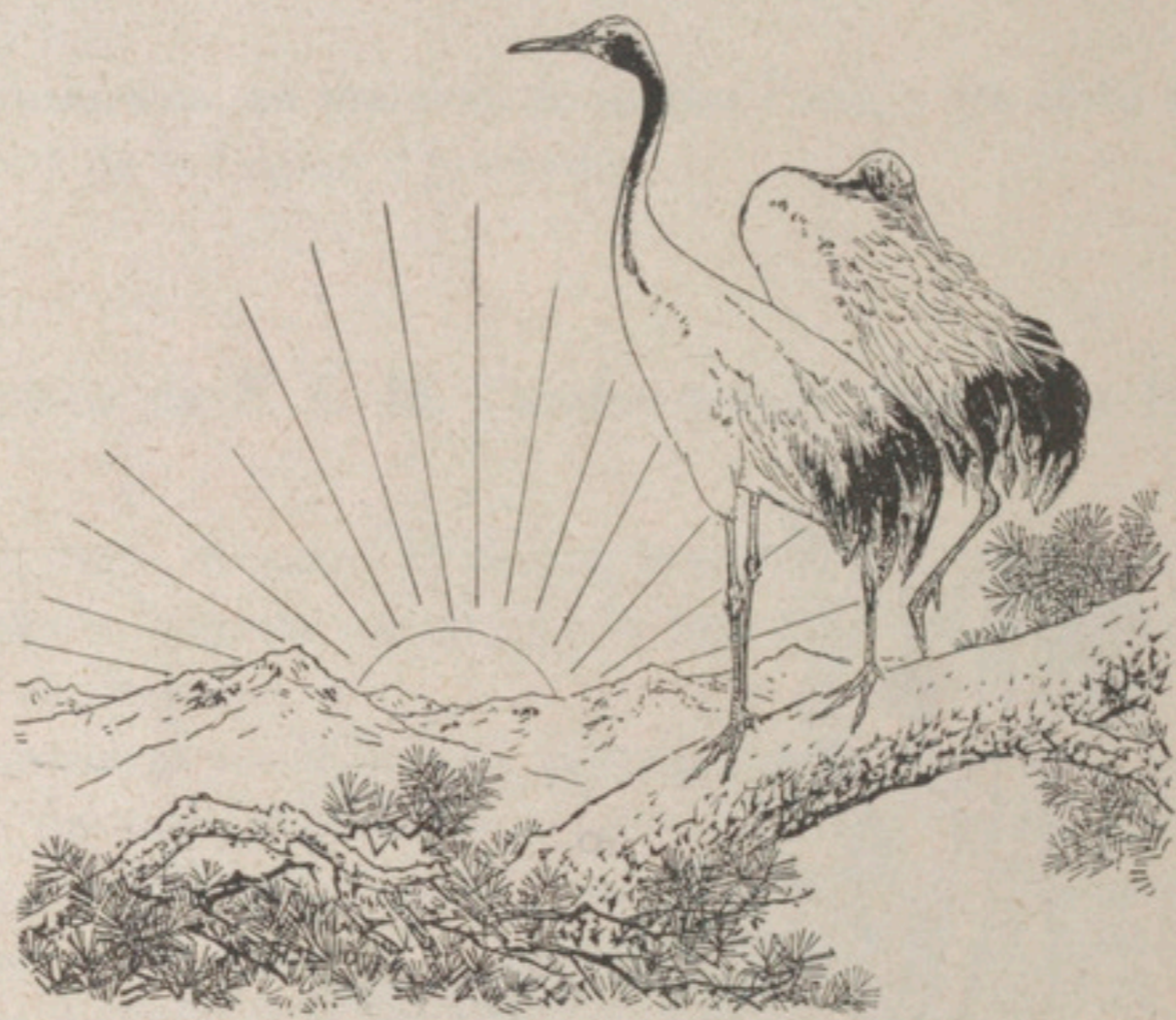
« C'est avec une joie profonde que je me trouve aujourd'hui, en qualité

d'Ambassadeur du Japon, au cœur de la France, auprès d'un peuple dont je connais et la noblesse d'âme et la sincère amitié.

« Au cours de ma carrière diplomatique, me voici en France pour la quatrième fois. J'y ai d'abord passé quatre ans à l'époque de la guerre Russo-Japonaise : à ce moment, la position respective de nos deux pays n'y rendait pas aisée une entière collaboration.

« Puis, en 1907, j'ai fait ici un court séjour me rendant à la Haye. Une heureuse coïncidence m'a permis d'apprendre alors à Paris la conclusion d'un arrangement franco-japonais qui venait de resserrer plus étroitement que jamais les relations d'amitié entre les deux pays. »





Nécrologie

Raymond Kœchlin.

La Société franco-Japonaise a perdu avec son Vice-Président Raymond Kœchlin l'un de ses fondateurs. Il appartenait à ce petit groupe d'amateurs, d'artistes et de diplomates qui, au début du siècle se groupèrent pour créer un centre de sympathie et de compréhension à l'égard d'un noble peuple dont la civilisation originale et achevée provoquait une admiration générale que sa merveilleuse énergie pour prendre place au premier rang des grandes puissances accroissait encore.

Nulle vie n'avait été plus active que celle de cet humaniste. Après avoir brillamment dirigé les services étrangers du Journal des Débats, professé à l'École des Sciences Politiques, écrit des ouvrages sur l'histoire de l'Art, Raymond Kœchlin, sans intrigue, pour le seul attrait de son inépuisable courtoisie, pour la sûreté et la finesse de son esprit avait été appelé aux plus hautes fonctions. Il présidait le Conseil des Musées Nationaux, la Société des amis du Louvre. Il était Vice-Président de l'Alliance française, de l'Union centrale des Arts décoratifs, du Comité Consultatif de l'Union des Femmes de France, de la Société Franklin....

Dans le domaine auquel nous nous sommes consacrés on ne pourra oublier l'admirable exposition d'Estampes japonaises qu'il organisa au Musée des Arts décoratifs quelques années avant la guerre. Depuis lors toujours attaché à nos travaux il nous apportait le concours précieux d'une sympathie agissante.

Les obsèques de notre regretté Vice-Président ont été célébrées le 12 novembre au Temple du Saint-Esprit en présence de hautes personnalités et de ses très nombreux amis. L'inhumation a eu lieu à Mulhouse dont Raymond Kœchlin était originaire.

Sa modestie refusa les discours funèbres. Qu'il nous soit cependant permis d'offrir à sa mémoire le tribut de notre profond chagrin.

Le Commandant Henry Schmoll.

La Société a perdu dans le courant du mois de décembre le Commandant Henry Schmoll qui lui appartenait depuis l'année 1912. Beaucoup de ses anciens membres avaient été à même d'apprécier, au cours de nos réunions, sa très grande urbanité, aussi s'unissent-ils aux regrets que nous cause la disparition de cet excellent Collègue à la famille duquel nous adressons ici toutes nos condoléances.



Bibliographie

I. — PUBLICATIONS NOUVELLES.

Documents donnés par M. Francis Ruellan, professeur à l'École des Hautes Études à Paris, concernant les problèmes de Géographie supérieure du Japon : tectonique, morphologie, relief, géologie.

La morphologie de la mer intérieure du Japon.

Bulletin de l'Association de géographie française, n° 55, janvier 1932.

Les déformations transversales dans le relief de l'archipel japonais.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, 18 janvier 1932.

Le relief et la structure du Japon du Sud-Ouest.

Annales de Géographie, n° 230, XVI^e année, 15 mars 1932.

France ni Okeru Tirigaku no Kenkyu ni Tuite.

La science géographique française.

Tirigaku Hyoron, vol. III, n° 6, juin 1926.

La décomposition et la désagrégation du granit à biotite au Japon et en Corée et les formes du modelé qui en résultent.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences.

Séance du 6 juillet 1931 :

De la nécessité de définir et de comparer les termes techniques géographiques des diverses langues. Congrès international de géographie, Paris, septembre 1931.

Nous ne pouvons que prier notre nouveau et très distingué collègue d'agréer nos plus vifs remerciements et compliments pour le don si intéressant qu'il vient de faire ainsi à notre bibliothèque et pour la précieuse contribution personnelle apportée par lui à nos connaissances géographiques touchant au Japon, étudié suivant les méthodes les plus modernes.

Nous parlerons, dans notre prochain numéro de la mission féconde accomplie au Japon, par le jeune et savant maître, auprès de l'Université de Tokyo, 1926-1930.

GEORGES BONNEAU, directeur de l'Institut franco-chinois du Kansai.

Notre Cœur, textes choisis, contes et chansons du pays de France, où des récits empruntés à Charles Perrault voisinent avec des pages dues à Colette Willy, des poèmes de Maurice Maeterlinck avec des vers de Grégoire Le Roy et Jean Richepin.

Après les pages évoquant les preux d'autrefois, Roland, Bayard et ceux d'aujourd'hui, tel J. Corentin Carré, ce volontaire de quinze ans, engagé sous un faux état civil lui attribuant dix-huit ans, le dernier chapitre est consacré à la Sainte du pays de France : Jehanne la bonne Lorraine. Signalons du même auteur une fort intéressante étude sur les chansons pour enfants au Japon. Cette étude a paru d'abord dans le *Mercur de France* d'avril 1931. Elle a été reproduite en partie par nombre d'organes de la presse, notamment par *l'Ami du Peuple* du 13 avril.

GEORGE MONTANDON. *Au pays des Aïnou.*

En 1928, M. le D^r George Montandon a publié, chez Masson, un fort beau volume accompagné de nombreuses planches, consacré au type physique des Aïnou.

Nous nous proposons dans un prochain numéro, de revenir sur ce très important ouvrage qui, en dehors de sa haute valeur au point de vue de l'étude de la préhistoire et des conditions dans lesquelles sont nées les populations humaines, offre évidemment le plus vif intérêt pour tous les curieux des origines de la grande nation japonaise.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de noter que l'auteur, qui vient de faire à la Société des Américanistes, au Jardin des Plantes, une très remarquable conférence sur les différents types et méthodes de tissage dans les deux Mondes, est, jeune encore, un explorateur plein d'expérience, lauréat de la Société de Géographie, membre correspondant des Sociétés de Géographie de Genève et de Rome, membre de l'Institut français d'Anthropologie. C'est avec une compétence toute particulière que M. le D^r George Montandon a traité le sujet par lui choisi, qui formera l'un des chapitres de son nouvel ouvrage en préparation sur la civilisation des Aïnou.

Signalons à nos collègues de la Société, à nos lecteurs en général, l'intérêt qu'il y a, pour de telles études, à consulter les collections d'objets préhistoriques s'étendant à la fois à l'Asie et à l'Amérique.

E. C.

Sous ce titre : *The Needle Watcher, le Gardien ou le Veilleur de la Boussole*, vient de paraître chez Heinemann, à Londres, un nouveau livre consacré, par M. RICHARD BLACKER, au célèbre navigateur anglais, Will Adams. Celui-ci, comme le savent nos lecteurs, parcourut les mers aux temps de la reine Élisabeth et fut le premier de sa nation à poser le pied sur la Terre du Soleil-Levant.

Will Adams, né dans le Kent, pilote d'un navire hollandais qui fit naufrage sur la côte du Japon, fut d'abord menacé de mort mais sut gagner l'amitié du Shogun Yeyasu et de divers seigneurs.

Afin d'écrire son ouvrage, M. Richard Blacker, fort connu chez nos voi-

sins d'outre-Manche par son volume : *Médaille sans agrafe*, un des meilleurs livres de guerre en anglais, n'a épargné nulle peine pour consulter tous les documents susceptibles de lui être utiles : le livre de bord d'Adams, à la Bibliothèque bodléienne à Oxford, ses papiers de famille dans l'église de Gillingham, les références données par Purchase à son sujet et toutes les archives de cette époque. L'ouvrage a dès à présent été fort bien accueilli par la presse d'outre-Manche. Il offre évidemment un grand intérêt pour quiconque cherche à se représenter ce que fut, en dehors de la propagande de St François Xavier, de ses disciples et successeurs, le premier contact, au Japon, entre l'Occident et l'Extrême-Orient.

E. C.

RAYMOND KOEHLIN. *Souvenirs d'un vieil amateur d'art de l'Extrême-Orient*, in-4°. Chalon-sur-Saône, Imprimerie française et orientale, 1930.

Avant leur dispersion dans les divers musées nationaux (Louvre, Arts décoratifs, etc.), auxquels il les avait léguées, les collections de notre regretté vice-président ont été exposées quelques jours, du 1^{er} au 5 juin, au Pavillon de l'Orangerie aux Tuileries, à côté des galeries consacrées aux *Nymphéas* de Claude Monet. Un aperçu d'ensemble de ces merveilles est donné dans un fascicule de quelques pages, grand in-4°, consacré par le *Bulletin des Musées de France* à : Raymond Koechlin et sa collection. Le texte, dû à la plume experte de M. Marcel Guérin, est accompagné d'une cinquantaine de reproductions en noir, dont 19 intéressent l'art japonais : poteries, porcelaines, laques, gardes de sabre. Quant aux estampes, elles étaient représentées à l'exposition par des pièces de premier ordre, depuis les débuts du XVIII^e où la technique inventée au Japon à la fin du XVII^e a commencé à devenir maîtresse d'elle-même, jusqu'à la fin de l'évolution de cet art qui a connu en Europe et en Amérique, au cours du dernier demi-siècle, une vogue si grande, que les exemplaires authentiques et en parfait état tels que ceux que nous avons pu admirer à l'Orangerie, sont devenus fort rares, au Japon même.

A ce propos, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à M. Marcel Guérin un bref passage, bien propre à conserver le souvenir de ce que furent en présence de ces remarquables estampes, gravées en couleurs, sur blocs en bois de cerisier, le dilettantisme et le goût de notre distingué confrère qui jusqu'à sa fin a su présider avec tant de générosité, d'autorité et de bonne grâce la Société des Amis du Louvre. Nos lecteurs n'ignorent pas qu'il fut à cet égard un véritable initiateur et tout ce que lui doivent la connaissance et la pénétration des arts d'Extrême-Orient en Occident. Mais voici ce que dit M. Marcel Guérin :

« Raymond Koechlin a raconté lui-même dans ses « Souvenirs d'un vieil amateur d'art de l'Extrême-Orient » comment, en 1890, il avait été tout à coup saisi d'une grande passion pour l'estampe japonaise qu'il avait

jusqu'alors méprisée. Ce « coup de foudre » comme il l'écrit lui-même se produisit à une exposition organisée à l'École des Beaux-Arts par S. Bing, le célèbre importateur d'objets d'art du Japon. Exposition que son ami Paul Poujaud, un des amateurs d'art les plus raffinés de notre époque l'avait engagé à aller voir. Une visite subséquente à la collection Gonse, alors déjà en partie formée, acheva de conquérir Raymond Koechlin à l'art populaire de l'estampe japonaise auquel il est toujours resté fidèle.

« Le carton qu'il a légué au Musée du Louvre est surtout riche en estampes de la fin du XVII^e siècle et du commencement du XVIII^e dites primitives. Il contient deux grandes pièces de Moronobu, le créateur de l'estampe japonaise, une très belle série de ses suivants immédiats Kyonobu et Kiyomasu, des Kiyoshigé, Masanobu, Shigenaga, Toyonobu, etc. Quelques très beaux Harunobu, une importante série de Kiyonaga et d'Outamaro et pour finir de charmants Hokusai et Hiroshigé, le tout en épreuves de choix, dont certaines portent les cachets de Wakaï et d'Hayashi et dont plusieurs ont été reproduits dans les estampes japonaises par W. de Seidlitz, traduction française de P. A. Lemoine (Hachette, 1911).

« Les estampes japonaises se vendaient alors à des prix très modiques et Raymond Koechlin put acquérir à peu de frais des pièces qui ont pris aujourd'hui une grande valeur. Il nous raconte lui-même dans ses souvenirs qu'à sa première visite chez Hayashi, le grand marchand d'objets d'art du Japon, il emporta pour 150 francs les deux triptyques d'Hiroshigé, « La neige à Kiso » et les « Rapides de Naruto ». Il acquit très rapidement une connaissance approfondie de l'art qui le charmait. Que ce fût en matière d'estampes japonaises ou de gravures françaises contemporaines dont il s'occupa plus tard (non pour les collectionner lui-même, mais pour en faire don aux Musées), il ne se trompait jamais et on pouvait être sûr que l'épreuve choisie par lui était la plus riche en même temps que la plus fine ».

Aux noms cités par M. Guérin, ajoutons ceux de Sharaku, le grand peintre des acteurs, de Setsu Renzei, de Okumura et de Hogetsudo. Les uns et les autres sont représentés, dans les collections formant les legs de M. Koechlin, par des pièces de premier ordre.

E. C.

N. SAKAMOTO. *Ce qu'on apprend aux enfants en Chine : la Xénophobie*, 37 pages, petit in-4°.

Y. MATSUOKA, député, ancien vice-président de la compagnie du Chemin de fer sud-mandchourien. *La Mandchourie hier et aujourd'hui*, 48 pages. Money, imprimeur, rue de Valois.

J.-C. BALET. *Que veut le Japon? Que veut la Chine?* Préface de Georges Leygues, fac-similé d'un autographe du général Nogi. Éditions du Temps présent, in-12, 190 pages. Paris, 1932.

GEORGES BONNEAU, docteur ès lettres, professeur à l'Université Impériale de Kyoto, etc. *Japon et Mandchourie*, petit in-12. Osaka, Taïski Keizai Remmei; Paris, Vanier Messier successeur, février 1932.

Ce court essai, plein de pensées et de données remarquablement condensées, se présente à nous sous l'aspect d'une élégante plaquette de 45 pages, achevée d'imprimer, avec le plus grand soin, en caractères elzéviriens, le seize du deuxième mois de la septième année de Showa, sur les Presses de Taraka Moriichi à Kobé, où fut si longtemps consul notre cher et regretté collègue de Lucy-Fossarieu, l'un des plus dévoués, les plus ardents parmi les fondateurs de la Société.

Le texte, lumineux, dû à la plume experte de M. G. Bonneau est éclairé encore de seize photogravures, qui sont autant de documents parlant aux yeux. L'auteur a divisé son exposé en trois brefs chapitres : le droit, l'ordre, l'humain, aussi instructifs que faciles à parcourir, à pénétrer. La lecture en est à recommander à nombre de nos contemporains, parmi eux plus d'un parmi nos illustres confrères qui, tels M. G. Ferrero, par exemple, semblent considérer la politique du Japon comme contraire au droit, à la civilisation, à la sécurité de l'Europe, au progrès de l'humanité¹.

Dans un très bref avant-propos, M. KATSUTARO INABATA, Commandeur de la Légion d'Honneur, Membre à vie du Sénat Impérial, Président de la Société pour la défense des Droits japonais en Mandchourie, résume parfaitement l'esprit de cette publication. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de le reproduire ci-après :

Par l'intermédiaire de M. Georges Bonneau, la Société pour la Défense des Droits japonais en Mandchourie a l'honneur de porter devant le peuple de France les « faits-forces » énumérés plus loin.

« Si l'on voulait entasser ce que chaque nation a dépensé de sang, d'or et d'efforts de toutes sortes pour les choses désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel », disait Michelet : quand un peuple a dressé si haut la pierre de son histoire, on peut se reposer sur lui du soin de tirer de certains faits pour la conclusion qu'ils comportent.

ED. CLAVERY.

II. — PÉRIODIQUES.

Bulletin de la Chambre de Commerce française du Japon, octobre 1931-mai 1932, n^{os} 129-133.

Nos compliments à la Chambre de Commerce Française, Siège Central Yokokama, qui poursuit régulièrement la publication de son intéressant Bulletin. Nous signalerons tout d'abord dans les derniers numéros, des hommages mérités à M. Yves Méric de Bellefonds notre Consul à Yokohama de

(1) Voir l'*Esprit International*, juillet 1932.

1924 à 1930 et à son successeur M. Louis Jousset, arrivé le 19 décembre 1931. Puis des articles fort instructifs sur des sujets variés tels que :

N° 129. — L'automobile au Japon. L'œuvre française en Indochine.

N° 130. — La récolte de riz de 1931 au Japon : 57 975 310 koku, au lieu de 66 875 535 en 1930 et de 60 886 336 moyenne annuelle. La consommation par tête et par an est considérée comme devant tomber de 1 koku 122 en 1930-31 à 1 koku 104, moyenne des cinq dernières années. D'ailleurs l'approvisionnement du Japon comporte outre les riz indigènes, ceux de Cérée, de Formose et de l'étranger (Indo-Chine, Indes hollandaises, etc.) (1 koku = 180 litres 39).

La stabilisation du franc en France de 1926 à 1928. Conférence de M. H. Capitant, professeur à la Faculté de Droit de Paris à l'Alliance française de Shanghai 4 décembre 1931.

Le cours de 124 pour une livre sterling, adopté en 1928 (25 juin) a évité le chômage à la France pendant la crise.

Telle est l'opinion, difficilement contestable, du savant professeur. L'opération n'en a pas moins représenté, de la part de l'État, une faillite des 4/5; elle avait été rendue en quelque sorte nécessaire par un précédent, celui de la Belgique décrétant, en octobre 1926 la stabilisation à 1 £ = 175 fr., ou le franc-papier à 0 fr. 14 or, taux qui correspond à une faillite des 6/7.

Les indications d'origine. — Circulaire de la Direction Générale des Douanes, 12 octobre 1931.

Les conséquences, pour la situation économique du Japon, de l'abandon, provisoire, de l'étalon d'or par la Grande-Bretagne (d'après le *Japan Advertiser*).

N° 132. — Le nouveau paquebot à moteur « Georges Philippar » des Messageries maritimes, arrivé le 14 avril à Yokohama (photographie).

« C'est le cinquième des nautonaphtes que cette Compagnie a mis en service sur ses diverses lignes. » Le lecteur ne sait que trop la fin tragique de cette belle unité de notre flotte marchande, détruite par un incendie aussi soudain qu'inexplicable, en dehors d'un mystérieux attentat, d'origines politiques et sociales, — le 8 mai, dans le golfe d'Aden, avant d'avoir pu atteindre le port de ce nom. (Voir rapport à l'Assemblée générale 10 juin 1932).

Le désastre a entraîné la perte de nombreuses victimes, parmi lesquelles MM. Joyeux, avocat général près la Cour d'appel de Haïphong; Albert Londres, le journaliste énergique, connu du monde entier pour ses courageuses campagnes d'informations poursuivies avec tant d'intelligence en Amérique et en Asie, comme en Europe ou en Afrique.

Assemblée Générale ordinaire de la Chambre de Commerce française du Japon tenue le 9 mars 1932, à Yokohama, à la Salle de l'Alliance Française, sous la présidence de M. Jousset, Consul de France.

Inauguration à Yokohama de la nouvelle annexe de la Condition des soies.

Revision du tarif douanier du Japon.

Les stocks de riz au Japon. Le 15 mars, le Ministère de l'Agriculture et des Forêts a invité les neuf plus grands importateurs de riz à constituer un pool (Tokio, Osaka, Kobe, Nagoya). On estime à un million de koku (180 390 tonnes) la quantité qui serait importée immédiatement.

Inauguration à Yokohama, de la nouvelle annexe de la condition des soies.

Pendant le premier trimestre de 1932, 115 373 kin, valant 77 980 000 yen ont été exportés contre 117 184 kin valant 85 283 000 yen, pendant la période correspondante de 1931. Le kin = 6 hg. 0104. Il est, en un sens admirable de voir se soutenir l'exportation de la soie grège naturelle, authentique, en dépit de la concurrence croissante de la soie artificielle.

Sauf erreur de notre part, cet heureux résultat serait dû au maintien de la qualité du produit indigène, obtenue au Japon grâce au rigoureux contrôle exercée par les conditions officielles des soies, contrôle indispensable à tous les sériciculteurs experts et de bonne foi, sans lequel ils risqueraient trop de devenir les dupes des autres.

E. C.

Dans son numéro du 18 juillet 1931 la *Presse médicale* consacre au célèbre professeur Shiba Saburo KITASATO décédé subitement à Tokyo le 13 juin précédent, une intéressante notice due au Dr Mikinosake Miyajima, de l'Institut Krine Kitasato.

Nous ne pouvons penser aujourd'hui que signaler cette fois ce bref mais important essai. Relevons simplement ceci : vers 1880-1882, Kitasato alors âgé de vingt-quatre vingt-cinq ans, fit ses études à l'École de Médecine de Kumamoto dirigée par le Pr Mansfeld, appelé d'Allemagne. En 1885, le jeune docteur fut envoyé en Allemagne auprès de Robert Koch pour s'initier à la bactériologie, « à cette époque branche nouvelle de la médecine ». Le nom de Louis Pasteur n'est pas prononcé une seule fois dans cet article, qui paraît inspiré un peu le même esprit qui prévalait il y a trente ans outre-Rhin, où Robert Koch, précisément, publiait un grand traité de bactériologie de 7 à 800 pages, sans citer autrement qu'une fois ou deux, en note, le nom du savant français, aussi grand par ses découvertes que modeste dans son attitude morale, qui fut le Christophe Colomb du monde des bacilles et des microbes.

Cet esprit, du reste, a entièrement disparu aujourd'hui hâtons-nous de le reconnaître, comme l'a prouvé récemment un noble et haut jugement de la Cour de Hambourg, intéressant le sérum antidiphtérique Calmette, le directeur actuel de l'Institut Pasteur.

De la part du chimiste de génie, gloire de la France, comme dans sa

famille, l'équité, la justice, plus même, la sympathie envers les savants étrangers, furent toujours de règle, en vertu d'un besoin de sa nature morale.

C'est le cas de citer ici un passage du beau livre consacré par M. René Vallery-Radot à son illustre beau-père :

En filtrant ce bouillon (ensemencé du bacille Klebs-Leffler, bacille de la diphtérie, découvert en 1883 par le premier de ces savants, isolé ensuite par le second), MM. Roux et Yersin firent une découverte capitale : ils obtinrent la toxine pure, capable de tuer en moins de quarante-huit heures le cobaye qui en recevait un dixième de centimètre cube. La toxine trouvée, on pouvait arriver à trouver l'antitoxine, c'est-à-dire le remède. Ce fut l'œuvre d'un savant allemand Behring, et d'un médecin japonais, Kitasato. Dès 1888, les D^{rs} Richet et Héricourt, en étudiant une autre maladie⁽¹⁾, avaient préparé la voie.

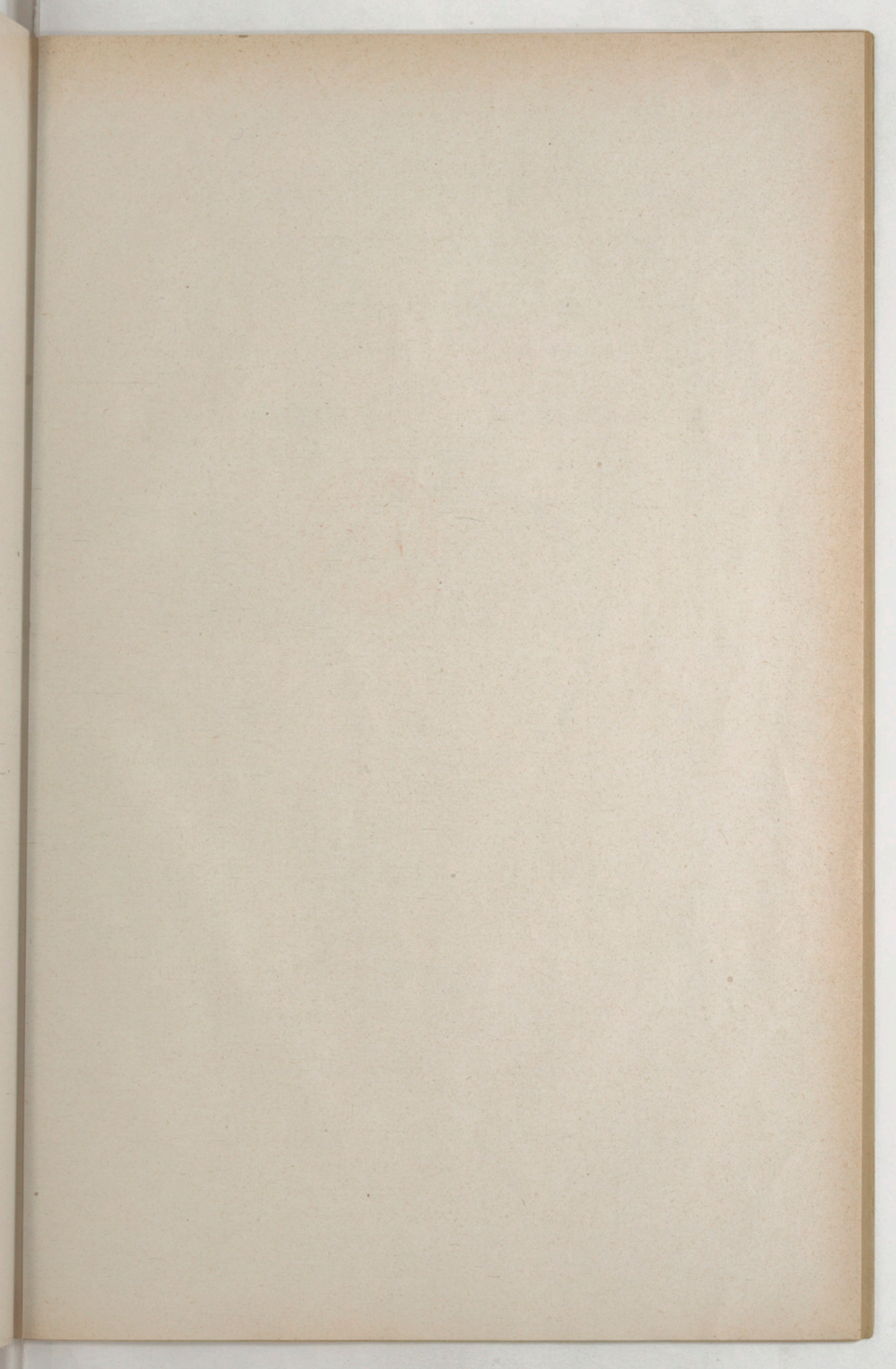
E. C.

(1) *La vie de Pasteur*. Paris, Hachette, 1909, p. 673.



Le Secrétaire de la Rédaction, gérant :

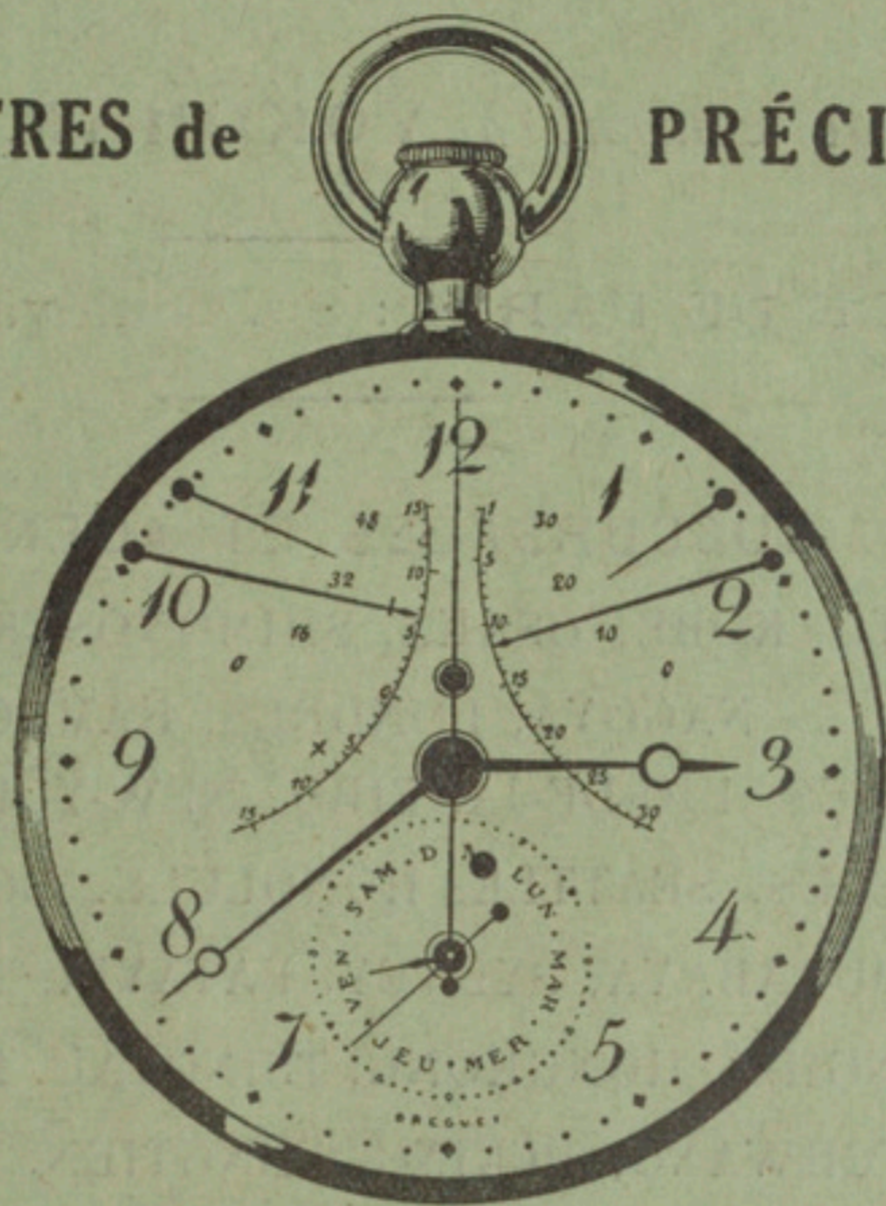
ED. CLAVERY.



CHRONOMÈTRES de MARINE

RÉGULATEURS ASTRONOMIQUES

MONTRES de PRÉCISION



LE CHEF-D'ŒUVRE DE BREGUET
Montre établie en 1783 pour la reine Marie-Antoinette.

Breguet

HORLOGER

CHRONOMETER AND WATCHMAKER

2, Rue Edouard-VII - PARIS

Téléphone : LOUVRE 03-95

Maison fondée en 1783.

Established 1783

R. C. Seine, N° 116.741.

航海用クロノメーター、(天文用整時器付)
確實精巧ノ時計。

棟圖ハ一七八三年「マリ、アントアネット」白皇后
ノ為メニ製造セラレタル「ブレゲ」傑作也

西曆千七百八十三年創立

巴里エツアール街ニ番地
時計舗
ブレゲ

Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

Capital souscrit : Yen 100.000.000

Réserve : Yen 76.000.000

Siège central à **YOKOHAMA (Japon)**

AGENCE DE PARIS : 39, boulevard Haussmann

SUCCESSALES ET AGENCES :

TOKYO, KOBÉ, OSAKA, SHIMONOSEKI, NAGASAKI,
NAGOYA, LONDRES, HAMBOURG,
BUENOS-AIRES, RIO-DE-JANEIRO, NEW-YORK, SAN-FRANCISCO,
LOS ANGELES, SEATTLE, HONOLULU, BOMBAY, CALCUTTA,
RANGOON, SOURABAYA, SYDNEY, BATAVIA, MANILLE, SINGAPOUR,
SAÏGON, SHANGHAÏ, HONGKONG, TSINGTAU, HANKEOUW, TIENTSIN,
TSINAN, NEWCHWANG, PÉKING, FENGTIEN, DAIREN, CHANGCHUN,
KAI-YUAN, VLADIVOSTOCK, HARBIN, CANTON, SAMARANG.

Opérations de l'Agence de Paris :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur
les places ci-dessus et autres places;

Vente de mandats et transferts télégraphiques;

Lettres de crédit;

Dépôts à vue et à échéance;

Achat de coupons japonais, etc.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

38, rue de Campo-Formio, Paris-13^e

RIBAUD Michel

Chèques postaux : Paris 1343.56

VOYAGE
du Jeune
STANISLAS AU JAPON

par **Michel RIBAUD**

*Membre de la Société Franco-Japonaise de Paris
et de la Corporation des Publicistes Chrétiens.*

TOME I. — La traversée. — Le Japon et la Grèce. — Entretiens sur la civilisation de l'Inde et de la Chine. — Le Bouddhisme et l'Évangile. — Les escales de l'Extrême-Orient : Tokio, Yokohama, Les ruines de Kamakoura.

Il a été tiré de ce volume : 25 exemplaires sur Vélin pur fil Lafuma, numérotés de 1 à 25; 2000 exemplaires sur Vélin Alfa, numérotés de 26 à 2025.

| | | |
|---|-----------------------|----------|
| Vol. in-16 jésus, 304 pages, br., sur Lafuma. 75 fr.; | FRANCE ET COLONIES | ÉTRANGER |
| — — — — — br., sur Alfa... 30 fr.; | franco. 77 fr. | 79 fr. |
| | franco. 32 fr. | 36 fr. |

TORMIA

VOYAGE au JAPON
1923-24

Eugène FIGUIÈRE, Éditeur, 17, rue Campagne-Première, Paris, XIV^e

250 pages in-12, prix : 12 francs.

fici duo orbem alunt

Extrait de la Préface, sous forme de lettre adressée à l'auteur par M. Y. Oda, Membre de l'Institut du Japon, Juge à la Cour permanente de Justice Internationale de la Haye :

Chère Madame,

.....
Ce qu'il fallait pour dire à vos frères les Français la vérité, c'était de devenir Japonaise de cœur, c'était essayer de nous comprendre avec un cerveau "neuf" et non pas du haut des préjugés occidentaux.

Cela, vous l'avez réussi. Puisse votre ouvrage être lu par tous ceux qui ne recherchent pas seulement la fantaisie, mais le "vécu". Puisse le plus grand nombre de Français possible faire avec vous ce charmant voyage au VRAI Japon.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

T. ENOMOTO

Licencié ès lettres, Tokio.
Membre de la Société Franco-Japonaise,
de la Société des Études Historiques, Paris.

MORCEAUX CHOISIS DE VICTOR HUGO

in-12, 278 pp. Société Hobun sha. Tokio, 1913.

Ces morceaux sont au nombre de quatre-vingts, empruntés aux œuvres en prose aussi bien qu'en vers du grand poète, depuis *Notre-Dame de Paris*, les *Misérables*, les *Travailleurs de la Mer*, jusqu'aux *Feuilles d'Automne* et les *Contemplations*.

En général, il s'agit de fragments non encore traduits jusqu'à présent en japonais.

CONTES CHOISIS D'ÉMILE ZOLA

in-12, 305 pp. Société Tonyu sha. Tokio, 1923.

Parmi ces contes, quatorze au total, figurent : le Bain, Fraise des bois, le Prédicateur, le Paradis des chats, le Manteau d'amour, le Forgeron, etc.

On voit que l'interprète a été attiré en première ligne par les œuvres empreintes de poésie, marquées au sceau de l'amour ou, ce qui revient sensiblement au même, l'amour de la nature.

ESSAI SUR LA COMPOSITION FRANÇAISE

in-12, 272 pp. Tokio, avril 1932.

Éléments de grammaire avec nombreux exemples d'application. Thèmes et versions.

Le bref passage suivant, tiré de la page 179, indique assez l'esprit du livre. « Paris est réellement le centre de la civilisation européenne et la source des nouvelles modes en vogue dans le monde. »

M. T. ENOMOTO a publié également dans son pays trois études consacrées à Napoléon et à la Révolution française.

L'une en français :

Napoléon et la Civilisation moderne.

Une autre en anglais :

Napoléon and the modern ideal.

La troisième en allemand :

Die Bebrachtung über den Ursachen der Franzosischen Revolution.

D'une analyse de ce dernier ouvrage que M. T. ENOMOTO a bien voulu préparer à notre intention, nous nous bornerons à détacher cette simple pensée, expression de la conviction historique de l'auteur :

« Die Revolution breitete sich über der ganzen Erde aus. »

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

Capital et Réserves : 209 millions de francs suisses.

Siège de GENÈVE, 6-10, Corraterie

Gestion de fortunes — Garde de titres — Ordres de Bourse

Ouverture de comptes à un ou plusieurs noms

Toutes opérations de Banque — Renseignements Financiers

PARIS-PRESSE

*Quotidien de la vie artistique,
littéraire et mondaine*

52, Rue Taitbout, PARIS (IX^e)

Spécimen gratuit sur demande, pour les membres de la Société Franco-Japonaise

Abrégé

d'Histoire de la Littérature Française

(en Japonais)

par M. HIDEO SEKINÉ,

Professeur à l'École des Langues Européennes.

**GWAI -:- KOKU -:- GOGAKKO
TOKYO**

*La première édition de cet ouvrage justement estimé
parut en 1922.*

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, PARIS-VI^e

Téléphone : Littré 16-23

R. C. Seine 226-007 B

Chèq. post. Paris 1024-92

Vient de paraître :

Chefs-d'Œuvre

DE

TCHIKAMATSOU

LE GRAND DRAMATURGE JAPONAIS

TRADUITS

du japonais en anglais par

ASATARO MIYAMORI

Professeur de littérature anglaise
à l'Université Orientale de Tokyo

de l'anglais par

CHARLES JACOB

Lauréat de l'Institut

avec une introduction de

ASATARO MIYAMORI

et une préface de

SYLVAIN LÉVI

Professeur au Collège de France

*... le plus grand des auteurs dramatiques du
Japon, celui que la critique moderne désigne,
là-bas, comme le Shakespeare japonais...*

Sylvain LÉVI.

Un volume (17 × 25 cm.), XI-420 pages, 74 figures

hors texte **100 fr.**

Publication faite sous les auspices de la Société

“ YAMATO KAI ” TOKYO

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

NANCY

GRAND CENTRE UNIVERSITAIRE

Aux étudiants qui désirent compléter leurs études supérieures ou secondaires à l'étranger, nous croyons utile de signaler les ressources qu'offre NANCY, aussi bien pendant l'année scolaire que pour un séjour de vacances.

L'Université de NANCY comprend cinq Facultés :

DROIT - MÉDECINE - SCIENCES - LETTRES - PHARMACIE

Aux différentes Facultés, sont joints des Instituts où sont admis des étudiants de toutes nationalités. Ce sont les Instituts suivants :

DROIT. — *Institut des Sciences Politiques. Institut Commercial.*

MÉDECINE. — *Instituts Dentaire, Sérothérapique, d'Éducation Physique, d'Hydrologie et Climatologie.*

SCIENCES. — *Institut Chimique. Institut Électrotechnique et de Mécanique appliquée. École Supérieure de la Métallurgie et des Mines. Institut de Géologie appliquée. Institut Agricole et Colonial. École de Brasserie.*

Les diplômes d'Ingénieur délivrés par ces Instituts, sont enregistrés au Ministère de l'Instruction Publique et sont fort appréciés en France comme à l'étranger.

Il existe au Lycée Henri-Poincaré, à NANCY, une préparation spéciale à l'examen d'entrée dans ces Instituts.

LETTRES. — *Institut de Français.*

PHARMACIE. — *Un laboratoire permet d'initier à tous les procédés de fabrication employés dans l'industrie pharmaceutique. Un diplôme de Microbiologie peut être obtenu par les Médecins, Professeurs, Pharmaciens, Ingénieurs français ou étrangers.*

On trouve encore à NANCY : *L'École Nationale des Eaux et Forêts, une École des Beaux-Arts; une École Nationale de Musique; une École Supérieure de Commerce; une École d'Agriculture, le Lycée de Jeunes Filles Jeanne-d'Arc.*

NANCY offre aux étrangers des avantages particuliers avec la magnifique **Maison des Étudiants** du Parc de Monbois, complétée par le **Restaurant Universitaire** et différentes organisations à l'usage des Étudiants.

La Section sportive des Étudiants, le Théâtre Municipal, le Conservatoire de Musique, la belle piscine de natation de Nancy-Thermal, leur offrent de saines distractions.

Enfin un Comité procure des relations avec des familles et met ainsi les étrangers dans des conditions particulièrement favorables pour s'imprégner de la vie et de la culture françaises.

L'Office de Renseignements de l'Université, 13, Place Carnot, donne toutes les indications concernant l'enseignement universitaire et la vie matérielle à Nancy.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

VERRERIES SCHNEIDER

Société anonyme au capital de 1.266.600 francs.

ÉPINAY-SUR-SEINE (SEINE)

28 et 30, Route de Saint-Leu et 49, Rue de l'Yser

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY A L'EXPOSITION
INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS

VASES — LAMPES — LUSTRES D'ART

ÉCLAIRAGE

FLACONS DE LUXE

REVÊTEMENTS EN PÂTE DE VERRE

VITRAUX D'ART

R. C. PARIS N° 103-623

TÉLÉPHONE : SAINT-DENIS 213.

DÉPOT A PARIS :

54, rue de Paradis.

Téléph. Central 54-81.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

Compagnie française B. BANNO

Paris-Building, 15, Boulevard des Italiens,
2, rue des Italiens, PARIS (9^e)

Adresse télégraphique :

ONNAB PARIS

Codes télégraphiques :

BENTLEY'S ET PRIVATES

Téléphone :

TAITBOUT 62-58

EXPORTATION — IMPORTATION

Soieries japonaises — Tegusu — Perles

COMMISSION — REPRÉSENTATION

AGENCES AU JAPON :

TÔKIÔ : 12, Izumocho-Kiobashi-Ku.

OSAKA : 22-3 Chome Utsubo Kitadori Nishi-Ku.

CHAPEAUX POUR DAMES

ÉLÉGANTS ET PRIX TRÈS AVANTAGEUX

M O D E S

o o o o

ALICE NOËL

R. C., Seine. N° 220.874.

21, Rue du Cirque

TÉLÉPH. ÉLYSÉES 55-30

PARIS (VIII^E)

A. AMBRUN

TAILLEUR

46, rue de Richelieu -:- PARIS (1^{er} Arrond^t)

TÉLÉPHONE :

GUTENBERG 30-11

R. C. Seine 21.010.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

**

BANQUE FRANCO-JAPONAISE

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : Fr. 25.000.000

Siège social : PARIS, 33, rue Cambon

Succursales à TÔKYÔ, KÔBÉ et YOKOHAMA

R. C., Seine. N° 4.979.

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

Dépôts de Fonds.

Ordres de Bourse.

Souscriptions.

Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers.

Avances sur titres.

Escompte et Encaissement d'effets de commerce.

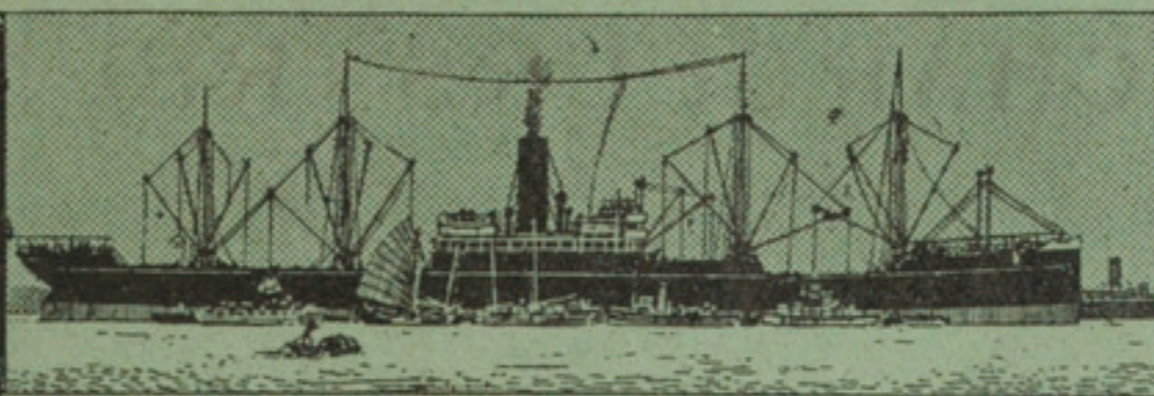
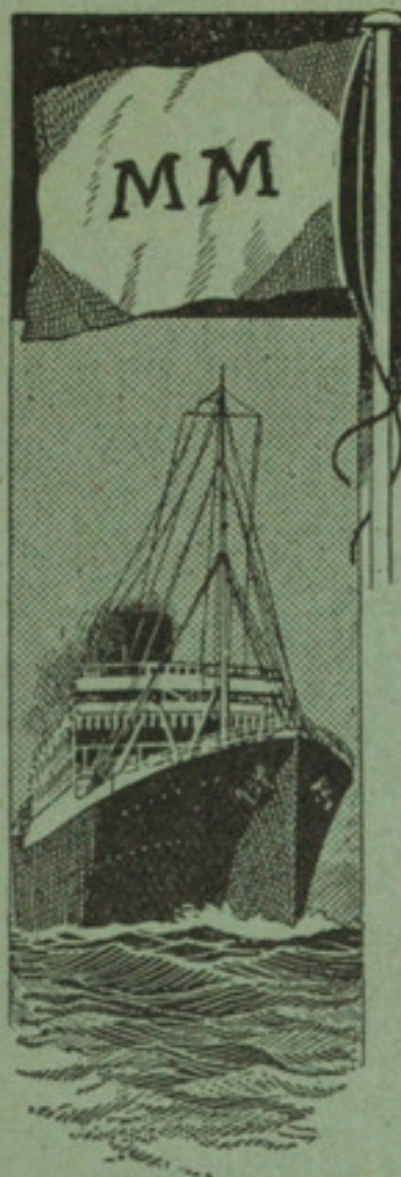
Garde de titres.

Chèques et Lettres de crédit.

Transferts télégraphiques au Japon.

Change de Monnaies étrangères.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.



R. C., Seine.
N° 31.016 76.390.

MESSAGERIES MARITIMES

SERVICES CONTRACTUELS

DÉPARTS à DATES FIXES de MARSEILLE

POUR

L'ITALIE :- LA GRÈCE :- LA TURQUIE
L'ÉGYPTÉ :- LA SYRIE :- LES INDES
◦ ◦ ◦ L'INDO-CHINE :- LE JAPON ◦ ◦ ◦
◦ ◦ LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE ◦ ◦
MADAGASCAR :- LA RÉUNION :- MAURICE
L'AUSTRALIE :- LA NOUVELLE-CALÉDONIE

LIGNES COMMERCIALES

SERVICES RÉGULIERS AU DÉPART d'ANVERS
de LONDRES - de DUNKERQUE - du HAVRE
de LA PALLICE - de BORDEAUX - de MARSEILLE

POUR

◦ ◦ ◦ LA MÉDITERRANÉE :- L'INDE ◦ ◦ ◦
◦ L'INDO-CHINE :- L'EXTRÊME-ORIENT ◦

VOYAGES CIRCULAIRES EN MÉDITERRANÉE

Par les paquebots de luxe :

“CHAMPOLLION” “MARIETTE-PACHA”
“LOTUS” “LAMARTINE”
“PIERRE-LOTI” “THÉOPHILE-GAUTIER”

BROCHURE SPÉCIALE ADRESSÉE SUR DEMANDE

CONSIGNATION - TRANSIT - REPRÉSENTATION

POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS
S'ADRESSER A

PARIS

Siège social
12, B^d de la Madeleine

Passages
12, B^d de la Madeleine

Services
9, Rue de Sèze

MARSEILLE

Agence Générale
3, Place
Sadi-Carnot

LONDRES

72-75
Fenchurch Street

YOKOHAMA

9 Bund

Les Messageries Maritimes
sont, en outre, représentées
dans tous les ports desservis
par leurs navires, ainsi que
dans les principales villes de
France et de l'Étranger par
des Agents et des Corres-
pondants.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

CHARGEURS RÉUNIS

Compagnie française de Navigation à vapeur

Société anonyme au capital de 50.000.000 francs.

R. C., Seine. N° 29.122

SERVICES POUR :

==== LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE ====

===== L'INDOCHINE =====

===== L'AMÉRIQUE DU SUD =====

Pour tous renseignements s'adresser à :

PARIS

Siège social : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 42-87, 42-88).
Bureau des marchandises : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 06-22).
Bureau des passages : 2, rue Halévy (Téléphone : Central 85-21).

DUNKERQUE

Agence générale : place Alfred-Petyt.

LE HAVRE

Agence générale : 99, boulevard de Strasbourg.

BORDEAUX

Agence générale : 1 et 3, allée de Chartres.

MARSEILLE

Représentants : MM. WORMS et C^{ie}, 28, rue Grignan.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

L. LEROY & C^{ie}

7, Boulevard de la Madeleine, 7

PARIS



HORLOGERS DE LA MARINE

Watch and Chronometer Manufacturers



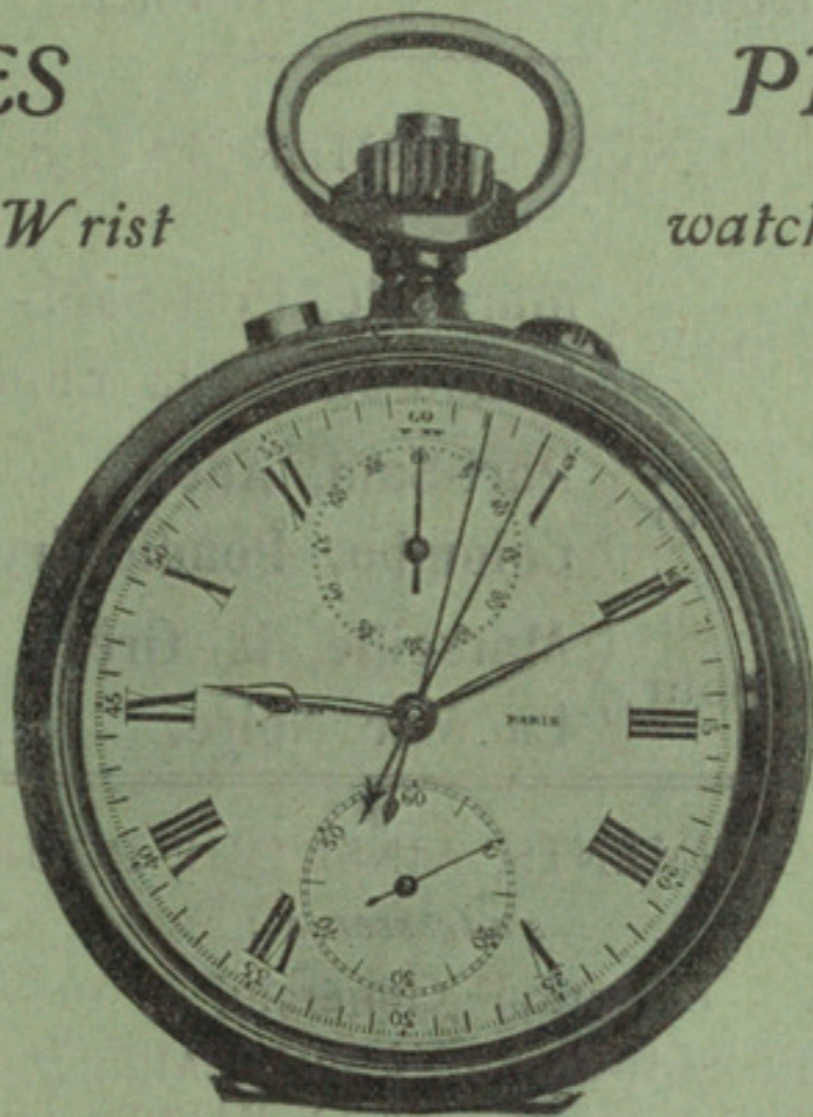
CHRONOMÈTRES

MONTRES

PENDULES

⇒ *Wrist*

watches ⇐



Agents in Japan : Alsot, Brissaud & Co.,
Yamanaka Ginko Building, 17 Ichome, Minami-denmachi
Kyobashi-ku, Tokio
and Tokiwa Building, 30 Akashi-machi, Kobé

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

Messageries Maritimes

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

LIGNES RÉGULIÈRES AU DÉPART DE MARSEILLE, pour :

L'ITALIE, LA GRÈCE, LA TURQUIE, L'ÉGYPTE
 LA SYRIE, LES INDES, L'INDOCHINE, LA CHINE, LE JAPON
 L'Océan Indien, MADAGASCAR
 LA RÉUNION, L'AUSTRALIE, LA NOUVELLE-CALÉDONIE

SERVICES COLONIAUX

| | | |
|-----------------------------|--|----------------------------------|
| Saïgon, Singapore | | Madagascar, Afrique du Sud |
| Saïgon, Les ports du Tonkin | | Côtes Est et Ouest de Madagascar |
| Colombo, Calcutta | | Nouméa, Nouvelles-Hébrides |

LIGNES COMMERCIALES

| | | |
|---------------------------|---|---|
| Au départ d'Anvers pour | { | Marseille, Port-Saïd, Djibouti, Colombo. L'Indo-Chine, la Chine, le Japon. |
| Au départ d'Anvers pour | { | Port-Saïd, Aden. Colombo, Pondichéry, Madras, Calcutta. |
| Au départ de Londres pour | { | Marseille, la Grèce, la Turquie. La Mer Noire. |

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, AINSI QUE POUR PASSAGES ET FRET
s'adresser à :

PARIS : Direction Générale, 9, rue de Sèze.

MARSEILLE (Expl.), 3, Pl. Sadi-Carnot.

LONDRES, 72, 75, Fenchurch Street.

DUNKERQUE, 7 bis, Place d'Armées.

ANVERS, chez MM. Gellatly, Hankey et C^{ie}, 14, Rue de l'Empereur.

BORDEAUX, 7, Allées de Chartres.

LE HAVRE, 117, Boul. de Strasbourg.

LYON, 7, Place des Terreaux.

La Compagnie est, en outre, représentée dans tous les ports desservis par ses Paquebots, ainsi que dans les principales villes en France et à l'Étranger, par des Agents et Correspondants.

Agence à Yokohama : N° 9, BUND

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

Société d'Oxygène --- ---

--- --- et d'Acétylène du Japon

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : 4.000.000 de francs

Siège social : 48, rue Saint-Lazare, PARIS

Téléphone : TRUDAINE { 00-84
à
00-89

Adresse télégraphique : OXYJAPONXO PARIS

~~~~~  
*Président* : **MONSIEUR BERTIN C.** \*

de son vivant

Membre de l'Institut

Directeur du Génie Maritime

Président de la Société Franco-Japonaise de Paris

~~~~~  
USINES A :

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ **SAKURAJIMA-OSAKA** ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ **HIOGO** ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ **KANAGAWA** ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

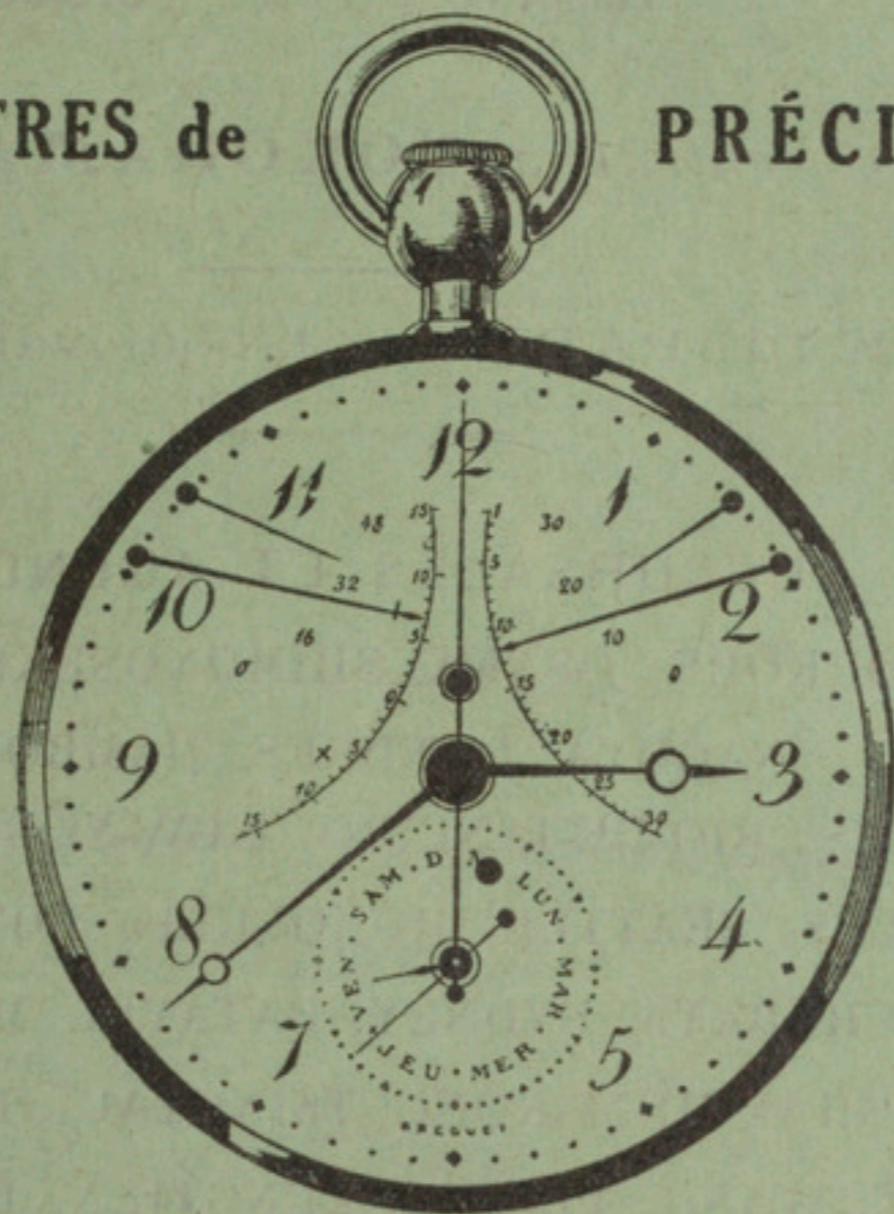
=====
AIR LIQUIDE, OXYGÈNE, AZOTE
ACÉTYLÈNE DISSOUS, CHALUMEAUX COUPEURS
ET SOUDEURS DE TOUS SYSTÈMES
RÉPARATIONS DE CHAUDIÈRES MARINES

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

CHRONOMÈTRES de MARINE

RÉGULATEURS ASTRONOMIQUES

MONTRES de PRÉCISION



LE CHEF-D'ŒUVRE DE BREQUET
Montre établie en 1783 pour la reine Marie-Antoinette.

Breguet

HORLOGER

CHRONOMETER AND WATCHMAKER

2, Rue Edouard-VII - PARIS

Téléphone : LOUVRE 03-95

Maison fondée en 1783

Established 1783

R. C. Seine, N° 116.741.

航海用クロノメーター、
（天文用整時器付）
確實精巧の時計。

棟圖ハ一七八三年「マリ、アントアネット」皇后
ノ為メニ製造セラレタル「ブレゲ」傑作也

西曆一千七百八十三年創立

巴里エヴアル街二番地
時計舗
ブレゲ

Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

Capital souscrit : Yen 100.000.000

Réserve : Yen 76.000.000

Siège central à **YOKOHAMA (Japon)**

AGENCE DE PARIS : 39, boulevard Haussmann

SUCCESSALES ET AGENCES :

TOKYO, KOBÉ, OSAKA, SHIMONOSEKI, NAGASAKI,
 NAGOYA, LONDRES, HAMBOURG,
 BUENOS-AIRES, RIO-DE-JANEIRO, NEW-YORK, SAN-FRANCISCO,
 LOS ANGELES, SEATTLE, HONOLULU, BOMBAY, CALCUTTA,
 RANGOON, SOURABAYA, SYDNEY, BATAVIA, MANILLE, SINGAPOUR,
 SAÏGON, SHANGHAÏ, HONGKONG, TSINGTAU, HANKEOUW, TIENTSIN,
 TSINAN, NEWCHWANG, PÉKING, FENGTIEN, DAIREN, CHANGCHUN,
 KAI-YUAN, VLADIVOSTOCK, HARBIN, CANTON, SAMARANG.

Opérations de l'Agence de Paris :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur
 les places ci-dessus et autres places;
 Vente de mandats et transferts télégraphiques;
 Lettres de crédit;
 Dépôts à vue et à échéance;
 Achat de coupons japonais, etc.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

38, rue de Campo-Formio, Paris-13^e | **RIBAUD Michel** | Chèques postaux : Paris 1343.56

VOYAGE
du Jeune
STANISLAS AU JAPON

par **Michel RIBAUD**

*Membre de la Société Franco-Japonaise de Paris
et de la Corporation des Publicistes Chrétiens.*

TOME I. — La traversée. — Le Japon et la Grèce. — Entretiens sur la civilisation de l'Inde et de la Chine. — Le Bouddhisme et l'Évangile. — Les escales de l'Extrême-Orient : Tokio, Yokohama, Les ruines de Kamakoura.

Il a été tiré de ce volume : 25 exemplaires sur Vélin pur fil Lafuma, numérotés de 1 à 25; 2000 exemplaires sur Vélin Alfa, numérotés de 26 à 2025.

| | | | | | |
|---|------------------------|--------------------|--------|----------|--------|
| Vol. in-16 jésus, 304 pages, br., sur Lafuma. | 75 fr.; franco. | FRANCE ET COLONIES | 77 fr. | ÉTRANGER | 79 fr. |
| | — — — br., sur Alfa... | 30 fr.; franco. | 32 fr. | | 36 fr. |

TORMIA

VOYAGE au JAPON
1923-24

Eugène FIGUIÈRE, Éditeur, 17, rue Campagne-Première, Paris, XIV^e

250 pages in-12, prix : 12 francs.

fici duo orbem alunt

Extrait de la Préface, sous forme de lettre adressée à l'auteur par M. Y. Oda, Membre de l'Institut du Japon, Juge à la Cour permanente de Justice Internationale de la Haye :

Chère Madame,

.....
Ce qu'il fallait pour dire à vos frères les Français la vérité, c'était de devenir Japonaise de cœur, c'était essayer de nous comprendre avec un cerveau "neuf" et non pas du haut des préjugés occidentaux.

Cela, vous l'avez réussi. Puisse votre ouvrage être lu par tous ceux qui ne recherchent pas seulement la fantaisie, mais le "vécu". Puisse le plus grand nombre de Français possible faire avec vous ce charmant voyage au VRAI Japon.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

« Les Éditions d'Extrême-Asie », Société anonyme
26, rue Lagrandière, Saïgon (Indochine)

EXTRÊME-ASIE

REVUE INDOCHINOISE ILLUSTRÉE

PUBLIÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

Cette revue, éditée sur papier de luxe et magnifiquement illustrée, donne chaque mois la synthèse intellectuelle de toutes les activités françaises en Extrême-Orient.

SPÉCIMEN GRATUIT
POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE
SUR DEMANDE ADRESSÉE

7, Rue Chambiges, Paris (8^e)

ABONNEMENTS

| | | |
|-------------------------|------|----------------------|
| France. | 1 an | : 100 francs. |
| Le Numéro. | | 10 francs. |
| Japon. | 1 an | : 16 yen. |
| Pays étrangers. | 1 an | : 8 dollars U. S. A. |

Une réduction de 25 p. 100 sur les prix ci-dessus est accordée aux membres de la Société qui adresseront leurs souscriptions à M. le Secrétaire Général de la Société Franco-Japonaise, 7, rue Chambiges, Paris, VIII^e.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

Capital et Réserves : 209 millions de francs suisses

Siège de GENÈVE, 6-10, Corraterie

Gestion de fortunes — Garde de titres — Ordres de Bourse

Ouverture de comptes à un ou plusieurs noms

Toutes opérations de Banque — Renseignements Financiers

PARIS-PRESSE

*Quotidien de la vie artistique,
littéraire et mondaine*

52, Rue Taitbout, PARIS (IX^e)

Spécimen gratuit sur demande, pour les membres de la Société Franco-Japonaise

Abrégé

d'Histoire de la Littérature Française

(en Japonais)

par M. HIDEO SEKINÉ,

Professeur à l'École des Langues Européennes.

**GWAI -:- KOKU -:- GOGAKKO
TOKYO**

La première édition de cet ouvrage justement estimé

parut en 1922.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, PARIS-VI^e

Téléphone : Littré 16-23

R. C. Seine 226-007 B

Chèq. post. Paris 1024-92

Vient de paraître :

Chefs-d'Œuvre

DE

TCHIKAMATSOU

LE GRAND DRAMATURGE JAPONAIS

TRADUITS

du japonais en anglais par

ASATARO MIYAMORI

Professeur de littérature anglaise
à l'Université Orientale de Tokyo

de l'anglais par

CHARLES JACOB

Lauréat de l'Institut

avec une introduction de

ASATARO MIYAMORI

et une préface de

SYLVAIN LÉVI

Professeur au Collège de France

*... le plus grand des auteurs dramatiques du
Japon, celui que la critique moderne désigne,
là-bas, comme le Shakespeare japonais...*

Sylvain LÉVI.

Un volume (17 × 25 cm.), XI-420 pages, 74 figures

hors texte **100 fr.**

Publication faite sous les auspices de la Société

“ YAMATO KAI ” TOKYO

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

NANCY

GRAND CENTRE UNIVERSITAIRE

Aux étudiants qui désirent compléter leurs études supérieures ou secondaires à l'étranger, nous croyons utile de signaler les ressources qu'offre NANCY, aussi bien pendant l'année scolaire que pour un séjour de vacances.

L'Université de NANCY comprend cinq Facultés :

DROIT - MÉDECINE - SCIENCES - LETTRES - PHARMACIE

Aux différentes Facultés, sont joints des Instituts où sont admis des étudiants de toutes nationalités. Ce sont les Instituts suivants :

DROIT. — *Institut des Sciences Politiques. Institut Commercial.*

MÉDECINE. — *Instituts Dentaire, Sérothérapique, d'Éducation Physique, d'Hydrologie et Climatologie.*

SCIENCES. — *Institut Chimique. Institut Électrotechnique et de Mécanique appliquée. École Supérieure de la Métallurgie et des Mines. Institut de Géologie appliquée. Institut Agricole et Colonial. École de Brasserie.*

Les diplômes d'Ingénieur délivrés par ces Instituts, sont enregistrés au Ministère de l'Instruction Publique et sont fort appréciés en France comme à l'étranger.

Il existe au Lycée Henri-Poincaré, à NANCY, une préparation spéciale à l'examen d'entrée dans ces Instituts.

LETTRES. — *Institut de Français.*

PHARMACIE. — *Un laboratoire permet d'initier à tous les procédés de fabrication employés dans l'industrie pharmaceutique. Un diplôme de Microbiologie peut être obtenu par les Médecins, Professeurs, Pharmaciens, Ingénieurs français ou étrangers.*

On trouve encore à NANCY : *L'École Nationale des Eaux et Forêts, une École des Beaux-Arts; une École Nationale de Musique; une École Supérieure de Commerce; une École d'Agriculture, le Lycée de Jeunes Filles Jeanne-d'Arc.*

NANCY offre aux étrangers des avantages particuliers avec la magnifique **Maison des Étudiants** du Parc de Monbois, complétée par le **Restaurant Universitaire** et différentes organisations à l'usage des Étudiants.

La Section sportive des Étudiants, le Théâtre Municipal, le Conservatoire de Musique, la belle piscine de natation de Nancy-Thermal, leur offrent de saines distractions.

Enfin un Comité procure des relations avec des familles et met ainsi les étrangers dans des conditions particulièrement favorables pour s'imprégner de la vie et de la culture françaises.

L'Office de Renseignements de l'Université, 13, Place Carnot, donne toutes les indications concernant l'enseignement universitaire et la vie matérielle à Nancy.

VERRERIES SCHNEIDER

Société anonyme au capital de 1.266.600 francs.

ÉPINAY-SUR-SEINE (SEINE)

28 et 30, Route de Saint-Leu et 49, Rue de l'Yser

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY A L'EXPOSITION
INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS

VASES — LAMPES — LUSTRES D'ART

ÉCLAIRAGE

FLACONS DE LUXE

REVÊTEMENTS EN PÂTE DE VERRE

VITRAUX D'ART

R. C. PARIS N° 103-623

TÉLÉPHONE : SAINT-DENIS 213.

DÉPOT A PARIS :

54, rue de Paradis.

Téléph. Central 54-81.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

BANQUE FRANCO-JAPONAISE

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : Fr. 25.000.000

Siège social : **PARIS, 33, rue Cambon**

Succursales à TÔKYÔ, KÔBÉ et YOKOHAMA

R. C., Seine. N° 4.979.

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

Dépôts de Fonds.

Ordres de Bourse.

Souscriptions.

Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers.

Avances sur titres.

Escompte et Encaissement d'effets de commerce.

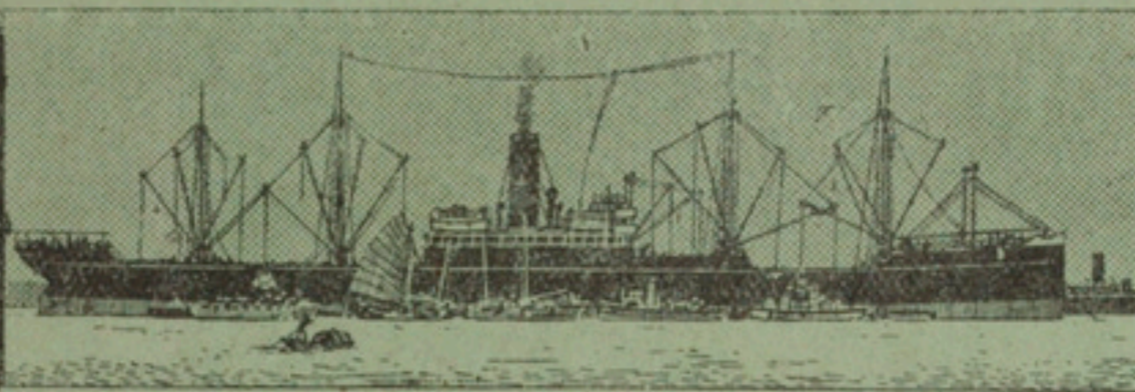
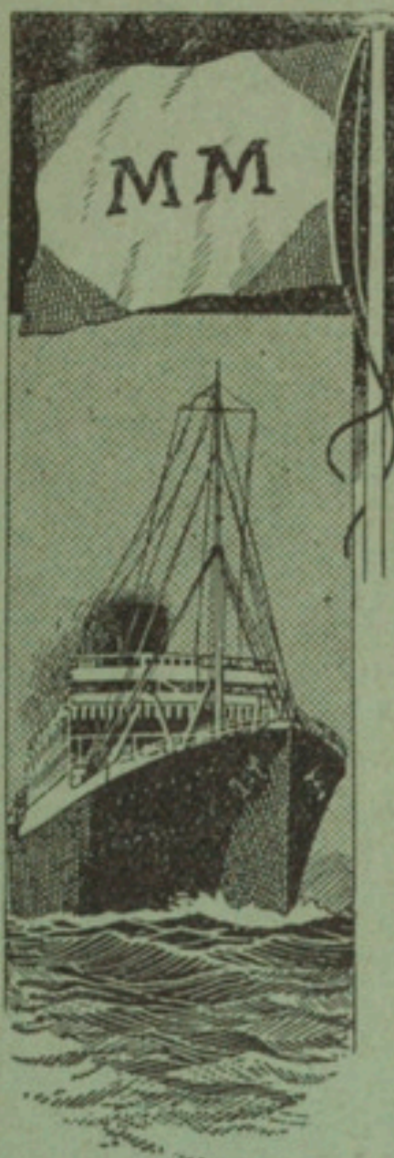
Garde de titres.

Chèques et Lettres de crédit.

Transferts télégraphiques au Japon.

Change de Monnaies étrangères.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.



R. C., Seine.
N° 31.016 76.390.

MESSAGERIES MARITIMES

SERVICES CONTRACTUELS

DÉPARTS à DATES FIXES de MARSEILLE

POUR

L'ITALIE :- LA GRÈCE :- LA TURQUIE
L'ÉGYPTE :- LA SYRIE :- LES INDES
◦ ◦ ◦ L'INDO-CHINE :- LE JAPON ◦ ◦ ◦
◦ ◦ LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE ◦ ◦
MADAGASCAR :- LA RÉUNION :- MAURICE
L'AUSTRALIE :- LA NOUVELLE-CALÉDONIE

LIGNES COMMERCIALES

SERVICES RÉGULIERS AU DÉPART d'ANVERS
de LONDRES - de DUNKERQUE - du HAVRE
de LA PALLICE - de BORDEAUX - de MARSEILLE

POUR

◦ ◦ ◦ LA MÉDITERRANÉE :- L'INDE ◦ ◦ ◦
◦ L'INDO-CHINE :- L'EXTRÊME-ORIENT ◦

VOYAGES CIRCULAIRES EN MÉDITERRANÉE

Par les paquebots de luxe :

“CHAMPOLLION” “MARIETTE-PACHA”
“LOTUS” “LAMARTINE”
“PIERRE-LOTI” “THÉOPHILE-GAUTIER”

BROCHURE SPÉCIALE ADRESSÉE SUR DEMANDE

CONSIGNATION - TRANSIT - REPRÉSENTATION

POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS
S'ADRESSER A

PARIS

Siège social

12, B^d de la Madeleine

Passages

12, B^d de la Madeleine

Services

9, Rue de Sèze

MARSEILLE

Agence Générale

3, Place

Sadi-Carnot

LONDRES

72-75

Fenchurch Street

YOKOHAMA

9 Bund

Les messageries Maritimes
sont, en outre, représentées
dans tous les ports desservis
par leurs navires, ainsi que
dans les principales villes de
France et de l'Étranger par
des Agents et des Corres-
pondants.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

CHARGEURS RÉUNIS

Compagnie française de Navigation à vapeur

Société anonyme au capital de 50.000.000 francs.

R. C., Seine. N° 29.122

SERVICES POUR :

==== LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE ====

===== L'INDOCHINE =====

===== L'AMÉRIQUE DU SUD =====

Pour tous renseignements s'adresser à :

PARIS

Siège social : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 42-87, 42-88).
Bureau des marchandises : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 06-22).
Bureau des passages : 2, rue Halévy (Téléphone : Central 85-21).

DUNKERQUE

Agence générale : place Alfred-Petyt.

LE HAVRE

Agence générale : 99, boulevard de Strasbourg.

BORDEAUX

Agence générale : 1 et 3, allée de Chartres.

MARSEILLE

Représentants : MM. WORMS et C^{ie}, 28, rue Grignan.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

L. LEROY & C^{ie}

7, Boulevard de la Madeleine, 7

PARIS



HORLOGERS DE LA MARINE

Watch and Chronometer Manufacturers



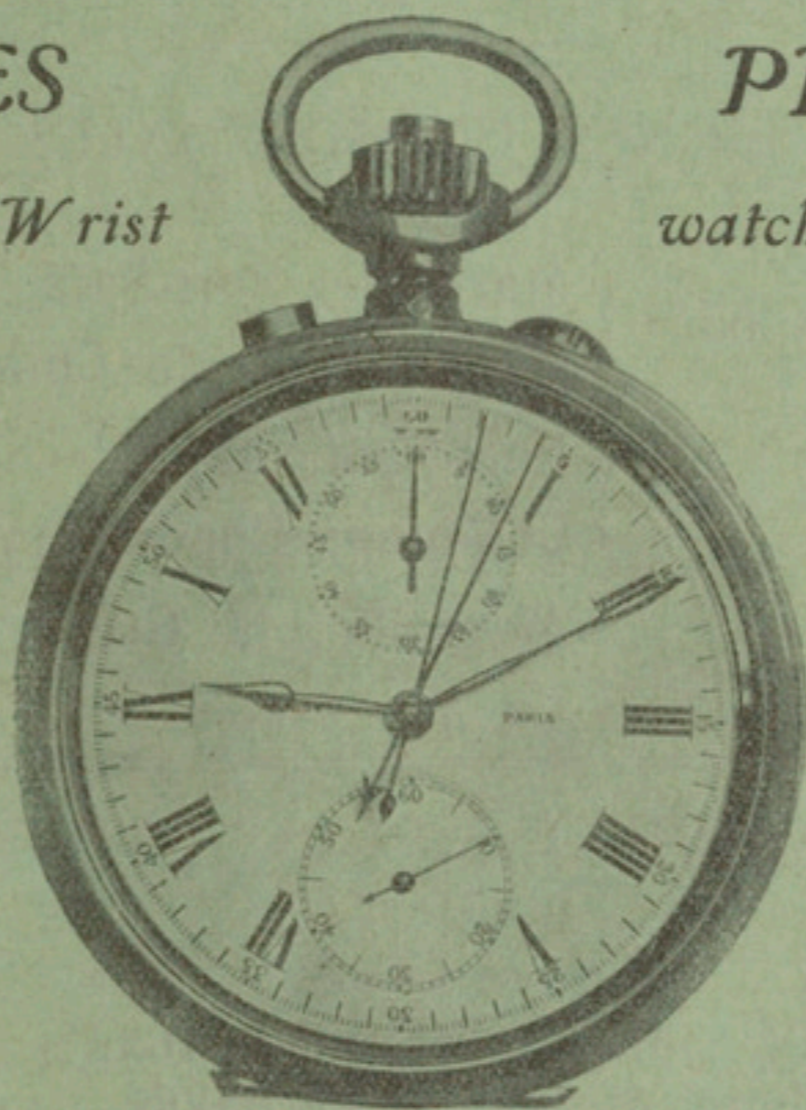
CHRONOMÈTRES

MONTRES

PENDULES

⇒ *Wrist*

watches ⇒



Agents in Japan : Alsot, Brissaud & Co.,
Yamanaka Ginko Building, 17 I-chome, Minami-denmacho
Kyobashi-ku, Tokio
and Tokiwa Building, 30 Akashi-machi, Kobé

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

Messageries Maritimes

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

LIGNES RÉGULIÈRES AU DÉPART DE MARSEILLE, pour :

L'ITALIE, LA GRÈCE, LA TURQUIE, L'ÉGYPTE
 LA SYRIE, LES INDES, L'INDOCHINE, LA CHINE, LE JAPON
 L'OCÉAN INDIEN, MADAGASCAR
 LA RÉUNION, L'AUSTRALIE, LA NOUVELLE-CALÉDONIE

SERVICES COLONIAUX

| | | |
|-----------------------------|--|----------------------------------|
| Saïgon, Singapore | | Madagascar, Afrique du Sud |
| Saïgon, Les ports du Tonkin | | Côtes Est et Ouest de Madagascar |
| Colombo, Calcutta | | Nouméa, Nouvelles-Hébrides |

LIGNES COMMERCIALES

| | | |
|---------------------------|---|---|
| Au départ d'Anvers pour | { | Marseille, Port-Saïd, Djibouti, Colombo. L'Indo-Chine, la Chine, le Japon. |
| Au départ d'Anvers pour | { | Port-Saïd, Aden. Colombo, Pondichéry, Madras, Calcutta. |
| Au départ de Londres pour | { | Marseille, la Grèce, la Turquie. La Mer Noire. |

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, AINSI QUE POUR PASSAGES ET FRET
s'adresser à :

| | |
|---|---|
| PARIS : Direction Générale, 9, rue de Sèze. | |
| MARSEILLE (Expl.), 3, Pl. Sadi-Carnot. | BORDEAUX , 7, Allées de Chartres. |
| LONDRES , 72, 75, Fenchurch Street. | LE HAVRE , 117, Boul. de Strasbourg. |
| DUNKERQUE , 7 bis, Place d'Armes. | LYON , 7, Place des Terreaux. |
| ANVERS , chez MM. Gellatly, Hankey et C ^{ie} , 14, Rue de l'Empereur. | |

La Compagnie est, en outre, représentée dans tous les ports desservis par ses Paquebots, ainsi que dans les principales villes en France et à l'Étranger, par des Agents et Correspondants.

Agence à Yokohama : N° 9, BUND

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

Société d'Oxygène et d'Acétylène du Japon

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : 4.000.000 de francs

Siège social : 48, rue Saint-Lazare, PARIS

Téléphone : TRUDAINE } 00-84
à } 00-89

Adresse télégraphique : OXYJAPONXO PARIS

Président : **MONSIEUR BERTIN C.** *

de son vivant

Membre de l'Institut

Directeur du Génie Maritime

Président de la Société Franco-Japonaise de Paris

USINES A :

* * * * * **SAKURAJIMA-OSAKA** * * * * *

* * * * * **HIOGO** * * * * *

* * * * * **KANAGAWA** * * * * *

AIR LIQUIDE, OXYGÈNE, AZOTE
ACÉTYLÈNE DISSOUS, CHALUMEAUX COUPEURS
ET SOUDEURS DE TOUS SYSTÈMES
RÉPARATIONS DE CHAUDIÈRES MARINES

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE A CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.



Société Franco-Japonaise DE PARIS

FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, Rue de Rivoli, PARIS (1^{er})

ANNONCES

Le *Bulletin* est envoyé à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indochine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation étendue dans un milieu spécial, tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

TARIF POUR QUATRE INSERTIONS CONSÉCUTIVES

| | |
|---------------------------|-------------|
| Une page | 150 francs. |
| Une demi-page. | 80 francs. |
| Un quart de page. | 50 francs. |

Ce tarif est majoré de :

- 50 p. 100 pour la 1^{re} et la dernière page de chaque cahier d'annonces;
- 100 p. 100 pour la 2^e et la 3^e page de la couverture;
- 150 p. 100 pour la 4^e page de la couverture.

Pour les insertions en caractères japonais, les tarifs sont doublés.

ENCARTAGES

Il est accepté des encartages fournis par l'annonceur au tarif de : 300 francs, pour un encartage pesant 50 grammes ou moins de 50 grammes; 450 francs, pour un encartage pesant plus de 50 grammes

CONTRÔLE DES INSERTIONS ET ENCARTAGES

La Société se réserve d'accepter ou de refuser les insertions ou encartages proposés.

MODE DE PAIEMENT

Le montant des insertions et encartages acceptés par la Société et munis par l'annonceur du bon à tirer ou à encarter est payable sur justification contre reçu du Trésorier.

BRODARD & TAUPIN
COULOMMIERS-PARIS

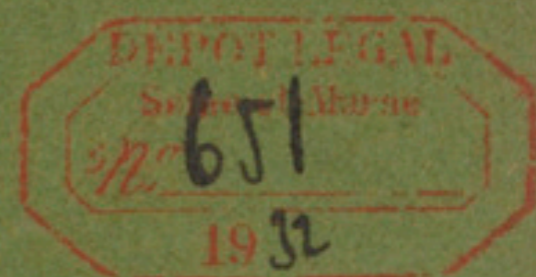
8-32

N° 74
(1932)

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise de Paris



Fondée le 16 Septembre 1900

會協佛日



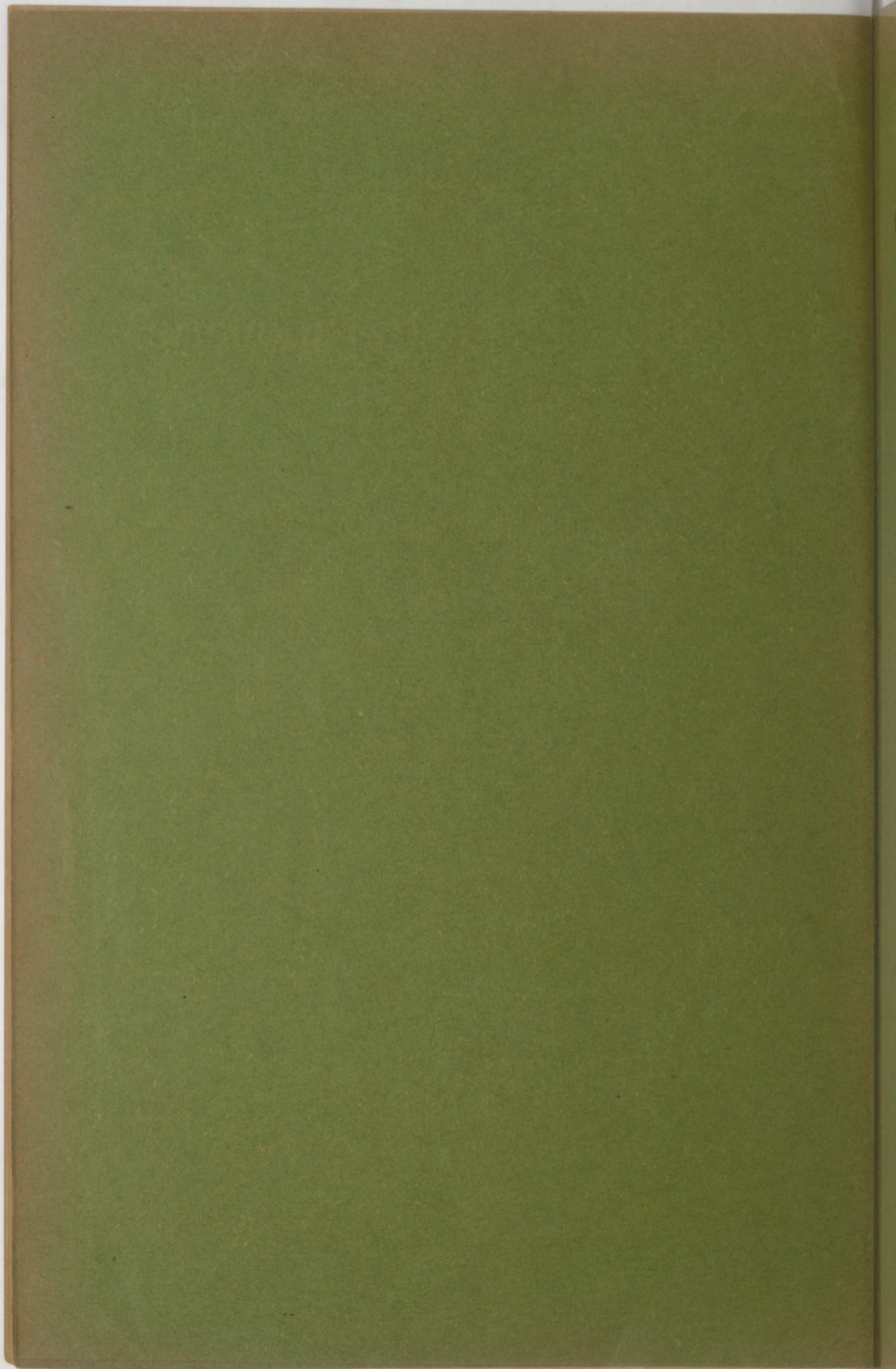
SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société : Musée d'Ennery (59, Avenue Foch).

PARIS

—
1932





Société Franco-Japonaise DE PARIS

FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, Rue de Rivoli, PARIS (1^{er})

ANNONCES

Le *Bulletin* est envoyé à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indochine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation étendue dans un milieu spécial, tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

TARIF POUR QUATRE INSERTIONS CONSÉCUTIVES

| | |
|---------------------------|-------------|
| Une page | 150 francs. |
| Une demi-page. | 80 francs. |
| Un quart de page. | 50 francs. |

Ce tarif est majoré de :

- 50 p. 100 pour la 1^{re} et la dernière page de chaque cahier d'annonces;
- 100 p. 100 pour la 2^e et la 3^e page de la couverture;
- 150 p. 100 pour la 4^e page de la couverture.

Pour les insertions en caractères japonais, les tarifs sont doublés.

ENCARTAGES

Il est accepté des encartages fournis par l'annonceur au tarif de : 300 francs, pour un encartage pesant 50 grammes ou moins de 50 grammes; 450 francs, pour un encartage pesant plus de 50 grammes

CONTRÔLE DES INSERTIONS ET ENCARTAGES

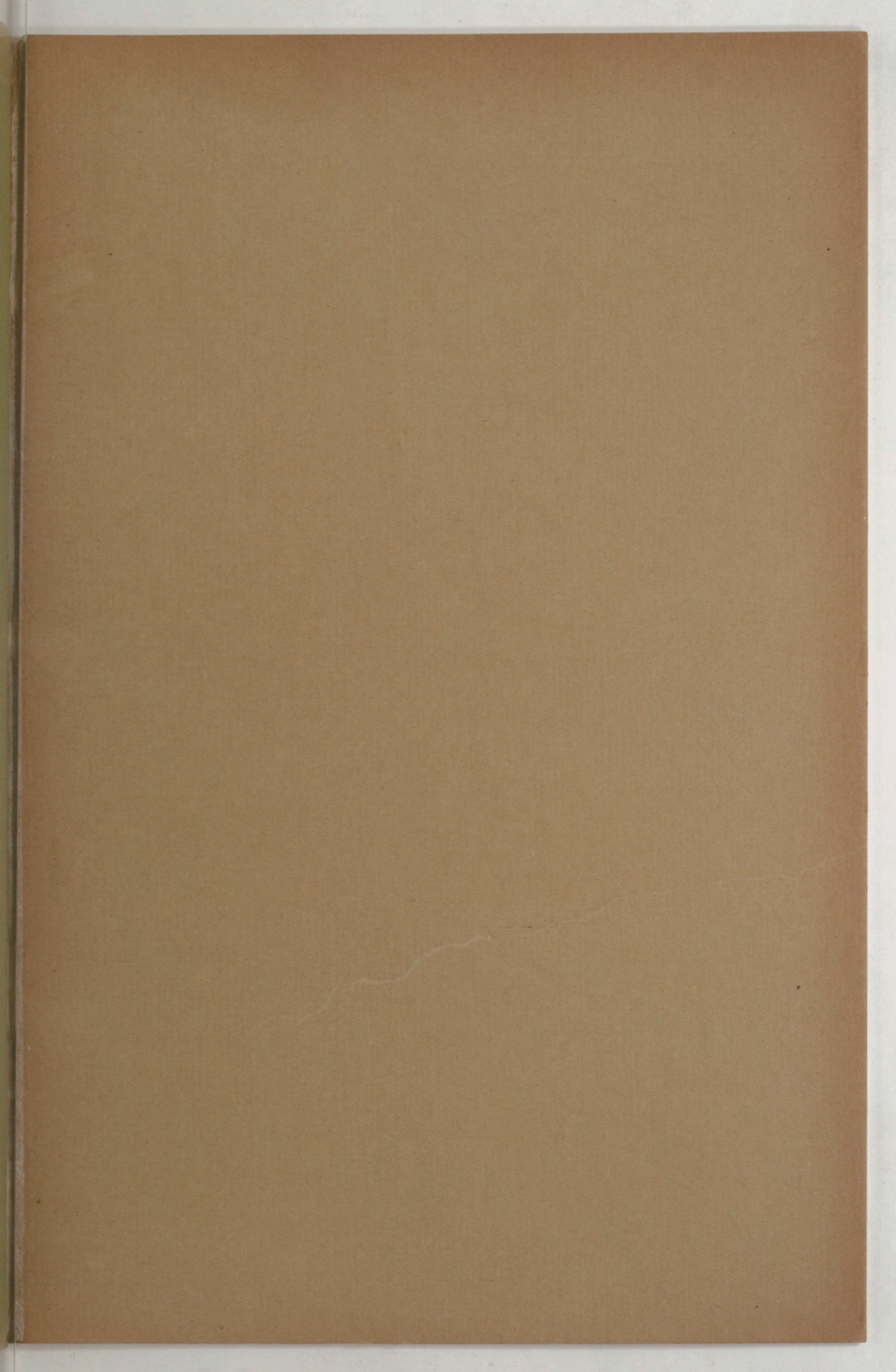
La Société se réserve d'accepter ou de refuser les insertions ou encartages proposés.

MODE DE PAIEMENT

Le montant des insertions et encartages acceptés par la Société et munis par l'annonceur du bon à tirer ou à encarter est payable sur justification contre reçu du Trésorier.

BRODARD & TAUPIN
COULOMMIERS-PARIS

12-31



3
R
R
20
7
9

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7511 00154747 3